LE MONDE INITIATIVES
■ Les jeunes et la précarité
■ 12 pages d'offres d'emplois

Chômage dans les Bouches-du-Rhône

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16689 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI




Bill Clinton parie sur le soutien des Américains

● Les sondages d'opinion seront décisifs pour l'avenir du président ● Le Congrès décidera avant le 9 octobre de son éventuelle mise en accusation ● L'affaire aggrave le désarroi des marchés financiers déstabilisés par un recul de la croissance

LA RETRANSMISSION télévisée, lundi 21 septembre, de la déposition de Bill Clinton devant le grand jury sur l'affaire Lewinsky ne semble pas avoir détérioré la cote de popularité du président. Près de 60 % des Américains font toujours confiance au chef de l'exécutif, selon un sondage de la chaîne ABC, et 70 % des personnes interrogées jugent qu'il a eu raison d'éluder les questions gênantes de l'équipe du procureur Starr sur la nature de ses relations sexuelles avec l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche. Un sondage NBC News était plus sévère : 65 % des personnes interrogées estimaient que le président n'avait pas dit la vérité.

La Maison Blanche a affirmé que *« la conduite du président Clinton ne constitue pas un délit justifiant une destitution »*. Plusieurs dirigeants républicains ont souhaité la mise en *route d'une procédure d'« impeachment »*. Le Congrès devrait se prononcer sur cette mise en accusation avant le 9 octobre.



L'affaire Lewinsky avive les tensions sur les marchés boursiers internationaux. Si Wall Street a finalement terminé la séance de lundi en légère hausse (+ 0,48 %), les Bourses européennes avaient auparavant plongé : Paris a perdu 3,54 %, Francfort 3,98 % et Amsterdam 5,93 %.

Les opérateurs s'inquiètent de la situation économique et financière au Japon et s'interrogent sur la poursuite de la croissance aux Etats-Unis et en Europe.

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 20

La Cour des comptes accuse la MNEF de pratiques lucratives

LA COUR DES COMPTES a transmis, lundi 21 septembre, son rapport sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) aux responsables de cet organisme ainsi qu'à quatre membres du gouvernement. Ce document, que *Le Monde* a pu consulter, examine les comptes de la mutuelle et tente de cerner les méandres de ses filiales. Le magistrat instructeur estime que certaines pratiques *« paraissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur aux mutuelles »*. Le document n'aborde pas l'hypothèse d'éventuelles ramifications entre la MNEF et le Parti socialiste.

Une série de perquisitions a été menée, mardi matin, dans les locaux parisiens de la MNEF, par les policiers de la brigade financière.

Lire page 10

La « Sécu » en 1999

■ Martine Aubry promet le retour à l'équilibre des comptes

■ Un nouveau mécanisme de sanction des médecins est destiné à maîtriser les dépenses

■ Quel financement pour le fonds de réserve destiné aux retraites ?

Lire page 6

Les retrouvailles de Robert Hue avec ses petits camarades de Moscou

STRASBOURG (Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

« Ma démarche a un caractère national, et elle n'est en aucune manière partisane », a tenu à affirmer Robert Hue. Le secrétaire national du PFC entendait ainsi signifier que c'était en tant que dirigeant d'une formation politique française, membre de la majorité gouvernementale – et ayant écrit, le 1er septembre, au président de la République, Jacques Chirac, pour lui demander que la France intervienne auprès du FMI en faveur de la Russie – qu'il s'était rendu à Strasbourg, lundi 21 septembre, pour y rencontrer le président du PC de la Fédération de Russie, Guennadi Ziouganov.

Il n'empêche, le voyage de M. Hue, à l'invitation de M. Ziouganov, avait un petit air de « rencontre bilatérale » des temps anciens, entre « partis frères ». Le dirigeant français avait beau souligner que son déplacement avait *« exclusivement pour objet de disposer de façon directe des informations sur la situation en Russie »*, son homologue semblait bien considérer cet entretien comme une reconnaissance du poids retrouvé par le PC russe à Moscou. Les Français avaient prévu une salle, au Palais de l'Europe, mais M. Ziouganov a voulu les recevoir dans les locaux de la délégation parlementaire russe de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, où siègent des représentants de la Douma depuis février 1996. Offre acceptée par M. Hue et commentée ainsi par Francis Wurtz, député européen et responsable de la politique extérieure du PCF : *« Aujourd'hui, vous êtes la puissance invitante. »*

Le dirigeant russe a profité de la présence de micros et de caméras pour montrer qu'il ne se considère pas comme un acteur secondaire de la crise russe. *« L'ère Eltsine se termine, et j'espère que ce ne sera pas dans une guerre civile »*, a-t-il dit, en rejetant l'idée d'une corrélation entre sa rencontre avec le secrétaire général du PC français et la visite du général Alexandre Lebed à Paris le même jour. Pour le chef des communistes russes, le général Lebed représente la *« junte militaire »*. *« D'ailleurs*, a-t-il précisé, *si le gouvernement d'Evgueni Primakov devait échouer, il n'est pas exclu que des hommes en uniforme occupent sa place. »*

« Les relations avec le camarade Hue et le PCF se développent de manière accélérée », a annoncé M. Ziouganov après une heure et demie d'entretien, dans un langage qui fleurait les communiqués officiels de jadis. Le secrétaire national du PCF a réaffirmé que seule la situation *« gravissime »* en Russie justifiait sa venue à Strasbourg et que son parti développe des relations avec *« toutes les forces progressistes »*, social-démocrates et écologistes aussi bien que communistes. Il a montré, néanmoins, qu'il n'avait pas oublié ses classiques, en saluant *« l'évolution positive, en Russie, grâce au rôle central du PCFR »*.

Une délégation du PCF devrait se rendre à Moscou dans la deuxième quinzaine de novembre. Il n'est pas prévu que M. Hue la conduise. Il n'en est pas moins évident que, face à l'aile conservatrice du PC français, le secrétaire national éprouve le besoin de montrer qu'il ne sous-estime pas le rôle des communistes dans les pays où ils ont été chassés du pouvoir il y a dix ans.

Marcel Scotto

Enquête sur Alcatel

POURQUOI Alcatel subit-elle, depuis jeudi 17 septembre, les foudres de la communauté financière ? Certes, le PDG du groupe, Serge Tchuruk, a annoncé qu'en 1998, les bénéfices du groupe ne progresseraient pas aussi vite qu'il l'avait indiqué initialement. Résultat : en cinq jours, l'entreprise a perdu 55 % de sa valeur boursière, avant d'entamer mardi un léger redressement. A quoi est dû un mouvement d'une telle ampleur ? Des soupçons pèsent sur l'entreprise, qui aurait volontairement tardé à annoncer ce changement. Le choc est également culturel. Le faux pas de M. Tchuruk révèle le retard des entreprises françaises dans ce que les Anglo-Saxons appellent le « gouvernement d'entreprise ».

- Lire page 22

TEMPSPORT

■ La mort de « Flo-Jo »

Florence Griffith-Joyner, titulaire du record mondial du 100 m et du 200 m, emporte avec elle le secret de ses impressionnantes performances. p. 27

■ Menace terroriste en Corse

Le groupe qui a revendiqué l'assassinat du préfet Erignac menace de recourir à de *« nouvelles actions »* si *« l'Etat colonial »* n'envoie pas *« de signal fort »*. p. 36

■ La « troisième voie » de Tony Blair

Bill Clinton et Romano Prodi accueillent sans grand enthousiasme le projet de Tony Blair de promouvoir une politique entre socialisme et libéralisme. Entretien avec le président du conseil italien. p. 4

■ Insaisissable grippe

La variabilité du virus de la grippe empêche son éradication, et le risque d'une pandémie grippale est toujours présent. p. 28

■ Bistrot de luxe

Plats, décor, service : chez Benoît, tout se conjugue à l'ancienne. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 923 - 7,50 F

GEORGE STEINER
ERRATA
RÉCIT D'UNE PENSÉE
traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat
GALLIMARD

Changer la vie urbaine

Y AURAIT-IL une vie en ville après la voiture ? Les plus anciens citadins, qui ont connu l'avant, ont une petite idée sur cette question alors qu'à l'occasion de la journée sans voitures organisée le 22 septembre dans trente-cinq villes de France, frémissent les prémices d'une remise en cause du tout-auto – ou du moins du trop d'auto – en milieu urbain. Sans remonter au temps des diligences, les plus âgés ont tous un souvenir plus ou moins nostalgique de ce que purent être ces rues et ces places, *libres et tranquilles, où les bipèdes* urbains vaquant, déambulant, trottinant, pratiquaient l'art piétonnier sans le savoir, où les pavillons de banlieue et les immeubles de centre-ville n'étaient pas des îlots cernés par une circulation effrénée. C'était hier, disons avant-hier, et cela semble si loin.

Aujourd'hui, au terme d'une progressive mais irrésistible ascension-invasion d'un demi-siècle – une guerre éclair à l'échelle de l'histoire d'une civilisation –, l'automobile règne en maîtresse absolue sur l'espace urbain et suburbain, dont elle a dévoré une part effarante : réalise-t-on qu'à Paris le seul stationnement « occupe » 60 % de la voirie ? Qu'avec 25 millions de véhicules immatriculés l'Hexagone abrite bientôt un quatre-roues pour deux habitants, bébés compris ?

Alors, le mal serait fait, la cause entendue, le glissement des moeurs irréversible et, pour peu que, volontaire ou contraint, on habite dans une grande ville, il faudrait se résigner à vivre ainsi : dans les embarras et la pollution, entre fracas et asphyxie lente.

Mais, surprise, alors qu'on la croyait acquise tout entière au culte du dieu automobile, l'opinion a changé. Comme si trop de voitures menaçaient de tuer la voiture. Et l'idée de liberté individuelle s'est soudain trouvée caricaturée en une triste réalité : celle de la *« mobilité paralysante »*. Deuxième surprise : l'opinion commence à être écoutée. Les uns après les autres, les élus de tous bords se sentent appelés par un grand dessein : reconquérir la ville, redonner à l'homme la place que l'automobile lui a dérobée.

Robert Belleret

Lire la suite page 20, nos informations page 15 et nos reportages à Bangkok, Mexico et Athènes pages 16 et 17

La musique de Racine


LUC BONDY

LE PROGRAMME théâtral du 27e Festival d'automne à Paris s'ouvre, mardi, à l'Odéon-Théâtre de l'Europe avec *Phèdre*, mis en scène par Luc Bondy. Dans un entretien au *Monde*, celui-ci explique pourquoi il a choisi la *« musique »* de la langue de Jean Racine pour sa première mise en scène d'un classique français, en français.

Lire page 31

هكذا من الإهمل

LE MONDE / MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

ÉTATS-UNIS ***Le monde a découvert, lundi 21 septembre, grâce aux télévisions et à Internet, l'humiliant interrogatoire subi par Bill Clinton sur sa liaison avec Monica Lewinsky.*** ● **LES TÉLÉSPECTATEURS ont découvert un Bill Clinton tendu et sombre, mais se défendant pied à pied, parfois sarcastique, gardant son calme face à des *questions indécentes et répétées.* Le Congrès a aussi rendu publiques 3 183 pages d'annexes au rapport Starr publié le 11 septembre.** ● **LA MAISON BLANCHE *a affirmé* lundi, dans un communiqué, qu'il était *« clair pour tout le monde que la conduite du président Clinton ne constitue pas un délit justifiant une destitution »* et espère que la diffusion de la vidéo se retournera contre les républicains, majoritaires au Congrès, avant les élections du 3 novembre *(lire notre éditorial page 20).***

Le Congrès se prononcera d'ici le 9 octobre sur la mise en accusation de M. Clinton

La diffusion, lundi 21 septembre, du témoignage du chef de la Maison Blanche devant le grand jury n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux dans l'affaire Lewinsky. Plusieurs dirigeants républicains demandent néanmoins l'ouverture d'une procédure d'« impeachment »

WASHINGTON
de notre correspondant

Et maintenant ? Tout porte à croire que la diffusion télévisée, lundi 21 septembre, du témoignage de Bill Clinton devant le grand jury ne sera pas déterminante pour répondre à la seule question qui compte : les faits reprochés au chef de la Maison Blanche sont-ils suffisamment graves pour justifier la mise en route d'une procédure d'*impeachment* (mise en accusation), cette *« pièce d'artillerie la plus lourde de l'arsenal parlementaire »*, selon certains juristes, pouvant entraîner la destitution du chef de l'exécutif ? La Chambre des représentants doit en principe répondre à cette question avant le 9 octobre, date à laquelle elle ajournera ses travaux avant les élections parlementaires.

D'ici là, les membres de sa commission des affaires judiciaires sont censés parvenir à une « intime conviction », en se plongeant dans les quelque 3200 pages d'annexes, rendues publiques en même temps que l'enregistrement vidéo de l'audition de Bill Clinton *(lire ci-dessous)*. Ils doivent prendre en considération le rapport écrit de Kenneth Starr, ainsi que d'autres pièces à conviction encore non divulguées par le bureau du procureur indépendant.

En réalité, selon les premières réactions saluant l'interrogatoire de M. Clinton, il est probable que le Congrès se prononcera en pesant soigneusement les réactions de l'opinion publique. Ce sont les Américains qui vont voter, via les sondages, sur son sort politique. Or Bill Clinton ne leur a guère facilité la tâche : il est en effet tentant de renvoyer dos à dos un président fuyant et manifestement hypocrite s'agissant de ses *« relations sexuelles »* avec Monica Lewinsky, et des magistrats instructeurs ne parvenant guère à *dissimuler leur secret désir de faire « tomber »* leur témoin.

SYMPATHIE

En refusant de se laisser entraîner dans une discussion obscène sur ses rapports intimes avec l'ancienne stagiaire, le président se sera sans doute attiré des réactions de sympathie. Quel Américain accepterait de décrire sur la place publique ses ébats amoureux ? Qui ne chercherait pas à dissimuler une aventure extraconjugale, s'est demandé M. Clinton ?

La Maison Blanche ne cachait pas, lundi soir, sa satisfaction, à la fois parce que M. Starr et ses adjoints apparaissent à certains égards sous les traits inquiétants de juges d'un tribunal de l'Inquisition, parce que ce témoignage ne révèle rien de très nouveau, enfin et surtout parce que le président, contrairement à ce qui avait été dit ces derniers jours, ne se met nullement en colère contre ses accusateurs. Il apparaît plein de sang-froid et de dignité.

Les conseillers présidentiels ne précisent pas qu'ils sont eux-mêmes à l'origine de ces fuites soigneusement orchestrées, destinées à redorer un tant soit peu l'image de marque du chef de l'exécutif.

Cet objectif n'a pas toujours été servi par les chaînes de télévision américaines, dont plusieurs, tout en prévenant les pères de famille du caractère choquant de certains passages, ont diffusé dans la soirée des extraits insistant sur les laborieuses distinctions sexuelles de M. Clinton, ainsi que sur ses silences. Rares, d'autre part, ont été les commentateurs à relever les ultimes échanges entre le président et l'un des magistrats, lequel explique que l'enregistrement vidéo de la déposition du chef de la Maison Blanche a été réalisé pour pallier l'absence... d'un seul juré ! Bill Clinton, ainsi que son avocat personnel, David Kendall, demandent alors si d'autres raisons ont motivé la décision de filmer cet interrogatoire... sans obtenir de réponse.

La Maison Blanche veut croire que le pire est passé avec cette étape importante de la confession présidentielle, sans en être tout à fait sûre. Incidemment, M. Clinton en profite pour reconnaître que, *contrairement à son démenti de* 1992, il a bien eu des *« relations sexuelles »* avec Gennifer Flowers.

La Maison Blanche espère surtout un sursaut des Américains, qui n'auront pas manqué d'être frappés par le contraste entre l'image d'un Bill Clinton bénéficiant du soutien appuyé de la communauté internationale dans l'enceinte prestigieuse des Nations unies et celle d'un chef de la Maison Blanche soumis à un interrogatoire digne de la police des mœurs.

PESSIMISME

Mais la présidence n'est pas en position de force pour reprendre l'initiative politique. Nombre de proches conseillers présidentiels ont été fortement ébranlés en découvrant que Bill Clinton leur avait menti à plusieurs reprises. Le sentiment d'assister à un processus d'*impeachment* qui semble désormais sur des rails (notamment parce qu'il est dicté par des considérations partisanes), un effritement de la cote de popularité du président, enfin les commentaires sceptiques et inquiets de responsables du Parti démocrate contribuent à alimenter les doutes sur un possible rebond de M. Clinton.

« La présidence est diminuée, ce président est affaibli, tout le monde en Amérique sait cela », a souligné le sénateur démocrate John Kerry. *« Nous avons pratiquement un impeachment virtuel, un président qui n'a plus guère d'autorité et de pouvoir »*, a estimé pour sa part Robert Reich, ancien secrétaire d'Etat au travail et proche du chef de la Maison Blanche.

Sans doute n'est-il pas trop tard pour combattre ce sentiment croissant de pessimisme dans les rangs démocrates, *mais* le premier sondage Gallup réalisé dans la soirée pour CNN n'est pas de bon augure : 62 % des personnes interrogées estiment que Bill Clinton cache quelque chose (contre seulement 26 % qui considèrent qu'il a été accusé à tort). Enfin, 81 % d'entre elles estiment que le président a menti à ses concitoyens.

Laurent Zecchini

La Maison Blanche affirme qu'il n'y a pas matière à destitution

Alors que plusieurs élus républicains ont appelé, lundi 21 septembre, à la mise en route d'une procédure de destitution à l'encontre du président, la Maison Blanche a affirmé le même *jour que la* conduite de Bill Clinton ne méritait pas une telle suite. Avant même la fin de la retransmission de la déposition de M. Clinton, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry déclarait à New York, où le président Clinton s'était adressé en fin de matinée à l'Assemblée générale de l'ONU devant les dirigeants du monde entier, qu'il était maintenant *« clair pour tout le monde que la conduite du président Clinton ne constitue pas un délit justifiant une destitution »*.

« Ce qui est clair dans la déposition du président devant le grand jury, c'est qu'il a admis avoir une liaison extramaritale déplacée (...) et qu'il a refusé d'en discuter les détails intimes en dépit des efforts répétés de M. Starr et des procureurs pour le forcer dans cette voie ».* M. McCurry a par ailleurs dénoncé *« l'esprit partisan »* des républicains et jugé regrettable la diffusion de la cassette vidéo. – *(AFP.)

L'ancien avocat sait encore déjouer les pièges tendus par les procureurs

WASHINGTON
de notre correspondant

Quatre heures et trois minutes après avoir commencé à répondre aux questions des adjoints du procureur indépendant Kenneth Starr, Bill Clinton a achevé son témoignage en souriant à propos d'une ultime polémique, il est vrai presque dérisoire à ce stade, liée à l'enregistrement vidéo de sa déposition et au fait que les membres du grand jury n'étaient pas présents à la Maison Blanche ce jour-là, le 17 août. Un tel arrangement avait été préféré par ses conseillers, qui tenaient à ce que le président ne se rende pas lui-même dans la salle du Tribunal fédéral de Washington.

L'accord entre les deux parties stipulait que le président témoignait volontairement, afin de préserver autant que possible la dignité de la fonction présidentielle. Cet épilogue, dans une atmosphère presque décontractée, contrastait avec le climat parfois intense de la séance qui venait de s'achever. Tendu dans les préliminaires, M. Clinton a cependant pris de l'assurance au fil des heures, tout en restant sur le qui-vive. Le cours des événements devait lui donner raison, au vu des efforts incessants de ses accusateurs visant à le mettre en contradiction avec ses précédentes déclarations, en particulier sa déposition du 17 janvier, requise par les avocats de Paula Jones.

Les millions d'Américains qui ont pris le temps de regarder tout ou partie de cet exceptionnel document télévisé auront certainement été impressionnés par l'acharnement presque policier des examinateurs (invisibles sur l'écran) du président, qui faisait par moments apparaître celui-ci sous les traits d'une victime. Parallèlement, ils ne peuvent qu'avoir été frappés par l'obstination et la constance avec laquelle le chef de la Maison Blanche a éludé toutes les questions précises et gênantes, enfin sa maestria d'ancien avocat pour flairer et déjouer les pièges qui lui étaient tendus.

Ce fut comme une joute télévisée entre des lutteurs politiques accomplis, où la forme importe autant que le fond, puisque, sur le fond justement, tout avait été dit : les Américains n'auront rien appris qu'ils ne savaient déjà, à la fois grâce au rapport écrit de M. Starr et aux indiscrétions de la presse. Ils auront en revanche mieux cerné la personnalité d'un président se montrant tour à tour mal à l'aise, sur la défensive, vindicatif, méfiant et roublard, alternativement sincère, dissimulateur et cajoleur, par-dessus tout d'une redoutable habileté, presque dérangeante de la part d'un homme si prompt, en d'autres occasions, à verser des larmes sur son propre repentir.

Tout avait commencé dans la solennité, le président déclinant son identité et levant la main droite pour jurer de dire *« toute la vérité, rien que la vérité »*. Très vite, M. Clinton sortit de sa poche une feuille de papier pliée en quatre, comportant sa déclaration liminaire, c'est-à-dire sa version des *« contacts intimes déplacés »* qu'il reconnaît avoir eus avec Monica Lewinsky, laquelle se réfère à une définition des *« relations sexuelles »* devenue caricaturale tant elle est restrictive. Cette première salve fut déterminante, puisqu'elle forma, tout au long d'un interrogatoire répétitif, le véritable bastion de la défense du témoin Bill Clinton.

> Les Américains n'auront rien appris. Mais ils auront mieux cerné la personnalité d'un président tour à tour mal à l'aise, vindicatif, méfiant, roublard, sincère, dissimulateur et, surtout, d'une redoutable habileté

A *aucun moment*, il ne flancha, refusant de se montrer plus explicite, en dépit d'un barrage de questions de plus en plus intimes et humiliantes des magistrats et des membres du grand jury, assurant, impavide, que les fellations ne sauraient entrer dans la définition des relations sexuelles. *« Je pense que c'est là une définition que la plupart des Américains ordinaires accepteraient : pour eux, avoir des relations sexuelles, cela veut dire coucher avec quelqu'un, et cela inclut une pénétration sexuelle* (intercourse) », a-t-il déclaré. Le président démentant que la chose se soit produite entre Monica Lewinsky et lui, il ne s'est nullement parjuré en affirmant ne pas avoir eu de relations sexuelles avec la jeune femme... Vingt fois, trente fois, M. Clinton fut pressé, en vain, d'en dire plus. *« Je ne crois pas que j'ai violé la définition des relations sexuelles. Vous connaissez les faits. C'est tout ce que j'ai à dire, je n'ai rien à ajouter à ma déclaration »*, souligna-t-il. *« Je n'essaie pas d'être évasif, j'essaie de protéger ma vie privée »*, précisa le président, pour qui certaines questions *« ne sont pas nécessaires et vont trop loin »*.

Selon un décompte de la chaîne ABC, M. Clinton s'est réfugié à cent quarante-huit reprises derrière une mémoire devenue chancelante, tout en précisant que celle-ci fut naguère excellente (ce que ses conseillers ont toujours souligné). La raison de ce déclin ? La charge présidentielle, à laquelle s'ajoute le stress d'une *« enquête de quatre ans qui a coûté 40 millions de dollars »* au pays ! A plusieurs reprises, M. Clinton répliqua avec une colère rentrée aux magistrats, refusant de répondre à des *« questions-piège »*, s'insurgeant *contre leur tendance* à considérer son aventure avec Monica Lewinsky comme *« la chose la plus importante en Amérique, au monde »*.

Il réserva cependant ses mots les plus durs aux avocats de Paula Jones, ses *« ennemis politiques »*, dont la *« stratégie délibérée »* était de le *« blesser politiquement »*, en recherchant des informations *« fausses »*, en procédant à des *« fuites illégales »*. Dès lors, le but du président était *« de* [leur] *dire la vérité, mais pas de leur être particulièrement utile »* [de les aider].

Pour le reste, M. Clinton multiplia les démentis, en particulier s'agissant du rôle joué par sa secrétaire personnelle : il n'a pas demandé à Betty Currie de récupérer les cadeaux qu'il a offerts à Monica Lewinsky ; il ne lui a pas soufflé une version convenable de ses rencontres avec Monica Lewinsky dans le bureau ovale ; il n'a certainement pas demandé à son ami Vernon Jordan d'*« acheter le silence »* de la jeune femme.

Au bout du compte, il n'a *« demandé à personne de mentir »* et lui-même n'a pas menti à son entourage à propos de cette liaison : *« Je ne voulais pas tromper mes amis, mais je voulais trouver la manière de leur en parler. »* En conclusion, le chef de la Maison Blanche a souligné qu'en dépit des enquêtes et poursuites judiciaires dont il a été l'objet depuis cinq ans et demi, il *s'est efforcé de se « concentrer »* sur les responsabilités que lui ont confiées les Américains.

L. Z.

Lionel Jospin et le « sens du respect dû à chacun »

Le premier ministre français, Lionel Jospin, a critiqué à demi-mot, lundi 21 *septembre, l'attitude* du Congrès américain à l'égard du président Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky. *« Je crois qu'il faut garder entre tous les citoyens, de l'autre côté de l'Atlantique comme ici, le sens du respect qui est dû à chacun »*, a déclaré le chef du gouvernement en marge de la cérémonie de scellement de la révision constitutionnelle sur la Nouvelle-Calédonie au ministère de la justice.

Au même moment, les chaînes de télévision américaines diffusaient l'enregistrement vidéo de la déposition de Bill Clinton sur ses relations *« inconvenantes »* avec Monica Lewinsky. *« Le fait que nous soyons une très vieille nation, que nous ayons un vieil Etat (...), la très longue expérience comme nation et comme démocratie de notre peuple, peut-être nous garantit contre des excès »*, a estimé Lionel Jospin.

Quand le procureur Starr résume son enquête sur 3 183 pages...

LETTRES, inventaire de cadeaux, textes officiels ou notes confidentielles, photos, assignations à comparaître... *Les annexes* au rapport sur l'affaire Lewinsky publiées lundi 21 septembre présentent en 3 183 pages les éléments obtenus au cours de son enquête par le procureur indépendant Kenneth Starr.

Le volumineux document, remis à la presse par la commission judiciaire de la Chambre des représentants, complète les bonnes feuilles livrées dans le rapport Starr publié il y a près de deux semaines. Il contient notamment les dépositions devant la chambre de mise en accusation des deux principaux protagonistes, le président Bill Clinton et Monica Lewinsky. Cette version intégrale du témoignage de l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche ajoute certains détails sur la liaison qu'elle a entretenue avec M. Clinton. Se déclarant *« nerveuse »* et expliquant prendre des médicaments affectant sa mémoire proche, la jeune femme décrit devant le grand jury, le 6 août, les moindres détails intimes de ses relations avec le président Clinton. Ses interlocuteurs l'obligent souvent à répondre *« oui »* et non pas *« Mm-mm... »* lorsque les questions deviennent trop précises ou scabreuses.

AU PEIGNE FIN

Tout commence par un échange de regards, le 9 août 1995. Monica Lewinsky décrit comment elle croisa, ce jour-là, le regard de Bill Clinton lors d'une cérémonie sur la pelouse de la Maison Blanche, suivie, le lendemain, d'une autre rencontre. *« C'est une personne charismatique et, par conséquent, quand il m'a serré la main, il y a eu un contact intense. »* La jeune femme explique alors s'engager dans une période de *« flirt intense »* avec le président.

Les premiers contacts sexuels remontent au 15 novembre 1995, *et ils auront lieu, la plupart du* temps, dans un couloir de la Maison Blanche, car celui-ci ne comporte pas de fenêtres. La jeune femme se confie à ses proches, à *« Maman »*, mais aussi à ses psychologues et surtout à Linda Tripp.

Elle explique en effet avoir confié toutes ses aventures sexuelles à celle qu'elle considère comme son amie, lui montrant en particulier la robe tachée à la suite d'une rencontre avec Bill Clinton. Quelque temps plus tard, Linda Tripp fournissait l'intégralité des enregistrements de Monica Lewinsky – réalisés à son insu – à Kenneth Starr. L'affaire Monica Lewinsky commençait.

Le courrier de la stagiaire y est passé au peigne fin : photos de son courrier électronique avec des amis, de notes manuscrites, de brouillons de lettres à Bill Clinton, de correspondances avec d'éventuels employeurs tels qu'American Express et Revlon, ou de missives à la secrétaire du président, Betty Currie. Les cadeaux échangés entre les deux acteurs de l'affaire sont également rappelés dans le document, qui comporte aussi la citation à les remettre à la chambre de mise en accusation. Un autre raconte dans le détail la prise de sang pratiquée à la Maison Blanche sur M. Clinton, afin de réaliser les tests génétiques nécessaires, qui confirmeront que les éléments de la tache sur la robe de M[lle] Lewinsky et le sang appartiennent à la même personne, *« avec un degré raisonnable de certitude scientifique »*.

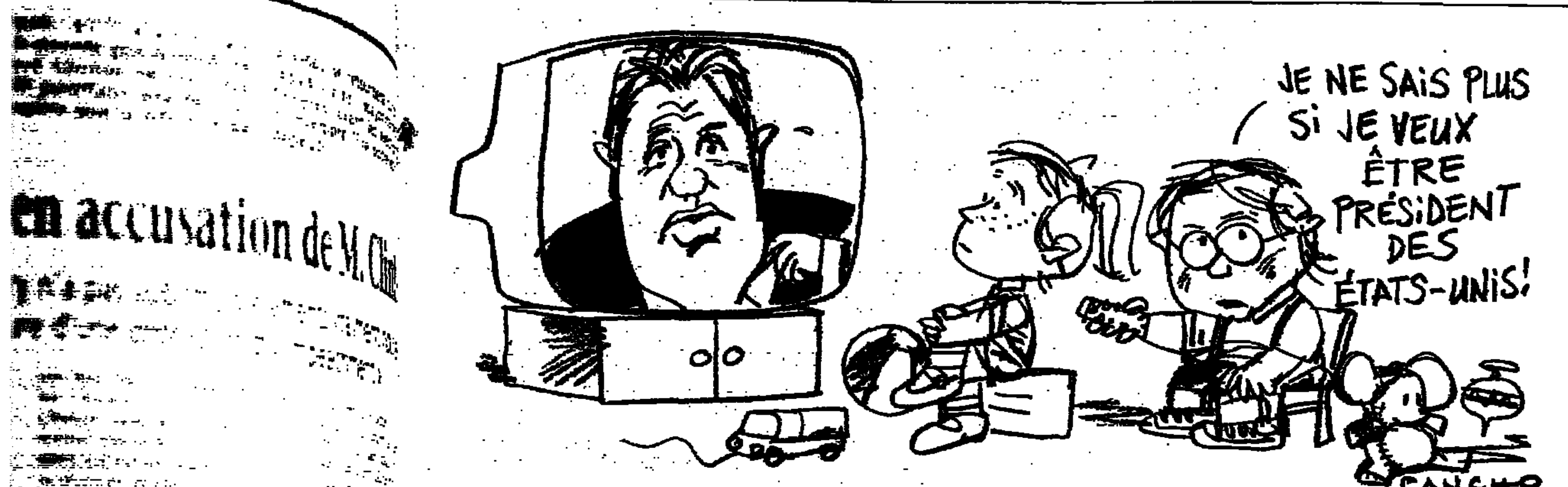
PHOTO DÉDICACÉE

Les annexes contiennent encore différents textes d'ordre juridique, tels que les citations à comparaître pour les proches collaborateurs du président, les lettres de son avocat aux tribunaux, les itinéraires de certains des déplacements de M. Clinton, y compris pour aller à l'église, les heures d'entrée et de sortie de Monica Lewinsky de la Maison Blanche... Figurent également des extraits de conférences de presse conjointes de M. Clinton avec le premier ministre britannique Tony Blair ou le président palestinien Yasser Arafat, au cours desquelles l'affaire avait été abordée.

Les annexes fourmillent aussi d'articles de presse sur l'affaire et de nombreuses photos du bureau ovale, avec Monica et Bill seuls ou en compagnie d'autres personnes. Une des photos représente le président, debout, avec une dédicace : *« A Monica. Merci pour la jolie cravate. Bill Clinton. »*

La photo de la fameuse cravate figure également au dossier. Une section des annexes est enfin consacrée aux *« appartements réservés à la famille »* de la Maison Blanche, dont une page, sans photo, à *« la chambre à coucher du président et de la première dame »*, *« la pièce la plus privée de la maison »*. – *(AFP.)*





A Clinton (Massachusetts), des démocrates entre écœurement et rejet du « maccarthysme sexuel »

CLINTON (Massachusetts)
de notre envoyé spécial

Dans ce gros bourg au nom prédestiné d'un Etat traditionnellement démocrate, la vie semble

REPORTAGE

Ici, la lassitude l'emporte. Mais on espère encore que le président s'en sortira

continuer comme si de rien n'était. Lundi 21, à Clinton, au cœur du Massachusetts, pas un seul parmi les dizaines de démocrates interrogés ne manifestait l'intention de regarder la bande vidéo. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne l'aient pas fait. Simplement, partisans ou – très rares – adversaires de Bill Clinton, ils en ont assez de ce déballage sexuel qui n'en finit pas.

A Clark University, il n'y avait aucun attroupement devant les téléviseurs. À la cafétéria, les étudiants discutaient davantage de base-ball que de l'affaire Lewinsky. Dans cette Amérique profonde et démocrate, les sentiments sont mitigés. On exprime sa déception ou sa colère face aux frasques présidentielles. En même temps, on fait la différence entre la vie privée de Bill Clinton et sa politique, que l'on continue de soutenir.

Denis Sargent, avocat à Clinton : *« Les gens ont le droit de savoir. Mais ils ont lu le rapport Starr et n'ont pas besoin des bandes. Cette campagne des républicains pour destituer le président nuit à la stabilité économique et diplomatique des Etats-Unis. »*

Patron du Crystal Café, où se réunissent les ouvriers du coin, Mike Tierney accuse le procureur Starr de *« vouloir crucifier Clinton »*. *« Ce que font les républicains est dégoûtant »*, ajoute Christine Lambros, rencontrée devant un Dunkin'Donuts. A l'inverse, une autre vieille dame se sent *« blessée »* par un président qui *« s'est conduit comme un dégoûtant. Mais il faut tirer un trait, repartir de l'avant. C'est un malade sexuel*, ajoute-t-elle : *Avez-vous vu ses yeux quand il regarde une jolie femme ? » « C'est une situation horrible, mais il est inutile de nous infliger tous les détails »* dit Edward Philbin, ex-professeur de français.

Représentant Worcester au Congrès, Jim McGovern est un de ceux qui se disent encore *« amis de Bill »*, qu'il n'a pas l'intention *« d'abandonner dans les moments difficiles »*. Elu il y a deux ans à l'arraché, il a accueilli le président chez lui en août et espère que cela ne nuira pas à sa réélection. Mais il est *« très critique des désordres de sa vie privée »*. *« Je suis très déçu ; il a menti à tout le monde. Avec ses idées, il aurait pu être un si grand président ! Il doit démissionner »*, réplique un militant du parti. Il faut savoir pardonner, pensent cependant la plupart de ces démocrates à la fibre sociale pour lesquels Bill Clinton, malgré ses turpitudes, vaut encore mieux que ses adversaires du Grand Old Party. Eux font la différence entre la faiblesse de l'homme et les idées qu'il défend. *« Nous ne sommes pas des imbéciles comme le croient les politiciens et les journalistes de Washington. Nous savons faire la part des choses »*, dit une dame rencontrée lors d'une réception. Dans la campagne pour les *« mid-term elections »* de novembre, Jim McGovern s'appuie à fond sur ces idées et sur les ambitions du président dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection sociale. Et, dans la synagogue de Temple Emmanuel, la veille du Rosh Hashana – le Nouvel An juif – un débat entre les candidats a porté avant tout sur leurs programmes. Même l'adversaire républicain de Jim McGovern a été très discret sur l'affaire Lewinsky.

« PAS DE DÉTAILS ! »

La diffusion d'un témoignage aussi sexuellement explicite est jugée par beaucoup comme le résultat d'une vendetta républicaine contre *« leur »* président, comme du *« maccarthysme sexuel »*. Ce qui choque encore plus beaucoup de parents et d'enseignants, c'est qu'il soit accessible aux enfants. Un universitaire démocrate de toujours affirme son soutien au président, mais il ajoute : *« Je ne sais plus où me mettre quand j'entends ma fille de neuf ans discuter avec ses copines. Peut-être se demandent-elles le sens de "rapports bucco-génitaux" ? Beaucoup de mes amis sont comme moi, et certains pensent abandonner le bateau démocrate »*. Carlos, un professeur qui s'occupe d'enfants à problèmes, s'inquiète des effets sur certains de ses élèves *« qui ont le même genre de problèmes que Clinton. S'il est coupable, qu'on l'inculpe mais, je vous en supplie, pas de détails ! »*

Lycéens et étudiants se montrent plus sévères que leurs aînés sur la conduite de leur président. Etudiante à Clark, Cheryl Hamilton n'admet pas que la fonction présidentielle soit ainsi dévaluée. *« C'est un honneur que d'y être appelé »*. En même temps, *« Monica ne donne pas une bonne image des femmes »*. Elle se dit à la fois choquée par l'acharnement des adversaires de Bill Clinton et le désir de la majorité des Américains de tirer un trait. Ses condisciples partagent son respect pour la fonction présidentielle et condamnent l'attitude de M. Clinton envers sa femme et sa fille. Bobby est une exception : lui souhaite la destitution du président. *« C'est un vrai idiot. Ce déballage sexuel ne m'intéresse pas. Il est coupable, et ça me suffit »*.

On est ici loin de Washington. Dans ce coin de l'Etat de John Kennedy, la lassitude semble l'emporter, avec l'espoir que Bill Clinton s'en sortira. Les démocrates espèrent que l'écœurement de l'opinion se retournera contre les républicains. Ces derniers attendent, au contraire, qu'elle enfonce encore plus le président blessé.

Patrice de Beer

Le reste du monde montre son incompréhension

NEW YORK
de notre correspondante

Si Bill Clinton a un penchant pour le dédoublement de personnalité, la journée du lundi 21 septembre devrait l'avoir comblé. Alors que les médias américains se vautraient à l'unisson, du matin au soir, dans leur obsession de l'affaire Lewinsky, projetant toute la matinée la bande vidéo de la déposition du président, puis passant le reste de la journée à en rediffuser de larges extraits et à les commenter dans les termes les plus féroces, Bill Clinton baignait, lui, dans le réconfort de la communauté internationale et d'une ville, New York, qui ne pouvait offrir meilleure échappatoire à la rage washingtonienne : New York a toujours su l'accueillir dans les moments difficiles, depuis les Noirs de Harlem jusqu'aux milliardaires démocrates de l'Upper East Side qui ont encore sorti leurs carnets de chèques, la semaine dernière, pour offrir au président l'une de ses plus fructueuses collectes de fonds électoraux : quatre millions de dollars en une seule journée.

Avant même que l'Assemblée générale de l'ONU ne lui fasse une ovation d'autant plus exceptionnelle qu'il s'agit du président du pays le plus endetté vis-à-vis de cette institution, Bill Clinton pouvait déjà puiser de l'énergie dans les nouvelles venues de l'étranger, en cette matinée du 21 septembre : après les Français, les Allemands montaient à l'assaut avec une remarquable vigueur pour dénoncer le traitement infligé au chef de l'exécutif américain. Atterré par la *« démolition de la plus importante fonction au monde »*, Helmut Kohl confiait *« son envie de vomir »* face à l'appétit des Américains pour les frasques sexuelles de son ami Bill Clinton, et Gerhard Schröder jugeait *« dévastatrice »* pour le système politique américain l'humiliation médiatique du président. Jusque-là réservé sur la question, Lionel Jospin appelait les Américains à un peu plus de *« respect »* pour la fonction présidentielle. La semaine dernière, c'était le président tchèque Vaclav Havel qui, avec l'humour froid dont il est capable, avait mis en lumière l'absurdité des questions posées au cours d'une conférence de presse aux côtés de Bill Clinton à Washington.

A ceux qui, dans les médias, affirment que la stature internationale des Etats-Unis a considérablement souffert du scandale Lewinsky, l'ancien chef de la diplomatie américaine Henry Kissinger a sèchement rétorqué, sur *CNN*, que la force des Etats-Unis ne résidait pas seulement dans l'image de son président, mais aussi dans sa puissance militaire et économique. Bref, le fossé entre Washington et le reste du monde sur le traitement infligé à M. Clinton est de plus en plus béant.

Dans l'après-midi, Bill Clinton s'est replongé dans la compagnie solidaire et chaleureuse de quelques amis européens, emmenés par Tony Blair, fidèle parmi les fidèles et parfait dans son rôle de petit frère surdoué de la « troisième voie », lors d'un forum à l'université de New York *(lire page 4)*. Hillary Clinton l'y avait précédé en participant à une table ronde consacrée à la société civile où, comme d'habitude, son intervention fut jugée éblouissante. Tout se passa comme si la fièvre de Washington n'existait pas. Pas une allusion déplacée ne fut prononcée, pas un manifestant de mauvais goût ne se montra. Ce fut une journée simplement présidentielle, sans coups bas ni excuses larmoyantes.

Le reste de l'Amérique en aura-t-il été conscient ? Ce n'est en tous cas pas par la télévision que les Américains auront pu être informés du déroulement de cette journée new-yorkaise. Mais la presse écrite, en particulier par le biais du courrier des lecteurs, commence à se faire l'écho de l'inquiétude de certains Américains à l'égard de l'image de leur pays que renvoie la *« Monicamania »* à l'étranger.

Sylvie Kauffmann

Indignation et ricanements à l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La scène était surréaliste. Dans les couloirs de l'ONU, lundi 21 septembre, deux postes de télévision diffusaient simultanément deux images de Bill Clinton : l'une du président des Etats-Unis chaleureusement et longuement ovationné par les représentants du monde entier, réunis pour la 53e session de l'Assemblée générale, l'autre d'un homme humilié par ses compatriotes. Sur un écran, le président lançait un appel à la lutte globale contre le terrorisme ; sur l'autre, il admettait ses incartades sexuelles à la Maison Blanche.

Dans la salle de l'Assemblée, le président sud-africain Nelson Mandela avait été le premier à se lever à l'arrivée de Bill Clinton. Selon les habitués de l'ONU, une telle ovation debout des délégués ne s'est produite que trois fois dans les cinquante-trois ans d'histoire des Nations unies : la première fois, en 1991, pour accueillir Nelson Mandela, récemment libéré de prison ; la deuxième fois, par gratitude pour le délégué de la Micronésie qui, en raison de l'heure tardive, avait renoncé à lire son discours ; et la troisième, lundi, pour Bill Clinton.

De nombreux diplomates expriment leur *« incompréhension »* devant le spectacle qu'offre actuellement l'Amérique et l'*« irresponsabilité collective »* des Américains. *« Comment peuvent-ils ne pas comprendre qu'en humiliant publiquement leur président, ils humilient leur pays ? »*, se demandait ainsi un diplomate italien de rang élevé. Interrogé sur la diffusion du témoignage du président américain devant le grand jury, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Vedrine, estimait que ce qui se passe, *« c'est du maccarthysme renforcé par du voyeurisme »*. Parlant de *« perte de crédibilité »* pour Bill Clinton, un ministre des affaires étrangères occidental jugeait que, *« désormais, toutes les décisions qu'il prendra seront forcément liées, ou perçues comme étant liées, à cette affaire sordide »*.

Malgré le soutien apporté publiquement par leur premier ministre au président Clinton, des diplomates britanniques, en privé, estiment que le moment est venu pour lui de démissionner. *« Il ne peut plus gouverner »*, disent-ils. Pour d'autres, l'humiliation publique du président américain est une occasion à célébrer. Au bar des délégués, certains diplomates ricanaient en évoquant les détails de l'aventure sexuelle de Bill Clinton. *« T'en fais pas, il est fini »*, disait un représentant libyen à son collègue irakien, qui se demandait si, pour détourner l'attention, le président américain n'allait pas bombarder l'Irak.

A. B. P.

Terrorisme : appel à la solidarité internationale

BILL CLINTON a consacré au terrorisme toute son intervention, lundi 21 septembre, devant l'Assemblée générale de l'ONU. Dans le bâtiment des Nations unies transformé pour l'occasion en forteresse, le président américain a lancé un appel au reste du monde à se joindre aux Etats-Unis dans une vaste campagne pour combattre le terrorisme. *« C'est une grave erreur de croire que le terrorisme est uniquement un problème américain*, a-t-il dit, *c'est une menace pour toute l'humanité »*. Il a rappelé une série d'attentats commis ces dernières années de par le monde, notamment l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo, l'explosion d'une voiture piégée devant une association juive à Buenos Aires, les actes terroristes en Algérie, les attentats en Irlande du Nord et l'assassinat des diplomates iraniens en Afghanistan.

Affirmant que la lutte contre ce fléau est *« en tête des préoccupations »* des Etats-Unis, il a souhaité qu'elle soit aussi *« en tête des préoccupations du reste du monde »*. Sans avancer de propositions précises, le président américain a préconisé de *« ne fournir aucun sanctuaire »* aux groupes terroristes, de renforcer les contrôles des mouvements de capitaux suspects pour tarir leurs financements, de faciliter les extraditions des responsables d'attentats et d'améliorer la sécurité dans les aéroports.

Le terrorisme, a insisté M. Clinton, n'est pas *« un conflit entre civilisations, mais un conflit entre les forces du passé et celles de l'avenir, entre l'espoir et la peur »*.

Conscient du fait que les représailles militaires des Etats-Unis, en août, contre le Soudan et l'Afghanistan, pour les attentats anti-américains en Afrique avaient enflammé le monde arabe et musulman, il a consacré une grande partie de son intervention à l'islam. *« L'Amérique n'est pas en guerre contre l'islam »*, a-t-il affirmé. Rejetant fermement toute justification religieuse du terrorisme, il a ajouté : *« En ce qui concerne le terrorisme, il ne devrait y avoir aucune différence entre musulmans et juifs, protestants et catholiques, Serbes et Albanais, nations développées et en développement, la seul ligne de partage est entre ceux qui pratiquent, soutiennent ou tolèrent le terrorisme et ceux qui comprennent que le terrorisme relève du meurtre pur et simple. »*

Prenant la parole après le président américain, le premier ministre britannique, Tony Blair, a proposé pour sa part d'organiser, cet automne à Londres, une conférence *« à très haut niveau »* sur les moyens de priver le terrorisme de sources de financement.

A. B. P.

L'Iran continue de privilégier la diplomatie face aux talibans

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Pour régler le problème afghan, il faut que la communauté internationale reconnaisse les talibans », a déclaré, lundi 21 septembre à l'ONU, le ministre pakistanais des affaires étrangères, Sartaj Aziz. *« Pour encourager les talibans à modifier leur comportement il faut établir des relations diplomatiques avec eux »*, a ajouté M. Aziz à la suite d'une réunion ministérielle du groupe de négociation dit *« 6+2 »* sur l'Afghanistan. Le Pakistan, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis sont les seuls pays à avoir reconnu le régime des talibans. La situation reste tendue entre Kaboul et Téhéran qui a massé plus de deux cent mille soldats à la frontière afghane après l'assassinat, en août, de neuf de ses diplomates en Afghanistan.

Organisée à la demande de Washington et présidée par le secrétaire général, Kofi Annan, la réunion devait réunir les ministres des affaires étrangères des six pays voisins d'Afghanistan, plus les Etats-Unis et la Russie. A la surprise générale, le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazzi, n'y a pas participé et s'est fait remplacé par son adjoint.

Les neuf points sur lesquels s'est mis d'accord le groupe *« 6+2 »* ne permettent pas, selon un diplomate, une percée spectaculaire. La demande iranienne sur l'adoption, par le Conseil de sécurité, d'une résolution condamnant les talibans n'a pas été prise en compte. Selon un responsable de rang élevé du département d'Etat, Washington *« pourrait accepter »* une condamnation des talibans au Conseil mais *« hésite »* à voter pour un texte qui pourrait permettre à Téhéran *« de lancer une attaque militaire »*. En revanche, tous ont soutenu l'envoi dans la région du représentant du secrétaire général, l'Algérien Lakhdar Brahimi, début octobre, ainsi que la demande iranienne sur une investigation des massacres des populations chiites à Mazar-i-Sharif.

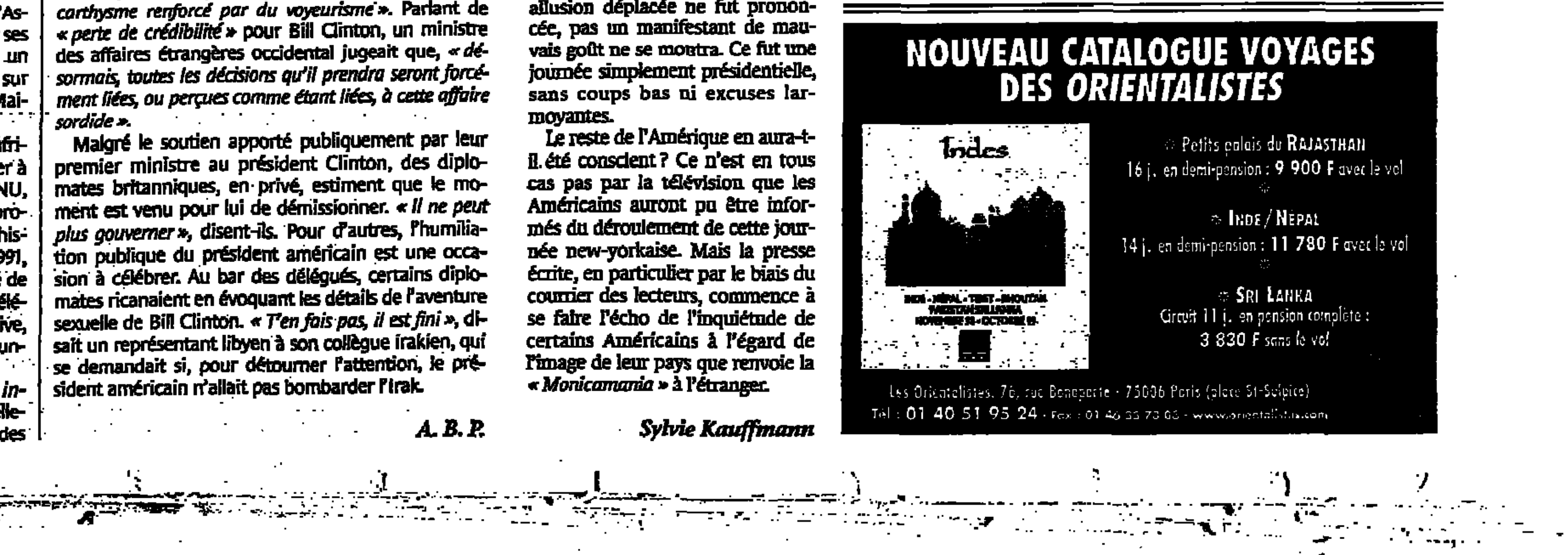
Obtenues par *Le Monde*, les déclarations des participants de la réunion à huis clos montrent que les représentants de l'Iran et du Pakistan refusent pour l'instant de renoncer à leur soutien aux forces en présence en Afghanistan. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, leur a demandé de *« s'abstenir de s'ingérer »* dans le conflit. Le ministre pakistanais a rejeté des *« allégations malicieuses de certains »* sur le soutien du Pakistan aux talibans. Condamnant leurs *« excès »*, il a affirmé que le Pakistan *« n'a pas de favoris dans le conflit »*.

« TOUT LE MONDE A MENTI »

De son côté, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Javad Zarif, a qualifié de personnel *« humanitaire »* les Iraniens encore otages des talibans. Selon une agence de l'ONU, ce seraient en fait des chauffeurs de camions livrant de l'armement pour l'opposition. *« En gros, tout le monde a menti »*, a résumé une source proche des négociations, *« mais la réunion a révélé l'inquiétude de tous devant la possibilité d'une guerre »*.

Interrogé par *Le Monde*, le vice-ministre iranien a confirmé que l'Iran *« n'a aucune intention de lancer une guerre contre les talibans, tant que les voies diplomatiques lui restent ouvertes »*. L'Iran continue d'accuser Washington de *« chercher »* une solution militaire pour l'Afghanistan. *« Rien ne prouve que les Etats-Unis ont cessé leur aide »* aux talibans, a expliqué M. Zarif. Devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président iranien Mohamad Khatami a estimé que *« la seul manière de rétablir la tranquillité en Afghanistan serait que les Afghans forment un gouvernement largement représentatif, composé de tous les groupes ethniques »*.

Afsané Bassir Pour



هكذا من الأصل

Tony Blair propose un calendrier de réforme du système monétaire

LONDRES. Après les Etats-Unis et la France, la Grande-Bretagne a appelé, lundi 21 septembre, à une réforme radicale du système financier international. *« Nous avons besoin d'un nouveau Bretton Woods »* – la conférence qui avait créé en 1944 les grandes institutions financières internationales –, a plaidé le premier ministre britannique. L'objectif de Londres est notamment d'aboutir à de nouvelles règles pour lutter contre la propagation des crises financières. Après une rencontre des ministres des finances du G 7 (sans la Russie) prévue le 3 octobre à Washington, des propositions concrètes devraient être soumises aux chefs d'Etat et de gouvernement du même G 7 qui se rassembleront à la mi-juin 1999 à Cologne. Puis un sommet réunissant pays industrialisés et pays en développement devrait être convoqué en septembre 1999 pour entériner les réformes, a proposé M. Blair. – *(AFP.)*

Consultations en Espagne après la trêve de l'ETA

MADRID. Le chef du gouvernement espagnol, le conservateur José Maria Aznar, a commencé, lundi 21 septembre, ses premières consultations en vue d'élaborer une réponse *« sérieuse, commune et structurée »* de tous les partis démocratiques, à la trêve *« illimitée »* décrétée, dans la nuit de mercredi 16 septembre, par l'organisation séparatiste basque armée, ETA. M. Aznar, qui s'est déjà entretenu avec le roi Juan Carlos et a consulté un « mini-cabinet de crise », a reçu lundi Joaquin Almunia, le secrétaire général du parti socialiste (PSOE), et recevra dans les prochains jours les chefs des autres partis, notamment Xavier Arzalluz du Parti nationaliste basque (PNV) et le catalan Jordi Pujol. D'après un porte-parole du gouvernement, M. Aznar entend ne *« rien précipiter »*, et attendre sans doute au-delà des élections autonomes basques du 25 octobre, pour vérifier la solidité de la trêve. – *(Corresp.)*

Le représentant politique de l'Armée de libération du Kosovo se retire

PRISTINA. Adem Demaçi, soixante-huit ans, représentant politique de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), a été contraint de se retirer *« provisoirement »* de la vie publique sur le conseil de ses médecins, selon un communiqué publié lundi 21 septembre par la presse à Pristina, chef-lieu de la province. Principal rival du « président » kosovar Ibrahim Rugova, M. Demaçi est président du Parti parlementaire du Kosovo (PPK). Il a été nommé en août représentant politique par l'UCK. Les analystes locaux estimaient lundi que le retrait de M. Demaçi de la vie politique pourrait ne pas être provisoire, en raison de l'échec de ses efforts pour défendre la cause de l'UCK auprès de la communauté internationale.

Par ailleurs, le président yougoslave Slobodan Milosevic a affirmé qu'*« aucune catastrophe humanitaire »* ne menaçait la population du Kosovo, alors que l'ONU, par la voix d'un haut responsable, a une nouvelle fois dénoncé *« l'usage démesuré de la force »* par le gouvernement serbe. – *(AFP.)*

MM. Clinton, Blair, Prodi et Stoïanov font un éloge poli de la « troisième voie »

Un forum organisé par la faculté de droit de la New York University a réuni les quatre dirigeants

En marge de l'ouverture de la 53e Assemblée générale de l'ONU, lundi 21 septembre à New York, un forum organisé par la faculté de droit de la *New York University a réuni le président américain*, Bill Clinton, le premier ministre britannique, Tony Blair, son collègue italien, Romano *Prodi, et le président bulgare*, Petar Stoïanov, pour débattre du *« renforcement de la démocratie dans la mondialisation économique »*.

NEW YORK
de notre correspondante

Si Tony Blair a eu en tête, comme certains socialistes européens lui en prêtaient l'intention, de jeter à New York, lundi 21 septembre, les fondations d'une nouvelle internationale du centre-gauche aux côtés de Bill Clinton, il a dû réduire ses ambitions au passage de l'Atlantique : le forum, qui a réuni, pour une discussion à bâtons rompus de deux heures, le président américain, le premier ministre britannique, son collègue italien, Romano Prodi, et le président bulgare, Petar Stoïanov, s'est finalement limité à un éloge poli de la *« troisième voie »*.

Ce forum, organisé par la faculté de droit de la New York University (NYU) et qui avait officiellement pour thème « Le renforcement de la démocratie dans la mondialisation économique », devait initialement être plus fourni : la participation du premier ministre suédois, Göran Persson, avait été annoncée – il fut apparemment retenu par *quelques contretemps électoraux* –, celle du président brésilien, Fernando Cardoso, un moment évoquée.

M. Clinton déplora l'absence du chef du gouvernement néerlandais, Wim Kok, *« qui n'a pas pu venir »*, et la rumeur selon laquelle Lionel Jospin *« n'avait pas été invité »*, qui avait couru parmi les Britanniques, encouragée sans doute par un *« no comment »* obstiné de la NYU, la puissance invitante.

RACINES HISTORIQUES

En réalité, affirme-t-on côté français, M. Jospin n'avait jamais envisagé de participer à ce forum. Les tentations de M. Blair, qui rêverait de remplacer la vieille Internationale socialiste par un nouveau mouvement plus conforme à sa stratégie rénovatrice, sont connues mais pas forcément partagées à Paris, où le PS est plus réticent à renier les racines historiques du socialisme européen ou de la social-démocratie, tout comme, y affirme-t-on, le SPD allemand ou le Pasok grec.

Dans un décor très oxfordien de bois sombre, assis autour d'une table basse, les quatre dirigeants ont donc été invités à réfléchir à voix haute sur les moyens *« de mettre l'économie mondiale au service des citoyens ordinaires »*, selon la suggestion de M. Clinton. *« Alors que la troisième voie semble s'étendre autour du monde, les défis sont très profonds*, a observé le président américain. *Inévitablement, certains pays vont subir un traumatisme »* à la suite des transformations imposées par la mondialisation ; *« il faut donc faire davantage pour construire un filet de sécurité »*.

Plus enthousiaste, M. Blair s'est félicité d'assister *« à la renaissance de la politique progressiste »*, c'est-à-dire *« de la grande alliance entre progrès et justice »*. *« Ce n'est plus la vieille gauche et l'Etat omnipotent, mais ce n'est pas non plus le laissez-faire*, a-t-il expliqué. *Avec un gouvernement de centre-gauche, l'Etat est promoteur, pas gestionnaire »*. *« Nous sommes désormais capables*, a résumé le jeune chef du Labour, *de tracer une voie différente pour le XXIe siècle, celle du centre radical. »*

M. Prodi, quant à lui, est resté résolument modeste, presque autant que le président Stoïanov, qui a tenu à préciser que les problèmes économiques de son pays n'étaient pas tout à fait de la même nature que ceux de l'Italie ou de la Grande-Bretagne : plaidant pour une réponse concertée à la crise financière actuelle, le chef du gouvernement italien a souligné que cette réponse devait toutefois être placée sous *« la responsabilité principale du leadership américain, car ce que nous* [Européens] *pouvons faire est limité »*.

Sylvie Kauffmann

Romano Prodi, président du conseil italien

« Il faut mettre en commun les différentes forces »

« A quoi correspond l'initiative de la "troisième voie" entre le libéralisme et l'Internationale socialiste ?

– Elle est née par hasard, de conversations continues et progressives entre différents leaders, comme une exigence. Il s'agit juste d'une rencontre [à New York avec Bill Clinton et Tony Blair] pour tenter de résoudre au niveau mondial, disons global, les problèmes qui viennent de l'extérieur – du Japon, de la Corée du Sud, de l'interpénétration des économies – entre personnes qui ont des références communes. Est-il utile ou non qu'elles se rencontrent pour trouver des solutions communes pour l'avenir de l'humanité, pour la paix et pour la prospérité ? Je pense qu'il est important que ce dialogue ait lieu. l'Internationale socialiste n'y suffit pas, parce qu'elle est surtout européenne. Y a-t-il une exigence réelle ? Y a-t-il des réponses communes ? D'après moi, oui. Pour commencer, il suffit de trouver un ton commun et ensuite de fixer le rendez-vous pour la seconde réunion.

– Comment vous définissez-vous politiquement ?

– Je n'ai pas de racines philosophiques socialistes. Cela ne m'a jamais effleuré. Ma formation personnelle a été très influencée par la tradition catholique ; ensuite, la London school of economics a apporté un autre mélange. Il n'y a pas de problème de doctrine et c'est pourquoi nous essayons d'établir cette plate-forme et de l'élargir. On ne doit pas parler d'un unique réformisme mais mettre ensemble différentes traditions et élaborer un programme unique. C'est ce que nous avons fait en Italie, une "formule-maison" qui a permis de changer le pays, sinon l'Italie n'aurait pas trouvé son gouvernement. La tradition socialiste n'a pas suffi pour faire le centre-gauche. C'est pour cela qu'est né le pôle de L'Olivier, cette étrange alliance. Aujourd'hui, on parle d' « Olivier mondial ». L'appellation a déjà été employée par les Japonais. Il faut mettre en commun les différentes forces, c'est l'unique alternative pour gouverner un pays. D'un côté, il y a le libéralisme déchaîné, absolu, et de l'autre, le socialisme qui n'est plus une alternative. Il n'attire plus les jeunes. Chercher autre chose est donc une nécessité.

– Quelles sont les répercussions de la crise asiatique sur la croissance en Italie ?

– Nous avons corrigé le taux à la baisse de quelques dizièmes. Cela a été beaucoup plus fort que ce nous pensions au début mais au fond du tunnel, il y a quelques lumières. La Thaïlande et la Corée n'ont pas fini de souffrir mais ont terminé la parabole destructive. Il commence à y avoir une hypothèse de reconstruction du système. Désormais, j'attends un message de la part du Japon. Alors, la crise asiatique pourrait avoir terminé sa phase négative de chute. Afin de réamorcer la remontée, cela m'intéresse de voir si le Japon réussit à relancer sa demande interne et à lancer un message aux autres pays asiatiques afin que cesse la chute. Je crois que nous sommes proches de ce moment. Ce n'est pas que je veuille absolument être optimiste mais la crise n'est plus incontrôlable. Elle est grave, elle a eu des répercussions mais la phase de panique n'existe plus et je m'attends à des solutions.

– Après avoir réussi l'entrée dans l'union économique et monétaire, il semble que le gouvernement italien soit au creux de la vague. Quels sont ses objectifs ?

– C'est l'opinion qui prévaut, certes. Le 5 mai déjà, au lendemain même de l'entrée dans l'euro, on disait que le gouvernement n'avait pas de projets d'avenir. L'explication vient du fait que le système politique italien est habitué à l'instabilité. Nous sommes



ROMANO PRODI

presque à la moitié de la législature, ce qui fait de ce gouvernement le deuxième pour sa longévité de l'histoire de la république. Cette stabilité rend fous ceux qui avaient l'assurance de pouvoir revenir vite aux affaires. Et aujourd'hui, après avoir redressé le pays, nous mettons pour la première fois au point un projet de budget sans l'angoisse des chiffres. Ce sera une loi de finances légère et, comme promis, nous commencerons à restituer l'impôt sur l'Europe. A tous ceux qui disaient que nous avions truqué nos comptes, nous pouvons répondre que le redressement effectué a été réel. Désormais, nos priorités sont de trois ordres : réduction des impôts, aides aux plus démunis et lutte accrue contre le chômage, notamment par une politique d'investissements dans le *Mezzogiorno*.

– Il y a un an, votre allié communiste Fausto Bertinotti avait accordé un sursis d'un an au gouvernement. Aujourd'hui, il demande avec insistance un changement. Quel peut-il être selon vous ?

– J'ai ma doctrine en la matière. Je fais la loi de finances. C'est ensuite aux partis de dire si elle leur convient ou non. Je ne peux pas courir derrière les exigences de chacun. Mes engagements sont clairs, que les autres fassent leurs choix et les motivent.

– Quels sont vos rapports avec l'opposition ?

– Nous ne sommes pas ensemble dans le gouvernement. Ce n'est pas une cohabitation. Tous les jours, l'opposition déclare que le gouvernement est mort et moi je dois lui démontrer que le gouvernement est bien vivant. En ce qui concerne Silvio Berlusconi personnellement, c'est un cas typiquement italien qui n'a pas son pareil dans le monde. Il possède la moitié des réseaux télévisés, le plus influent hebdomadaire politique, des journaux, des publications à fort tirage. C'est ce que j'appelle l'anomalie italienne.

– Qui peut se corriger ?

– Je ne vois pas comment. Je crois que c'est une injustice absolue qui n'a de précédent dans aucun pays du monde. Dans l'actuelle situation politique, je n'ai pas l'intention de changer les choses. Je suis un homme patient qui croit dans la force de ses idées. Je pense que l'opinion publique comprend ce genre de choses. L'opposition fait son métier même si, selon moi, elle le fait de façon excessive, transformant son action en foutoir. De fait, le pays comprend de plus en plus que l'opposition fait de l'opposition mais ne constitue pas une alternative. Et au fond, c'est la plus grande force du gouvernement.

– Pourquoi ne constitue-t-elle pas une alternative ?

– Parce qu'elle n'a pas de ligne politique, parce qu'il n'y a pas d'accord entre ses différentes forces, parce qu'elle ne fait pas de propositions. L'opposition dans une démocratie représente une force lorsqu'elle est crédible, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La majorité certes a des problèmes mais elle continue de se battre et a au fond créé sa politique. En revanche, l'opposition a accru sa fragmentation.

– C'est cela qui explique la longévité exceptionnelle du gouvernement ?

– Il y a toujours une double explication : la force du gouvernement et la faiblesse de l'opposition. La proportion de l'une ou de l'autre peut-être variable selon les opinions. Un gouvernement qui a une faible majorité numérique comme la nôtre à la chambre des députés, qui va de l'avant, qui fait sa politique, qui a accompli une réforme colossale du pays, cela signifie qu'il pourra encore continuer. Ainsi, nous aboutirons à un panorama administratif de l'Etat totalement différent, à une structure fédérale qui changera complètement l'Italie... Je n'ai jamais pris au sérieux Umberto Bossi parce que l'histoire de l'Italie est celle d'un pays de grandes villes. Peut-être s'agit-il d'une arrogance de ma part, mais M. Bossi ne comprend pas l'histoire de l'Italie, il ne comprend pas que la Padanie n'existe pas. Il n'y a pas de volonté sécessioniste. Il n'y pas d'identité basque, catalane, voire à la limite corse en Italie. »

Propos recueillis par Salvatore Aloïse et Michel Bôle-Richard

K.S.A. 100 YEARS

23 SEPTEMBRE 1998

Fête Nationale du Royaume d'Arabie Saoudite

EN CE JOUR DU 66e ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'ARABIE SAOUDITE, NOUS CÉLÉBRONS ÉGALEMENT LE CENTENAIRE, D'APRÈS LE CALENDRIER ISLAMIQUE, DE LA REPRISE DE RIYAD PAR LE JEUNE IBN SAOUD, ALORS EXILÉ.

Décrit dans l'encyclopédie de Chambers comme « le souverain arabe le plus remarquable de son temps », Ibn Saoud eut la vision de rassembler les tribus de la péninsule arabe pour créer un seul royaume, fondé sur une adhésion stricte à l'islam.

Le roi Abdul Aziz (Ibn Saoud)

Entre 1970 et 1998, le Royaume d'Arabie Saoudite a réalisé, avec l'aide de Dieu, un programme de développement exceptionnel qui a conduit à une expansion de son industrie et à la mise en place pour ses citoyens d'un service de soins gratuit, d'un système d'éducation gratuite jusqu'au niveau universitaire et de toute une gamme d'autres services sociaux.

	1970	1997
RESSOURCES ÉCONOMIQUES		
Usines agréées	199	2.500
Production d'électricité (mégawatts)	418	23.204
Capacité de dessalement (en millions de litres)	22.7	2.364
Téléphones en fonctionnement	29.400	1.900.000
Longueur de routes empierrées (en kilomètres)	8.000	44.100
Prêts pour projets industriels (en riyals)	35.000.000	20.000.000.000
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Écoles et collèges	3.283	22.301
Enfants scolarisés	600.000	4.500.000
SANTÉ		
Dispensaires	591	3.300
Médecins	117	30.306

En outre, le Royaume a consacré 5,5% de son produit national brut, moyenne annuelle sans précédent, à l'aide financière de plus de 70 pays dans le monde islamique et au-delà.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter : Ministry of Information, PO Box 570, Riyad 11161 www.saudinf.com

L'Afrique du Sud et le Botswana interviennent militairement pour rétablir l'ordre au Lesotho

L'opposition suthue réclame depuis quatre mois l'annulation d'élections législatives

Sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Afrique du Sud et le Botswana sont intervenus militairement, mardi 22 septembre, au Lesotho pour rétablir l'ordre. Toutes les tentatives de négociations ayant échoué entre le gouvernement et l'opposition politique soutenue par des militaires putschistes, la SADC a décidé d'aider les autorités de Maseru à restaurer leur pouvoir.

PLUSIEURS centaines de militaires, dépêchés par l'Afrique du Sud et le Botswana, sont intervenus, mardi 22 septembre, à l'aube, à Maseru, la capitale du Lesotho, pour venir en aide aux autorités locales menacées par le putsch d'une partie de l'armée solidaire de l'opposition politique, qui demande depuis quatre mois l'annulation des élections du 23 mai.

Celles-ci avaient vu la victoire massive du Congrès du Lesotho pour la démocratie (LCD), le parti au pouvoir enlevant 79 des 80 sièges à pourvoir à l'Assemblée nationale. Le Parti du Congrès du Basutholand (BCP), le Parti national basotho (BNP) et le Parti de la liberté Marematlou, les trois principales formations de l'opposition, avaient aussitôt crié à la fraude électorale et demandé une enquête indépendante sur le déroulement du scrutin.

Une commission spéciale chargée de faire la lumière sur ces élections, diligentée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), a rendu son rapport jeudi 17 septembre, reconnaissant l'existence d'*« irrégularités »*, et d'*« incohérences »*, sans aller cependant jusqu'à préconiser l'annulation du vote.

L'opposition, qui manifestait quotidiennement devant le palais du roi Letsie III, a accru progressivement la pression qu'elle exerçait sur les autorités. Début août, des milliers de personnes ont défilé dans Maseru, exigeant l'annulation du scrutin. Des affrontements entre les militants de l'opposition et les partisans du parti au pouvoir ont fait une victime, tuée au cours d'affrontements confus, le 11 août. Six jours plus tard, la police intervenant pour disperser les protestataires, a ouvert le feu sur la foule, tuant deux manifestants et en blessant une trentaine d'autres. Un civil a été tué le 3 septembre lors d'affrontements entre la police et des soldats, devant le palais royal ; le lendemain, un policier trouvait la mort dans des conditions similaires.

Protestant contre l'utilisation de l'armée dans des opérations de maintien de l'ordre, de jeunes officiers, proches de l'opposition politique, se sont mutinés le 11 septembre, arrêtant une vingtaine d'officiers supérieurs et contraignant le chef d'état-major, le général Makhula Mosakheng, à annoncer publiquement sa démission, tandis qu'une quinzaine d'officiers supérieurs cherchaient refuge en Afrique du Sud.

Une ultime tentative de médiation sud-africaine, menée par le ministre sud-africain de la sécurité, Sydney Mufamadi, a échoué dimanche, les représentants de l'opposition refusant de dialoguer avec une délégation gouvernementale. Les forces sud-africaines et botswanaise, entrées au Lesotho sous la bannière de la SADC, appuyées par des hélicoptères et des blindés, ont immédiatement essuyé le feu de l'armée locale.

Indépendant depuis 1966, le Lesotho, petit royaume montagneux, totalement enclavé en Afrique du Sud, a connu une demi-douzaine de coups d'Etat, d'insurrections et de mutineries. C'est la première fois depuis l'abolition de l'apartheid que l'Afrique du Sud intervient militairement hors de ses frontières. De Maseru, sur une radio internationale, un porte-parole de l'opposition suthue a critiqué le président Nelson Mandela, qui a envoyé au Lesotho *« des troupes pour tuer des innocents se battant pour le respect de leurs droits démocratiques »*.

Frédéric Fritscher

« Vache folle » : les Quinze menacent le Portugal d'embargo

SAINT-WOLFGANG (Autriche)
de notre envoyé spécial

L'Europe n'en a pas fini avec l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle ». En marge de la réunion informelle que les ministres de l'agriculture des Quinze tiennent en Autriche, les 21 et 22 septembre, le commissaire Franz Fischler a menacé le Portugal d'un embargo sur ses exportations de viande bovine. C'est cette même sanction qui est appliquée à la Grande-Bretagne depuis mars 1996 et qui n'est levée que pour la viande d'Irlande du Nord.

Il n'y a aucune commune mesure entre ce que fut la gravité de la situation en Grande-Bretagne (140 000 cas de 1986 à 1996) et la situation actuelle au Portugal. Néanmoins, M. Fischler a fait valoir que 67 cas de « vache folle » avaient été enregistrés depuis le début de l'année, contre 29 en 1997. Surtout, une mission d'inspection vétérinaire envoyée par Bruxelles en juillet a remis un rapport critique : selon ses experts, les méthodes de fabrication des farines animales ne sont pas conformes à la réglementation communautaire et, en outre, l'administration portugaise n'a pas le moyen de contrôler le non-usage des farines dans l'alimentation des bovins (elles sont autorisées pour celle des porcs et des volailles).

Le Portugal n'est qu'un exportateur modeste. Néanmoins, ce nouvel épisode risque de convaincre les consommateurs qu'en Europe des négligences continuent à être commises, avec comme corollaire des risques persistants de contamination.

Au cours de cette réunion informelle, que la présidence autrichienne voulait dédier au dossier du développement rural intégré, les Quinze n'ont pu échapper à la crise du porc, qui sévit dans la majorité des Etats membres. A la surproduction, due souvent aux investissements inconsidérés des éleveurs, sont venus s'ajouter récemment les effets de la déconfiture russe. La Russie, qui absorbe en temps normal 32 % des exportations de l'Union, a stoppé ses achats. Comme moyen pour soulager un marché européen aujourd'hui gravement déprimé, M. Fischler pense à un programme d'aide alimentaire au profit de la Russie ou des autres pays de l'ex-URSS touchés par les remous financiers.

Philippe Lemaître

Arrestations d'opposants en Malaisie pour « atteinte à la sécurité de l'Etat »

KUALA LUMPUR. Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime malaisien, et six de ses lieutenants sont détenus au nom de la loi sur la sécurité de l'Etat (ISA, Internal Security Act), a annoncé, lundi 21 septembre, la police fédérale. L'ISA permet la détention sans jugement pendant une période de deux années renouvelables indéfiniment. Parmi les personnalités arrêtées figurent trois dirigeants de mouvements de jeunesse ainsi que deux hommes d'affaires proches de l'ancien vice-premier ministre. La police a en outre interpellé, lundi, quarante personnes lors d'une manifestation d'opposants devant la Cour de justice. Il est reproché à Anwar d'avoir organisé des rassemblements sans autorisation. Le recours à l'ISA laisse penser que les critiques concernant les moeurs d'Anwar manquent de substance. – *(Corresp.)*

Selon le FMI, le Japon est le premier problème de l'économie mondiale

WASHINGTON. Le Japon constitue un *« risque majeur »* pour une contagion et une possible aggravation de la crise financière en Asie, affirme le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport sur les marchés internationaux de capitaux publié lundi 21 septembre. *« Le fait que le Japon n'ait pas su répondre rapidement et clairement à ses problèmes bancaires et financiers contribue à sa faiblesse économique intérieure, ce qui représente un danger important de contagion et peut provoquer une deuxième tempête monétaire asiatique »*, écrit le Fonds. Il faut au Japon, selon le FMI, des mécanismes incitant les banques à se recapitaliser et à se restructurer ainsi que la création d'une autorité de supervision financière *« indépendante et formée de gens compétents »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : le général Mohamed Lamari**, chef d'état-major de l'armée promet des élections libres pour la succession de Liamine Zeroual à la présidence algérienne, en février 1999. *« Dorénavant, l'accès au pouvoir par le biais d'élections libres sera une pratique irréversible »*, écrit-il dans un article publié par le mensuel de l'armée *El Djeich* et repris lundi 21 septembre par les médias algériens. Alors que les diplomates occidentaux analysent l'annonce de la démission de Liamine Zeroual comme le résultat d'une lutte de clan au sein du pouvoir, le général Lamari rejette ces interprétations, qu'il qualifie de *« scénarios de mauvais augure tramés par les ennemis de l'Algérie »*. – *(AFP.)*

■ **CAMBODGE : pour la première fois depuis plus d'un an**, les rivaux politiques cambodgiens se sont retrouvés face à face, mardi 22 septembre, sous les auspices du roi Norodom Sihanouk, afin de tenter de sortir le royaume de la confrontation post-électorale et éviter une crise des institutions. Ces discussions multipartites réunissent le second premier ministre Hun Sen, vainqueur des élections de juillet, et les chefs de l'opposition, le prince Norodom Ranariddh et l'ex-ministre des finances Sam Rainsy. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : l'ancien président indonésien Suharto**, dont la famille est accusée d'avoir amassé une fortune considérable lorsqu'il était au pouvoir, a été interrogé lundi 21 septembre, sur sa fortune par de hauts responsables, a annoncé mardi un représentant du gouvernement. Suharto a exercé le pouvoir trente-deux ans avant de démissionner en mai sous les pressions du mécontentement populaire et de la crise économique. – *(Reuters)*

D'où vient cette impression d'air pur ?

هكذا من الأصل

PROTECTION SOCIALE Martine Aubry a présenté, mardi 22 septembre, aux partenaires sociaux réunis au sein de la commission des comptes de la Sécurité sociale, son projet de loi de financement de la « Sécu » pour 1999. Après un déficit de 13,3 milliards de francs en 1998, la ministre se propose de ramener le régime général à l'équilibre fin 1999, pour la première fois depuis 1989. ● LES DÉPENSES seront maîtrisées, notamment, grâce à une *« clause de sauvegarde »* imposant deux bilans en cours d'année, et pouvant entraîner des sanctions financières pour les médecins et l'industrie pharmaceutique. ● LE FONDS DE RÉSERVE, dont la création a été décidée par Lionel Jospin pour garantir l'avenir des retraites (*Le Monde* du 22 septembre), sera financé par les excédents espérés du régime général et par la réforme des caisses d'épargne.

Martine Aubry promet l'équilibre des comptes sociaux en 1999

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 prévoit un nouveau dispositif de sanction pour les médecins libéraux et l'industrie pharmaceutique, et la création d'un fonds de réserve pour aider le système de retraite par répartition

MARTINE AUBRY a rendu public, mardi 22 septembre, devant les partenaires sociaux réunis au sein de la commission des comptes de la Sécurité sociale, son projet de loi de financement de la « Sécu » pour 1999. L'objectif de la ministre de l'emploi et de la solidarité est à la fois clair et ambitieux, hors d'atteinte diront les sceptiques : après un déficit de 13,3 milliards de francs en 1998, ramener le régime général (salariés du privé) à l'équilibre fin 1999, situation qui ne s'est pas vue depuis 1989. A travers cette troisième loi, qui va être transmise au Conseil d'Etat et aux caisses nationales de « Sécu », les pouvoirs publics ont dévoilé une partie de la politique qu'ils entendent mener en direction des malades, des professionnels de santé, des retraités et des familles.

Le régime général (maladie, retraite, famille) revient de loin. Après les déficits abyssaux de la période 1993-1996 – plus de 50 milliards de francs par an –, les plans d'économies successifs, des recettes nouvelles et le transfert de l'essentiel des déficits à la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) ont progressivement ramené la Sécurité sociale (1 200 milliards de francs de dépenses) dans des zones moins turbulentes. Le déficit du régime des salariés atteindra encore 13,3 milliards de francs en 1998 et dégagerait 300 millions d'excédents en 1999, sur la base d'une croissance économique de 2,7 % et d'une progression de la masse salariale de 4 %.

En 1999, l'assurance-maladie serait équilibrée, tandis la Caisse nationale des allocations familiales et la Caisse nationale d'assurance-vieillesse accuseraient, respectivement, des déficits de 2,9 et 3,8 milliards de francs. Après des mesures en faveur d'une meilleure prise en compte des maladies professionnelles et des effets de l'amiante, mais aussi une baisse des cotisations des entreprises de 1 milliard de francs, la branche des accidents du travail dégagerait encore un excédent de 1,3 milliard. Les régimes des salariés et des autres professions n'en restent pas moins à la merci d'un ralentissement de l'activité économique et d'un dérapage des dépenses médicales.



● Financement de la Sécurité sociale.

Le projet de loi ne prévoit pas de réforme des cotisations patronales de Sécurité sociale (*Le Monde* du 22 septembre), Lionel Jospin souhaitant que la concertation se poursuive. Dans son article 1, le projet de loi précise : *« Le gouvernement souhaite engager une réforme des cotisations patronales, avec pour objectif d'assurer un financement de la Sécurité sociale plus juste et plus favorable à l'emploi. Cette réforme sera effective sans que le coût soit supporté par les ménages et sans accroître globalement les prélèvements pour les entreprises. »* Le texte ajoute que *« la concertation sera poursuivie afin de déterminer les orientations et les modalités précises »* de cette réforme. Mme Aubry n'a pas renoncé à présenter, courant 1999, un projet de loi qui permettrait d'aller plus loin dans un allègement des charges sur les bas salaires et d'amorcer un changement d'assiette des cotisations patronales, qui repose aujourd'hui, pour l'essentiel, sur la masse salariale.

● Assurance-maladie.

L'objectif national de progression des dépenses d'assurance-maladie a été fixé à 2,6 % pour 1999 (contre 2,2 % en 1998), soit une enveloppe de près de 630 milliards de francs, qui sera ensuite ventilée entre l'hôpital, la médecine de ville et le secteur médico-social. Si les médecins dépassent leur objectif, qui sera précisé au terme d'une concertation avec les caisses d'assurance-maladie, ils seront pénalisés (*lire ci-dessous*). Un fonds va être créé pour financer des actions innovantes en matière de distribution de soins et de recherche de la qualité dans le secteur de la médecine libérale (réseaux et filières de soins, évaluation).

Doté de 500 millions de francs en 1999, il sera géré par l'Etat, les caisses et les représentants des professionnels de santé.

En outre, Mme Aubry va donner aux pharmaciens le droit de modifier la prescription des médecins (droit de substitution), ce que nombre de ceux-ci refusent : quand un produit, générique ou autre, est moins cher, à effets thérapeutiques identiques, le pharmacien pourra le substituer à celui qui est inscrit sur l'ordonnance. Cela suppose que l'on réforme, comme le gouvernement s'y est engagé, le calcul de la marge bénéficiaire des pharmaciens. Enfin, dans quinze jours ou trois semaines, le gouvernement publiera au *Journal officiel* le décret instaurant une *« indemnité de départ volontaire »* (plafonnée à 300 000 francs) pour les agents hospitaliers ayant au moins cinq ans d'ancienneté.

● Retraites et allocations familiales.

Le gouvernement a maintenu l'indexation des pensions du régime de base sur les prix, décision qu'Edouard Balladur avait prise en 1993 pour une durée de cinq ans (1994-1998). Il va créer, dès 1999, un fonds de garantie destiné à aider les régimes par répartition à passer le cap difficile des années 2005-2015 (*Le Monde* du 22 septembre).

M. Jospin estime que, si le régime général dégage des excédents dans les prochaines années, ils devront être affectés en priorité à la consolidation du système de retraite par répartition.

Quant aux mesures en faveur des familles, elles ne réservent pas de grande surprise, la politique gouvernementale ayant été annoncée, le 12 juin, dans le cadre de la conférence annuelle de la famille réunie à Matignon : suppression de la mise sous condition de ressources à compter du 1er janvier 1999 (retour aux allocations identiques pour tous), prolongation de leur versement entre dix-neuf et vingt ans quand le jeune vit chez ses parents sans être étudiant ni en formation ; plan en faveur des crèches ; hausse de l'allocation-logement pour certaines familles modestes logées dans le parc privé.

Jean-Michel Bezat

Les praticiens et l'industrie pharmaceutique à l'amende

LE PROJET de loi de financement de la Sécurité sociale comporte le principe d'une *« clause de sauvegarde »*, dont le mécanisme sera précisé par décret. Il se substituera au système de reversement d'honoraires instauré par Alain Juppé en 1997, mais qui n'a jamais été appliqué. Deux fois par an (pour les dépenses d'avril et d'août), si les dépenses dérapent sur tel ou tel poste, caisses et médecins feront des propositions au gouvernement pour corriger le tir. La valeur de la lettre-clé servant de base à la rémunération de l'acte médical pourra, par exemple, être temporairement réduite, comme le gouvernement l'a fait, en juillet, pour les radiologues. Si, en fin d'année, ce dispositif n'a pas permis de freiner les dépenses, les généralistes ou les spécialistes subiront un prélèvement sur leurs revenus (après charges professionnelles, mais avant impôt).

Proportionnel aux revenus, ce prélèvement ne tiendra pas compte de la pratique individuelle. Il se montera à 80 % du dépassement constaté sur les honoraires (100 % aujourd'hui) et à 10 % sur les prescriptions (5 % actuellement). Toutefois, le gouvernement laisse une latitude équivalant à 10 % de l'objectif assigné aux médecins : s'ils le dépassent de seulement 0,9 % (soit, par exemple, 0,9 % de 2 %), ils ne seront pas sanctionnés ; s'ils sont en dessous de seulement 10 % de leur objectif, il n'y aura pas de revalorisation d'honoraires non plus.

Les praticiens installés depuis moins de sept ans ne seront pas concernés par ce mécanisme, qui s'appliquera rétroactivement, puisqu'il portera sur l'activité des médecins en 1998. Il est probable que les spécialistes, dont les dépenses devraient dépasser les objectifs assignés pour 1998, en feront les frais en 1999. Enfin, la provision mise de côté chaque année par les caisses pour verser un bonus aux médecins en cas de respect des objectifs (9 300 francs en moyenne versés aux généralistes en 1998) pourra ne pas leur être attribuée, mais versée à un « fonds de régulation » destiné à payer les pénalités qui pourraient intervenir les années suivantes en cas de dérive.

L'industrie pharmaceutique sera soumise, elle aussi, à une contribution en cas de dérive.

J.-M. B.

Le désarroi des généralistes et des spécialistes face à l'avenir

RAMATUELLE
de notre envoyé spécial

Le soleil de Ramatuelle n'a pas changé leur humeur. Les médecins sont, décidément, bien maussades. *« Individuellement, pour nos patients, nous sommes compétents, à l'écoute, efficaces*, résume un chirurgien. *Collectivement, nous sommes des nantis. »* Autour de la table, ses confrères acquiescent. A les entendre, le métier devient impossible à pratiquer, à défendre.

REPORTAGE

« Maîtrise comptable égale rationnement des soins », affirme le patron de la CSMF

Du 18 au 20 septembre, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), une des principales organisations de médecins libéraux, a réuni ses animateurs pour une « université d'été », la quatrième de son histoire, au centre de vacances Léo-Lagrange, au-dessus de la plage de Pampelonne. Peu ont profité du sable. Dans les ateliers ou en assemblée générale, ils ont discuté sérieusement de choses sérieuses : la régionalisation, les pratiques médicales, la concurrence des « financeurs », la réforme de l'hôpital public...

Tous ces thèmes dessinaient les contours de la profession de demain, sur fond de décisions du gouvernement : le droit accordé aux pharmaciens de substituer des médicaments prescrits par des produits moins chers ; le maintien des sanctions financières en cas de dépassement de l'enveloppe budgétaire. Pour la CSMF, c'est une entrave à la liberté des médecins. Pourtant, excepté quelques piques de colère, quelques menaces voilées de descendre dans la rue, la plupart des participants étaient résignés. *« En tant que praticien, je suis contre ces reversements*, a dit l'un d'eux au micro, *mais, en tant que citoyen, comment ne pas être favorable au principe des enveloppes ? »* La question est restée sans réponse.

Il a bien sûr été question des radiologues, dont le dirigeant, Jean-François Mazoyer, était présent, auxquels le gouvernement vient d'imposer 450 millions de francs d'économies. *« Nous serons bientôt tous des radiologues »*, tel est le discours officiel. Dans les couloirs, on est plus réservé : certes, les équipements d'imagerie médicale coûtent cher, mais les chiffres d'affaires des cabinets sont confortables, répète-t-on, sans vouloir dire du mal des confrères.

QUATRE SLOGANS

La CSMF syndique des généralistes – ils disent *« médecins de famille »* – et des spécialistes. Entre les deux, des histoires de prestige, de hiérarchie, de revenus virent parfois à la jalousie et à la suspicion. Même entre généralistes, ce n'est plus la grande confraternité des années d'université. *« Dans mon département*, raconte un médecin de l'Aveyron, *à la dernière journée d'action, nous étions un sur cinq à avoir fermé notre cabinet. Les autres n'ont jamais autant travaillé. »*

Comment faire front ? A huis clos, Claude Maffioli, le président de la CSMF, a donné quelques consignes simples : que les membres du syndicat participent aux états généraux de la santé, à partir de l'automne, pour *« matraquer quatre slogans »* qui, a-t-il précisé, à force d'être répétés, *« remonteront dans les comptes rendus » : « place incontournable de la médecine libérale » ; « opposition au tiers payant » ; « évaluation des besoins sanitaires » ; « maîtrise comptable égale rationnement des soins ».*

M. Maffioli a aussi exhorté ses troupes à *« faire du porte à porte »* pour convaincre les médecins. Chacun a compris : dans dix-huit mois, ont lieu les élections aux unions régionales professionnelles ; la CSMF doit apparaître comme un solide défenseur des intérêts de la médecine libérale. Un tel enjeu laisse peu de place à la nuance. Il y a quelques jours encore, le bureau national de la « conf » avait retenu l'idée d'une possible pénalité financière en cas de dépassements des objectifs. Le *« projet »* du syndicat, élaboré en avril, évoque, avec prudence, ce principe. A Ramatuelle, face à la « base », l'idée est passée aux oubliettes.

On a préféré écouter les propositions directes d'un haut responsable de SmihKline Beecham, laboratoire pharmaceutique britannique, le neuvième du monde. Sans fioritures, Henri Philippart a expliqué que sa société est prête à financer un réseau informatique d'échanges de données à la disposition des professionnels de la santé. Un seul médecin s'est publiquement alarmé : *« Quel est notre intérêt de quitter la tutelle des caisses d'assurance pour tomber sous celle des laboratoires ? »* Il y avait dans cette interrogation tout le désarroi d'une profession qui veut encore croire à *« l'éthique de son indépendance »*.

Bruno Caussé

Retraites : Lionel Jospin prend date à l'égard de la gauche

APRÈS l'avoir laissé pendant un an en jachère, Lionel Jospin a décidé de rouvrir le dossier des retraites. Depuis la tentative d'Alain Juppé de réformer les régimes spéciaux (fonctionnaires et entreprises publiques), emportée par le mouvement social de décembre 1995, puis la loi Thomas sur l'épargne-retraite – votée en février 1997, mais victime du changement de majorité quatre mois plus tard –, rien n'avait bougé dans un domaine qui engage l'avenir de plusieurs générations.

ANALYSE

Un premier ministre doit se préoccuper des relations entre générations

Dans le scénario le plus favorable établi, en 1995, par la direction de la prévision du ministère de l'économie, le taux de dépendance (nombre d'actifs par rapport aux retraités) serait de 0,77 en 2040. Autrement dit, il y aurait près de huit retraités pour dix actifs dans quarante ans, et même neuf pour dix dans l'hypothèse la plus sombre, alors qu'il y avait encore trois cotisants pour un retraité en 1990.

Tournant le dos à ses engagements de la campagne législative, M. Jospin a décidé de maintenir l'indexation des pensions sur les prix, et non sur les salaires. Il a décidé, aussi, la création, dès 1999, d'un fonds de réserve destiné à amortir le choc de l'arrivée des « baby-boomers » à la retraite à partir de 2005. Il sera alimenté par diverses sources : produits tirés de la réforme des caisses d'épargne, éventuels excédents des caisses de « Sécu », voire recettes de privatisation. Cette réforme ne préjuge pas des décisions que le premier ministre pourrait prendre, courant 1999, quand Jean-Michel Charpin, commissaire au Plan, lui aura remis son rapport sur les retraites.

Ce fonds de réserve n'est pas destiné à « éponger » tous les besoins de financement qui apparaîtront à partir de 2005 et qui prendront une ampleur considérable en 2015, mais plutôt à limiter les hausses de cotisations nécessaires pour équilibrer les régimes. *« Au-delà de 2005*, estimait le rapport Briet en 1995, *la situation du secteur privé se dégraderait rapidement »* : il faudrait 1,8 point de cotisation supplémentaire (sous le plafond de la Sécurité sociale) dans le cas le plus favorable – 6,7 points dans le moins favorable. Pour les fonctionnaires civils de l'Etat et ceux des collectivités territoriales, le scénario le plus sombre prévoit, d'ici à 2015, un effort insupportable pour les cotisants.

UNE DEMI-SURPRISE

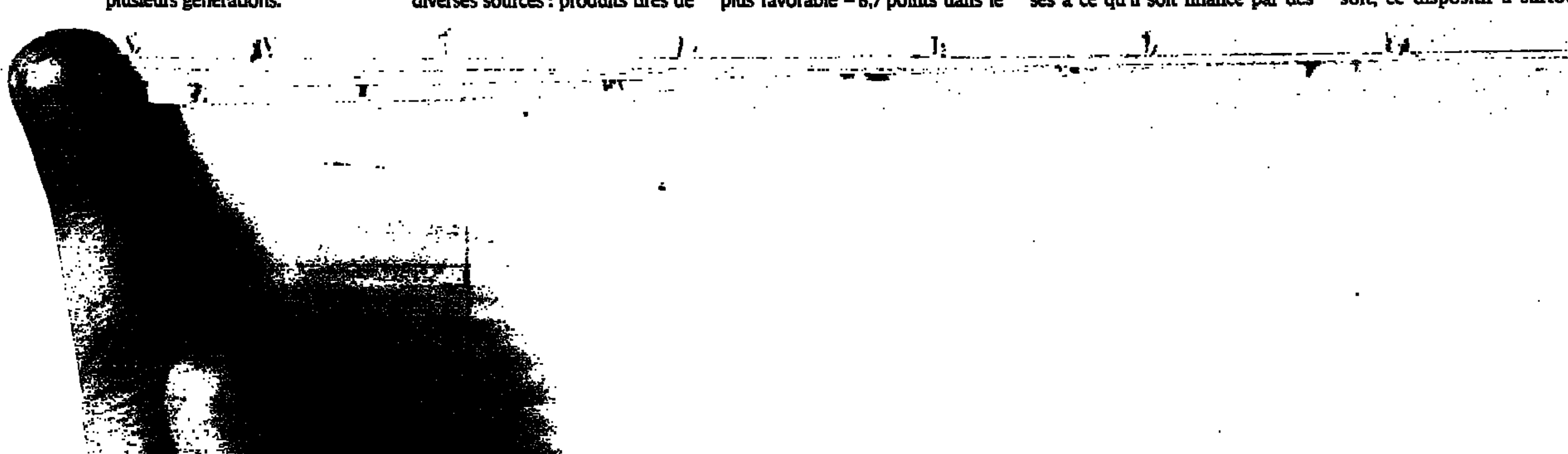
La création d'un fonds de réserve n'est qu'une demi-surprise, certains experts gouvernementaux, comme Olivier Davanne, ancien conseiller économique Martine Aubry, ayant préconisé la création d'un système de « répartition provisionnée ». En 1992, Pierre Bérégovoy, premier ministre, avait proposé la création d'un fonds de 100 milliards de francs alimenté par des privatisations dans le secteur des banques et des assurances. Favorables à un tel fonds, les dirigeants du PS s'étaient opposés à ce qu'il soit financé par des recettes de privatisation. A trois mois de législatives qu'ils savaient perdues, François Mitterrand et Pierre Bérégovoy avaient trouvé là un moyen d'embarrasser l'opposition en prenant l'opinion à témoin : la vente du patrimoine des Français – les entreprises nationalisées – devait servir, disaient-ils, à consolider leurs retraites.

Aujourd'hui, le gouvernement évoque moins les recettes des privatisations, la mise sur le marché des entreprises publiques n'étant pas sa priorité économique. Cependant, à moins de créer une surcotisation, payée par les entreprises ou les salariés, on voit mal comment ce fonds pourrait atteindre une masse critique susceptible de lui faire jouer un rôle important à l'horizon 2005-2015, *a fortiori* après. Pour intéressant qu'il soit, ce dispositif a surtout une double vertu. Pédagogique, d'abord : montrer aux futurs retraités que la collectivité fait un effort, et qu'ils devront, eux aussi, cotiser davantage. Politique, ensuite. M. Jospin sait que le dossier des retraites est un problème de long terme et qu'il est du devoir d'un premier ministre de s'en préoccuper. Il prend date à l'égard de la gauche, en lui signifiant clairement que la consolidation du système de retraite par répartition est sa priorité, avant la création éventuelle d'un troisième étage de la retraite géré en capitalisation.

M. Jospin avait exprimé ce choix, dès juin 1997, en gelant la loi Thomas ; il juge, aujourd'hui, que tous les excédents éventuels dégagés par la Sécurité sociale doivent être affecté aux retraites.

J.-M. B.

TGV
0% DE POLLUTION DANS L'AIR
À NOUS DE VOUS FAIRE ...



هكذا من الإصل

(Publicité)

TGV
0% DE POLLUTION DANS L'AIR

Aujourd'hui 22 septembre, 35 villes de France participent à l'opération ***"En ville, sans ma voiture ?"*** *et limitent ainsi la pollution dans l'air. En voyageant en TGV, vous contribuez vous aussi au respect et à la protection de l'environnement.*

http://www.sncf.fr

SNCF

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

ptes sociaux en 1999

des spécialistes face à l'ave

de la gauche

هكذا من الأمل

Les parlementaires communistes sont partagés entre soutien au gouvernement et autonomie

Soucieux de faire entendre leur différence, les élus hésitent à ouvrir une crise majeure

Les députés et les sénateurs communistes se réunissent à Dieppe, mardi 22 et mercredi 23 septembre, pour leurs journées parlementaires. *Les critiques dès à présent formulées contre le projet de loi de finances pour 1999 sont à l'image des ambiguïtés du PCF, partagé entre son appartenance à la majorité « plurielle » et sa volonté d'exprimer sa différence face au gouvernement de Lionel Jospin*

IL Y A UN AN, les députés et les sénateurs communistes avaient ouvert leurs journées parlementaires avec un discours... du ministre socialiste chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant. Cette année, ce dernier ne devrait faire qu'une apparition *au cocktail de clôture des journées* parlementaires du PCF, réunies, les 22 et 23 septembre, à Dieppe (Seine-Maritime). Derrière le changement protocolaire, le message politique est clair : les élus communistes font bien partie de la majorité « plurielle », mais ils ne veulent plus donner le sentiment d'être *« cornaqués »* par le gouvernement.

C'est donc Alain Bocquet qui devait, dès l'ouverture, assumer l'exercice difficile auquel se livrent, depuis un an, les parlementaires communistes : participer à la majorité « plurielle » tout en continuant d'exister. Dès juin 1997, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale avait résumé d'une phrase toute l'ambiguïté de la situation : *« Notre loyauté sera dans notre authenticité. »* En un an, cette « *authenticité* » s'est traduite par une série d'indisciplines notoires : abstentions sur la CSG, sur le code de la nationalité, sur l'immigration ou sur les diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), et votes contre la réforme du statut de la Banque de France ou la mise en place de l'euro. Ces indocilités à répétition sont aujourd'hui citées par les députés communistes comme autant de signes de leur volonté de compter.

M. Bocquet, qui « tient » avec habileté un groupe qui n'a jamais été aussi hétérogène, sait bien que cet état d'esprit n'est pas près de s'estomper. L'examen du projet de budget devrait en donner rapidement une nouvelle démonstration. Déjà, mardi 15 septembre, un premier débat au sein du bureau du groupe a confirmé que le projet de loi de finances fait tiquer la majorité des députés communistes. Les partisans de Robert Hue, minoritaires au sein du groupe, ont essuyé une salve de critiques de ceux qui, orthodoxes et refondateurs pour une fois mêlés, considèrent que le PCF ne doit jamais paraître garantir a priori le gouvernement de son soutien. L'attitude critique a cependant des limites évidentes. *« Certains d'entre nous ont évoqué la possibilité de voter contre le budget,* raconte ainsi un député communiste. *Mais il est clair pour tous qu'un vote négatif ouvrirait une crise majeure se soldant par le départ des ministres communistes du gouvernement. Et même les plus sceptiques sur la participation au gouvernement sont bien obligés de constater qu'il n'y a pas le plus petit début de mouvement social qui permettrait d'appuyer un tel coup d'éclat. »* Les députés communistes savent que leur vote final importe plus que la radicalité de leurs débats.

« DISCUSSIONS PLUS LIBRES »

Il n'empêche. Le groupe communiste de l'Assemblée est devenu un lieu de discussion qui reflète, certes, la fin de l'orthodoxie rigide qui a longtemps entravé le parti, mais aussi la perte de repères qui touche le PCF aujourd'hui. On y débat, *« on peut s'y engueuler franchement »*, assure Patrick Braouezec, mais, comme le résume le député de Seine-Saint-Denis : *« Chacun compte pour un. » « Je suis député depuis 1981 et j'ai connu le temps où tout débat était étouffé sous une chape de plomb. Aujourd'hui, les discussions sont autrement plus libres. Mais il est clair qu'elles opposent de façon permanente les anciens et les modernes »*, raconte ainsi François Asensi (Seine-Saint-Denis). L'immigration, la dépénalisation de la drogue, les sans-papiers, dans une moindre mesure le PACS divisent tout autant et parfois plus profondément les élus communistes que la seule stratégie à adopter à l'égard de la gauche « plurielle ». *« Ces problèmes de société échappent à la culture "lutte des classes". Ils sont donc, pour certains d'entre nous, plus difficiles à appréhender »*, analyse M. Braouezec.

Au rang des *« modernes »*, se retrouvent la plupart de ceux qui furent les contestataires de la ligne de l'ancien secrétaire général du parti, Georges Marchais. A celui des *« orthodoxes »*, sont désignés Maxime Gremetz (Somme), Patrice Carvalho (Oise) ou Georges Hage (Nord). Mais ceux-là s'en défendent. *« Orthodoxe ? Je ne sais même pas ce que cela veut dire : je suis athée »*, réfute en souriant M. Gremetz. La liberté de vote acquise par le groupe depuis l'épopée des refondateurs donne pourtant à chacun la possibilité de s'exprimer. Même si tous sont conscients qu'un groupe uni est encore la meilleure façon de peser.

Raphaëlle Bacqué

En nommant son bras droit, M. Tiberi s'assure le contrôle de l'administration de Paris

M. Bled devient secrétaire général de la Ville

LE MAIRE de Paris, Jean Tiberi, devait annoncer, mardi 22 septembre, dès l'ouverture du Conseil de Paris, la nomination de son directeur de cabinet, Bernard Bled, au poste de secrétaire général de la Ville de Paris, laissé vacant par la démission, le 18 septembre, du préfet Jean-Claude Le Taillandier de Gabory.

Il s'agit d'une décision *« personnelle »*, qui relève de *« ma seule responsabilité »*, nous a déclaré M. Tiberi, anticipant les critiques que cette nomination ne manquera pas de susciter, tant dans l'administration que chez les élus. Il s'agit, en effet, d'un geste éminemment politique de la part du maire de Paris, déterminé, après avoir désamorcé la crise ouverte, début avril, par Jacques Toubon, à reprendre en main les rênes de l'Hôtel de Ville : Bernard Bled, âgé de cinquante-trois ans, est entré dans la maison en 1962 et en connaît tous les rouages pour en avoir gravi tous les échelons.

Les secrétaires généraux de la Ville de Paris étaient traditionnellement des préfets : *« Quand on désigne un préfet, ce n'est pas politique »*, estime le nouveau secrétaire général, qui analyse sa nomination, au contraire, comme *« une prise de contrôle politique de l'administration »*. Fonctionnaire du rang propulsé au poste le plus élevé de la hiérarchie administrative de la capitale, M. Bled encourt les foudres de ce qu'il appelle lui-même l'*« establishment administratif »*. Il est aussi connu pour être le principal conseiller politique de M. Tiberi depuis que celui-ci a succédé à Jacques Chirac, en 1995, à la Mairie de Paris. C'est lui qui, en imposant [illegible] meurtrière aux contestataires, a fait avorter la fronde de M. Toubon et de ses amis (*Le Monde* du 8 juillet). Son arrivée à la tête des trente-huit mille fonctionnaires de la capitale en fait le principal interlocuteur administratif des adjoints de M. Tiberi, qui voient en lui l'*« éminence grise »*, voire le *« vrai maire »*. Sa nomination est intervenue, lundi soir, après consultation de la garde rapprochée du maire : Roger Romani, président du groupe RPR, Jacques Dominati, premier adjoint et président du groupe UDF, Jean-François Legaret et Michel Bulté, les deux adjoints RPR les plus proches de M. Tiberi.

En bravant les protestations, ce dernier affirme sa détermination à mettre à profit la seconde moitié de sa mandature pour pouvoir présenter, en 2001, un bilan concret aux Parisiens. L'objectif du nouveau secrétaire général est de *« rapprocher la décision politique de son exécution »*, d'éviter l'enlisement des dossiers, notamment au secrétariat général. En septembre 1996, une première réforme administrative avait été entreprise, marquée par l'arrivée au secrétariat général de M. Le Taillandier de Gabory, dont le statut de préfet de la région Bretagne devait donner du lustre à une administration parisienne amputée de ses meilleurs éléments par l'Elysée. Deux ans plus tard, MM. Tiberi et Bled ont décidé d'accélérer le rythme de leur gestion. La démission du secrétaire général, meurtri qu'on ait pu parler de « limogeage » à son sujet, a fourni au maire le prétexte idéal pour procéder à une nomination quelque peu provocatrice, sans s'embarrasser des états d'âme d'une équipe municipale remise au pas.

Pascale Sauvage

La douloureuse mutation idéologique sur l'homosexualité

LA ROUTE a été longue. Les silences étouffants. Le labeur ardu pour ces mémoires militantes qui se souviennent encore de quelques fracassantes exclusions, comme celles de Marc Croissant, banni de sa cellule et licencié de la mairie communiste d'Ivry (Val-de-Marne) pour avoir contesté, dans une lettre ouverte à *L'Humanité*, le traitement par le quotidien communiste d'un fait divers impliquant un homosexuel mineur, en 1980. En cette rentrée 1998, pourtant, Robert Hue et Alain Bocquet peuvent affirmer qu'ils soutiennent sans réserve le projet de pacte civil de solidarité (PACS) – même si, dans leurs discours de rentrée, ils tiennent prudemment le sujet à l'écart des inquiétudes militantes.

Comme sur l'immigration, le Parti communiste français a connu, en quelques années, *une véritable révolution. En 1996, à la veille du* 29[e] congrès, dans un entretien à *Combat face au sida*, un trimestriel créé en 1995 par de jeunes militants communistes, le nouveau secrétaire national réclame *« une attitude cohérente qui s'attaque résolument à (...) des attitudes discriminatoires »*. La nouvelle *responsable du secteur « Mouvement de la société »*, Marie-George Buffet, donne l'impulsion. Serge Guichard – l'homme du tournant du PCF sur l'immigration – mène le travail à bien, en créant, notamment, un Collectif de lutte contre les discriminations liées à l'homosexualité. Les gay prides entrent dans le rituel des manifestations.

« Si le parti s'est ouvert, c'est bien davantage par l'évolution de ses membres que par des décisions de congrès », note Gilles Alfonsi, secrétaire général de l'Association des communistes combattants du sida (ACCS) et rédacteur en chef de *Combat face au sida*. Confrontés à la pandémie, les communistes se trouvent en effet forcés d'aborder l'homosexualité *« autrement qu'avec des représentations caricaturales ou stigmatisantes »*.

« POURRITURE DU CAPITALISME »

Dans *L'Humanité*, les articles de Rémi Dame – fondateur de l'ACCS, aujourd'hui décédé – signent ce changement d'attitude (*Le Monde du 24 février 1996). Le 20 février 1997*, dans une proposition de loi relative aux droits des couples non mariés, les députés communistes peuvent ainsi considérer que *« l'Etat n'a pas à s'immiscer dans la vie privée des personnes »* et qu'*« il n'y a donc pas lieu de faire une distinction particulière pour les couples homosexuels »*.

Entre morale ouvrière et exemple communiste, le revirement n'était pas simple. En 1952, l'*Encyclopédie soviétique*, à l'article « homosexualité », écrit : *« Dans la société soviétique de saine moralité, l'homosexualité est réprimée en tant que dépravation sexuelle et est punie par la loi, sauf cas de désordre psychique »*, de trois à huit ans d'emprisonnement. En France, lorsque, le 1[er] mai 1972, des militants homosexuels scandent dans le cortège *« Prolétaires de tous les pays, caressez-vous ! »*, Roland Leroy stigmatise dans *L'Humanité* ce *« désordre »* qui représente la *« pourriture du capitalisme à son déclin »*. *« Vous êtes des malades ! »*, lance, quelques mois plus tard, Jacques Duclos à des militants homosexuels lors d'un meeting à la Mutualité.

Sur ce sujet comme sur d'autres, le PCF *« a choisi désormais de partir de l'individu et non plus de l'institution »*, insiste Serge Guichard. En avril, le centre de formation de Draveil – l'ancienne école des cadres – a ainsi consacré deux journées d'étude aux *« discriminations liées à l'homosexualité »*. Parmi les invités, Jean Ristat, exécuteur testamentaire de Louis Aragon, très ému, qui a lu son *Ode pour hâter le printemps – « Camarade ne mets pas l'amour en prison... »*. Non sans regretter que les biographies du poète communiste « [veuillent] *aujourd'hui encore taire ce qu'il faut bien appeler, pardonnez-moi, mais non, ne me pardonnez pas, une histoire d'amour »*.

Ariane Chemin

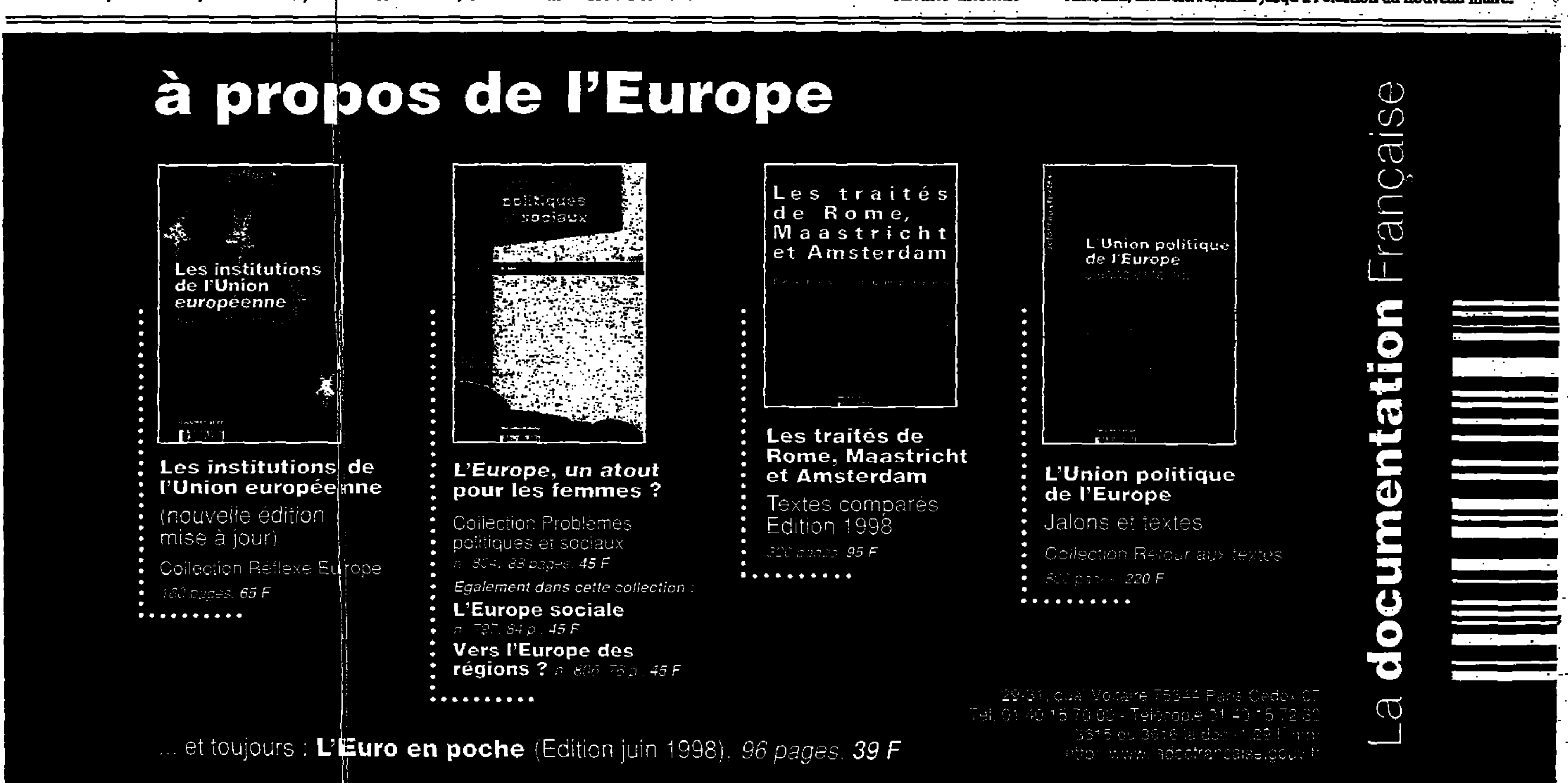
DÉPÊCHES

■ **OPPOSITION : le président de Démocratie libérale (DL), Alain Madelin, a déclaré,** dans un entretien à *Ouest-France* du 22 septembre, qu'*« il n'est pas exclu d'aller plus loin dans un rapprochement »* avec le RPR, qui évolue, selon lui, *« vers les idées et les propositions »* de DL.

■ ***HÔPITAUX : la grève des médecins des urgences a été suivie à*** *« 90 % »*, lundi 21 septembre, dans les hôpitaux et les SAMU, selon les syndicats (*Le Monde* du 22 septembre). Reçus le matin au secrétariat à la santé, ceux-ci estiment qu'*« un bon pas »* a été franchi pour *« rénover »* le statut des urgentistes et ouvrir de nouveaux postes.

■ **TOULON : les dirigeants de L'Alliance n'avaient pas pris position,** mardi 22 septembre en fin de matinée, en vue du scrutin qui opposera dans la première circonscription du Var, dimanche 27 septembre, Odette Casanova (PS) à Cendrine Le Chevallier (FN).

■ **DÉMISSION : Jean Monnier, maire (div. g.) d'Angers, a présenté sa démission,** lundi 21 septembre. Son premier adjoint, Jean-Claude Antonini, assurera l'intérim jusqu'à l'élection du nouveau maire.



هكذا من الأصل

erican

Boston, Chicago, Dallas/Fort Worth, Miami et New York

AmericanAirlines®

Certaines villes sont desservies par American Eagle®, notre partenaire régional. American Airlines et American Eagle sont des marques déposées d'American Airlines, Inc.© 1998 American Airlines, Inc. Tous droits réservés.

En nommant son bras droi
M. Tiberi s'assure le contrô
de l'administration de Pa

La documentation française

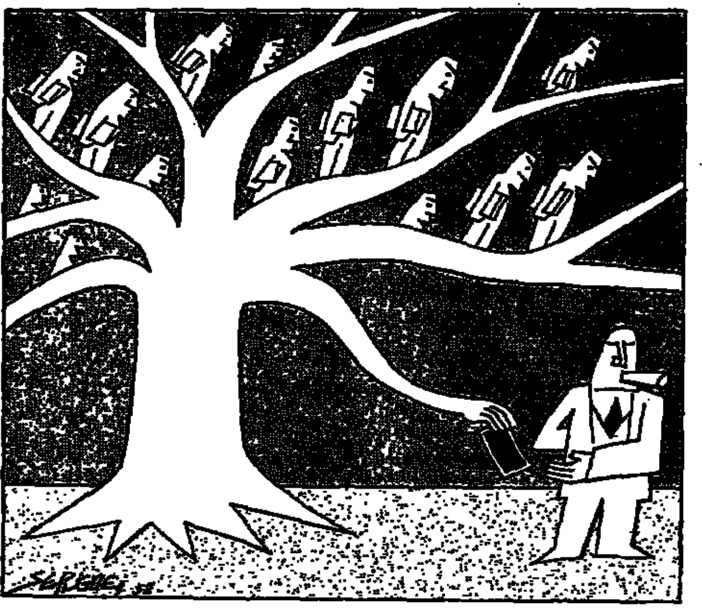
هكذا من الأصل

ÉTUDIANTS Le rapport de la Cour des comptes sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a été transmis aux responsables de cet organisme, ainsi *qu'à quatre membres du gouvernement.* Ce document de quatre-vingt-trois pages souligne une série d'anomalies, de zones d'ombre et de manquements aux procédures. ● PARMI ceux-ci, la Cour estime notamment que certaines pratiques *« paraissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur aux mutuelles ».* ● EN REVANCHE, alors que la mutuelle des étudiants est devenue le terrain d'une polémique politique sur un éventuel financement du Parti socialiste, le rapport n'apporte aucune confirmation de ces soupçons. ● *LE CAS du* directeur général, Olivier Spithakis, qui perçoit un traitement annuel de 697 230 francs, est abordé.

Pour la Cour des comptes, la MNEF s'est « éloignée de l'objet des mutuelles »

Le rapport des magistrats, que « Le Monde » a pu consulter, passe au crible le fonctionnement de cet organisme mutualiste pour les étudiants et tente de démêler l'écheveau de ses filiales. Le document n'apporte aucune confirmation des soupçons sur un possible financement du Parti socialiste

DES ANOMALIES, des zones d'ombre, des manquements aux procédures et des interrogations : le rapport provisoire de la Cour des comptes sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), transmis lundi 21 septembre aux responsables de cet organisme ainsi qu'aux ministres de l'emploi, de l'éducation nationale, de l'économie et au secrétaire d'Etat au budget, fournit des réponses précises sur la nature des reproches formulés à l'encontre de ses dirigeants. Dans un document de quatre-vingt-trois pages que *Le Monde* a pu consulter, le magistrat instructeur a, après un an d'enquête, passé au crible le fonctionnement de la mutuelle, examiné les comptes et surtout tenté de préciser les relations avec *« l'écheveau »* de ses filiales et sous-filiales, dans la communication, l'assurance, les services, l'immobilier et l'informatique.



Sur la base des premiers éléments de ce dossier, la Cour avait, au début du mois d'août, saisi le parquet de Paris, à partir du cas de trois sociétés de communication et de conseil (*Le Monde* du 19 septembre). Cette procédure a abouti, un mois plus tard, à l'ouverture d'une information judiciaire ainsi qu'au lancement d'une enquête préliminaire confiée à la brigade financière de la police judiciaire.

Dans la suite d'un précédent rapport sur le régime de sécurité sociale des étudiants (*Le Monde* du 5 septembre), le même magistrat instructeur s'est essentiellement intéressé à la diversification des activités de la mutuelle. Les principales critiques de son rapport portent en effet sur ce point : *« Les investissements des fonds d'origine mutualiste dans des sociétés qui agissent dans des secteurs concurrentiels paraissent en contradiction avec le caractère de groupement à but non lucratif assigné par le législateur aux mutuelles »*, indique-t-il en constatant que la MNEF s'est *« éloignée de l'objet des mutuelles tel que défini dans le code de la mutualité »*.

Alors que la mutuelle des étudiants est devenue l'enjeu d'une polémique politique sur un éventuel financement du Parti socialiste et la présence d'emplois fictifs, le rapport n'apporte aucune confirmation de ces soupçons. L'hypothèse d'éventuelles ramifications n'est d'ailleurs pas abordée. Bien qu'ils aient entretenu des liens directs avec la mutuelle, certaines de ses filiales ou des fournisseurs privilégiés, le nom des dirigeants socialistes le plus souvent cités, tels Jean-Marie Le Guen ou Jean-Christophe Cambadélis, n'apparaît pas dans le document. A l'examen des bilans, il n'est pas fait état non plus d'éventuels détournements, *« de l'ordre de 100 millions de francs par an »*, selon le chiffre, aussitôt démenti, avancé par une ancienne salariée licenciée.

Dans sa première partie, le rapport ne manque pas de relever une *« absence de mécanismes de contrôle »* des administrateurs, qui ne semblent pas jouer leur rôle. Il s'étonne également du montant des rémunérations versées à douze d'entre eux sur les dix-huit du conseil d'administration, qui s'échelonnent entre 12 000 et 120 000 francs par an. De même, il s'interroge sur le rôle et les *« pouvoirs exorbitants »* de l'association des Amis de la MNEF, une instance composée d'anciens et de personnes morales, dont la dissolution a, depuis, été prononcée.

A partir des bilans des exercices 1992-1993 et 1995-1996, la Cour note une détérioration des résultats, bien qu'ils soient encore faiblement bénéficiaires à cette date, avant un rétablissement plus conséquent l'année suivante. Elle souligne en particulier une augmentation importante des dépenses de communication de 23 à 32 millions de francs, dont 5,7 millions de francs toutefois auraient été consacrés aux moyens mis en oeuvre pour la nouvelle affiliation au régime de sécurité sociale de quelque deux cent mille jeunes âgés de 18-20 ans accédant à la majorité sociale. Cette mesure aurait entraîné un surcoût de charges, alors que les recettes correspondantes, sous la forme des remises de gestion, n'ont été enregistrées que l'année suivante.

A propos des relations que la MNEF entretient avec ses fournisseurs, qui sont aussi essentiellement ses filiales, le rapport relève que la mutuelle n'est pas soumise au code des marchés public ni contrainte de procéder à des appels d'offres. Néanmoins, elle estime que *« l'absence de mise en concurrence sérieuse (...), sans contrôle ni vérification du suivi des marchés, s'est avérée coûteuse »*. Tel aurait été le cas avec la société Spim, une filiale de courtage en imprimerie, qui fabrique et livre trois millions de brochures et réalise 85 % de son chiffre d'affaires avec la MNEF. De même qu'avec Policité, agence de communication indépendante, dont la mission a été étendue très largement au-delà de la convention initiale. Concernant cette entreprise, la Cour note que plus de la moitié des dépenses de communication engagées par la directrice de la communication institutionnelle de la MNEF, Marie-Bel Obadia, ont été confiées à Policité, dont le responsable n'est autre que son mari.

Mme Aubry rassurante

Sans attendre l'adoption définitive du rapport de la Cour des comptes soumis, pour observation, aux dirigeants de la MNEF, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a tenu à rassurer les syndicats d'étudiants. « Le gouvernement est très attaché à garantir la pérennité des mutuelles étudiantes. Leur régime particulier offre aux étudiants une qualité de soins et de service à laquelle ils sont légitimement attachés », écrit-elle en réponse à la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) et aux mutuelles régionales. Elle souhaite néanmoins « qu'elles soient gérées dans des conditions qui assurent la maîtrise de leurs coûts de gestion, dans la transparence et dans le respect des règles prudentielles ».

La commission de contrôle des mutuelles a récemment différé la nomination d'un administrateur provisoire de la MNEF, suite à la requête de la mutuelle souhaitant une procédure contradictoire. Cette désignation ne saurait intervenir avant une *quinzaine de jours.*

qui a bénéficié de 2 millions de francs, et d'une partie de son équipe.

Le cas du directeur général, Olivier Spithakis, est également abordé. Ce dernier perçoit un traitement de 697 230 francs annuels (+ 19 % en cinq ans) et 130 000 francs de frais de déplacement.

> A l'examen des bilans, il n'est pas fait état d'éventuels détournements

Une clause de son contrat l'autorise de surcroît à *« exercer toute autre activité sans limite et sans avoir à en rendre compte »*. Correspondant à des rémunérations dans des filiales ou des mutuelles soeurs, mais aussi à des activités personnelles dans l'immobilier, elle lui a permis d'augmenter ses émoluments d'un peu plus de 30 %.

En revanche, le poste des frais de réceptions (244 363 francs), dont 62 875 francs pour le directeur général, n'aurait guère évolué, malgré une propension des responsables *« à s'inviter entre eux, y compris au dîner »*. Durant le même temps, une renégociation de la convention collective, invoquée en raison de la concurrence, s'est traduite par une économie de 4 millions de francs sur la masse salariale.

La pouponnière du syndicalisme étudiant

Réfutant les accusations de financement du Parti socialiste, Olivier Spithakis, directeur général de la MNEF, a, en revanche, reconnu, dans divers entretiens à la presse, à la radio et à la télévision, « que la MNEF a été et reste la pépinière du syndicalisme étudiant ». Ce que le rapport de la Cour des comptes semble confirmer en relevant la convention de 1,18 million de francs au profit du syndicat UNEF-ID. Ce rapport évoque aussi les subventions versées à des associations créées par d'anciens présidents de ce syndicat comme l'association pour la formation (Afeve) de Christophe Borgel (350 000 francs), ou Europe-Etudiants de Philippe Campinchi (250 000 francs). La MNEF a aussi accordé un soutien au Football club toulousain (100 000 francs) et à un club de football américain à Aix-en-Provence.

La Cour s'est aussi interrogée sur les actions de certaines associations, telle MNEF-Solidarité (fondée par l'ancien trésorier évincé, Matthieu Séguéla) dans la création d'un centre de santé au Cambodge qui a justifié certains déplacements ; ainsi qu'au soutien accordé à la Maison des potes de SOS-Racisme.

La gestion du personnel n'est pas exempte de reproches. Outre une forte augmentation de *contrats précaires – cent quinze* CDD et cent dix-huit CES pour un effectif de sept cents salariés – et une aggravation de l'écart entre les hauts et les bas salaires, la direction aurait aussi procédé à des licenciements *« accompagnés de fortes indemnités »*. Ce fut le cas de l'ancien directeur général adjoint, Hervé Zwirn, un polytechnicien,

Le recours à des bureaux d'études, tels Emisa, dirigé par Emmanuel de Poncins, ancien trésorier de la MNEF, et à des cabinets d'expertise et d'avocats suscite diverses appréciations. *Si* le cas de Dominique Strauss-Kahn – *dont* le cabinet a perçu 500 000 francs hors taxes d'honoraires *lors* d'une transaction de 2,1 millions de francs avec la Générale des eaux – n'est pas cité, apparaît celui d'Eric Turcon, avocat proche du RPR, qui a facilité des contacts avec Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, et de Bernard Pons, lui-même ancien de la MNEF.

Enfin, un chapitre particulier est consacré à quelque treize associations *« satellites »* subventionnées par la MNEF pour un montant de 4,2 millions de francs. Parmi elles, SOS Drogue international (90 000 francs), MNEF-Solidarité (300 000 francs), qui *« paraît avoir une existence formelle »*, mais s'est engagée dans des opérations comme l'Université de la paix à Sarajevo, la création d'un centre de santé au Cambodge et au Laos et le Noël des enfants de toutes les couleurs, une initiative de SOS-Racisme. L'association Messagers de la santé a, elle aussi, mené des actions de promotion sur des projets subventionnés (caravane SIDA et campagne anti-tabac) et la création de terrains de football au Mali, en collaboration avec le fonds d'action sociale et la délégation interministérielle à la ville (DIV). Egalement concernée, l'association Stag'études, un service de stages par télématique consulté par deux cent mille étudiants, déficitaire d'environ 2 millions de francs, ou encore l'aide apportée à l'organisation de la nuit du Web.

Ces engagements sont certes sans commune mesure avec le niveau de participation et les risques encourus par la Mutuelle dans ses différentes filiales. Pour le rapporteur, *« l'examen de ces différentes associations révèle un mode de gestion très éloigné des principes qui régissent la vie associative et peuvent s'entendre comme un démembrement de la MNEF. (...) L'activité d'Internet ou les terrains de sport au Mali peuvent être difficilement considérés comme étant des intérêts bien entendus, au sens large, des adhérents et de leur famille »*. De toute évidence, ce débat au sujet de la MNEF pourrait bien concerner l'ensemble du mouvement mutualiste.

Michel Delberghe

L'enquête sur les activités de diversification relance le débat sur le « démembrement » de la mutuelle

LE MAGISTRAT enquêteur de la Cour des comptes semble avoir éprouvé quelque peine à s'y retrouver. En s'intéressant aux activités de diversification de la MNEF, il a découvert *« un enchevêtrement de participations croisées générant un écheveau de filiales et de sous-filiales en cascade, jusqu'au sixième degré »*. Sans entrer dans le détail des comptes de chacune d'entre elles, il souligne néanmoins le degré d'engagement – et de risques – encouru par la mutuelle, souvent accompagnée dans cette aventure par des mutuelles jumelles qui, elles aussi, ont investi une partie de leurs réserves. L'examen du bilan de l'année 1996, correspondant à une période de réorganisation du *« groupe MNEF »*, n'a guère contribué à clarifier les participations effectives.

CUMUL DES FONCTIONS

Comme le souligne le rapport, *« l'absence de compte consolidé des sociétés commerciales ainsi que de dépôt au greffe »* ont contribué à renforcer la critique à l'égard *« d'un manque de transparence et de contrôle »*. Au passage, il ne manque pas d'égratigner le cumul de fonctions, parfois rémunérées, des administrateurs et des dirigeants de la MNEF dans ces multiples sociétés. Pourtant, le magistrat le reconnaît : *« L'engagement de la MNEF,*[dans certaines activités commerciales] *a été très largement suscité par les promoteurs du plan "Université 2000", qui désiraient encourager le développement des services universitaires. (...) L'investissement dans la construction de résidences correspond au désengagement des pouvoirs publics dans le logement étudiant. »* Fallait-il pour autant en passer par la création d'une *« nébuleuse »* aux contours mal définis ?

La Cour constate que *« ces filiales s'adressent à l'ensemble du public jeunes, au-delà de la population étudiante »*. Elle se demande si *« l'objectif mutualiste peut être entendu comme justifiant l'engagement financier de la MNEF dans des activités commerciales touchant de près ou de loin à la vie étudiante »*.

CAPACITÉS FINANCIÈRES

La Cour souligne aussi que *« le développement de ces services proposés par la MNEF peut correspondre à une volonté de recherche d'indépendance et d'émancipation à l'égard des conventions collectives auxquelles échappent les salariés des filiales »*. Enfin, elle considère que *« les intérêts des adhérents pourraient être directement défendus par un recours effectif à la concurrence »*.

Pour financer l'ensemble de ces activités, la MNEF a sans doute fait appel à des partenaires privés. Elle a aussi puisé dans ses capacités financières dans des conditions qui suscitent de sa part des *« réserves »*. Dans une lettre adressée le 9 juillet, le président de la commission de contrôle des mutuelles observait toutefois que *« à l'examen des comptes 96-97, la norme réglementaire relative à la marge de sécurité financière est respectée »*.

La Cour des comptes, il est vrai, n'a pas manqué de relever les *« immobilisations »* de près de 60 millions de francs pour couvrir les passifs de quelques opérations hasardeuses ou malheureuses dans l'immobilier (Immocampus...), l'imprimerie (EFIC), l'éducation privée (Educinvest), la Carte Jeunes, ainsi que le déficit de Stag'études. En contrepartie, Olivier Spithakis ne manque pas de valoriser les réussites après l'entrée de la Générale des eaux, ou dans le secteur de l'assurance.

L'utilisation de l'argent public des cotisations sociales dans des activités commerciales s'apparente-t-elle à une entreprise de *« démembrement de la MNEF »*, comme le relevait déjà un rapport de l'inspection générale des affaires sociales en 1994 ? Pour son directeur général, ce débat a été tranché par le gouvernement depuis qu'il a récemment autorisé les mutuelles à investir dans la privatisation de la Caisse nationale d'épargne (CNP). La discussion devrait rebondir avec la mission que Lionel Jospin a confiée à Michel Rocard, député européen, à propos de l'application de la directive européenne sur les mutuelles, qui vaut à la France d'être poursuivie devant la justice communautaire.

M. D.

Communication, assurance, immobilier...

La MNEF compte une quarantaine de filiales et de sous-filiales. La plupart sont regroupées dans une société holding Raspail Participation et développement, qui inclut la participation d'une filiale de la Générale des eaux-Vivendi.

● **Les prestataires de services.** Une sous-filiale, la Société parisienne d'impression, assure la fabrication de tous les travaux d'impression. Policité est une agence de communication indépendante. Les prestations informatiques ont été restructurées à partir d'une holding HFC avec pour sous-filiales Consult SA et Mindsoft et Prestintel. Immocampus assure les baux des locaux de la MNEF, dont un immeuble, *rue Tiphaine*, racheté à Alain Obadia, ancien PDG d'Asystel.

● **La communication.** Média-jeunes, Coeur de cible, Je communique, Phone-Campus, Jeunes et sociétés, Carte jeunes, Inform'jeunes, TPU-panneaux publicitaires ainsi que Derya-Force 1, société de location d'un bateau placée en liquidation.

● **L'assurance.** La société financière Figeris, contrôlée pour partie par un groupe américain, a pour sous-filiales Cap-partenaire, AJE et Cap-Iram.

● **L'immobilier et les services.** Des *filiales et sous-filiales* d'aménagement de campus et de gestion de services universitaires (Interfaces...). Le secteur de la construction est réparti dans Campus-développement, Campus-habitat, ainsi que dans diverses SCI.

VENTES PAR ADJUDICATION
OSP **Office Spécial de Publicité**
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

91 *Vente après liquidation judiciaire au Palais de Justice de PARIS*
le JEUDI 1er OCTOBRE 1998 à 14h30 - EN UN LOT
6 PARCELLES de TERRAIN
d'une contenance totale de 7.982 m²
40 bis, rue Charles Mory à DRAVEIL (91)
MISE A PRIX : 1.500.000 F
S'ad. à Me Jérôme DEPOIX-ROBAIN, Avt au Barreau de PARIS, 222, bd Péreire, *75017 PARIS. T. : 01.44.09.89.60 de 14h30 à 16h30 (sf mercredi)*
Me Antoine CHEVRIER, Mand. Jud. à PARIS 5e, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée

هكذا من الأصل

Plusieurs témoins accusent Florence Rey d'avoir tiré lors de la fusillade du bois de Vincennes

La cour d'assises de Paris a examiné les derniers instants de la course-poursuite

La cour d'assises de Paris a poursuivi, lundi 21 septembre, l'examen de l'équipée de Florence Rey et d'Audry Maupin, au cours de laquelle cinq personnes, dont ce dernier, ont été tuées le 4 octobre 1994. Après des dépositions contradictoires sur le rôle de la jeune fille, place de la Nation, les témoignages ont concordé sur son comportement agressif lors de la fuite et de la fusillade finale au bois de Vincennes.

AUDRY MAUPIN et Florence Rey étaient-ils encore dans la réalité, ce mardi 4 octobre 1994 vers 21 h 40, ou vivaient-ils un film, une illusion, l'une de ces *« images de gangster »* censées représenter pour son compagnon, selon la jeune femme, *« une certaine liberté »* ?



PROCÈS

Alors qu'ils laissaient deux policiers et un chauffeur de taxi agonisants à l'issue d'une première fusillade place de la Nation (*Le Monde* daté 20-21 septembre), les deux jeunes gens prenaient en otage un automobiliste pour assurer leur fuite vers Vincennes, à bord d'une Renault 5.

« Audry Maupin est entré dans la voiture un fusil à pompe dans une main, un revolver dans l'autre, un deuxième revolver à la ceinture, témoigne Jacky Bensimon, acteur involontaire de ce thriller d'une poignée de minutes valant pour lui l'éternité. *Il m'a mis un pistolet ici* [il désigne sa tempe droite]. *J'ai passé la première vitesse, la deuxième. J'ai grillé un feu rouge, deux feux rouges. A deux cents mètres on a croisé un motard. La fille, à l'arrière, m'a demandé si je savais faire des demi-tours comme dans les films ».*

La réalité ou la fiction ? Sur la table des pièces à conviction, Jacky Bensimon a demandé, ému, qu'on écarte les fusils à pompe encore trop réels à sa vue. Place de la Nation, cet homme de trente-cinq ans a vu successivement les deux policiers s'écrouler au sol, Audry Maupin s'avancer vers sa voiture et, à coup de crosse, éjecter son ami passager. *« Je viens de buter deux flics. Tu vas nous sortir de là ! »*, lui a dit son agresseur. *« Allez ! Roule ! Roule ! Roule ! » « Oui c'est ça : roule ! Roule ! Roule ! »*, a répété la fille.

Terrorisé, Jacky Bensimon se souvient, dans son rétroviseur, du premier motard qui les a pris en chasse, d'Audry Maupin à ses côtés, *« excité, en nage, "speedé" »*, tirant au revolver par la fenêtre, puis de la détonation assourdissante qui fit partir en éclats la lunette arrière de la R5. *« Elle, elle lui disait : "Bute-le ! Bute-le !" » Elle était plus calme, très calme ».* Puis la voiture s'est engouffrée dans le bois, près de l'hippodrome.

L'alerte donnée, d'autres véhicules de police, d'autres motards ont afflué, jusqu'à l'ultime rencontre. Sur le plateau de Gravelle, Guy Jacob, motard de la compagnie du Val-de-Marne qui arrivait en sens inverse, a couché son véhicule sur la route. *« Florence Rey m'a mis le fusil à pompe dans les côtes,* dit Jacky Bensimon. *Elle m'a dit : "Si tu t'arrêtes, je te bute". J'ai eu peur. J'ai freiné. Je me suis éjecté. Et ça a crépité de tous les côtés ».*

La dizaine de témoignages de policiers arrivés sur les lieux de Paris ou du Val-de-Marne convergent. Alors que les véhicules se croisaient, un *« nuage de poudre »* s'est échappé de l'arrière de la Renault 5 en même temps que retentissait une forte déflagration. La fusillade a éclaté. Le conducteur de la voiture – Jacky Bensimon –, que plusieurs policiers, insuffisamment renseignés, ont pris pour un malfaiteur, s'est tout de suite sauvé et a été blessé, avant d'être *« maîtrisé »*. De son côté, à pied, le motard Jacob s'est avancé vers la voiture et a tiré par deux fois en intimant l'ordre aux occupants de se rendre. Puis le policier a été touché mortellement alors qu'Audry Maupin était vu en train de tirer au revolver à l'avant et qu'un coup de fusil retentissait « concomitamment » à l'arrière. Enfin, le motard Patrice Malon a fait feu *« à un mètre cinquante »* sur Audry Maupin, qui s'est affalé sur le tableau de bord de la R5. *« Quand il est tombé, la fille à l'arrière l'a attrapé et l'a embrassé »*, témoigne le policier.

« BOUFFER DU FLIC »

Le motard Jean-Luc Poulouin, trente-trois ans, qui essuya les tirs dans la course-poursuite – dont un qui transperça la mentonnière de son casque –, est l'un de ceux qui ont procédé à l'interpellation : *« Là, j'ai vu le passager arrière... Florence Rey... Une jeune fille. Et ça m'a coupé les jambes ». « Il y avait une volonté délibérée de tirer sur nous »*, rapporte un autre policier. *« On avait l'impression qu'ils voulaient bouffer du flic. Ils recherchaient le contact. Ce n'était pas une course-poursuite habituelle, où les malfaiteurs cherchent à fuir le plus rapidement».*

Dans le box, Florence Rey écoute les charges s'accumuler. En fin de journée, elle paraît effondrée. Parfois, la jeune femme, comme absente, jette des regards haut perchés vers les fenêtres et la liberté. Elle nie avoir fait usage d'une arme sur le plateau de la Gravelle. Mais plusieurs policiers font état de tirs provenant de l'arrière de la R5 et le motard Malon affirme l'avoir vue manipuler le fusil à pompe peu de temps avant son interpellation. Elle nie avoir incité son compagnon à tuer le motard qui les suivait. Mais Jacky Bensimon persiste. Elle nie s'être servie d'un revolver. Mais, le motard Poulouin affirme que *« le passager arrière, à la chevelure blonde, bras tendu,* [l']*a ajusté et a tiré à quatre reprises sur* [lui] ». Elle nie. Mais, sur la banquette arrière de la Renault 5, outre le fusil à pompe, a été retrouvé un revolver avec six douilles percutées. Un autre revolver a été saisi aux pieds d'Audry Maupin.

À ce faisceau de charges s'ajoute la confusion. Avant la fusillade, la cour d'assises a achevé l'examen de la tuerie de la Nation. Une succession de témoignages a transformé la scène en jeux d'ombre et de lumière. Aux témoignages les plus proches et aux conclusions des expertises balistiques qui semblent exclure la responsabilité de Florence Rey dans les meurtres se sont greffées des dépositions de témoins – souvent plus lointains – contradictoires. Certains affirment avoir vu un individu blond achever le conducteur du véhicule de police à bout portant alors qu'il se trouvait à terre. Un livreur de pizzas, dont le témoignage s'entrechoque avec d'autres, affirme qu'une fille a tiré sur le chauffeur de taxi guinéen en lançant : *« Tout ça, c'est de ta faute ! »* – avant de déclarer qu'il n'est *« plus sûr du tout »*.

Comme si, aux confins des souvenirs embrumés et des dépositions fragiles, la grande silhouette aux cheveux bruns et longs et la petite stature aux cheveux blonds et courts n'avaient fait qu'un. Jusqu'à ce qu'une balle, quelques minutes plus tard, définitivement les sépare.

Jean-Michel Dumay

Des handicapés manifestent pour l'accès aux transports en commun

QUELQUE deux cents militants de l'Association des paralysés de France (APF) ont manifesté, lundi 21 septembre, contre l'inaccessibilité des transports publics en Ile-de-France. Les manifestants ont tenté de monter à bord de dix-sept lignes de bus et distribué des tracts exposant leurs difficultés dans les transports en commun. Aucune action n'a été entreprise dans le métro dans la mesure où les stations de Paris intra-muros ne sont pas accessibles aux handicapés moteurs. En surface, seul l'accès à deux lignes de bus sur cinquante-sept leur est facilité.

Une délégation de l'APF a ensuite été reçue au ministère des transports. Un Livre blanc sur la situation à Paris a été remis à un collaborateur du ministre, Jean-Claude Gayssot. L'APF y réclame l'organisation d'une table ronde en vue de mettre en chantier un schéma directeur de l'accessibilité des transports en commun en Ile-de-France. *« Nous avons été entendus mais les décisions restent à prendre,* a déclaré Marc Rouzeau, directeur-général de l'APF, à l'issue de cette réunion. *Il nous a été proposé d'être associés au schéma directeur des transports en Ile-de-France, ce à quoi nous sommes favorables. Quant à la table ronde, aucune date n'a encore été fixée ».*

Pour l'APF, *« l'accessibilité aux transports publics pour les personnes handicapées, bien que reconnue par la loi depuis plus de vingt ans, est loin d'être une réalité en France ».* Une enquête réalisée en 1993 auprès de deux mille personnes handicapées motrices révélait que 58 % d'entre elles déclaraient ne pas pouvoir utiliser les transports en commun.

CATÉGORIE À AIDER EN PRIORITÉ

Selon un sondage BVA-A2C, réalisé à la demande de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH), 52 % des Français considèrent que les handicapés sont *« tout à fait »* ou *« plutôt »* exclus de la société française et 82 % jugent que les pouvoirs publics ne s'en préoccupent *« pas assez »*. Les personnes handicapées sont, parmi les groupes en situation d'exclusion, la catégorie que les Français souhaitent *« aider financièrement en priorité »*. 28 % des personnes interrogées les placent en tête, alors que 20 % citent les sans-abri, 17 % les malades du sida, 13 % les chômeurs de longue durée, 10 % les personnes âgées et 2 % les sans-papiers. Enfin, trois Français sur quatre jugent que le milieu scolaire est *« plutôt mal »* ou *« très mal »* préparé à accueillir des jeunes handicapés à cause de l'aménagement des locaux. 58 % pensent que les enseignants sont mal formés à cette mission.

Michèle Aulagnon

Condamnation de trois organismes de crédit pour publicité mensongère

LES ORGANISMES DE CRÉDIT Cofidis, Cofinoga et News Banque ont été condamnés par la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de Nanterre à payer 1 franc de dommages et intérêt à l'Union fédérale des consommateurs (UFC) pour *« publicité mensongère »*. Cofidis promettait, dans sa formule « Libravous », des crédits de 10 000 à 30 000 francs en vingt-quatre heures. Or, la loi donne à l'emprunteur une faculté de rétractation de sept jours qui exclut, selon l'UFC, le versement des fonds avant son expiration. Un jugement identique a été prononcé contre « News Banque », pour une publicité parue en mars dans le magazine *Télé Star*, proclamant : *« Avant d'avoir raccroché, vous savez si votre prêt vous est accordé. »* Enfin, un troisième jugement a condamné, sans astreinte, Cofinoga, pour son produit « Mediatis », proposant 20 000 francs en quarante-huit heures en ces termes : *« Besoin de deux petites briques ? Téléphonez. C'est réglé. »*

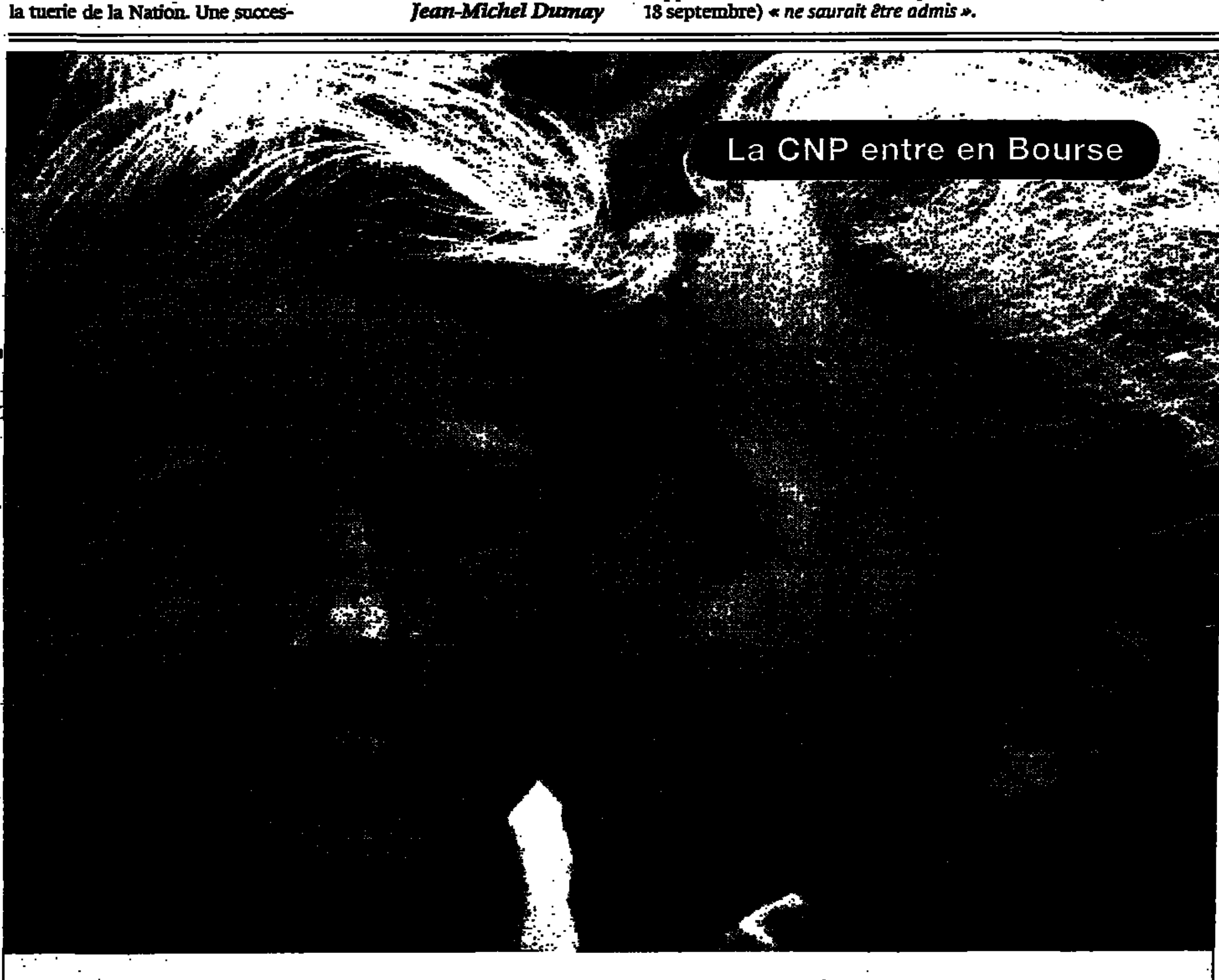
DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le jugement rendu dans l'affaire de la vente de la tour BP, à la Défense (Hauts-de-Seine), a été confirmé,** lundi 21 septembre, par la cour d'appel de Paris. Le versement de 6 millions de francs de commissions occultes avait conduit vingt personnes devant le tribunal. La cour alourdit la peine des promoteurs José Gil, Benoît Michelon et de l'ancien adjoint (RPR) de Villeparisis (Seine-et-Marne), Alain-Guy Clavarino, à 500 000 francs d'amende.

■ **L'ancien député et maire (UDF) de Sète (Hérault),** Yves Marchand, a été mis en examen, vendredi 18 septembre, pour favoritisme par le juge d'instruction Jean-Louis Lesaint à Montpellier (Hérault). Des irrégularités lui sont reprochées dans l'attribution de marchés publics de la ville.

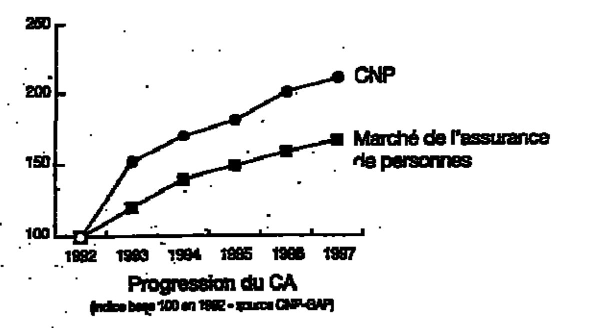
■ **Un ancien étudiant de Lyon-III,** Sébastien Blanchard, âgé de vingt et un ans, a été condamné, lundi 21 septembre, à cinq mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Lyon. Il était poursuivi pour avoir agressé, avec une grenade à plâtre, trois étudiantes qui distribuaient des tracts contre l'extrême droite.

■ **IMMIGRATION : le ministre de l'intérieur par intérim,** Jean-Jack Queyranne, a adressé, lundi 21 septembre, une lettre aux préfets, leur demandant de *« redire toute sa confiance »* aux fonctionnaires chargés de la régularisation des sans-papiers. Il estime que l'appel à la désobéissance lancé par le Front national (*Le Monde* du 18 septembre) *« ne saurait être admis »*.



Devenez actionnaire du premier assureur de personnes en France

Parce que la CNP a plus que triplé son chiffre d'affaires en moins de 10 ans. Elle présente un taux de croissance annuel en moyenne supérieur à celui de son marché. Elle enrichit en permanence une gamme complète de produits d'épargne, de retraite, de prévoyance, de couverture de prêts et de garanties santé pour répondre aux besoins de la clientèle. **le dynamisme de la CNP est un avantage pour ses assurés et un atout pour ses actionnaires.**



Progression du CA



Réservez dès maintenant en contactant votre intermédiaire financier

Pour toute information sur la CNP et sur l'opération, tapez http://www.cnp.fr ou appelez gratuitement le N° Vert 0 800 544 544

Un document de référence enregistré et une note d'opération visée par la COB sont disponibles, sans frais, auprès des intermédiaires financiers et de la CNP

هكذا من الإهمال

Au « procès Chalabi », le principe du débat contradictoire s'apparente à une coquille vide

Après trois semaines d'audience, le sentiment de malaise s'installe

Depuis le 1er septembre, la 11e chambre correctionnelle de Paris, délocalisée à Fleury-Mérogis pour la circonstance, examine les cas de 138 personnes soupçonnées d'avoir participé à un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens. L'examen des faits reprochés à certains prévenus, qui, selon les avocats, auraient pu bénéficier d'un non-lieu en cours d'instruction, laisse parfois pantois.

IL AURA suffi de l'incrimination générale d'*« association de malfaiteurs ayant pour objet de préparer un acte terroriste »* pour que 138 personnes se retrouvent depuis le 1er septembre devant la onzième chambre correctionnelle de Paris délocalisée à Fleury-Mérogis, soupçonnés d'avoir participé à un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens. Une incrimination suffisamment large et floue pour mêler sur le banc des prévenus des hommes dont l'enquête policière a permis d'établir le rôle prépondérant, mais aussi d'autres, majoritaires, dont le principal tort aura été de se trouver au mauvais moment au mauvais endroit ou d'avoir *« donné un coup de main »* sans toujours en connaître la raison.

PROCÈS

Depuis trois semaines que les débats ont commencé, pas un jour ne se passe sans qu'un sentiment de malaise ne vienne troubler le maigre auditoire qui continue à assister au procès. Le président Bruno Steinmann semble lui-même mal à l'aise lorsqu'il doit se contenter de lire les faits reprochés à tel ou tel prévenu, depuis qu'une majorité d'entre eux refuse de participer aux débats, comme bon nombre des avocats. Le principe du débat contradictoire n'est plus qu'un voeu pieux, une coquille vide, que le respect des règles procédurales ne parvient pas à compenser.

« EFFET DE MASSE »

Quand elles ont lieu, les auditions font apparaître le degré d'implication des uns et des autres. Selon certains avocats, elles démontrent surtout que nombre de prévenus auraient pu bénéficier d'un non-lieu en cours d'instruction et ne doivent leur présence au procès qu'à la volonté de créer *« un effet de masse »*. A cet égard, l'examen des cas de personnes soupçonnées d'être impliquées dans la filière des faux documents administratifs, dont le chef serait Mourad Tacine, laisse parfois pantois.

Lors de son interpellation en février 1996, Samir B. a vingt et un ans. Il lui est notamment reproché d'avoir fourni une attestation d'assurance à son beau-frère, membre présumé du réseau et d'avoir détenu les papiers d'un ami, également impliqué, d'après l'accusation. Mais Samir B. a aussi des talents de dessinateur qui n'ont pas échappé aux enquêteurs.

Lors d'une perquisition, ils ont retrouvé une lettre rédigée par le prévenu sur laquelle figure un dessin : un cœur pris en tenaille entre un homme barbu tenant un revolver avec l'inscription FIS (Front islamique du salut) et un policier les mains en l'air. *« C'était un courrier destiné à des amis en Algérie*, explique Samir B. *Avec le dessin, je voulais montrer que notre cœur a peur et qu'il balance entre le FIS et la police. » « Cette pièce fait partie des documents accablants réunis dans cette affaire »*, lance le président Bruno Steinmann. Ironie sans doute.

Yahia H. n'est pas mieux loti. Sur son répertoire téléphonique figurent les coordonnées de Mourad Tacine. *« Mon frère Mohamed habitait chez lui, je l'appelais régulièrement pour lui donner des nouvelles du pays. D'ailleurs en face du numéro il était écrit "Mohamed", pas "Tacine" »*, explique le prévenu. *« Et ce paquet-cadeau avec la mention "de son ami Mourad" trouvé à votre domicile ? »*, s'inquiète le [illegible] *pas de Mourad Tacine*, rétorque Yahia H. *C'est un copain qui est venu à mon* [illegible] *l'aie invité et il m'a fait ce cadeau. J'avais l'intention de lui rendre, c'est pour ça que je ne l'ai pas défait. J'ai su ce que contenait le paquet quand les policiers l'ont ouvert. C'était un carton de verres à champagne. »*

Ancien policier algérien, Mustapha Z. s'est réfugié chez sa soeur à Calais, en septembre 1993, par crainte, dit-il, *« de représailles de la part des islamistes »*. Le tribunal veut connaître la nature exacte des relations du prévenu avec Mourad Tacine. Selon un rapport des renseignements généraux, le prévenu a été *« destinataire de faux documents administratifs »*. *« Tout ça a commencé parce qu'un jour j'ai hébergé des compatriotes de passage qui devaient rejoindre la Grande-Bretagne*, explique-t-il. *Les hôtels étaient complets, alors j'ai eu pitié, car il y avait un bébé. Le lendemain, ils sont repartis. »*

PASSEPORTS OUBLIÉS

Quelques heures après leur départ, Mustapha Z. reçoit un coup de fil de l'un de ses hôtes lui annonçant qu'il va recevoir par courrier leurs passeports oubliés à Paris. Or ces documents auraient été envoyés par Mourad Tacine. *« Je ne connais personne de ce nom-là »*, affirme Mustapha Z.

« J'ai demandé une confrontation entre mon client et Mourad Tacine, elle m'a été refusée », surenchérit son avocate Me Marie-Louise Megrelis. Pour ces faits, le prévenu a déjà accompli près de vingt-neuf mois de détention provisoire.

Les reproches faits à certains prévenus jugés par défaut ne sont guère plus convaincants. Khaled T., connu pour avoir vendu des produits de marque contrefaits, vivait dans un squatt de Clichy que lui avait indiqué un membre présumé du réseau. Selon l'accusation, il aurait joué un rôle dans les transferts de faux papiers. Mohand R. est soupçonné d'avoir stationné une Fiat Panda dans une rue de la Plaine-Saint-Denis. Véhicule qui aurait été mis à disposition de membres du réseau pour le transport de sacs. *« Sans que l'on puisse assurer qu'ils contenaient des armes »*, tempère le président.

Ils sont plusieurs à être jugés parce qu'ils étaient hébergés chez un membre du réseau ou parce qu'ils avaient leurs coordonnées sur eux. Du menu fretin la plupart du temps. Souvent en situation irrégulière sur le territoire. Vivant d'une activité de trabendiste sur un marché de Barbès ou comptant sur la solidarité, parfois intéressée, de leurs compatriotes.

Acacio Pereira

Une grève paralyse le centre IVG de Roubaix (Nord)

Les praticiens réclament leur contractualisation

LILLE
de notre correspondante

Depuis le 10 septembre, le centre d'interruption volontaire de grossesse (IVG) de Roubaix (Nord) est paralysé à la suite d'un mouvement de grève déclenché par l'ensemble des médecins de ce service. Ces six praticiens, qui interviennent en milieu hospitalier sous forme de vacations, entendent obtenir leur contractualisation : la transformation de leur statut précaire, renouvelable chaque année sans ancienneté ni congés payés, en un contrat de trois ans.

Après plus de deux ans de négociations vaines avec la direction de l'hôpital de Roubaix, ce conflit pose la question de l'avenir de certains centres IVG. *« Lorsque les centres IVG se sont créés, les médecins se sont engagés par conviction et sans statut véritable dans cette mission de santé publique. C'était un acte de militantisme »*, rappelle l'un des praticiens en grève. Aujourd'hui, les plus jeunes réclament de meilleures conditions de travail et une certaine reconnaissance. *« A terme, plus personne ne voudra travailler dans des conditions aussi peu enviables. »* D'autant moins que cette activité reste mal considérée.

Depuis janvier 1995, un arrêté permet pourtant aux directions des hôpitaux de contractualiser ces médecins vacataires. Or, à Roubaix, cette disposition n'est pas appliquée. Ni le vote en début d'année de la commission médicale d'établissement de l'hôpital en faveur de la contractualisation ni les récentes déclarations en ce sens de René Vandierendonck, maire de Roubaix et président du conseil d'administration du centre hospitalier, n'ont fait évoluer la situation.

Depuis le début du conflit, différentes raisons locales ont donc été évoquées pour expliquer ces dysfonctionnements. Cela va de la *« personnalité et des méthodes rigides »* du directeur du centre hospitalier, déjà contestées dans le passé, à des contraintes techniques dans l'application du décret. La direction de l'hôpital continue en revanche à s'en tenir à l'argument des contraintes budgétaires.

Nadia Lemaire

La Maison de l'étranger de Marseille connaît de graves difficultés

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les difficultés de la Maison de l'étranger, à Marseille, qui l'avait conduite à annuler ses manifestations culturelles de printemps (*Le Monde* du 16 juillet), se sont alourdies au point que son président, Me Christian Bruschi, devait demander, mardi 22 septembre, au tribunal de grande instance une mise en règlement judiciaire [illegible] garantir les [illegible] dix-neuf personnes qui l'animent. Selon toute probabilité, un administrateur devrait donc être nommé dans les jours qui [illegible] redresser l'institution en cessation de paiements. La banque a en effet refusé que le découvert dépasse 1,2 million de francs, arguant du fait que les financeurs principaux avaient marqué une *« rupture dans la confiance »* accordée jusqu'alors à l'association gestionnaire de la Maison.

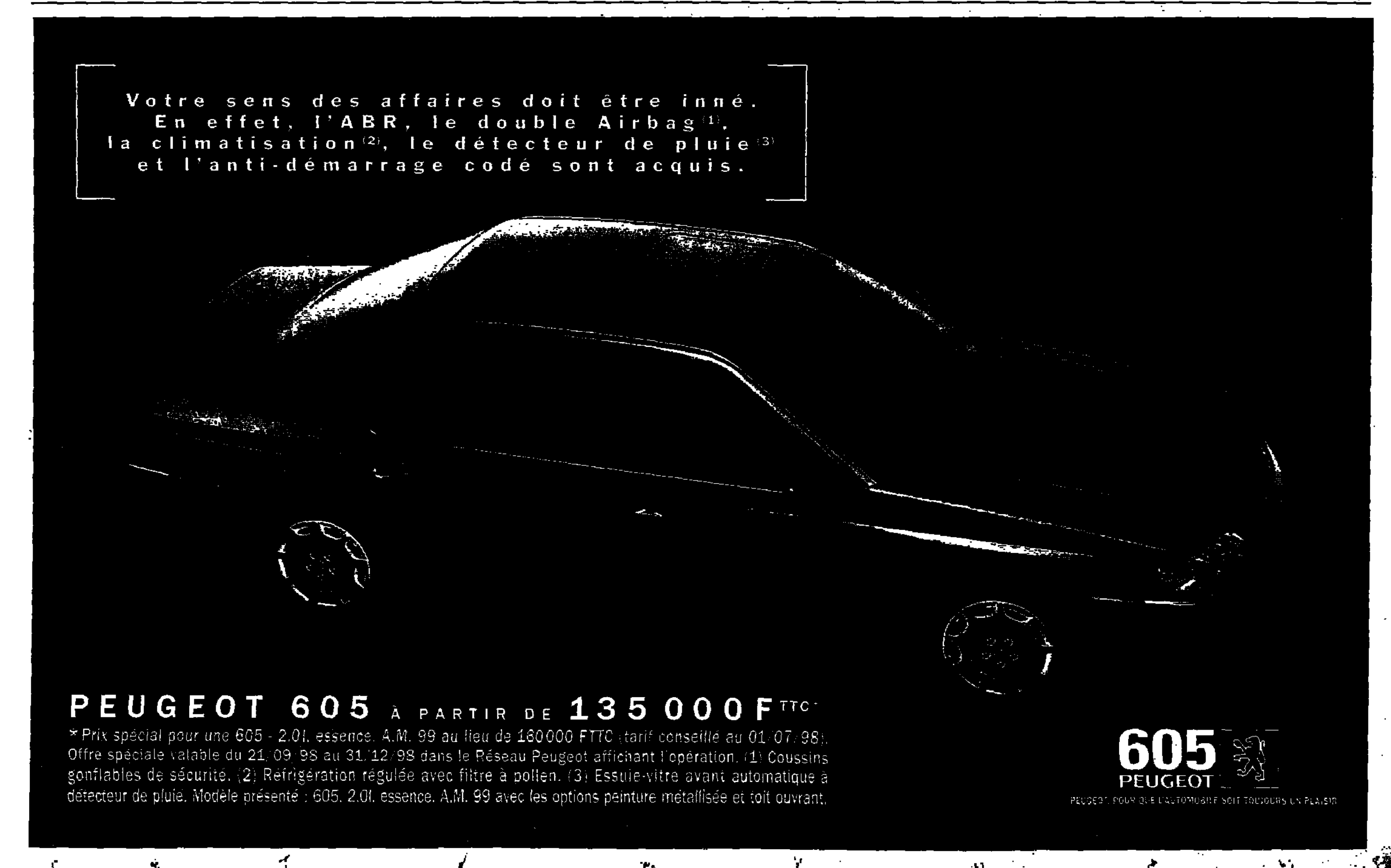
Devant ces difficultés, un comité de soutien, présidé par l'historien qui en fut le premier président, Emile Témime, a été constitué afin que la Maison, créée en 1976, puisse survivre et conserver ses trois fonctions essentielles : l'accueil des étrangers, la mise à disposition d'un centre de documentation juridique sur l'immigration et l'ouverture sur les cultures du monde.

« PUISSANTE ORIGINALITÉ »

Finan[illegible]le FAS (Fonds d'a[illegible]tion sociale) et la ville, à hauteur de 30 % chacun, l'association remplit des missions de service pu[illegible]ditée, elle connaît un passif de 1,3 million de francs, à peu près le quart de son budget. Christian Bruschi se dit prêt à envisager les réformes que certains de ses bailleurs, tous présents au conseil d'administration, réclament et, en particulier, à envisager une meilleure définition de ses trois fonctions essentielles. Mais il insiste aussi sur le fait que sa *« puissante originalité »* réside dans cette polyvalence. Autrement dit, il soutient que la vocation culturelle de la Maison, parfois discrètement contestée, fait partie intégrante de sa mission. Comme le soutient Emile Témime, *« la maison permet à l'étranger d'être aidé, facilite son intégration, mais surtout lui permet d'être chez lui »*.

La procédure engagée devant le TGI peut déboucher sur une liquidation, la reprise par une autre structure – hypothèse difficilement [illegible]sageable – ou un plan de restructuration. Si le sort de l'association dépend désormais des juges, il est probable que ceux-ci prendront leurs décisions en fonction des engagements des principaux financeurs, qui ont fait savoir au conseil d'administration qu'ils n'avaient pas l'intention d'abandonner cette institution créée dans le consensus par Gaston Defferre et Paul Dijoud, alors respectivement maire de Marseille et secrétaire d'Etat à l'intégration.

Michel Samson



هكذا من الأصل

Une grève paralyse le centre IVG de Roubaix-Nord

Alice.

Aujourd'hui, 22 septembre 1998, 1ère journée "Seul avec ma Saab".

Il y a des jours comme celui-ci, où l'on croise plus de Saab que d'habitude. C'est normal, plus de 20 % des Saab vendues entre septembre 97 et août 98 roulent au GPL, contre 1 % en moyenne pour l'ensemble du marché Français.

SAAB

Photos : © FOTOGRAM-STONE EB&K. Horgas.

605 PEUGEOT

هكذا من الأهل

Naissances

– Mme Jean BOUTILLIER
a la joie d'annoncer la naissance de son trente et unième arrière-petit-enfant,

Emile FORMERY,

le 2 septembre 1998,
chez Simon et Béatrice.

20, chaussée de la Muette,
75016 Paris.
8 *ter*, rue Jean-Nicot,
75007 Paris.

– Sabine et Bernard GODARD,
Hortense et Benjamin,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Victoire,

Amiens, le 9 septembre.

Ferme des Monts de Saleux,
80480 Saleux.

Anniversaire de naissances

Pour

Lin

Très heureux anniversaire
40 ans
Le 27 septembre 1998
L. et J.A.

Décès

– Mme André Dufour,
son épouse,
M. et Mme Varouchas,
M. et Mme Schubl
ses enfants,
Georges, Valérie, Frédéric et André,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André DUFOUR,

survenu à Creil (Oise) le 17 septembre 1998, *dans sa quatre-vingt-septième année*. Il a été incinéré selon sa volonté.

L'incinération a eu lieu le 19 septembre à Beauvais.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Mlle Miriam Abou-Diwan,
M. et Mme Joseph Abou Diwan,
M. et Mme Nasr Abou-Diwan,

ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu* de

Mme Louisa ABOU-DIWAN

survenue le jeudi 17 septembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 23 septembre à 11 h 30 en l'église Notre-Dame du Liban.

15, rue d'Ulm,
75005 Paris.

– Le docteur Jean-Pierre Chaufour,
son époux,
Michèle et Laurent Mary,
Etienne Chaufour,
maire, conseiller général,
et Catherine,
François et Sylvie Chaufour,
Pierre et Catherine Chaufour,
Anne Chaufour et Jean-Christophe Dauny,
ses enfants,
Jean et Marie-madeleine Cazala,
Le général Jacques Chaufour et Mme,
ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Toute la famille,
Et ses amis.

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone CHAUFOUR,
née CAZALA,

survenu le 19 septembre 1998, à Juvisy-sur-Orge, à l'âge de soixante-huit ans.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 septembre 1998, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de France, à Juvisy-sur-Orge, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Son inhumation se fera au cimetière nouveau de Juvisy-sur-Orge, dans le caveau de famille.

32, rue Montenard,
91260 Juvisy-sur-Orge.

– Monaco.

M. et Mme Bernard Cellario,
M. et Mme Claude Cellario,
M. Hugues Salvo et Mme,
née Dominique Cellario,
M. et Mme Michel Cellario,
M. et Mme Patrice Cellario,
Mme Nicole Cellario,
M. et Mme Gilles Cellario,
M. Pascal Cellario,
Mme Françoise Cellario-Ménier,
M. Pierre Cellario,
ses enfants,
Julien, Benoit, Aurélie, Emmanuelle, Romain, Adrien, Camille, Jean-Baptiste, Philippine, Olivier, Benjamin, Vincent, Claire, Thomas, Charlotte et Nicolas,
ses petits-enfants,
Mme Katy Cellario,
Mme Josée Violette, née Cellario,
et ses filles, Valérie et Nathalie,
M. et Mme Adrueb Aubert,
M. et Mme Sandro Aubert,
M. Marius Loulergue et Mme,
née Suzette Aubert,
Mme Francine Mozzicarelli,
née Matheudi,
et sa fille, Jocelyne,
M. Raymond Longin et Mme,
née Marinette Matheudi,
M. et Mme Joseph Matheudi,
M. et Mme Paul Matheudi,
Mmes Adrienne et Charlotte Seneca,
ses cousins,
Les familles Aubert, Loulergue, Matheudi, Seneca,
Tous les parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrienne CELLARIO,
née MATHEUDI,
chevalier du Mérite culturel,

survenu à Monaco, le 21 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 24 septembre, à 9 h 15, en la cathédrale de Monaco.*

Visites à l'athanée de Monaco.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Saint-Roman,
MC 98 000 Monaco.

– Mme Suzanne Aélion,
son épouse,
Albert Yves et *Mathilda*,
ses enfants,
François,
son neveu,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

M. Élie AÉLION

à son domicile de Ville-d'Avray, le jeudi 17 septembre 1998.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte *intimité familiale.*

Cet avis tient lieu de faire part.

Société Hélion,
22, rue Tronchet,
75008 Paris.

– Mme Gisèle Galante,
sa fille,
M. et Mme Gérard Bona,
ses cousins,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre GALANTE
officier de la légion d'Honneur
journaliste et écrivain
ancien secrétaire général à *Paris Match*,

survenu le 20 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Selon ses volontés, ses cendres seront dispersées au large de la baie de Nice.

Ni fleurs, ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Louis GALZI
née Augustine ORSSAUD,

le 19 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

34, rue Darean,
75014 Paris.

– Jeanne Blanchenay Houghton,
son épouse,
Les familles Houston, Kerblat, Blanchenay, parents et alliés,
Tous les enfants et les amis du Refuge des Petits de Hyères,

ont la tristesse de faire part du décès de

Augustus SEYMOUR,
HOUGHTON,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 septembre 1998, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'incinération aura lieu ce jour, mardi 22 septembre, à 15 heures, au monument *crématoire de Manosque.*

Pas de fleurs mais des dons seront remis en son nom à *SOS Village d'Enfants.*

« L'homme qui ne fait de tort
à personne,
qui donne son pain à l'affamé et couvre
d'un vêtement celui qui est nu...
cet homme est juste
et certainement il vivra
dit le Seigneur, l'Eternel.
Ezéchiel, XVIII, v.7.

Ses enfants,
Robert et Brigit, Françoise,
Antoine o.p.,
ses petits-enfants,
Bruno et Delphine, Pascale et Claude, Sébastien et Sophie, Frédérique et Frédéric, Nina, Yan,
ses arrières petits-fils,
Pierre, Martin, Nathan, Augustin, Mathéo,
Et toute sa famille,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Pierre LION
Daisy LION-GOLDSCHMIDT
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et des lettres.

survenu à son domicile le 20 septembre *1998, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.*

Une messe sera célébrée le mercredi *23 septembre, à 10 heures au Couvent dominicain* Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, et sera suivie de l'in*humation au cimetière Montmartre.*

Plutôt que des fleurs, elle aurait préféré un don à l'Association des Paralysés de France (17, boulevard A.-Blanqui, Paris-13e).

– M. et Mme Jean-Georges Macler,
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Moisy,
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Christianne Mongellaz,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond MACLER
professeur honoraire
en odontologie à la faculté Garancière,
lieutenant colonel de réserve
de l'armée de l'Air.

survenu le 19 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans à Villejuif.

Un office religieux aura lieu en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e, le mercredi 23 septembre 1998, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Michel et Maryse Gevrey,
ses parents,
Patricia Plichon,
sa compagne,
Lucie Gevrey et Odette Bouquier,
ses *grands-mères*,
Marc et Catherine Gevrey,
Joanne et Guillaume,
Sylvie Gevrey,
Isabelle et Luc Bentz,
Mathilde, Nicolas et Anne-Marie,
Philippe Gevrey,
ses frères et sœurs, beau-frère et belle-sœur, neveux et nièces,
Monique, Bertrand Marcelot
et leurs enfants,
ses tante, oncle, cousins et cousines,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Dominique GEVREY,

survenu le 18 septembre 1998, à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques civiles ont lieu le mardi 22 septembre 1998, à 16 heures, au cimetière de Sarcelles (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Gevrey,
1, allée Robert-Desnos,
95200 Sarcelles.

– Sétif. Alger. Paris.

Mme Paul Philip,
sa sœur,
M. et Mme Jérôme Robert,
et leur fille Mathilde,
Mlle Dominique Robert,
M. Jean-Paul Robert,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Philip,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Muratori,
ses neveux,
et tous ses amis,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Lucienne MARTIN-ROBERT,

survenu le 19 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 septembre 1998, à 10 h 30, *en l'église Saint-Thomas d'Aquin*, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu à Francheville (Eure), où reposent.

Philippe et Catherine ROBERT.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Juliette Lamber,
75017 Paris.

– Port d'Alon.

Mme Robert Moussu,
née Josette Delpy,
son épouse,
Pauline et Bruno Hagne Moussu,
Sylvie et Philippe Moussu,
Martha et François Moussu Gonzales,
ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Robert MOUSSU,
ingénieur en Chef,
conseiller du service géologique national.

survenu le 18 septembre 1998.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 22 septembre 1998 à l'Ile-Buisson, Eyguians, Hautes-Alpes.

– Mme Odette Porry,
son épouse,
Jean-Louis et Marie-Danièle Porry,
son fils et sa belle-fille,
Loïc et Nicolas Porry,
ses petits-fils,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

André PORRY,
agrégé de géographie,
professeur au lycée Pierre-de-Fermat
de Toulouse (1949-1982),
officier des Palmes académiques,

survenu le 20 septembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 23 septembre, à 10 heures, à l'église Saint-Hilaire, à Toulouse.

97, rue de la Concorde,
31 000 Toulouse.

– Mme François Porte,
son épouse,
Laetitia Porte et Xavier Constans,
ses enfants,
Toute la famille, ses amis,

font part du décès de

Me François PORTE,
huissier de justice,

rappelé à Dieu, le 20 septembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 septembre 1998, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas de Meulan (Yvelines).

2, boulevard Maurice-Bertaux,
78250 Meulan.

Remerciements

– Michel Cartry et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Christiane CARTRY

vous adressent *leurs sincères* remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans disparaissait

Bernard HALPERN.

Ceux qui l'ont connu, ceux qui l'ont aimé, se souviennent de lui.

Association des Amis de Bernard-Halpern,

14 *bis*, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– Il y a vingt-ans disparaissait

Bernard LAMBLIN
maître-assistant d'esthétique
à la Sorbonne

Bianca Lamblin,
sa femme,
Marianne Saluden et Sylvia Richardson,
ses filles,

le rappellent au souvenir de ses collègues, de ses étudiants et de tous ses amis.

Son œuvre posthume *Peinture et Temps* est parue en 1983-1985 aux éditions Klincksieck,

57, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– Il y a dix ans déjà, le 20 septembre 1988,

Christine LÉGER-PATURNEAU

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée *aient une pensée pour elle.*

« Comme si la nuit
était la terre des couleurs... »
Paul Eluard.

– Marcq-en-Barœul (59).

NUNG Vien Nhan
dit THANH,

le 22 septembre 1995.

Il y a trois ans, notre cher père s'est éteint trop vite...
Aujourd'hui, ses trois petits-enfants, ses enfants vous demandent d'avoir une pensée pour *lui*.

Souvenir

– Bruxelles, Monaco.

M. Georges ARION
5 août 1920 – 23 septembre 1997

En ce 23 septembre 1998, il y a déjà un an que mon époux et père attentionné nous quittait. Merci d'avoir une pensée pour lui.

De la part des familles Arion, Lapierre de Coussemaker, la famille Olivier, Van de Velde et apparentées.

Conférence

Le centre d'éducation permanente de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne propose, en collaboration avec l'UFR d'art et d'archéologie des cycles de conférences dans le cadre de l'« Université permanente ».

Ces cycles de conférences se déroulent tout au long de l'année universitaire. Chaque cycle comprend six conférences et est suivi de visites de musées ou de sites archéologiques. Certains cycles débuteront dès le début du mois d'octobre 1998.

Exemples de thèmes proposés :

Archéologie : « Les grottes ornées de la *Préhistoire* », « *Au nord de tous les autres* mondes, art et archéologie des Inuits », etc.

Histoire de l'art : « Architecture et modernité en France au 19e siècle », « Les avants-gardes au début du 20e siècle », etc.

Contact :
Sylvie Sourmail, 1, rue Victor-Cousin B-322-75005 Paris
Téléphone : 01-40-46-28-57.
Fax : 01-43-54-66-91.

Communications diverses

« An CBL; 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *jeudi 24 septembre à 20 h 30, Les Humour's juifs* : professeur J. Klazman : Histoire de l'humour juif (éd. Que Sais-Je ?) *et docteur A. Nahoum* : *Humour et* sagesse judéo-arabe (éd. Desclées). Tél. : 01-42-71-68-19.»

CARNET DU MONDE
- TARIFS 98 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36

EMPLOI

OFFRES

La Scène Nationale de Cergy-Pontoise
recrute son directeur
poste à pourvoir au 1er décembre 1998

Profil : le candidat devra justifier d'une expérience professionnelle forte de la décentralisation théâtrale, ainsi que d'une réelle compétence à mettre en œuvre un projet artistique ambitieux, inscrit dans la réalité d'une agglomération nouvelle de 200 000 habitants, et rayonnant largement sur l'extérieur. Il fera preuve en outre de compétences attestées en matière de gestion d'une institution nationale comprenant une équipe permanente de 20 personnes, et gérant deux théâtres de 200 et 850 places.
Les candidatures doivent être adressées uniquement par courrier à
Monsieur Bernard Toublanc
Président de la Scène Nationale
BP 307 - 95027 CERGY-PONTOISE CEDEX
avec copies aux tutelles : SAN de Cergy-Pontoise, Ministère de la Culture et Communication (DRAC Ile de France) et Conseil Général du Val d'Oise

CABINET DE FORMATION EURO
recherche
ANIMATEUR Dynamique

Pour ateliers spécialisés, mise en place technique de l'Euro en entreprise.
COMPTABILITÉ - ACHATS - ÉCHANGES INTERNATIONAUX etc.
Niveau agrégé ou équivalent. Bon formateur.
FAXER OFFRE au 01-46-07-39-39

L'INTERTELEPHONIE
PME de 120 personnes
Spécialisée dans l'intégration de systèmes de communications et précurseur dans son domaine depuis plus de 50 ans, RECHERCHE :
3 COMMERCIAUX (H/F)

De niveaux Bac + 3 à Bac + 4, avec idéalement une première expérience commerciale de 3 ans dans un domaine technique ou dans les services. Vous serez chargé de suivre et développer un portefeuille de Clients PME.
Une bonne maîtrise des outils bureautiques est nécessaire.
Les postes seront basés en Ile de France.
Rémunération : fixe + variable.
Si notre réussite vous interesse envoyez votre dossier (LM, CV, photo et prétentions) à
L'INTERPHONIE - André PILORGET
4, rue Charles Calmus - 94250 GENTILLY

ECOLE D'INGENIEURS
recherche un
ENSEIGNANT-CHERCHEUR EN CAO
Sa tâche consistera d'une part à animer les cours et travaux pratiques relatifs à l'enseignement de la CAO, et d'autre part à encadrer des activités de recherche appliquée.
Le candidat, de niveau ingénieur, bénéficiera d'une première expérience professionnelle lui assurant une bonne maîtrise des outils CAO (réalisation de plans, conception solide, étude cinématique, imagerie virtuelle, etc.).
Idéalement, le candidat sera familier avec l'environnement UNIX et avec le logiciel CATIA.
Ecrire *(sous référence 9874)* à :
LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.

PORT AUTONOME DE ROUEN recherche
CADRE COMMERCIAL (H/F)
Mission : Recherche et mise en place de nouveaux trafics et consolidation des trafics existants en France et à l'étranger.
****
Profil : • *Formation supérieure commerciale*
• *Première exp. prof. souhaitée dans le domaine du transport Maritime*
• *Anglais courant, autre langue très appréciée*
****
Merci d'adresser rapidement votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) au Service du Personnel
34, Bd de Boisguilbert - BP 4075
76022 ROUEN Cedex - Tél. 02.35.52.54.67

DEMANDES

SPECIALISTE DE L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL
Connaissance globale de la fonction RH
Diplômée de l'Institut de Gestion Sociale (management et gestion des ressources humaines)
10 ans d'expérience
Actuellement en charge d'une société de 300 salariés.
Disponible rapidement
Ecrire *(sous réf. 9873)* à : *LE MONDE PUBLICITÉ 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS Cedex 05, qui transmettra.*

H. 49 ans – 34 ans expér. ch. poste chef magasinier Permis cariste ABCDE Tél. : 06-80-72-40-09

J.F. cadre, poyvalente, juriste. Word-Excel 97 ch. poste attachée direction Tél. : 06-81-04-70-12

PAOiste rech. sur site en rég. parisienne ou à domicile contrat salarié ou missions : correction, réécriture, editing, préparation et retouche d'images, montage HTML, traduction de l'anglais. Contacter Philippe COLS, Email:nerilka@wanadoo.fr Tél. : 01-45-47-42-32

SECRETAIRE DE REDACTION 4 ans exp. cherche poste Tél. : 06-60-08-56-16

Cadre 37 ans rech. poste Directeur restaurant relations publiques ou responsable boutique, sur région Midi-Pyrénées, Aquitaine, Poitou-Charente. Etudie ttes propositions. Alain, tél. : 04-68-47-63-24

J.F. 34 a. DESS droit banc. et financier, DEA, antrop. juridique, rech. emploi dans sté, cabinets, association. Tél. : 01-47-82-75-70

Pour vos annonces dans
L'EMPLOI
Tél. : 01.42.17.39.33
Fax : 01.42.17.39.38

L'Ile-de-France prépare la révolution du tramway

Après avoir quasiment disparu et devant les succès rencontrés par les lignes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Seine, ce mode de déplacement bénéficiera de l'essentiel des prochains investissements pour les transports dans la région. Son « retour » devrait permettre de restructurer les banlieues.

C'EST UNE REVANCHE tardive mais symbolique. A l'heure où la part de la voiture dans les transports en Ile-de-France est remise en cause, le tramway apparaît aujourd'hui comme la solution d'avenir pour désengorger la banlieue.

Alors que Paris et sa région disposaient en 1921 de 960 kilomètres de ce réseau ferré de surface, le département de la Seine, cédant au chant des sirènes automobiles, a commencé dès 1927 à préconiser la suppression des tramways dans la capitale. L'arrachage des rails commence en 1931 et la dernière rame circule le 14 mars 1937. Un an plus tard, le bus l'emporte aussi en banlieue. Les îlots de résistance sont rares, et le dernier tramway d'Ile-de-France disparaît de Versailles en 1956.

Il faudra attendre 1992 pour revoir un tramway circuler en Seine-Saint-Denis, entre la basilique et la nouvelle préfecture du nord de Paris. Ce succès – auquel ne croyaient vraiment que la RATP et les élus communistes du département – confirmé par la montée en puissance beaucoup plus rapide que prévu du *« vrai-faux-tramway »* du Tram-Val-de-Seine, une ligne *« relookée »* par la RATP sur d'anciennes infrastructures de la SNCF, ont remis à l'honneur l'idée du tramway. Alors qu'il ne se passe plus une semaine sans qu'un élu de la région ne revendique l'équipement pour sa commune, deux autres éléments interviennent pour permettre un retour généralisé du tramway en Ile-de-France. Météor, la 14e ligne de métro, sera inaugurée le 15 octobre par Jacques Chirac.

Dans un peu plus d'un an, l'ouverture du premier tronçon d'Eole illustrera un peu plus l'absurdité qui a consisté à consacrer la quasi-totalité des crédits des deux derniers contrats de plan pour des travaux dans la capitale.

Faute d'infrastructures adaptées, les liaisons de banlieue à banlieue enregistrent ainsi une croissance catastrophique des déplacements en voiture individuelle.

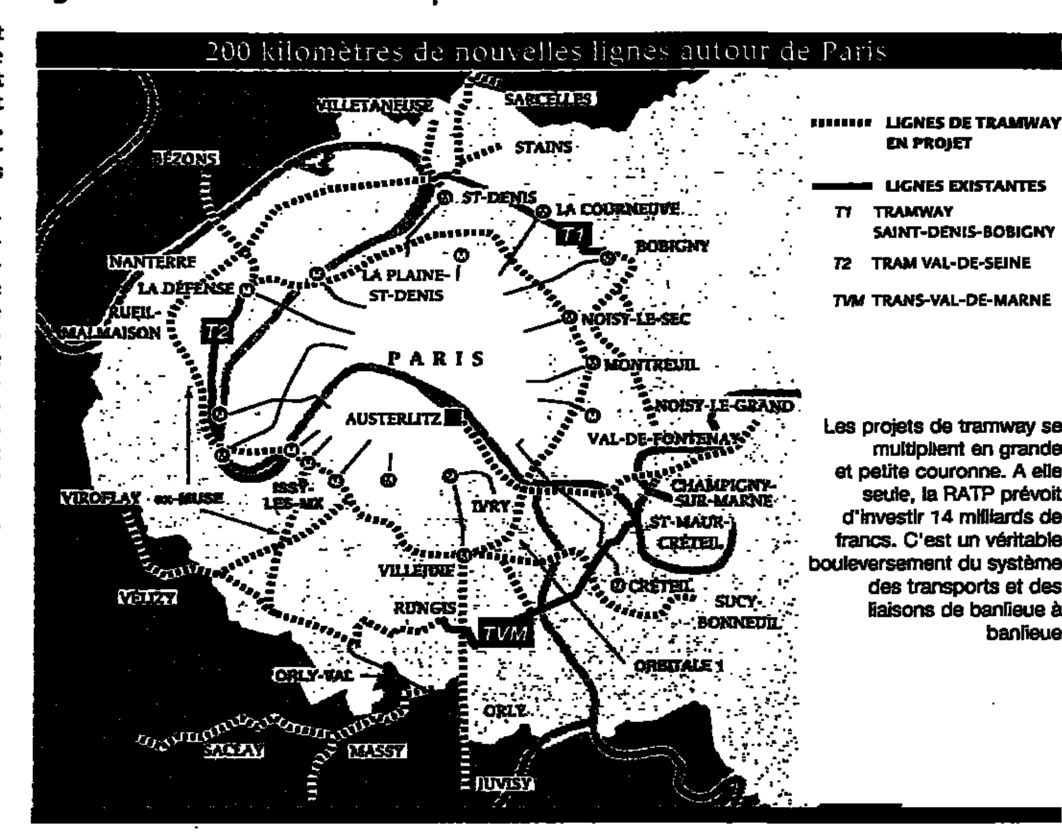
UNE « SOLUTION MODERNE »

Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, souhaite que *« 200 kilomètres de nouvelles lignes de tramway* [soient] *inscrites dans les deux prochains contrats de plan Etat-régions »*. Pour Serge Méry, vice-président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France chargé des transports, le tramway est une *« solution moderne, propre, efficace et sécurisante, ainsi qu'une garantie de transferts en provenance de l'automobile »*. A côté des tangentielles ferrées réservées à la grande couronne, les deux prochains contrats de plan laisseront donc une large place à un réseau de tramway qui devra être construit entre le boulevard périphérique et la rocade A86 : l'objectif de l'Etat, comme de la région, étant d'en réaliser une centaine de kilomètres d'ici 2013.

La RATP, qui prépare ce programme avec le Syndicat des transports parisiens, sélectionne les demandes étudiées par les services de l'équipement, qui ont pour base de travail le schéma directeur de l'Ile-de-France (SDRIF) de 1994. Mais ce document est déjà obsolète puisqu'il envisageait de réaliser la première rocade autour de Paris (Orbitale 1) sous la forme d'un métro : une solution aujourd'hui abandonnée au profit du tramway.

Ainsi ce sont plus de 14 milliards de francs d'investissements qui seraient nécessaires pour réaliser les seuls projets retenus par la RATP, alors que les demandes continuent à affluer. Une fois les financements réunis – un kilomètre de tramway coûte entre 100 et 150 millions de francs, trois fois moins que le prolongement d'une ligne de métro en banlieue – les responsables devront donc choisir en fonction de nombreux critères d'éligibilité.

Le premier élément pris en compte est bien entendu celui du trafic attendu. Si une ligne de RER peut transporter 50 000 voyageurs à l'heure dans chaque sens, le métro jusqu'à 25 000, le tramway n'en transporte que 1 500 à 4 000. Le tracé d'une ligne de tramway doit également être « structurant ». Il doit constituer un réseau, en correspondance soit avec une ou plusieurs lignes de métro, soit avec plusieurs bus. Enfin – et c'est la principale réussite de la ligne Saint-Denis-Bobigny –, le tramway devra permettre une « requalification » urbaine.



Les projets de tramway se multiplient en grande et petite couronne. A elle seule, la RATP prévoit d'investir 14 milliards de francs. C'est un véritable bouleversement du système des transports et des liaisons de banlieue à banlieue

L'évaluation multi-critères voulue par M. Gayssot tiendra également compte des effets d'une ligne de tramway sur les déplacements et les réseaux existants, des services rendus à la population, des zones desservies, des temps de parcours, des améliorations de l'environnement (bruit, pollution), de la reconquête de la voirie, des objectifs de la politique de la ville, ainsi que de la desserte des quartiers en difficulté.

Autant d'éléments qui ne devront pas ignorer certaines contraintes. La première est naturellement d'ordre financier et obligera certainement à revoir la répartition des investissements pris en charge par l'Etat, la région et les communes concernées. La deuxième est tout simplement liée à l'urbanisme désordonné de la banlieue. Le tramway ne se justifie qu'en site urbain, et sur de nombreuses voiries, il faudra sans doute grignoter largement sur la place de la voiture. Les automobilistes, eux, finiront par s'habituer au fil des années à perdre la priorité.

Christophe de Chenay

A Argenteuil, un havre de paix dans le maelström automobile

REPORTAGE

La ville s'est associée au ministère pour la journée sans voitures.

« J'AIMERAIS bien revoir ça tous les matins, dit cette habitante de l'avenue Gabriel-Péri à Argenteuil (Val-d'Oise). *Quel calme dans notre appartement, et je n'ai pas besoin de me faufiler entre les pare-chocs pour conduire mon fils à l'école. »* Le centre-ville d'Argenteuil est un havre de paix au milieu du maelström automobile de la banlieue.

Mardi 22 septembre, le soleil se lève sur une avenue quasiment déserte dans une des quatre villes d'Ile-de-France à s'être associée à l'initiative du ministère de l'environnement, une journée sans voitures. Des barrières métalliques canalisent les bus au centre de la chaussée. Aux deux extrémités de la voie, bordée de tours d'habitation, le personnel communal hésite et ne laisse finalement passer que les véhicules d'urgence et les vélos.

Un jeune homme en voiture s'impatiente. *« Je veux simplement déposer mes cassettes au vidéoclub. »* L'employé lui demande de se garer et de faire vingt mètres à pied. *« Pas question, vous nous faites vraiment ch... avec vos c... »* Beaucoup d'automobilistes tentent, eux aussi, de passer. Le long des trottoirs déserts, les commerçants dressent leurs étals en maugréant. *« On va voir si, ce soir, les clients viennent faire leurs achats en rentrant du travail, comme d'habitude,* dit le boucher. *On apprécie tout de même le silence de l'avenue. Les autres jours, le bruit est infernal. »*

Dans une rue adjacente, une jeune femme promène son chien au milieu de la chaussée. Un homme sort de son immeuble d'un pas décidé. *« Je croyais que toute circulation était interdite. Alors je pars au travail à pied, dans la zone industrielle à la sortie de la ville. »* Une dame attend le bus pour Gennevilliers : *« Je vais voir combien de temps je vais mettre en transports en commun. »* Les cyclistes qui passent sur l'avenue sont tous très équipés. Un homme aux cheveux grisonnants en tenue de vététiste a le sourire aux lèvres : *« Quel régal de respirer ! Je vais souvent à la Défense en VTT, j'ai douze kilomètres à faire depuis les côteaux d'Argenteuil. En voiture, je ne sais jamais combien de temps je vais mettre. »*

Autour du quadrilatère d'une centaine d'hectares interdit aux voitures, les automobilistes tentent d'échapper à la nasse. Venus de la vallée de Montmorency, ils se retrouvent chaque matin dans les rues de cette ville de 95 000 habitants à chercher une voie libre pour atteindre un des ponts de la Seine. C'est tout le nord de l'Ile-de-France qui, chaque jour, lutte au volant pour franchir cet obstacle naturel vers Paris ou vers la petite couronne et la Défense. D'un côté, le pont de Gennevilliers, sur l'A 15, opère comme un gigantesque entonnoir qui refoule les automobiles bloquées sur l'autoroute dans toute la banlieue. De l'autre, le pont de Bezons, constamment saturé, laisse les embouteillages s'empiler sur plusieurs kilomètres en amont jusqu'à Sartrouville.

C. de C.

■ **ROUEN : la moitié des autobus et des tramways** du réseau de transports en commun de l'agglomération rouannaise ne circulait pas mardi 22 septembre à la suite d'un mot d'ordre de grève lancé par le syndicat CGT. Cette grève ne devrait pas perturber l'application de l'opération « Ville sans voitures », réduite à l'hypercentre de Rouen. En revanche, l'opération « Prenez les transports en commun » lancée par le district avec la distribution gratuite de 360 000 tickets de dix voyages est rendue inopérante. (*Corresp.*)

FONCINA

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 14 septembre 1998 *sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.*

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Les comptes du premier semestre 1998 font apparaître les évolutions suivantes :

En millions de francs	1er juin 1998	1er juin 1997	Variations
Loyers	54,1	50,3	+ 7,53 %
Résultat courant	35,5	33,2	+ 6,75 %
Bénéfice net	21,0	19,3	+ 8,46 %

EXPLOITATION

L'exploitation locative se déroule de manière satisfaisante. En effet, le taux d'occupation du patrimoine d'exploitation s'établit comme suit à fin août 1998 :

Habitation	Surfaces commerciales
97,89 %	97,73 %

PROJET DE FUSION

Le Conseil a pris connaissance du fait que le GFC a décidé de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait suivi d'un Retrait Obligatoire visant les actions de la société.

Par ailleurs, il a approuvé le principe d'une fusion-absorption de FONCINA par FONCIÈRE VENDOME, société qui sera détenue en totalité par le GFC au terme de la procédure de retrait obligatoire. Cette fusion sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Communication financière :
Tour Franklin - 92042 PARIS LA DÉFENSE - Tél. 01 49 01 13 68

UIF

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 septembre 1998 *sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.*

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Les comptes du premier semestre 1998 font apparaître les évolutions suivantes :

En millions de francs	1er juin 1998	1er juin 1997	Variations
Loyers	168,6	162,3	+ 3,9 %
Résultat courant	94,7	97,7	– 3 %
Bénéfice net	65,6	68,6	– 4,3 %

La légère diminution du résultat n'est pas imputable à l'activité, mais à la modification de la durée d'amortissement des immeubles de bureaux intervenue en 1998.

EXPLOITATION

L'exploitation locative se déroule de manière satisfaisante. En effet, le taux d'occupation du patrimoine d'exploitation s'établit comme suit à fin août 1998 :

Habitation	Surfaces commerciales
98,5 %	94,3 %

PROJET DE FUSION

A la suite de l'OPA/OPE du GFC, qui contrôle désormais 94,5 % du capital d'UIF, le Conseil a considéré que la fusion constituait l'aboutissement logique du processus de rapprochement engagé en mai 1998.

En conséquence, il s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'un projet de fusion avec le GFC à effet rétroactif au 1er janvier 1998.

Le projet de traité de fusion sera soumis à un prochain Conseil d'Administration, qui se réunira courant octobre 1998.

Communication financière :
Tour Franklin - 92042 PARIS LA DÉFENSE - Tél. 01 44 38 01 23



Le Conseil d'Administration s'est réuni le vendredi 18 septembre 1998 sous la présidence de Mademoiselle Eliane SERMONDADAZ.

COMPTES CONSOLIDÉS DU PREMIER SEMESTRE 1998

Les comptes consolidés du premier semestre 1998 font apparaître les évolutions suivantes :

En millions de francs	1er semes. 1998	1er semes. 1997	Variations
Loyers	231,1	229,4	+ 0,70 %
Résultat courant	121,3	118,1	+ 2,71 %
Bénéfice net	91,5	90,5	+ 1,04 %

Ces comptes n'intègrent pas les éléments d'exploitation des sociétés UIF et FONCIÈRE VENDOME, qui n'étaient pas entrées au 30 juin dans le périmètre de consolidation.

EXPLOITATION

L'exploitation locative se déroule de manière satisfaisante. En effet, le taux d'occupation du patrimoine d'exploitation s'établit comme suit à fin août 1998 :

Habitation	Surfaces commerciales
97,32 %	95,93 %

RESTRUCTURATION JURIDIQUE DU GROUPE

Le Conseil a pris connaissance du projet de restructuration juridique du Groupe et a décidé :

– de lancer une Offre Publique de Retrait, qui sera suivie d'un Retrait Obligatoire, sur les actions de la Société FONCINA. Au terme de cette procédure, cette dernière sera absorbée par la Société FONCIÈRE VENDOME ;

– d'approuver le principe de la fusion-absorption d'UIF par le GFC. Le projet de traité de fusion sera soumis à un prochain Conseil d'Administration qui se réunira courant octobre 1998.

PERSPECTIVES

Les résultats favorables de l'acquisition d'UIF et de FONCIÈRE VENDOME n'auront qu'une incidence limitée sur les comptes 1998, en raison :

- de la date de l'acquisition (juillet 1998) ;

- des conséquences comptables de la restructuration juridique envisagée, et de l'harmonisation des méthodes qu'elle implique,

et trouveront leur plein effet pour les exercices 1999 et suivants.

Le nouveau Groupe ainsi constitué entend poursuivre sa politique de distribution.

Communication financière : Tour Franklin - 92042 PARIS LA DÉFENSE - Tél. 01 49 01 13 68

هكذا من الأصل

Pollution en capitales

Paris et trente-quatre autres villes viennent de vivre un jour sans voitures. Nos correspondants à Bangkok, Mexico et Athènes, trois des capitales les plus polluées, font le point des mesures contre les émanations toxiques

Bangkok

Le parcours asphyxiant des écoliers

AVANT l'aube, ils apparaissent déjà, en uniforme propret, cartable au dos, sous les abribus ou sur les pontons des navettes fluviales. Pour rejoindre l'école, il leur faut utiliser ces autobus bondés, sans climatisation et qui aspirent les fumées des boulevards de Bangkok. Ou emprunter aussi l'une de ces vedettes effilées et bruyantes, qui soulèvent l'eau noirâtre des derniers grands canaux à jour. La route de l'école peut prendre jusqu'à deux heures.

Les moins infortunés, dans une métropole où les embouteillages demeurent redoutables, surtout en saison des pluies, se font conduire en voiture par leurs parents. Moyennant un détour, on dépose l'enfant sur le chemin du bureau, ce qui permet de gagner une heure de sommeil et d'échapper un peu aux émissions de gaz. Le petit déjeuner se termine dans la voiture et, depuis quelques années, les véhicules sont souvent équipés de Comfort-100, des bouteilles opaques en plastique qui font office de toilettes portables, même pour les femmes. Des purificateurs d'air individuels sont également à la disposition des gens coincés dans les encombrements.

Remède indirect, la crise économique régionale, ajoutée à l'ouverture de voies express, a contribué à décongestionner Bangkok-Thonburi, une métropole de 7 millions d'habitants construite sur les rives du fleuve Chao Phraya. Au plus fort du boom économique, de 1993 à 1996, de 150 000 à 170 000 nouveaux véhicules étaient introduits, chaque année, dans les rues de la capitale thaïlandaise. Ce chiffre est tombé à 130 000 en 1997 et il a probablement encore baissé de moitié cette année. On peut circuler à Bangkok si l'on a les moyens d'utiliser les autoroutes payantes ou si l'on connaît les astuces, notamment les détours par des ruelles qui permettent de contourner l'air irrespirable des carrefours embouteillés ou les avenues transformées en chantiers par la construction de voies surélevées.

Mais la plupart des écoliers et des étudiants n'ont pas cette chance et le ramassage scolaire reste le privilège d'écoles de riches, souvent étrangères. L'écolier moyen est contraint d'emprunter les transports publics : autobus souvent déglingués, qui font la queue le long des couloirs censés leur être réservés sur les grandes artères ; navettes sur les canaux dont les puissants moteurs dégagent, eux aussi, d'imposantes fumées. C'est le cas aussi de la majorité des salariés dont les bureaux se situent le plus souvent dans des centres éparpillés, loin de leurs domiciles, regroupés dans des cités aménagées pendant la décennie du boom (1986-1996).

Quelque 70 000 enfants, à Bangkok, risquent de perdre au moins quatre points de QI à la suite de l'inhalation de doses trop fortes de plomb, a estimé une étude de l'ONU diffusée en septembre. *« Les enfants de Bangkok respirent des fumées et se nourrissent mal. Naturellement, leurs cerveaux ne se développent pas complètement et, en conséquence, ont tendance à être moins performants »*, a résumé Victor Ordonez, représentant de l'Unesco. L'introduction, voilà deux ans, de l'essence sans plomb n'a encore que des effets limités.

> « Les enfants de Bangkok respirent des fumées et se nourrissent mal. Leurs cerveaux ne se développent pas complètement et ont tendance à être moins performants »

L'un des charmes apparents de Bangkok est offert par la restauration, peu onéreuse, qui jouxte souvent les marchés sur les trottoirs. Elle fonctionne jour et nuit, à la disposition d'employés de bureau qui n'ont pas les moyens de fréquenter les restaurants climatisés, ou des noctambules. A n'importe quelle heure, on peut ainsi se régaler à bon prix ou faire du shopping dans une ville animée, dont les habitants font preuve d'un étonnante résignation face à la pollution, aux engorgements et à l'enlaidissement. Il est vrai qu'une famille thaïlandaise n'hésitera pas à passer deux heures dans une voiture pour aller goûter les spécialités de ses restaurants préférés.

Par milliers, vendeurs de soupes, de fruits de mer, de sucreries, de boissons installent tables et tabourets autour de leur petite cuisine ambulante. Les vendeurs ont beau la recouvrir soigneusement de plastique, la nourriture offerte n'en est pas moins contaminée par les émissions des véhicules. En 1993 déjà, la mort des suites d'un cancer du poumon d'un agent de la circulation, qui n'avait jamais fumé, a fait les gros titres de la presse. Les Bangkokiens ont alors découvert que poussières et fumées faisaient plus d'un millier de victimes chaque année.

Les émissaires de Louis XIV, qui se rendirent au royaume de Siam dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, y découvrirent un peuple aquatique, trempant dans l'eau de ses rizières, de ses canaux et de ses fleuves. Sur le Chao Phraya, à la hauteur du futur Bangkok, aménagé sur des marécages, les gens vivaient tels des poissons. Aujourd'hui, le fleuve, qui abrite le premier port de Thaïlande, et ses canaux sont tellement pollués et noirs de saletés que personne ne se risquerait à s'y baigner.

Un doublement tous les dix ans du produit national brut (PNB), ce qui a été le cas de la Thaïlande pendant la décennie du développement, multiplie par cinq la pollution. La décroissance du niveau de pollution ne s'amorce que lorsque le revenu annuel par tête atteint le seuil des 30 000 francs. Bangkok, et non la Thaïlande, a failli franchir ce cap, mais la crise ouverte en 1997, à la suite de l'effondrement de la monnaie, a provoqué une contraction de l'économie évaluée, en 1998, dans une fourchette de 5 % à 7 %. Selon un calcul récent, plus de 2 % du PNB sont aujourd'hui engloutis dans les embouteillages en Thaïlande, contre 1,8 % à Singapour, qui est pourtant une ville, et 0,4 % en Corée du Sud. Rien n'indique, en outre, que le taux de pollution ait commencé à diminuer dans la Cité des anges.

Sur les grands boulevards empruntés par les autobus, les émissions d'oxyde de carbone sont quatorze fois supérieures à la norme tolérée. L'examen, en 1996, de 2 500 agents de la circulation a montré que 60 % d'entre eux avaient des problèmes de santé : près d'un tiers souffraient d'affections pulmonaires et un cinquième de désordres respiratoires. En 1993 déjà, la pollution était la cause de 10 % des visites chez le médecin. En 1996, un Bangkokien sur six était victime d'allergies et le nombre des cancers du poumon y était trois fois plus élevé que dans le reste du pays. Cet état de choses ne s'est que légèrement amélioré depuis.

Avec les policiers, les plus exposés à la pollution sont les enfants et les jeunes adultes qui, aux carrefours, le temps d'un feu rouge, vendent journaux ou guirlandes en se faufilant entre les files de voitures à l'arrêt, ou qui essuient les pare-brise dans l'espoir d'une pièce de monnaie. Les chauffeurs d'autobus ou les ouvriers des chantiers à ciel ouvert sont aussi en première ligne.

A l'angle des ruelles qui donnent sur les principales avenues de la ville, des motocyclistes vêtus de dossards numérotés attendent le client. Les autobus ne pouvant se glisser dans des rues trop étroites, c'est à cheval sur ces taxis-motos, peu coûteux, que l'écolier ou l'employée de bureau regagne son domicile. Avec les camions et les autobus, les motocyclettes sont l'une des sources les plus polluantes de la ville. Les contrôles épisodiques d'émissions de gaz, mis en place voilà quelques années, demeurent insuffisants.

EN saison sèche, la poussière des chantiers, moins nombreux depuis la crise, couvre les habitations du voisinage. Des chimistes ont retrouvé, en 1995, treize types de champignons pathogènes et seize sortes de bactéries dans des particules de poussières suspendues dans l'air.

En saison des pluies, ce sont les inondations qui sont les plus redoutées dans certains quartiers mal drainés. Le 17 septembre, à l'occasion d'un violent orage, le gouverneur de la capitale, Bhichit Rattakul, a consacré une partie de sa nuit à inspecter les secteurs les plus touchés. Quatre des grandes artères de la ville se sont retrouvées, en fin de journée, sous trente centimètres d'eau, provoquant pendant plusieurs heures de sérieux encombrements. La municipalité a dû faire fonctionner, toute la nuit et à plein rendement, ses mille six cents pompes pour assécher ces avenues avant l'heure de pointe du petit matin. Celle des écoliers.

Jean-Claude Pomonti

Mexico

Le marché noir de la « pastille verte »

«NEUF individus lourdement armés ont volé au cours de la nuit quatre-vingt mille hologrammes de la Commission de contrôle de la qualité de l'air. » Cette information, publiée en août, prouve que les banques et les commerces de la capitale mexicaine ne sont plus les seuls objectifs de la délinquance organisée. Les autocollants attribués par l'administration aux véhicules à moteur en fonction de leur capacité à polluer sont désormais très convoités, au même titre que les faux papiers pour entrer aux Etats-Unis. A la différence de la « pastille verte » française, la décalcomanie mexicaine vaut de l'or, ou presque.

L'achat d'un hologramme sur le marché noir permet, en effet, d'échapper au calvaire de la vérification semestrielle, obligatoire, dans les garages agréés par les autorités pour mesurer les émanations des trois millions de véhicules qui contribuent à faire de Mexico une des capitales les plus polluées. Au moins 70 % des émissions de polluants sont attribuables à l'intense circulation automobile dans cette agglomération de 17 millions d'habitants perchée à 2 240 mètres d'altitude.

« Pour m'accorder la décalcomanie, le garagiste exige que je fasse des réparations qui vont me coûter 6 000 pesos (environ 3 500 francs) *»*, raconte Arturo, indigné, un automobiliste qui vient d'apprendre la mauvaise nouvelle après avoir perdu une partie de sa matinée. *« Si j'achète la décalcomanie dans la rue, ça va me coûter vingt fois moins ! »*, ajoute-t-il, expliquant qu'il a absolument besoin de sa camionnette Ford, modèle 1982, pour son travail. Il n'aura finalement pas à chercher bien loin : pour 300 pesos (175 francs), trois fois le tarif officiel, un intermédiaire du garagiste s'empressera de lui offrir le précieux autocollant, peut-être prélevé sur le lot d'hologrammes volés. C'est ça ou alors, faute de moyens pour payer les réparations, l'immobilisation de sa voiture, qui, comme la moitié du parc automobile de Mexico, est antérieure à 1985 et pollue ostensiblement. Le marché est aussitôt conclu et rendez-vous est pris pour renouveler l'opération dans six mois.

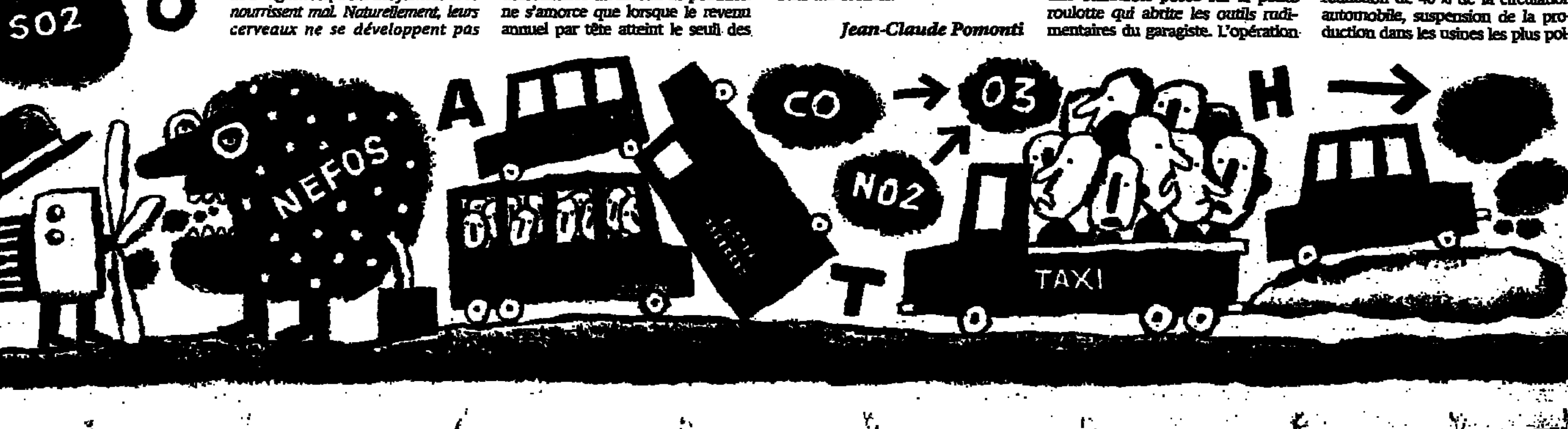
Arturo aurait pu s'éviter tous ces tracas s'il avait pris la peine d'investir 50 pesos (moins de 30 francs) dans une visite préalable à la « vérification » officielle. A l'entrée des quatre-vingt-seize centres de vérification agréés de la zone métropolitaine, une kyrielle de petits garagistes ambulants offrent leurs services pour cette modique somme. *« Notre travail consiste à améliorer la carburation des moteurs avant de les soumettre au contrôle officiel »*, explique l'un d'eux, installé à quelques mètres d'un gigantesque centre de vérification, dans un quartier de classe moyenne, près du boulevard périphérique. *« Nous offrons une garantie absolue »*, clame une banderole posée sur la petite roulotte qui abrite les outils rudimentaires du garagiste. L'opération consiste à installer un filtre sur le carburateur pour réduire l'arrivée d'essence et, par conséquent, les émissions de polluants à la sortie du pot d'échappement. Une fois la révision passée, on enlève le filtre pour redonner au moteur sa puissance normale.

« Les employés du garage agréé sont parfaitement au courant du truc, mais tant que leur ordinateur ne décèle rien au moment de la vérification, ils ne peuvent pas refuser de nous donner la décalcomanie. En fait, je crois qu'ils sont tous complices et qu'ils se partagent les bénéfices à la fin de la journée », raconte un automobiliste qui vient de passer avec succès l'examen et procède au démontage du filtre. Il reconnaît que son véhicule ne respecte pas les normes en vigueur mais, dit-il, *« tout le monde fait pareil, sauf ceux qui ont les moyens de s'acheter une voiture neuve équipée d'un pot catalytique et d'un système d'injection d'essence »*.

Quelle que soit la méthode utilisée, légale ou pas, pour obtenir la « pastille », tous les propriétaires de modèles antérieurs à 1993 doivent se soumettre aux règles de la circulation alternée et laisser leur véhicule au garage une fois par semaine en fonction de la couleur de la décalcomanie apposée sur la vitre arrière. Selon la direction générale de la prévention et du contrôle de la pollution du district fédéral (Mexico), les modèles fabriqués à partir de 1993, qui sont exemptés de la circulation alternée, sont *« trois fois plus propres que les voitures de 1991 et 1992 et cinq fois plus propres que celles des années précédentes »*. Ces dernières ne peuvent pas circuler deux jours par semaine lorsque le niveau d'ozone ou de particules en suspension oblige les autorités à décréter la première phase de l'état d'urgence.

> « Si j'achète la décalcomanie dans la rue, ça va me coûter vingt fois moins ! »

Mexico vit pratiquement toute l'année sous une épaisse couche de pollution – la norme d'ozone maximale autorisée par l'Organisation mondiale de la santé a été dépassée durant 337 jours en 1997 – mais la situation s'aggrave encore pendant la saison sèche, entre janvier et mai, lorsque les pics d'ozone franchissent allègrement la barre des 200 points de l'indice métropolitain de la qualité de l'air (Imeca). A Paris, cela obligerait les autorités à décréter le troisième seuil d'alerte. A Mexico, il faudra attendre que l'ozone monte à 240 Imeca pour que la « phase 1 » de l'état d'urgence entre enfin en vigueur avec son cortège de mesures : réduction de 40 % de la circulation automobile, suspension de la production dans les usines les plus pol-



هكذا من الأصل

luantes, fermeture de 20 % des stations d'essence, interruption des travaux de voirie et suppression des activités de plein air dans les établissements scolaires.

L'alerte a été particulièrement chaude cette année, ce qui a donné lieu à un débat entre experts à propos de l'efficacité des mesures destinées à lutter contre la pollution. Les effets pervers de la circulation alternée ont été, une fois de plus, dénoncés par les organisations écologistes, comme Greenpeace, qui préconisent une amélioration des transports en commun, actuellement déficients – sauf le métro –, et la création de pistes cyclables. Depuis l'entrée en vigueur de la circulation alternée, en 1989, à la suite d'une série d'inversions thermiques préoccupantes, le parc automobile a augmenté de 50 % du fait de la croissance démographique mais surtout de l'acquisition de véhicules d'appoint par les familles qui veulent pouvoir rouler tous les jours. C'est pourquoi la circulation ne semble pas diminuer substantiellement lorsque la « phase 1 » est déclenchée.

Selon le ministère de la santé, *« environ la moitié des habitants de la capitale ont ressenti des malaises respiratoires, des picotements oculaires et des irritations dans la gorge »* lors de la crise de mai. *« En fait,* soutient le directeur de l'Institut national de recherche nucléaire du Mexique, Miguel Yacaman, *les particules en suspension représentent un risque beaucoup plus élevé que l'ozone pour la santé et on ne sait pas encore comment y faire face. »* Il aura fallu le cri d'alarme, lancé par plusieurs scientifiques, qui rendent la pollution responsable de 4 000 à 5 000 décès par an, pour que la population de Mexico commence enfin à donner des signes de préoccupation.

« Au plus fort de la crise de mai, notre site faisait l'objet de 6 500 connexions par jour au lieu de 1 500 en temps normal », raconte Luis Acosta, qui se charge de diffuser sur Internet, depuis février 1996, des informations attrayantes pour le grand public. Les médias, qui accordent désormais davantage de place au bulletin pollution qu'aux prévisions de la météo, consultent régulièrement ce site où des graphiques, actualisés toutes les heures, résument les données recueillies par les stations automatiques sur les cinq principaux polluants : l'ozone, l'oxyde de soufre et de nitrogène, le monoxyde de carbone et les particules en suspension.

Le meilleur instrument de mesure pour le commun des mortels reste les trois photos aériennes de la vallée de Mexico installées sur le site <www.calidad-del-aire.gob.mx> pour illustrer *« la variation des niveaux de pollution »*. Deux d'entre elles montrent, l'une, un jour *« partiellement pollué »* et, l'autre, une journée *« hautement polluée »* : une purée de pois, plus ou moins épaisse, couvre la ville. La troisième photo, – *« un jour sans pollution »* –, est destinée aux nostalgiques et aux jeunes générations qui n'ont pas connu l'époque où la silhouette majestueuse et les neiges éternelles du volcan Popocatépetl dominaient la capitale mexicaine de ses 5 452 mètres. Déprimant.

Bertrand de la Grange

Athènes

Néfos, le dieu maudit du Parthénon

TOUT dépend du vent. Si ça souffle, même un peu, ça va. Sinon, on risque une descente aux enfers, surtout les jours de canicule.

L'Athénien a l'habitude quand il se lève – tôt généralement – de jeter un coup d'œil sur le ciel de l'Attique, réputé depuis l'Antiquité pour sa couleur bleue. Si la couleur vire au jaune moutarde foncé, il doit craindre le pire. Selon les cas, ses yeux le piqueront, il aura une migraine constante, voire des nausées ou des vertiges. S'il habite Patissia, un quartier très dense au nord, il ne verra même pas le ciel. Au sud, quand il viendra du bord de mer, il ne pourra plus admirer le Parthénon sur le rocher sacré.

L'Athénien connaît bien la source de ces maux, il l'appelle Néfos (« nuage » en grec), qui règne au gré des vents depuis vingt ans sur sa capitale. C'est un mauvais démon qui a grandi et s'est transformé avec le développement de la ville.

L'Athénien s'inquiétera des jours pairs ou impairs avant de prendre sa voiture pour se rendre dans le centre s'il est autorisé à conduire ce jour-là. Dans le cas contraire, il tentera de monter dans un taxi déjà occupé par d'autres passagers qui devront se pousser un peu. Il évitera le bus urbain, trop lent et surchargé à cette heure-là. Pour le métro, il devra attendra l'an 2000. La pollution atmosphérique, l'Athénien la subit d'une manière apathique. On n'en parle plus beaucoup.

Raconter l'histoire de Néfos, c'est raconter une bonne partie de l'histoire de la Grèce et de son développement depuis la fin de la dictature et du changement de mode de vie.

Au retour de la démocratie, en 1974, après la dictature des colonels qui ont accéléré pendant sept ans un développement anarchique de la capitale commencé dans les années 60, les Athéniens se sont réveillés avec le Néfos. Les premières mesures d'urgence ont été prises par Constantin Caramanlis, en 1975, quand les spécialistes se sont aperçus avec horreur que le marbre du Parthénon se transformait en plâtre en raison de l'action du soufre contenu dans l'air. La zone de l'Acropole a été immédiatement protégée, le chauffage central contrôlé, la teneur en soufre des carburants réduite.

Dès lors, Néfos est entré dans l'arène politique. Le bouillant Andréas Papandréou en a fait un cheval de bataille contre la droite de M. Caramanlis avant le raz de marée socialiste d'octobre 1981. Un jeune urbaniste un peu utopiste, Antonis Tritsis, devient ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. Il veut faire d'Athènes une ville agréable à vivre. C'est lui qui, en 1982, lance le système de circulation alternée selon le chiffre pair ou impair terminant la plaque minéralogique. Il crée le « daktylio » (l'anneau) qui enserre le centre d'Athènes, où la circulation est limitée les jours ouvrables du matin au soir.

Des seuils de pollution sont créés et des mesures d'urgence prévoyant l'interdiction de la circulation dans le centre-ville et la réduction de la consommation de carburant pour les industries sont prises quand les taux de monoxyde de carbone (CO), de dioxyde d'azote (NO_2) et de fumée dépassent la cote d'intervention.

Le daktylio, révolutionnaire dans une ville où il n'existe qu'une ligne de métro joignant le port du Pirée, au sud, à la banlieue chic de Kifissia, au nord, et où les bus sont encore vétustes, a malheureusement une série d'effets pervers. Les Athéniens se débrouillent pour acheter une seconde voiture, d'occasion, d'autant plus polluante. La mise en place du daktylio crée un accroissement de la pollution à la périphérie.

La situation pendant les années 80 empire. On assiste à des taux records de pollution. Néfos est au cœur de la ville et des préoccupations des habitants. On étouffe, on suffoque, les journaux mènent des campagnes. Athènes devient l'exemple d'une des capitales les plus polluées.

La Grèce, avec ses températures élevées, présente des conditions idéales pour la formation de l'ozone. Même sur l'Olympe, la plus haute montagne du pays, le taux de ce polluant a augmenté !

La ville est devenue tentaculaire. Le bassin athénien comprenant la capitale, le Pirée et la grande banlieue abrite quelque 4 millions d'habitants sur une population totale de 10 millions de Grecs, elle concentre toutes les administrations, plus de 50 % de l'activité industrielle, plus de la moitié des voitures, une armée jaune de 15 000 taxis diesel polluant énormément... Avec moins de 5 % d'espaces verts. Le relief ne l'aide pas : Athènes est bordée de montagnes, l'Aigaléo, le Parnés, le Pentélique et Hymette, qui dépassent 1 000 mètres et qui bloquent le Néfos au-dessus de la cuvette athénienne. Le climat non plus : le soleil est omniprésent, la température atteint 40 degrés en été.

AU début des années 90, alors que le plan Tritsis, constamment aménagé, n'arrivait plus à combattre efficacement la pollution atmosphérique, un nouveau ministre de l'environnement, de droite cette fois, Stéphanos Manos, lance un vaste plan de renouvellement du parc automobile. Et la pose de pots catalytiques, au moment où l'on atteint un taux historique de NO_2 de 693 microgrammes par mètre cube d'air à Patissia. La voiture est, de loin, le principal producteur de CO et de NO_2, qui génèrent une nouvelle pollution photochimique : l'ozone. M. Manos réussit à débarrasser la ville des vieilles voitures en jouant sur les lourdes charges fiscales qui pèsent sur les automobilistes. Les premiers résultats sont satisfaisants, mais les Grecs s'enrichissent et achètent de nouvelles voitures. Le parc automobile a bondi de 200 000 véhicules en 1976 à quelque 1,5 million aujourd'hui.

De retour au pouvoir, les socialistes adoptent, en juin 1994, un plan de campagne intitulé « SOS-Attique » qui souhaite rompre *« le nœud gordien »* de la pollution. Les autorités veulent que cesse *« la prise en otage de la région par la voiture, symbole de puissance, fétiche de tout Grec moderne »*.

Le plan comprend des programmes portant sur la construction de garages, le contrôle des usines polluantes, la mise en place d'un contrôle obligatoire des gaz d'échappement, une réforme des transports urbains, l'échelonnement des horaires de travail selon les secteurs d'activité, une réduction supplémentaire des teneurs en soufre et en plomb dans les carburants et une étude systématique des causes de la pollution.

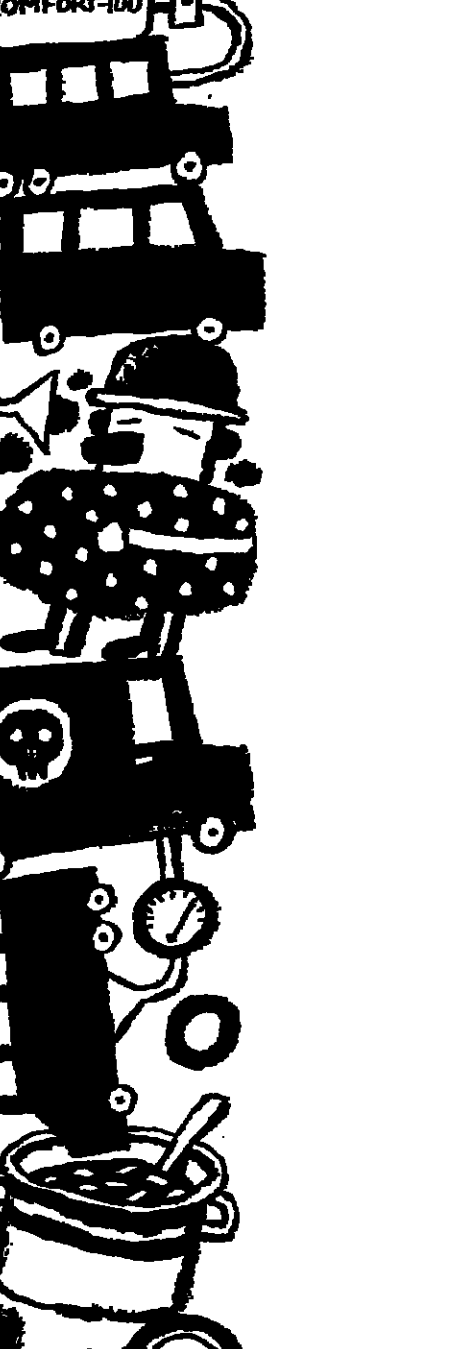
Depuis avril 1994 également, le centre historique, un périmètre commerçant de 40 hectares en contrebas de l'Acropole, a été fermé aux voitures et aux deux-roues. Les rues piétonnes se sont, depuis, développées dans toute la ville.

Les taux de pollution sont à la baisse : de 1994 à 1997, les taux de CO, de NO_2 et de SO_2 diminuent respectivement de 8 %, 15 % et 40 %. Les seuils d'urgence ont été dépassés dix-sept fois en 1994, sept fois en 1995 et 1996, aucune fois en 1997, ni en 1998. Néfos n'a pourtant pas été terrassé. Il vit au gré des saisons, l'hiver avec le chauffage central, l'été avec la chaleur. Il continue de se régaler d'hydrocarbures.

« L'ozone reste un véritable problème, c'est désormais le polluant le plus nocif », assure Louizos Viras, le responsable de la direction de la qualité de l'air du Perpa, le Centre de protection et de lutte contre la pollution atmosphérique à Athènes, créé en 1973. *« L'ozone est difficile à combattre, il faut diminuer de 50 % les émanations de NO_2 et de CO pour qu'il baisse de 10 %. »* La Grèce, avec ses températures élevées, présente des conditions idéales pour sa formation. Même sur l'Olympe, la plus haute montagne du pays, le taux d'ozone a augmenté !

« Il faut se battre, insiste M. Viras, *sur la qualité des hydrocarbures. De nouveaux programmes sur la purification de l'essence vont être lancés. »* Le Perpa va également se procurer de nouveaux appareils et mesurer, à partir de 1999, de nouveaux agents polluants photochimiques : le benzol, le toluène et le xylène, des hydrocarbures aromatiques cancérigènes mis au jour en 1994, dans de fortes proportions au centre d'Athènes, dans le cadre d'un programme financé par Bruxelles.

LES écologistes, fort peu nombreux dans une ville si polluée, ne sont pas d'accord avec les estimations des responsables. La section grecque de Greenpeace, l'organisation la plus active sur le terrain depuis le début des années 90, affirme, dans le dernier numéro de la revue *Néa Œcologia* (*Nouvelle Ecologie*) que *« Néfos vit et règne »*. *« Le gouvernement dresse systématiquement un tableau optimiste de la situation »*, dénonce l'organisation, qui affirme que *« dans certains cas on enregistre une augmentation de 10 % de la mortalité les jours de pollution élevée »*.



Vanguelis Stoyanniss, un des responsables de *Nea Œcologia*, est désespéré face au *« fatalisme »* de ses compatriotes. Pour lui, *« Néfos est le résultat des choix économiques et politiques de tous les gouvernements depuis la guerre civile* [1946-1949], *qui ont conduit à une hyperconcentration urbaine multipliant à l'infini les problèmes »*.

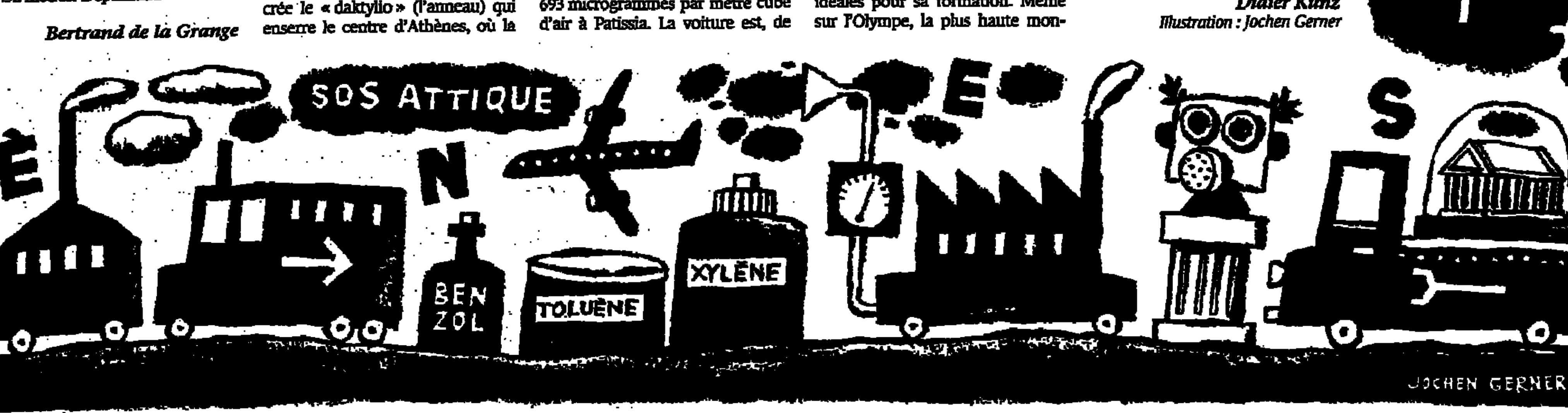
Elias Beriatos, le secrétaire général du ministère de l'environnement, énumère les séries de travaux en cours et de projets : créations de parcs industriels à la périphérie, formation d'un corps spécial d'inspecteurs antipollution, *« les Rambos de l'environnement »*, nouvelle réglementation de construction, déplacement de l'aéroport trop proche du centre, construction d'une voie rapide au nord de la capitale, lancement d'un tramway et ouverture du métro.

Le métro ! Le grand espoir. Les pouvoirs publics ont entrepris, en 1992, la construction de deux nouvelles lignes de 18 kilomètres au total, qui devraient être ouvertes en l'an 2000. Les spécialistes estiment que sa mise en service réduira de 25 % la circulation dans le centre-ville.

Toute ces mesures, assure M. Beriatos, *« amèneront une baisse de 50 % de la pollution »*. Et puis, ajoute-t-il, *« on ne peut pas faire autrement : Athènes a décroché l'organisation des Jeux olympiques de 2004. C'est une chance unique pour la ville »*.

Le rendez-vous est pris. Les Athéniens s'en remettent une fois de plus à leur héros favori, Heraclès, pour un treizième exploit : régler en 2004 le compte de Néfos.

Didier Kunz
Illustration : Jochen Gerner



هكذا من الإهمال

La gauche, le capital et les stratégies d'appropriation sociale

par Anicet Le Pors

ON assiste à une étrange convergence entre le Parti socialiste, qui prépare activement pour novembre une convention nationale afin de démontrer que, si Lionel Jospin a privatisé plus qu'Alain Juppé, il y avait à cela de solides raisons théoriques qui ne pouvaient être exposées qu'une fois ces privatisations réalisées, le Parti communiste, qui expose doctement dans une déclaration de son bureau national que l'ouverture du capital des entreprises publiques à des financements privés n'est plus une question taboue (participation gouvernementale oblige), et des idéologues qui expliquent aux uns et aux autres que la gauche doit encore faire un dernier effort de repentance en se débarrassant du dogme de la propriété publique pour admettre qu'aujourd'hui *« la véritable force révolutionnaire est le néolibéralisme »*.

Ils ont ensemble le mérite d'aborder enfin une question cruciale qui nous laisse espérer que nous allons bientôt savoir pourquoi ce qui était sacré il y a une vingtaine d'années n'a plus aujourd'hui d'importance et que l'essentiel est ailleurs. La démonstration risque d'être périlleuse, car il suffit de lire la presse quotidienne pour constater que les enjeux de pouvoir impliqués par les mouvements de la propriété du capital n'ont jamais connu une telle ampleur.

Au premier semestre 1998, les fusions aux Etats-Unis ont atteint quelque 5 600 milliards de francs au premier semestre, soit autant que pour toute l'année 1997. Les grands groupes français, qui voient leurs résultats prospérer, connaissent des restructurations gigantesques à coups de rapprochements faisant largement appel aux fonds étrangers, d'OPA hostiles ou amicales, d'ouvertures du capital des entreprises publiques au capital privé, et ce au prix d'un sous-investissement massif depuis déjà plusieurs années. Le doute n'habite pas ces groupes financiers. Comme le disaient les socialistes autrefois, ils considèrent simplement que *« là où est la propriété, là est le pouvoir »*.

Il fut un temps où l'observation méthodique des mouvements de capitaux constituait pour la gauche la pierre angulaire de ses constructions économiques et politiques. Cette nécessité aurait diminué aujourd'hui ? Certainement pas. La politique des *« noyaux durs »* sous Edouard Balladur a, au contraire, concentré le champ des centres de pouvoir dans la technostructure, et leur connaissance conditionne la mise en œuvre de toute politique de développement industriel, de recherche, de coopération internationale. L'évolution plus récente de recentrage sur les marchés financiers sous l'impulsion des fonds de pension, selon le modèle anglo-saxon, pose une question déterminante pour la mise en valeur du capital : le placement serait-il en passe de prendre le pas sur le pouvoir que confère la propriété ? Comment gouverner à gauche en éludant ces questions ?

Ce qui s'est passé en réalité, c'est que la pensée unique développée sous le dogme du traité de Maastricht en faveur d'une *« économie de marché ouverte où la concurrence est libre »* a asphyxié la recherche de la gauche qui n'est pas parvenue à faire échec à la domination idéologique du néolibéralisme. A l'impératif de l'intérêt général, sous-tendu par les principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité du service public, a été substitué un impératif économico-financier fondé sur le système européen des banques centrales, l'indépendance par rapport aux gouvernements nationaux imposée à celles-ci, l'euro, ses critères de convergence et son pacte de stabilité. Sur le mode tautologique de la mixité dès 1983, puis du *« ni-ni »* en 1988, elle a surenchéri sur les privatisations de la droite en 1997 sous le slogan trompeur du *« ni privatisation ni statu quo »*.

Ce laisser-aller idéologique a de graves conséquences théoriques et même morales puisqu'il conduit à un reniement sans raisons explicites. Le vocabulaire contourne la notion de service public (intérêt économique général des traités européens, schémas de services collectifs du récent projet de loi d'aménagement du territoire). Le caractère public ou privé n'est considéré qu'au niveau microéconomique alors que les principales justifications de la propriété publique se situent au niveau de la société tout entière. Les missions de service public sont de plus en plus réputées indifférentes au régime de propriété ; mais s'il est vrai que des missions de service public peuvent, dans certains cas, être mis à la charge d'organismes privés (ce qui au demeurant n'est pas nouveau), rien n'autorise à généraliser ces exemples en principe.

Le plus fâcheux est que ce que certains se hâtent de considérer comme un *aggiornamento* se produit au moment même où se confirme la nécessité de traduire dans la réalité un besoin grandissant de solidarités internationales dans les domaines les plus divers : gestion des ressources naturelles, protection de l'écosystème mondial, télécommunication, recherche scientifique, entre autres finalités, dont la définition et l'organisation collective ne peuvent relever que de la mise en commun, c'est-à-dire, pour l'essentiel, de la concertation des puissances publiques sur des bases juridiques stables engageant les Etats-nations. L'évocation de la destination universelle des biens par les travaux de Vatican II ou du patrimoine commun de l'humanité pendant la guerre du Golfe ne doit rien au hasard et ouvre des perspectives internationales qui confortent les justifications nationales de service public et de propriété publique.

Mais il ne saurait être question de revenir simplement aux schémas anciens. La propriété est un terme générique qui recouvre en réalité des formes et des contenus de complexité croissante.

La propriété individuelle a été reconnue comme un *« droit inviolable et sacré »* du citoyen par la Déclaration de 1789, qui lui a cependant fixé une limite : la *« nécessité publique, légalement constatée »*, disposition reprise par le code civil.

La propriété publique a consacré une socialisation plus poussée des bases économiques et l'affirmation de la spécificité de l'intérêt général conduisant le préambule de la Constitution de 1946 à prévoir que *« tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité »*.

Ces dispositions, qui ont été explicitées en 1972 par les critères de nationalisation du programme commun de gouvernement du PS et du PCF, font toujours partie du bloc de constitutionnalité. Leur justification est d'abord politique : il s'agit de faire pièce à la domination du capital, d'assurer la cohésion sociale et de favoriser l'épanouissement de la citoyenneté. Elle est ensuite économique, car seule la propriété publique permet de prendre correctement en compte les externalités, de développer des stratégies d'aménagement pluriannuelles, d'impulser un volontarisme d'ordre public dans l'administration des choses. Elle est enfin *sociale et culturelle*, comme le mouvement de novembre-décembre 1995 en a apporté une démonstration et parce que le secteur public a permis l'élaboration de statuts dont la base réglementaire prend le contrepied du développement libéral inégal.

Le caractère public ou privé n'est considéré qu'au niveau microéconomique alors que les principales justifications de la propriété publique se situent au niveau de la société tout entière

Nous sommes aujourd'hui à un nouveau stade du développement du concept de propriété, celui de l'appropriation sociale qui marque, par rapport aux acceptions antérieures, trois différences. Il s'agit, en premier lieu, de tenir compte de la diversification des finalités du service public. Au-delà des fonctions publiques civiles et militaires de l'Etat et de la plupart des collectivités publiques dont la propriété publique totale des bases matérielles n'est pas sérieusement contestée, celle-ci ne peut être exclusivement fondée sur la spécialisation d'entreprises publiques monopolistiques, principe qui caractérisait les lois de nationalisation de 1946. La diversification de ces entreprises est nécessaire, à la fois pour des raisons d'efficacité économique et d'équilibre financier, au-delà de la *« marge légale admissible de diversification »* que leur a reconnue le Conseil d'Etat.

En deuxième lieu, le concept de propriété ne peut se réduire à un simple transfert juridique. L'appropriation sociale doit être regardée comme l'action par laquelle la propriété publique, au-delà des critères élémentaires de la propriété privée, tend à intégrer l'ensemble des éléments techniques, financiers, économiques et politiques de la maîtrise du service public et à leur donner une traduction juridique affirmant la primauté de l'intérêt général dans l'organisation de la société.

La leçon de l'expérience des nationalisations réalisées en 1982 et des lois de démocratisation de 1983 tient essentiellement dans l'étroite interdépendance qui doit exister entre une refondation des finalités et des principes du service public (qui ne peut résulter que du débat politique), la définition d'une efficacité sociale fondée sur de nouveaux critères de gestion (permettant notamment le contrôle correspondant du retour sur investissement) et une éthique de la responsabilité, dimension essentielle de la citoyenneté, encourageant l'intervention de tous les acteurs dans les processus de décision.

En troisième lieu, il découle de ce qui précède que l'appropriation sociale peut prendre des formes juridiques très diverses : transferts de propriété, mais aussi droits réels nouveaux et conclusion de conventions structurantes. Elle ne saurait se résumer en un *« seuil minimum de nationalisations »* comme dans les années 70, et elle est appelée à se développer *aux niveaux infra et* supranationaux.

Cela dit, tout ne doit pas être mis sur le même plan, la nation est et demeure le principal niveau d'articulation du général et du particulier, celui où s'affirme la vocation universelle des valeurs condensées dans la souveraineté nationale et populaire ; la nationalisation est donc une pièce maîtresse dans l'élaboration d'une subsidiarité démocratique. L'article 222 du traité de Rome, qui dispose que *« le présent traité ne préjuge en rien le régime de propriété dans les Etats membres »*, n'y fait pas obstacle et la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes a fait récemment un pas dans le sens de la conception française. Reste à manifester une volonté politique suffisamment forte pour en donner une traduction conforme.

Ainsi, si la propriété individuelle est un droit et la propriété publique une fonction, l'appropriation sociale est une stratégie. La seule qui permettrait, de façon créatrice, d'identifier la gauche sans doute possible.

Anicet Le Pors *est conseiller d'Etat et ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives.*

AU COURRIER DU « MONDE »

PURITANISME

Si l'on vous reproche bientôt un certain anti-américanisme, n'en soyez pas étonnés : le discours de ce Joseph I. Lieberman (*Le Monde* du 10 septembre), moralisateur en diable, avait tout pour écœurer un lectorat français du puritanisme anglo-saxon. Pour ma part, excusez-moi de cette réaction viscérale, j'ai été incapable d'en achever la lecture. M. Lieberman affirme que *« quelque chose de triste et de sordide est arrivé pour qu'on ne puisse plus regarder le journal télévisé avec sa fille de dix ans »* ; comme si une tache de sperme était plus dangereuse que le sang qui s'étale à longueur de journaux télévisés. Il semble aussi n'avoir d'autres soucis que d'échapper aux *« questions intimes et souvent inconvenantes que les jeunes enfants posent »* depuis qu'ils suivent l'affaire Lewinsky, considérant implicitement que guerres, meurtres et tueries, qui ne suscitent pas le même genre de questions, sont donc convenables.

Morale contre morale, je dirai que ces propos sont ignobles comparés aux destins cruels que subissent trop d'enfants dans le monde, y compris à l'intérieur des frontières américaines. Certains meurent de faim, d'autres sont réduits au trafic de drogue, à l'esclavage ou à la prostitution (...). Si l'Amérique doit se battre et son chef s'offrir en exemple, ce ne sera pas avec cette morale aveugle et hypocrite mais en regardant la réalité en face. (...) Et si je m'indigne, c'est de voir une tache de sperme peser plus lourd qu'une usine pharmaceutique (entre autres exemples).

Didier Mermin
Paris

France Télécom.
Les mobiles, c'est l'avenir.
La preuve, nous avons gagné
2 millions de nouveaux abonnés
Itineris en un an.

En octobre dernier,
lors de l'ouverture du capital de France Télécom, nous vous
avions annoncé que notre activité "Mobiles" allait connaître un fort développement.
Aujourd'hui, nous avons pleinement réalisé nos objectifs.
Le chiffre d'affaires "Mobiles" a en effet augmenté de 47,7 % entre le 30/06/97 et le 30/06/98.
Sur ce marché en forte expansion, France Télécom profite au mieux de cette
révolution des télécommunications grâce à la qualité de son réseau et à ses initiatives
commerciales ambitieuses (Mobicarte, Ola, Loft...) en parfaite adéquation
avec les attentes des consommateurs. Avec Itineris, France Télécom confirme sa place
de leader avec 51 % de part de marché et 4 millions d'abonnés.

Le sport au risque de l'argent-roi

par Jean-Pierre Karaquillo

LE but de l'activité sportive d'élite n'est pas de dégager des profits mais d'obtenir les meilleurs résultats possibles dans la compétition en disposant, naturellement, pour ce faire de moyens humains, techniques et financiers adaptés. Ce propos, véhiculé dans le mouvement sportif français et européen, n'est-il pas excessivement naïf, rétrograde et simpliste ? N'est-il pas à ce jour démenti par les événements récents touchant le football, le rugby et le cyclisme ? N'est-il pas temps de s'inspirer du système américain ?

D'aucuns s'y essaient déjà. En toute conscience, des conséquences d'une telle option pour certains, avec la tentative de création d'une « superligue européenne » (extérieure aux organisations de l'Union européenne de football association) par quelques-uns des plus puissants clubs de football européens. De manière plus conjoncturelle et moins mûrie pour d'autres, avec l'annonce par neuf clubs français d'élite de rugby de rejoindre les clubs anglais dans une épreuve créée en dehors des structures fédérales.

L'évolution n'est-elle d'ailleurs pas déjà en marche ? Les clubs professionnels, les organes des fédérations sportives (les ligues professionnelles, d'élite ou de haute performance) chargés de la gestion des activités sportives professionnelles de leur discipline, n'ont-ils pas d'ores et déjà une volonté de *« maximisation »* du profit ? Il est des autorités communautaires pour le prétendre, en vilipendant le monopole des fédérations sportives, plus spécialement il est vrai internationales, ou en encourageant indirectement la prise de contrôle par des groupes financiers de plusieurs clubs participant à la même compétition. Il est, aussi, des juges nationaux pour le croire, en analysant des décisions de fédérations sportives uniquement sous l'angle de la libre concurrence.

La rupture entre le sport d'élite et le sport de masse serait suicidaire

Et, pourtant, ces *« orientations officielles »* sont empreintes d'un aveuglement partiel, de confusions ou de manques de nuances par méconnaissance des principes présidant à l'élaboration des réglementations relatives à l'organisation et au fonctionnement du sport français, et des autres pays européens, et s'opposent, au demeurant, à la réalité des faits.

L'argent est à l'évidence de plus en plus présent dans le sport français et dans le sport européen en général. Mais il est clair que tout dans l'esprit des règles – tant celles provenant de l'Etat que celles à l'origine desquelles se trouve le mouvement sportif fédéral – démontre que la préoccupation des « législateurs » est d'assurer l'équilibre et l'équité de la compétition quand bien même cela serait au détriment des profits, dont la réalisation ne demeure qu'un moyen. Sinon, comment, par exemple, justifier que la loi interdisant l'usage de substances dopantes soit limitée à l'activité sportive ? La *« mutualisation »* par la Ligue nationale de football et la redistribution aux clubs des recettes de télévision et de marketing n'a pas un objectif différent.

Aux Etats-Unis, la compétition n'est pas ignorée ; il est même important qu'elle ne soit pas déséquilibrée. Sans doute. Il reste toutefois que les mesures concernant son organisation ont pour but de *« maximaliser »* les profits. En bref, le résultat sportif n'a pas en lui-même d'importance ; il ne s'accompagne d'aucune promotion ou sanction sportive. Seul compte le spectacle sportif en tant que produit économique ; la compétition sportive est, dans ce système, l'épiphénomène, un instrument au service d'une politique économique menée au sein de ligues fermées (avec épreuves sans montées, ni descentes) réunissant les propriétaires de club fort logiquement indifférents au sport de masse et à la formation sportive, pris en charge avant tout par l'école et l'université.

Alors n'y aurait-il pas illusion à vouloir *« américaniser »* le sport professionnel français, et celui des autres pays européens ? Nos approches éducatives et philosophiques ne nous commandent-elles pas plutôt de renforcer, tant au plan fédéral qu'au plan des clubs, la liaison entre l'élite et la masse, à fortifier les prérogatives des fédérations nationales et internationales lorsqu'elles mettent en place des organisations et des règles protectrices des intérêts sportifs compétitifs ? Gageons que les pouvoirs publics français ne méconnaîtront pas ces aspects quand il s'agirait, prochainement, de légiférer sur le sport. Ils se souviendront sûrement, au moment d'entreprendre la réforme du statut juridique des clubs professionnels et des systèmes fédéraux, que la préservation de l'intérêt de quelques-uns n'est pas une ligne de conduite, que la recherche du profit pour le profit n'est pas à développer et que la rupture sport d'élite/sport de masse serait suicidaire.

Jean-Pierre Karaquillo *est professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges et directeur du Centre de droit et d'économie du sport.*

Pour une approche progressiste de la démographie

par Henri Leridon

CETTE année, la Conférence sur la famille a été l'occasion d'une réflexion constructive sur les relations entre la gauche et la famille. Les rapports des députées socialistes Dominique Gillot et Marisol Touraine, et de la sociologue Irène Théry, ont marqué cette volonté et la possibilité de construire une politique de la famille qui ne se confonde aucunement avec les systèmes de valeurs trop longtemps imposés par les forces traditionalistes. Il était temps. Et c'était inéluctable.

Pourquoi ? Parce que, sans s'embarrasser du point de vue de certains idéologues se croyant de gauche, les Françaises et les Français continuaient de construire leurs familles, tout en en transformant sensiblement les formes. Ils avaient compris, sans qu'on leur explique, que la famille reste ce lieu de composition des liens de la conjugalité, de la filiation et de la parenté, indispensable non seulement à la socialisation de chacun, mais aussi à la construction de sa propre identité. Position essentiellement pragmatique, qui n'a pas besoin de s'appuyer nécessairement sur des références éthiques, politiques ou religieuses profondes.

On peut relever dans les deux premiers rapports précités, ou dans la déclaration récente du premier ministre, plusieurs références explicites aux questions démographiques, principalement à la natalité. Cette rencontre était, en fait, aussi inévitable que la précédente. D'abord parce que la politique familiale est indissociable de toute politique de soutien à la natalité (même si l'on subordonne la seconde à la première), tout comme elle est indissociable de la politique sociale. Ensuite parce que l'évolution démographique actuelle ne peut laisser indifférent : les politiques économiques et sociales auront, fatalement, à en gérer les conséquences.

Il est donc sans doute temps de réfléchir aux fondements possibles d'une approche progressiste des questions démographiques. En premier lieu, il faut affirmer clairement qu'aucune des libertés conquises depuis trente ans ne doit être remise en cause : libre accès à la contraception, possibilité de recourir à l'avortement dans de bonnes conditions, égalité des droits des femmes et des hommes (en particulier pour l'activité professionnelle), diversification des formes familiales... L'enfant, en toutes circonstances, ne peut être que l'aboutissement d'un projet construit par ses parents, et doit être accueilli par la société dans les meilleures conditions possibles. Des nombreux travaux de l'Institut national d'études démographiques (INED, on peut notamment retenir les points suivants :

– le modèle familial de référence se concentre sur deux, et souvent trois enfants ; peu de couples en souhaitent moins, très peu en veulent davantage ;

– en pratique, la dimension moyenne de la famille est proche de la dimension souhaitée, mais avec un peu plus de familles réduites (parfois involontairement) et de familles nombreuses ;

– le nombre des naissances et des grossesses non voulues a considérablement baissé depuis trente ans ;

– les acquis évoqués plus haut sont soit plébiscités, soit soutenus par une nette majorité ;

– la contribution de l'immigration à la croissance de la population a été substantielle depuis le début du siècle ;

– la croissance ou la stabilité de la population est considérée comme un objectif souhaitable par une large majorité de l'opinion.

Comme pour les choix économiques, la liberté de chacun doit rester entière en matière de reproduction. Cela ne dispense pas l'Etat d'observer l'évolution de la natalité, des flux migratoires et de l'effectif de la population, et de fixer des orientations souhaitables. Ces orientations devront se traduire en termes de politique, nataliste ou non, favorable à une immigration importante ou non. Il faudra ensuite définir les moyens acceptables d'appuyer ces orientations, ce qui ramènera inévitablement à certains aspects de la politique familiale.

Le moment est favorable pour une telle réflexion. La situation démographique française n'est pas encore grave : le retard croissant à la maternité, qui maintient l'indice conjoncturel de la fécondité autour de 1,7 enfant par femme, et qui laisse attendre une descendance finale inférieure à 2 enfants à partir de la génération 1965, est encore compensé par l'effectif des générations d'âge reproductif, qui sont celles du baby-boom. L'immigration

L'enfant, en toutes circonstances, ne peut être que l'aboutissement d'un projet construit par ses parents, et doit être accueilli par la société dans les meilleures conditions possibles

contribue aussi, pour un quart environ, à la croissance de la population. Quant à la mortalité, elle évolue favorablement, mais contribue essentiellement maintenant à l'augmentation du nombre des personnes les plus âgées.

Mais si l'on ouvre les yeux sur l'extérieur, on peut s'inquiéter d'évolutions possibles : dans plusieurs pays européens, les décès l'emportent déjà (Allemagne, Italie, Hongrie, Roumanie, République tchèque...) ou l'emporteront bientôt sur les naissances (Belgique, Espagne, Portugal...). Or les explications proposées par les spécialistes de ces pays pour expliquer les niveaux très faibles de leur fécondité n'ont rien de vraiment spécifique, et peuvent le plus souvent s'appliquer à l'ensemble de l'Europe. S'il y a, à cet égard, une *« spécificité française »*, il importe d'en comprendre au plus tôt les raisons et de les prendre en compte pour préparer l'avenir.

Certaines évolutions sont contrôlables, d'autres non ; dans le second cas, il est inutile de laisser croire le contraire. Rappelons, par exemple, que, quoi qu'il advienne à la fécondité dans les dix ou quinze ans à venir, la part et le nombre des personnes âgées dans la population continueront de s'accroître, surtout à partir de 2010. Ce type d'échéance doit être préparé.

Le souci de l'enfant et l'intérêt porté à la famille sont des éléments essentiels du contrat intergénérationel dans toute société. L'action politique n'a de sens que dans la durée, avec une perspective assez longue. C'est ainsi qu'il faut juger des politiques familiales ou démographiques, plutôt que de perdre son temps, d'un côté, à se lamenter sur l'évolution des structures familiales ou à opposer les générations entre elles (comme dans l'appel *« SOS-Jeunesse »* de janvier 1996), et, de l'autre, à fantasmer sur le mot *« natalisme »* chaque fois que les termes *« famille »* ou *« démographie »* sont prononcés.

Henri Leridon *est chercheur à l'Institut national d'études démographiques et rédacteur en chef de « Population ».*

com.
, c'est l'av
ve, nou ons gagné
s de no aux abonnés
en un an

	1996	1997	07/1998
Total	2227	5630	8037
Autres	899	2630	3922
Itineris	1328	3000	4115

Marché des mobiles (GSM, DCS) en France
(par milliers d'abonnés)
Autres
Itineris

Un marché en croissance exponentielle.
Le marché des mobiles en France est en pleine croissance. Grâce à une politique commerciale innovante, France Télécom conforte sa position de leader. L'objectif d'atteindre 5 millions d'abonnés en l'an 2000 devrait être atteint dès la fin de l'année 1998.

Initiatives commerciales pleinement réussies.
Au cours du 1er trimestre 1998, France Télécom a revu son offre commerciale. Le lancement de Mobicarte MCT, destinée aux jeunes, est d'ores et déjà un succès. Ola bénéficie d'une nouvelle option tarifaire avec Ola Loisirs et le nouveau contrat Loft satisfera tous ceux qui parcourent l'Europe.

Tous les atouts pour l'avenir.
Le marché des mobiles recèle encore un fort potentiel. La pénétration en France est inférieure à la moyenne européenne : 13,1 % contre 17,8 % au 30 juin 1998.
France Télécom bénéficie de tous les atouts pour en tirer parti, grâce au réseau Itineris dont le nombre de relais a été doublé en dix-huit mois et qui assure une couverture optimale du territoire.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
- appelez gratuitement le 1010 ou le 0 800 05 10 10
- 3614 ou 3623 code 1010FT (0.37F/mn)
- http://www.1010.francetelecom.fr

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

France Telecom

هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un spectacle affligeant

C'EST un spectacle affligeant que l'Amérique s'est donné *hier à elle-même et* qu'elle a, de fait, imposé au reste du *monde. Le président des* Etats-Unis répondait, en plan fixe, à *des interlocuteurs* invisibles extrêmement insistants et retors. Quatre heures et douze minutes d'explications, avec une minutie qui défie le bon sens, sur ses rapports avec Monica Lewinsky et quelques autres femmes, jeunes et moins jeunes. La planète entière, ou peu s'en faut, était témoin de ce qu'il y a de plus intime chez un homme ou chez une femme : sa sexualité. De ce show absurde, on pourrait ne retenir que cette affirmation du président barcelé par Kenneth Starr et ses sbires : la sexualité *« reste le domaine le plus mystérieux de la vie humaine ».*

Certes, celle du 42e président des Etats-Unis paraît étonnamment demeurer au stade adolescent. Mais cela ne regarde que lui, ses partenaires et son épouse. Pourquoi nous transforme-t-on en voyeurs ? Les médias font figure d'accusés. Mais ce sont les parlementaires républicains, majoritaires au Congrès, qui ont autorisé ce déballage scandaleux, en contradiction avec les traditions juridiques américaines.

Certes, il eût été préférable que Bill Clinton se comportât en homme soucieux de sa dignité plutôt qu'en avocat rusé ou en politicien indéracinable. S'il avait, de prime abord, refusé de répondre aux questions salaces du procureur *Starr*, en dépit de l'avis initial de la Cour suprême dans l'affaire Paula Jones – au risque, certes, *d'un conflit* majeur entre l'exécutif et le judiciaire – le *débat aurait, au total,* volé moins bas. Il n'est pas douteux que le courage *et* une stratégie de la vérité clairement as*sumée* auraient été meilleurs. Il n'en a rien été et le tableau est beaucoup plus sombre aujourd'hui : Bill Clinton traîne, dans cette atmosphère d'inquisition politico-sexuelle, le boulet du mensonge, devant un jury fédéral par surcroît.

Reste la question de fond. La stratégie du procureur Kenneth Starr, l'attitude de la majorité républicaine du Congrès vont dans le même sens : elles traduisent un déni inquiétant du suffrage universel. Le président Clinton a été élu – et réélu – par le peuple américain. Il n'appartient pas aux initiateurs hypocrites et extrémistes d'une cabale politique de le faire démissionner, contre la volonté, si on en croit les sondages actuels, d'une majorité d'Américains, au prétexte de sa vie privée. Certains estiment que le président devrait partir de lui-même et laisser la place au vice-président Al Gore, considéré comme le mieux capable actuellement de porter les valeurs de la nouvelle démocratie jusqu'ici incarnées par Bill Clinton. Que la situation évolue ainsi ou non, on ne peut que condamner cette dérive, dont les Etats-Unis n'ont pas l'exclusive, et qui consiste en une évolution à rebours, moralisatrice, pudibonde en surface – et, comme telle, affligeante – et dangereusement régressive en profondeur, surtout quand elle charrie autant d'arrière-pensées bassement politiques.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alday, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* : Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La victoire de Marcel Cerdan

POUR la deuxième fois dans l'histoire de la boxe, un Français est champion du monde des poids moyens. L'indiscutable victoire, par KO technique au 11e round, remportée hier soir à Jersey-City par Marcel Cerdan, aux dépens du tenant Tony Zale, honore le pugilisme national et couronne magnifiquement une carrière toute de probité et de vaillance.

Dieu merci ! Non seulement les mains de Cerdan ont tenu, mais encore c'est sa fameuse « droite », blessée il y a deux mois, qui a abattu l'Américain...

Devant l'importance de l'enjeu, Cerdan a retrouvé sur le ring les fougueuses qualités offensives que nous admirions chez lui l'an dernier, et qui lui permettaient de conclure la plupart de ses combats par KO.

Du premier au douzième round, il fit tout le forcing, ne concédant qu'une reprise. Nulle manière ne pouvait plaire davantage au public américain, emballé sur la fin par cette démonstration de *furia francese*.

Car, autant qu'on puisse tirer en ces lignes hâtives un enseignement précis du radioreportage de cette nuit – le plus incompétent qu'il nous ait été donné d'écouter depuis longtemps –, Cerdan fit pleuvoir sur Zale une avalanche de coups de poing digne de la meilleure bagarre de western. Voilà une épreuve de force qui va donner un singulier prestige au muscle français.

Sans que le chauvinisme nous égare, soyons certains que la victoire de Cerdan nous fait faire un bon pas en avant dans la faveur des Américains.

Olivier Merlin
(23 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Pas de ça chez nous !

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

LE *PEEP-SHOW* que l'Amérique impose au monde interloqué, comme en prime de ses feuilletons à l'eau de rose, rappelle moins l'Inquisition que le raffinement de persécution judiciaire atteint par notre XXe siècle, tel que l'a pressenti Kafka dans *Le Procès*. Comme Joseph K., Clinton souffre de ne pas avoir écarté à temps les questions-pièges par *un* définitif « ça ne vous regarde pas ! ». Il aurait *peut-être perdu son job (qu'il n'est pas certain* de sauver pour autant), mais son pays n'aurait pas *sombré dans un intégrisme dommageable* pour l'image de la démocratie.

Ce n'est pas une découverte, les précédents abondent : la *libido dominandi* dont s'alimente l'ambition politique va souvent de pair avec de la boulimie sexuelle. A force de personnaliser leur pouvoir suprême au nom de la modernité, les Républiques ont exposé les présidents à se faire « pincer » comme dans une pièce de Feydeau, à en perdre la face, et le respect des citoyens.

De ce côté-ci de l'Atlantique, on ne fait pas un drame de ces choses. C'est un de nos points communs, de répugner aux trous de serrure, et c'est notre force. A part les Anglais, toutes les opinions du Vieux Continent, d'habitude avides de progrès à l'américaine, expriment le même rejet devant la tartufferie qui s'étale à Washington. *« Pas de ça chez nous ! »* Du bon usage des scandales : l'affaire Lewinsky pourrait unifier et renforcer l'Europe profonde, celle des sensibilités et des répulsions. L'éclipse *de la conscience morale dans le monde civilisé* s'accompagne curieusement, comme par un sursaut, d'une pratique *accrue de la repentance* publique. Le phénomène est ancien, il a ses *complaisances et ses règles constantes*, distinctes des sujets de remords, d'Argos à Vichy *– rappelons-nous Les Mouches*, de Sartre. La recrudescence des repentirs n'est pas limitée *aux pays protestants*. L'Eglise de France était dans son rôle en regrettant l'an passé ses *silences des années 40*.

On s'explique moins, sinon par leur manque de programmes alternatifs, que nos leaders politiques, au lieu d'échanger des idées, se fassent mutuellement honte de leurs comportements. Vis-à-vis de l'extrême droite, par exemple. La gauche donne des leçons à qui s'allie au FN, alors qu'il lui suffirait d'invoquer l'expérience historique et l'instinct de survie en rappelant où mène le dogme nazi de l'inégalité des races. En réplique, et comme à bout de munitions, la droite a ressorti, ce week-end, la vieille pétoire populiste contre les « intellectuels », coupables de vivre « en chaise longue »... comme si les universités d'été modérées se privaient de balancelles et sentaient le cambouis. Le discrédit par le transat ! De Gaulle, si revendiqué, évitait cet abaissement ridicule. Il donnait du « maître » à Jean-Paul Sartre.

S'il est une attitude d'âme qui devrait échapper à notre jugement esthétique, c'est bien le regret. Mais comment renoncer aux comparaisons, quand tout est devenu un spectacle permanent ! La même semaine dernière, deux êtres humains ont demandé pardon. L'un, Clinton, sur qui pesaient des accusations vénielles, l'a fait dans l'aplatissement que l'on sait. L'autre, Florence Rey, qui répondait pourtant de plusieurs meurtres, a montré autant de dignité qu'en manquait le président des Etats-Unis.

Soit, « il est impossible de se défendre si les autres n'y mettent pas de la bonne volonté » (Kafka, dans *L'Amérique*), et Clinton peut moins compter sur la compréhension de ses censeurs républicains que Florence Rey sur celle d'un jury d'assises. La seconde échappe à la barbarie du combat politique et du harcèlement médiatique. Mais c'est son mérite personnel d'avoir fait passer la pudeur avant l'efficacité.

D'où lui est venue cette élégance ? On dit qu'en prison elle a beaucoup lu. Que faire d'autre, derrière les barreaux, sinon réfléchir et s'amender ?, ironisait Me Floriot à propos de Jacques Fesch, meurtrier que l'Eglise envisage de béatifier. Il reste que l'héritière de Fesch en révolte sans issue a accompli, contrairement à Clinton, le voyage au fond de soi que seuls permettent les livres – parmi lesquels les romans de Kafka.

La littérature peut pavoiser.

Chasseur (2) *par Chavanat*



Changer la vie urbaine

Suite de la première page

Projets et engagements se multiplient. La dynamique semble désormais bien enclenchée.

Les transports collectifs en site propre – métros, bus et surtout tramways qui s'apprêtent à célébrer leur très inattendu et presque cocasse nouvel « âge d'or » – connaissent du nord au midi, d'est en ouest, un essor et un développement en forme de lame de fond. Les plans de déplacement urbain, obligatoires pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, donnent lieu à des réflexions citoyennes d'une ampleur et d'une pertinence fort prometteuses. Les solutions alternatives fleurissent en bouquets, on redécouvre avec passion le vélo ou le patin à roulettes (pardon, le roller), les nouveaux carburants sont enfin pris au sérieux, le lobby du transport public (il existe) arrive à se faire entendre face au lobby routier.

Les médias embrayent, le public s'enflamme et en redemande, la France profondément urbaine bouge et s'ébroue avec volupté dans une utopie plus tonique qu'ironique, qui doit beaucoup à l'enracinement de l'éthique écologiste. Bref, la ville semble prête à se débarbouiller pour retrouver un visage humain. *« Changer la vie »*, avaient promis certains, *« changer la ville », sous-enchériront* d'autres ; plus pragmatiquement les *mêmes*, ou d'autres *encore*, semblent maintenant s'efforcer de changer la vie urbaine.

Inscrite dans une Semaine du transport public qui prend ses aises du 21 au 27 septembre – jusqu'à l'année dernière, la promotion du collectif s'opérait sur une seule journée et cette fois ce sont près de 250 villes, départements et régions qui y participent – cette journée automnale « En ville sans ma voiture » est plus qu'un signe, le symbole fédérateur d'une évolution des esprits capable d'infléchir la réalité quotidienne.

Avec une audace qui étonne jusqu'aux décideurs eux-mêmes, tétanisés qu'ils étaient, voilà peu, par la crainte de déplaire à *Homo automobilis*-électeur, non sans un certain culot pour ces maires, hier encore meilleurs amis de l'automobile à coups de parkings et d'axes rouges, aujourd'hui plus écolos que le premier Vert, tout le monde fonce désormais tête baissée dans le concept décoiffant de la « ville autrement ». Des communes de toutes tailles et de tous horizons n'ont pas hésité à jouer le jeu d'une « Journée sans », proposée par Dominique Voynet. « Chiche ! », disent-elles, en poinçonnant le ticket chic et choc d'un jour J pressenti comme jubilatoire depuis qu'une certaine révolution d'Octobre impromptue, de circulation alternée, a mis en lumière les réserves de civisme, la convivialité bridée, la soif d'imprévu, la (bonne) *volonté d'innovation comportementale des plus citadins des citadins : les Franciliens. Au-delà du* succès populaire de l'opération, on *serait prêt à parier que la journée* du 22 fera à la fois date et école.

Car *c'est bien d'un cas d'école* qu'il s'agit. D'un pari aussi : en matière de déplacement, essayer de revenir en arrière – dans un mouvement pas tellement réactionnaire puisqu'il ressemble à un retour vers le futur –, histoire de retrouver des artères à l'abri de la thrombose, des agglomérations sans agitation frénétique, des quartiers débarrassés du bruit et de la fureur mécanique, des cités sans voile d'ozone ou d'azote, des rues qu'on pourrait traverser le nez en l'air.

LÈVE-TOI ET MARCHE

Au lieu d'adapter constamment la ville à la voiture, ainsi qu'on s'épuise à le faire depuis des décennies, au risque, de plus en plus palpable, d'en faire un monstre à l'américaine – radiales et pénétrantes, axes prioritaires et voies rapides, bretelles et ceintures –, il s'agit de tenter de remettre les pendules à l'heure et la voiture à sa juste place. C'est ainsi qu'elle retrouvera, pour les grandes distances, sa fonction de magnifique instrument de liberté autoroutière ou buissonnière.

Plus qu'une parade zombifiante, mieux qu'une éphémère fête du piéton, du cycliste et du voyageur d'autobus ou de métro réunis, la journée sans voiture du 22 septembre peut ainsi être *considérée* comme une première répétition, *encore* partielle, morcelée et timide, d'un grand chambardement *renouvelable*, et, pourquoi pas, comme la préfiguration de ce que *pourrait être* une ville d'après-demain qui ferait mentir les trop clairvoyants visionnaires que furent Orwell ou Huxley.

N'est-il pas troublant de constater que c'est au moment de tourner la page *d'un millénaire qui* ne fut pas toujours celui de la lumière, dans un *réflexe écolo-millénariste*, que l'on s'avise enfin d'être avisé, que pour une *douzaine d'heures*, un instant, on va se décider à laisser les voitures au parking comme on laisse ses armes au vestiaire ?

Les citadins des villes tests, aussi râleurs et rouleurs impénitents que la plupart des Français, pour lesquels l'enfer c'est toujours la voiture des autres, ont été mis au pied du mur, invités à passer de l'intention aux actes. Au commencement était le verbe... lève-toi et marche.

Robert Belleret

RECTIFICATIF

POLLUTION

Dans une infographie illustrant un article sur la pollution urbaine (*Le Monde* du 9 septembre), une confusion nous a fait quali-fier d'*« entropiques »* des hydrocarbures issus des activités humaines et donc, bien évidemment, *« anthropiques »*.

FINANCE Le lundi 21 septembre a encore pris l'allure d'une journée noire sur les places financières européennes. L'inquiétude et la nervosité des opérateurs se transformant parfois en mouvements de panique se sont traduites par des plongeons compris ente 3,5 % et 6 %. ● LA RÉSISTANCE de Wall Street (+ 0,48 %) après la diffusion de la déposition du président Bill Clinton devant le grand jury permettait mardi 22 septembre aux marchés asiatiques et européens de se reprendre, mais la situation reste préoccupante. ● LE JAPON ne semble toujours pas se donner les moyens de sauver son système bancaire et de relancer la croissance de son économie. ● LE BRÉSIL, LA CHINE ET HONGKONG ne semblent pas en mesure de résister encore très longtemps à la pression spéculative sur leurs devises. Et la situation politique et sociale en Russie reste incertaine.

L'accumulation de risques économiques et financiers taraude les marchés

Lundi 21 septembre a été une nouvelle journée noire pour les places boursières européennes. La fragilité du Japon, du Brésil, de la Russie et de la Chine et les incertitudes sur la croissance des pays du Vieux Continent préoccupent les investisseurs

JUSQU'OÙ tomberont-ils ? Les marchés boursiers ont à nouveau plongé, lundi 21 septembre, l'inquiétude et la nervosité des opérateurs débordant, par instants, en mouvements de panique. Dans le sillage de Tokyo (– 2,76 %), l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé la séance en baisse de 3,54 %, après avoir cédé près de 6 % en cours de journée : quelques titres vedettes de la cote ont connu des replis spectaculaires (– 16 % pour Bouygues, – 10 % pour Renault, – 8 % supplémentaires pour Alcatel). Les autres places européennes ont enregistré des replis du même ordre. Francfort a cédé 3,98 %, Madrid 5,47 %, Milan 5,75 % ; Amsterdam a été la plus durement touchée, avec un recul de 5,93 %, affectée par la chute historique de Philips (– 17,2 %). Devant l'aggravation de la crise boursière, les investisseurs ont acheté en masse, lundi, par souci de sécurité, des emprunts d'Etat : le rendement de l'obligation du Trésor français à dix ans est ainsi tombé – les taux baissent quand le cours des titres monte – à un niveau jamais atteint de 4,08 %.

Alors que les experts se contentaient jusqu'à présent d'évoquer un simple mouvement de correction, apparaissant comme logique après de longs mois de forte hausse, ils n'hésitent plus désormais à employer celui de krach. Depuis les records historiques atteints à la mi-juillet, Paris a perdu 24 % et Francfort 28 %. En quelques semaines, les gains accumulés depuis le début de l'année ont fondu. La Bourse américaine affiche une performance de 0,32 % depuis le 1er janvier et celle de Francfort de 5,09 %. Zurich, Amsterdam, Londres et Stockholm sont pour leur part en baisse. Et si Paris dégage encore un solde largement positif (+ 11,46 %), elle ne le doit qu'à la progression spectaculaire du titre France Télécom (+ 84 %), qui a un poids important dans l'indice CAC 40. Sans lui, la Bourse de Paris s'inscrirait en repli depuis le 1er janvier. Pour quelques-unes des plus grandes actions de la cote parisienne, le recul depuis le début de l'année prend des proportions inquiétantes : – 33 % pour Alcatel, – 18 % pour Chargeurs, – 26 % pour Michelin, – 34 % pour Péchiney, – 18 % pour Rhône-Poulenc, – 16 % pour Schneider, – 13 % pour la Société générale et – 35 % pour Usinor.

Davantage que la retransmission télévisée de la déposition du président Bill Clinton *(lire pages 2 et 3)*, c'est l'évolution de la situation financière au Japon qui a été à l'origine, lundi, du regain de pessimisme sur les places boursières. Les opérateurs ont mal accueilli l'accord sur le plan de sauvetage des banques signé à la veille du week-end à Tokyo entre le gouvernement et l'opposition : ils mettent en cause son contenu et s'interrogent sur sa date de sa mise en application. Ce programme ne leur paraît pas à la hauteur de la gravité de la crise du système financier dans l'archipel : que se passera-t-il si, dans les prochains jours, plusieurs grandes banques japonaises se retrouvent en faillite ?

DÉFAILLANCE EN CHAÎNE ?

Cette question préoccupe d'autant plus les marchés que les banques occidentales ont d'importants engagements avec les établissements nippons. Le risque serait alors celui d'une défaillance en chaîne – d'une crise systémique, selon l'expression des spécialistes. La défiance de la communauté financière internationale à l'égard du Japon a été symbolisée, lundi, par la décision de l'agence financière Fitch Ibca d'abaisser la note attribuée à la dette du Japon. Ce dernier s'est vu retirer son triple A et exclure du club très fermé des grands pays industrialisés disposant de ce label. Lundi, le Fonds monétaire international a, pour sa part, estimé que le Japon constitue un *« risque majeur »*.

Si les difficultés économiques et financières nippones sont au centre des préoccupations actuelles des marchés, plusieurs autres sujets et zones géographiques les inquiètent et laissent supposer que le pire n'est pas passé. Combien de temps le Brésil pourra-t-il résister à la pression sur le real et à la fuite des capitaux ? La Chine et Hongkong vont-ils maintenir longtemps leur stratégie monétaire consistant à arrimer leurs devises au dollar ? Comment va évoluer la situation politique et sociale dans une Russie où les autorités monétaires ont décidé de faire fonctionner la planche à billets et où l'hyperinflation apparaît inévitable ?

A ces incertitudes s'ajoutent les interrogations sur la capacité du système bancaire mondial à résister à la tempête des deux derniers mois. Depuis plusieurs jours, des rumeurs de graves difficultés de grandes banques d'investissement, notamment américaines, circulent avec insistance. Elles ne disposeraient plus des liquidités nécessaires pour faire face aux pertes qu'elles enregistrent sur leurs portefeuilles de valeurs mobilières et sur leurs opérations de marché. Prises à contrepied par le brusque renversement de tendance observé depuis la mi-juillet, elles auraient en particulier subi des dégâts considérables dans leurs activités sur les instruments financiers à fort effet de levier (options, contrats à terme).

Même si les banques de marché parviennent finalement à absorber ce choc sans connaître de défaillance majeure – du type de celle de la Barings en 1995 –, elles pourraient être tentées de se montrer moins généreuses dans la distribution de crédit aux entreprises et aux ménages. Un tel phénomène de *credit crunch* pèserait sur l'activité économique en Occident.

A ce sujet, l'optimisme inébranlable affiché par les dirigeants économiques et politiques européens sur la poursuite de la croissance paraît de plus en plus déplacé aux yeux des opérateurs de marchés. *« L'activité économique devrait atteindre 2,8 % cette année »*, dans l'Euroland et *« se maintenir à un niveau soutenu en 1999 »*, a répété lundi Yves Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des questions monétaires. Mais ces propos rassurants n'ont apparemment plus de prise sur la Bourse.

Pierre-Antoine Delhommais

Des replis spectaculaires

INDICE CAC 40 DE LA BOURSE DE PARIS

4 400 · 4 200 · 4 000 · 3 800 · 3 600 · 3 400 · 3 200 · 3 000 · 2 800

4 388,5 – 17 juillet

3 342,6

J F M A M J J A S – 1998

INDICE AEX DE LA BOURSE D'AMSTERDAM

1 400 · 1 300 · 1 200 · 1 100 · 1 000 · 900 · 800

1 315,6 – 20 juillet

902,6

J F M A M J J A S – 1998

Si la Bourse de Paris affiche encore une performance positive (+ 11,46 %) depuis le début de l'année grâce à France Télécom, la Bourse d'Amsterdam est revenue sous son niveau du 1er janvier.

TROIS QUESTIONS À ...

KENNETH COURTIS

1 Comme économiste en chef de la Deutsche Bank à Tokyo, vous suivez la région depuis de longues années. Le compromis sur les mécanismes de sauvetage du système financier nippon, intervenu vendredi 18 septembre entre le gouvernement et l'opposition, a été mal accueilli par les marchés. Cette défiance est-elle justifiée ?

Il est important que le Japon commence à faire quelque chose. L'opposition tourne autour du pot avec sa valse-hésitation sur l'utilisation des fonds publics : quelle que soit la manière dont on tranchera le problème, c'est le contribuable qui va payer. Le plan gouvernemental – qui reposait sur la mise en place de banques-relais – était plus réaliste. On intervenait pour redresser la situation des établissements défaillants avant leur fermeture, ce qui est toujours plus facile.

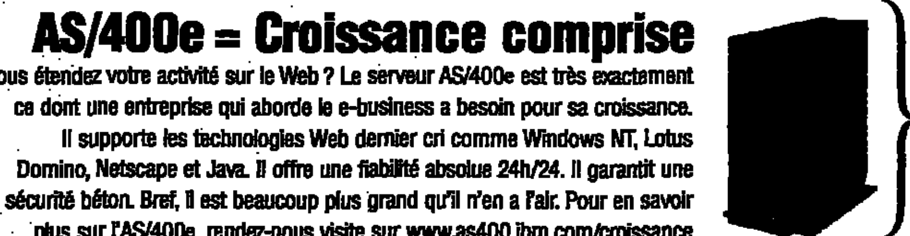
2 Une amorce d'assainissement du système bancaire peut-elle laisser présager une sortie de crise ?

Il faut renverser la dynamique à la baisse, plus grave qu'après les crise pétrolières du début des années 70 (consommation et investissements en chute libre), car on est désormais entré dans une phase où l'on est en train de créer de nouvelles créances douteuses. On parle de celles des banques, mais guère de celles des ménages. Avec la perte de la valeur des logements et le chômage qui s'accroît, on risque de voir des défaillances dans les remboursements des prêts garantis sur des biens immobiliers hypothéqués par des particuliers. Ces hypothèques se chiffrent au montant faramineux de 7 500 milliards de dollars (cinq fois le produit intérieur brut de la France), dont la valeur est tombée de 60 %. Le problème politique et social latent est évident.

3 Que faut-il faire pour échapper à ce cercle vicieux ?

Pour sortir l'économie de l'ornière, on sait ce qu'il faut faire : jouer de tous les instruments en même temps : recréer une demande stimulée par les dépenses et une baisse des impôts et recapitaliser les banques. Encore faut-il que ces mesures enclenchent un processus. On ne doit pas s'y tromper : une purge de grande ampleur de l'économie est en cours. La restructuration est beaucoup plus profonde que celle des Etats-Unis dans les années 90, et les entreprises qui survivront seront d'une force incroyable. C'est au Japon que peut se concrétiser le plus grand risque pour l'économie mondiale depuis les années 30, ou, au contraire, se dessiner un début de solution. Il n'y a aucun moyen de stabiliser l'Asie sans stabiliser le Japon et aucun moyen de stabiliser l'économie mondiale sans stabiliser l'Asie.

Propos recueillis par Philippe Pons





هكذا من الأصل

Les six jours qui ont fait tomber Alcatel

Le numéro quatre mondial des télécommunications a perdu, depuis le 17 septembre, 55 % de sa valeur boursière, avant d'entamer, mardi, une légère remontée. Les financiers estiment que l'entreprise française leur a caché la vérité, volontairement ou non

Alcatel a subi, depuis jeudi 17 septembre, les foudres de la communauté financière. A cette date, le PDG du groupe, Serge Tchuruk, avait annoncé qu'en 1998, les bénéfices du groupe ne progresseraient pas aussi vite qu'il l'avait indiqué initialement. Résultat : en cinq jours, l'entreprise a perdu 55 % de sa valeur boursière – elle avait perdu un peu plus de 38 % au cours de la seule séance du vendredi 18 septembre –, avant d'entamer, mardi 22 septembre, un léger redressement (+ 5,7 %, à 539 francs à l'ouverture). L'ampleur de cette réaction à la baisse a provoqué une grande surprise. Elle s'explique par les soupçons qui pèsent sur l'entreprise, qui aurait volontairement tardé à annoncer ce changement dans les résultats. Soupçons auxquels se sont ajoutées des rumeurs de démission du PDG du groupe français. Le choc est également culturel. Le faux pas de M. Tchuruk révèle le retard des entreprises françaises dans ce que les anglo-saxons appellent le « gouvernement d'entreprise ».

MARDI 22 *et mercredi* 23 septembre à New York, jeudi 24 à Boston. C'est toujours par les Etats-Unis que Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, termine la tournée internationale des analystes financiers et des investisseurs, deux fois pas an, après la publication de ses résultats semestriels et annuels. Le rituel, classique pour une multinationale cotée en Bourse, est toujours *le même : approbation des* comptes par le conseil d'administration le mercredi, rencontre avec la communauté financière à Paris le jeudi, avec la City le vendredi, traversée de l'Atlantique en début de semaine suivante.

Cette fois, le train-train a viré au cauchemar. En annonçant, jeudi, à ses interlocuteurs parisiens que le bénéfice annuel du groupe, bien *qu'en croissance, progresserait* moins vite que prévu, M. Tchuruk a *déclenché une tempête boursière* sans précédent. Le titre, dont le cours est tombé de 927 à 510 francs, a, depuis, perdu 55 % de sa valeur. Et c'est à un public d'analystes hostiles que M. Tchuruk doit s'expliquer de ce soudain revirement.

Les opérateurs ont immédiatement fait le rapprochement avec une acquisition récente du groupe français, celle de l'américain DSC. Les assemblées générales des deux entreprises ont approuvé fin août cette fusion, effectuée par échange de titres et non en *cash*. Le 8 septembre, les autorités américaines lui donnaient leur feu vert.

Or, c'est précisément le 8 septembre, a déclaré M. Tchuruk à Londres, que la direction d'Alcatel a eu connaissance du ralentissement des commandes de matériel de télécommunications en Europe qui allait donner lieu à la révision de prévision. Cette information, explique-t-on au siège de l'entreprise, est intervenue lors d'une réunion de la haute direction destinée à « caler » les prévisions devant être présentées aux analystes le 17 septembre. Soupçonnant Alcatel d'avoir volontairement tardé à faire connaître ses nouvelles perspectives, afin de bénéficier d'un taux d'échange de titres favorable, les actionnaires de DSC ont déposé plainte devant les autorités boursières américaines vendredi 18.

Le mystère ne s'arrête pas là. Mercredi 16 septembre, veille de l'annonce des révisions de prévisions, le titre Alcatel a commencé à baisser à Wall Street en fin de séance. Une rumeur de démission du PDG, dont certains pensent qu'elle est née outre-Atlantique, a circulé sur la place de Paris. M. Tchuruk, a demandé au président de la COB, qu'il a rencontré dès jeudi matin, le lancement d'une enquête.

« Ou bien Tchuruk n'est pas au courant de ce qui se passe dans sa propre entreprise, et sa crédibilité est mise en question. Ou bien, il y a eu une intention délibérée de mentir aux marchés, ce qui serait une stupidité. Pour faire connaître leur mécontentement, les intervenants n'ont qu'à vendre », fulmine un professionnel londonien qui a assisté, vendredi, à la prestation du PDG d'Alcatel.

Un parcours boursier chahuté

COURS DE L'ACTION ALCATEL — en francs

1 600 – 1 400 – 1 200 – 1 000 – 800 – 600 – 400 – 200

12 janvier 1994 — Pierre Suard, PDG d'Alcatel, annonce que le bénéfice net de 1993 sera en baisse.

905 F

4 juillet 1994 — M. Suard est mis en examen.

22 juin 1995 — Serge Tchuruk devient PDG d'Alcatel.

28 mars 1996 — Le conseil d'administration d'Alcatel approuve les comptes 1995, qui affichent une perte de 25,6 milliards de francs.

29 janvier 1997 — Alcatel annonce un bénéfice de 4,6 milliards de francs pour 1996.

15 octobre 1997 — Alcatel est choisi comme futur opérateur de Thomson CSF.

8 sept. 1998 — Alcatel rachète la société américaine DSC par échange d'actions.

510 F

17 sept. 1998 — M. Tchuruk indique que les résultats 1998 seront inférieurs aux prévisions.

1993 – 1994 – 1995 – 1996 – 1997 – 1998

FAUX PAS

Dans une atmosphère qualifiée par tous de *« très tendue »*, le PDG a reconnu à Londres avoir fait une erreur d'appréciation. *« Il était visiblement dépassé par l'événement. Ses excuses ressemblaient un peu à celles de Clinton qui espère par sa bonhommie se faire pardonner ses fautes »*, a même estimé l'un des participants.

Pour les analystes de la première place boursière européenne, ce faux pas est une nouvelle illustration du retard des entreprises françaises en matière de gouvernement d'entreprise. Avec l'avènement de l'euro, ils ont désormais tendance à privilégier l'approche sectorielle à l'échelle européenne, plutôt que celle par pays. Ils ne comparent donc plus Alcatel à d'autre sociétés françaises, mais à ses concurrents dans les télécommunications, notamment le finlandais Nokia ou le suédois Ericsson. Et cette comparaison est loin d'être favorable au groupe français...

A Londres comme à Paris, entend-on dire désormais, les analystes se plaignaient depuis plusieurs mois du manque de transparence de la communication financière du groupe. Aujourd'hui, ils affirment que la communication financière d'Alcatel est déplorable depuis un an et demi. Le groupe, estiment-ils, se contente de quatre conférences téléphoniques par an portant uniquement sur le chiffre d'affaires, et non sur les résultats, et de deux réunions semestrielles pour l'exposé des comptes. Les conférences téléphoniques ne sont pas toujours assurées par le président et se résument, le plus souvent, à la lecture d'un communiqué et à des réponses convenues aux questions. Quant aux réunions semestrielles, le président se refuse toujours à détailler la rentabilité par secteurs d'activité.

Ainsi, le message, lors de la dernière conférence téléphonique, le 27 juillet, était encore confiant malgré la baisse des ventes au second trimestre. Mais la société assurait que les prévisions pour l'année n'en seraient pas affectées. Alcatel, soulignent les analystes, a même assuré qu'il n'y avait aucun problème sur le Brésil trois semaines avant de reconnaître le contraire.

De plus, dans un marché des télécommunications marqué par les changements rapides de technologie, Alcatel a supprimé, début 1998, le traditionnel point technique, se plaignent les analystes. Et aucune visite de site n'a été organisée depuis longtemps. Autant de rendez-vous couramment organisés par Ericsson, Nokia ou l'allemand Siemens. Selon un professionnel, le message délivré par la société à la communauté financière pourrait se résumer à "dormez tranquille". Le réveil n'en n'a été que plus dur.

Pour restaurer la confiance, les analystes réclament des mesures claires : présentation de résultats trimestriels et de la rentabilité par activité, point annuel ou semestriel sur l'environnement du marché et sur les technologies nouvelles, visites de site durant lesquelles des responsables des unités opérationnelles viendraient exposer leur métier. Donner de tels gages sera bienvenu, tant le jugement est aujourd'hui sans appel. *« La stratégie globale d'Alcatel consistant à tirer profit de la mondialisation du marché des télécommunications est claire. Mais aujourd'hui, nous avons des doutes sur l'exécution de cette stratégie en raison du manque de confiance envers la direction actuelle »*, affirme Douglas Smith, analyste du secteur chez Salomon Smith Barney, à Londres. Autre illustration de cette frustration : l'attitude du représentant de Fidelity (10 % du capital d'Alcatel) exprimée publiquement, lors du meeting du Savoy, vendredi dans la capitale britannique. Un mécontentement qui aurait, dit-on dans la City, conduit Goldman Sachs, pourtant l'un des partenaires d'Alcatel, à céder pour le compte d'un client 160 000 titres Alcatel jeudi 17 septembre. A Paris, Dresdner Kleinwort-Benson, pour sa part, a tenu à préciser qu'il avait vendu pour son compte propre 130 000 titres Alcatel mercredi 16, et 5 000 le lendemain.

Enguérand Renault et Anne-Marie Rocco avec Marc Roche à Londres

Un capital très dispersé

Le capital d'Alcatel, coté à Paris et à New York, est très dispersé entre les mains d'investisseurs français et étrangers. Seuls quelques-uns sont identifiés. La répartition ci-dessous est celle connue avant les mouvements intervenus depuis le 17 septembre.

- Le premier d'entre eux, avec **10,05 %**, l'américain **Fidelity**, gestionnaire de fonds *(mutual funds)*, est présent au travers de plusieurs fonds, dont certains gérants ont exprimé leur désaccord avec la politique de Serge Tchuruk et ont sans doute vendu des titres. Fidelity se refuse à commenter les mouvements, et il faut attendre la publication des franchissements de seuil à la baisse pour avoir des précisions sur sa position globale.
- **Société générale :** environ 4 %.
- **Salariés du groupe :** 2,80 %.
- **Autocontrôle :** 1 %.

Un groupe à la conquête de nouvelles sources de croissance

ALCATEL est l'un des poids lourds de l'industrie des équipements de télécommunications. Le groupe français en a même été « le » leader mondial au tout début des années 1990. Il était alors porté, entre autres, par l'acquisition (en 1986) des activités de l'américain ITT. Depuis fin 1993, Alcatel a cependant « décroché ». Selon sa direction, le groupe se situerait aujourd'hui au quatrième rang mondial.

Ce repli illustre les difficultés d'Alcatel pour s'adapter aux mutations de son environnement. Le groupe a ainsi subi l'ouverture à la concurrence des marchés de la téléphonie fixe publique en Europe, sa terre de prédilection. Il a dû remanier dans la précipitation, à partir de 1995 et notamment après l'arrivée de Serge Tchuruk à sa tête, son organisation sur les principaux marchés européens, où il vivait en tête-à-tête avec un seul client : l'opérateur national (France Télécom en France).

Alcatel a été contraint de prendre en marche le train de la téléphonie mobile, à laquelle France Télécom ne croyait pas. Ce retard pèse encore aujourd'hui. Si Alcatel est devancé en chiffre d'affaires par l'américain Motorola, ou le suédois Ericsson, c'est pour une part à cause des mobiles. Le groupe français a réagi depuis trois ans. 6a part de marché dans les terminaux mobiles par exemple progresse : le groupe vise 5 % du marché mondial cette année, puis 10 % l'an prochain.

Mais le retard pris explique aussi le différentiel de croissance entre Alcatel, qui a connu une panne entre 1992 et 1996, et certains de ses rivaux. Le finlandais Nokia a bouclé le premier semestre 1998 sur une hausse de son chiffre d'affaires de 36 % (+ 6,5 % pour Alcatel). Se situant à un niveau moindre, l'américain Lucent Technologies revendique une hausse de plus de 19 % sur neuf mois et le canadien Northern Telecom une progression de 10 % sur six mois.

A LA TRAÎNE

M. Tchuruk, qui table sur une croissance de 10 % cette année, n'a pas caché, jeudi 17 septembre, qu'Alcatel, en dépit de positions fortes dans les équipements de transmission et d'accès aux abonnés, doit *« accélérer son positionnement »* non seulement dans les mobiles, où il veut tirer *« parti de la convergence entre les équipements de téléphonie fixe et mobile »*, mais aussi sur les équipements pour les réseaux de transmission de données supportant le trafic Internet.

Sur ce dernier marché, dont la croissance est très forte, Alcatel donne le sentiment d'être, encore, à la traîne de certains de ses concurrents, qui, comme Lucent, ou Northern Telecom ont, depuis plusieurs mois, multiplié les acquisitions de petites sociétés. Jusqu'il y a peu, M. Tchuruk s'en défendait, indiquant que son groupe *« maîtrise »* des technologies *« bien adaptées »* et mettant en avant les coopérations avec les américains Cisco ou, tout récemment, Ascend.

Le 17 septembre, le PDG d'Alcatel n'a toutefois pas caché que, pour aller plus vite, il envisage des acquisitions dans ce domaine lié à internet. M. Tchuruk pouvait encore, à ce moment-là, se féliciter d'avoir renoué avec la croissance externe en bouclant, quelques jours plus tôt, le rachat de l'américain DSC. Mais c'était avant la tempête boursière.

Philippe Le Cœur

« Dédiaboliser » les grands investisseurs

AU COLLOQUE organisé, lundi 21 septembre, par la CNP sur les impacts économiques et sociaux des fonds de pension, trois interventions étaient très attendues : celles de Pierre Todorov et Thierry Gaches, respectivement secrétaire général et contrôleur général du groupe Accor – qui a perdu 13,7 % en Bourse, vendredi, avant de se ressaisir lundi –, et de François Jaclot, membre du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux, sur l'influence de ces fonds sur la stratégie d'une entreprise. Les investisseurs institutionnels étrangers, que certains rendent responsables des turbulences boursières, pèsent plus de 48 % du capital d'Accor et 30 % de celui de Suez-Lyonnaise.

Les intervenants ont refusé de diaboliser l'attitude des fonds de pension : ce ne sont pas eux qui déclenchent les fortes secousses des marchés, mais quelques *« professionnels de la volatilité »*, explique M. Jaclot. Il s'agit plutôt de banques d'investissement ou de spécialistes du trading, qui font des allers-retours sur les actions et leurs produits dérivés.

Les fonds de pension ne représentent qu'une partie des investisseurs institutionnels, ces fameux « zinzins », précisent-ils. A côté des Calpers et Scottish Widows, qui gèrent la retraite de fonctionnaires californiens ou d'Écossais, on retrouve les sicav françaises et leurs équivalents anglo-saxons, les mutual funds (notamment ceux de Fidelity, Templeton ou Mercury) ou encore les compagnies d'assurance-vie, françaises ou étrangères. *« Au total, ces investisseurs institutionnels, toutes nationalités confondues, détiennent 90 % de notre capital »*, relève M. Gaches, qui ne voit pas de différence de comportement entre Français et étrangers.

INFLUENCE POSITIVE

Compte tenu de leur poids, les entreprises écoutent leurs remarques. M. Jaclot reconnaît ainsi qu'ils ont joué un rôle dans la disparition des holdings ou des conglomérats. Les financiers du groupe hôtelier, eux, relèvent que les « zinzins » ont eu une influence sur la stratégie de l'entreprise lorsqu'Accor a décidé, en décembre 1994, de se désendetter et de se concentrer sur ses actifs les plus rentables.

Globalement, tous estiment que leur influence a été positive : ils poussent les entreprises à jouer la transparence ou à se spécialiser dans les métiers qu'elles font le mieux. Leur poids a fait de la communication financière une fonction très importante : *« Toute erreur se paie cher »*, rappelle M. Jaclot.

Sophie Fay

Les « zinzins » américains

Les fonds de pension américains gèrent des sommes destinées à financer les retraites par capitalisation de leurs cotisants. Leur autorité de tutelle est le ministère du travail. Ils doivent appliquer des règles de bonne gestion (vote obligatoire aux assemblées des sociétés dans lesquelles ils ont des participations) et des règles prudentielles de répartition des risques. En théorie, ils prennent des participations à long terme, mais ils ne s'interdisent pas d'intervenir à plus court terme pour défendre les intérêts de leurs cotisants.

Une autre catégorie d'investisseurs, les *mutual funds*, l'équivalent des sicav, gèrent l'épargne des ménages américains. Ils sont souvent spécialisés par secteur ou par région. Leur horizon de placement est en principe plus court que celui des fonds de pension. Ils doivent respecter des règles de prudence qui limitent les pertes acceptables sur chaque ligne de participation. Lorsque ces planchers sont enfoncés, ils se débarrassent de leurs titres.

Les boursiers s'appuient aussi sur des critères rationnels

LA DÉGRINGOLADE de certaines grandes valeurs de la cote française ces derniers jours peut donner l'impression à un observateur peu coutumier des us et coutumes des marchés que les investisseurs réagissent avec beaucoup d'émotivité. Mais pour prendre leur décision, ils s'appuient aussi sur des indicateurs plus rationnels.

Dans le cas d'Alcatel, le brutal décrochage de l'action en une seule séance s'explique en partie par le sentiment des investisseurs d'avoir été trompés par les dirigeants sur la situation réelle de l'entreprise. Cependant, le chiffre de 38,4 % n'est pas complètement le fruit du hasard. Alors que les analystes tablaient sur une marge opérationnelle de 6 milliards de francs en moyenne pour 1998, le président d'Alcatel, en annonçant que ce chiffre s'élèverait à 4 milliards de francs, a donné schématiquement aux boursiers l'indication que sa société valait en Bourse 33 % de moins que ce qu'ils pensaient, un chiffre proche de la perte du titre Alcatel lors de la séance du jeudi 17 septembre.

Cette coïncidence tient au fait que les analystes et autres gérants de portefeuille sont très attentifs aux résultats futurs d'une entreprise. Théoriquement, ces derniers déterminent la valeur d'une entreprise et donc le prix de son action. Les investisseurs comparent sans cesse le cours d'une société avec les résultats qu'ils en attendent. Pour y parvenir, ils disposent de deux grandes méthodes d'évaluation.

La première, la plus traditionnelle, utilise le rapport entre le cours de l'action et le bénéfice de la société. Ce ratio, appelé *Price Earning Ratio* (PER), indique le nombre de francs qu'il faut dépenser pour acheter un franc de bénéfice. Plus le PER est élevé, plus l'action est en principe chère, moins donc le potentiel de gain est en thérorie important. Ce ratio permet, en particulier, aux analystes de comparer le prix des actions de différentes sociétés, mais son maniement reste délicat. Par exemple, une entreprise dont le PER est élevé peut être un très bon investissement si ses bénéfices augmentent rapidement.

Pour tenir compte de l'évolution de la société, une deuxième méthode d'évaluation consiste à actualiser les cash-flows, les « flux de liquidité » à venir de l'entreprise. Cette technique revient à réduire la vie de la société à l'évolution de ses capacités annuelles d'autofinancement. Une formule mathématique permet ensuite le calcul de la valeur de l'entreprise.

Dans la pratique, *« les analystes et les gérants mixent ces deux méthodes, plus quelques autres comme l'étude graphique des cours des sociétés pour guider leur conduite »*, observe Michel Perrin, responsable de la gestion des actions chez Cardif. Cependant, le recours au PER est encore largement utilisé par la communauté financière, notamment en France. *« Le PER est facile à utiliser, car c'est un ratio qui donne une évaluation instantanée de l'entreprise. L'actualisation des cash-flows est plus difficile à mettre en place, car elle demande un long travail et le recours à des modèles mathématiques »*, explique Pascal Riégis, responsable de l'analyse à la société de Bourse Oddo. Dans le cas d'Alcatel, c'est le calcul du PER qui a justifié aux yeux des investisseurs la vente massive de titres.

Joël Morio

2 nouveaux copieurs personnels Canon Chez Duriez

Sans entretien. Compact et léger. Tout papiers. Canon FC 200 avec alimentation feuille à feuille 2 490 F TTC, FC 220 avec alimentation automatique 50 feuilles 3 490 F TTC.

Duriez, 3 rue La Boétie Paris 8e
112 bd St-Germain Paris 6e

هكذا من الأصل

Les contraintes liées à l'environnement redonnent ses chances à l'énergie nucléaire

Priorité à la baisse des émissions de gaz à effet de serre

Réunis aux Etats-Unis pour leur congrès annuel, les professionnels de l'énergie ont estimé que le respect des contraintes antipollution est devenu une de leurs priorités. Mais les pays en voie de développement, dont la demande va croissant, ne pourront assumer seuls le surcoût.

HOUSTON
de notre envoyé spécial

Une atmosphère optimiste a régné sur le 17e congrès mondial de l'énergie, qui s'est tenu du 13 au 17 septembre à Houston (Texas). L'abondance énergétique, qui devrait se maintenir durant la prochaine décennie, et les faibles coûts ont contribué à cette euphorie. Un sentiment relativisé toutefois lorsque les experts ont rappelé que deux milliards de personnes n'ont pas accès aux formes commerciales de l'énergie et à l'électricité, et n'ont pour seules ressources que du bois ou des excréments d'animaux. A l'opposé, 20 % des habitants de la planète consomment 80 % de l'énergie produite.

« Comparé au précédent congrès de Tokyo de 1995, sur le fond, l'état d'esprit a peu changé. Ce sont les mêmes certitudes. L'industrie pourra répondre aux besoins. La seule différence, c'est que les entreprises ont bon gré mal gré dû intégrer une nouvelle donne, l'environnement », résumait un habitué au sortir des réunions. Le protocole de Kyoto, signé en 1997, visant à réduire les émissions de gaz carbonique (CO_2) pour lutter contre l'effet de serre, ne fait pas l'unanimité chez les professionnels de l'énergie, même si ces derniers reconnaissent la nécessité de faire des efforts, puisque 80 % des émissions actuelles de gaz à effet de serre proviennent d'utilisation de l'énergie.

« IL NOUS FAUT DU TEMPS »

Selon Pierre Gadonneix, président de Gaz de France, cette évolution ajoute une troisième priorité dans la politique des firmes, aux côtés de la croissance et de la réduction des coûts. *« A cela se greffe désormais une stratégie qui conduit à privilégier les investissements réduisant les gaz à effet de serre. »* Mais les réticences sont encore nombreuses. Les industriels critiquent souvent les niveaux décidés par les politiques à Kyoto pour chaque pays, les jugeant parfois irréalisables.

« Les énergéticiens que nous sommes ont des difficultés », reconnaît Tom Burke, conseiller du président du groupe minier Rio Tinto pour les questions d'environnement. Ce responsable souhaiterait que les recherches scientifiques prouvent indiscutablement l'impact de l'homme sur le réchauffement de la planète. Mais, reconnaît-il, il faut tenir compte de l'opinion publique et donc agir.

Abordant ce sujet avec *« angoisse »*, Clement Malin, vice-président des affaires internationales de Texaco, évoque les risques liés aux futures réductions d'émissions de gaz imposées par les Etats : *« Ce type de démarche peut déboucher sur une réduction de l'énergie, compromettant le développement et imposant des rationnements, des relèvements des coûts et des impôts. »* Déplorant l'absence d'un cadre politique raisonnable, il espère *« que la réalité économique va rendre les dispositions du protocole de Kyoto plus raisonnable »*. Mais, comme le souligne William Stavropoulos, le patron de Dow Chemical, *« il nous faut du temps pour concevoir des techniques propres et les appliquer aux procédés industriels »*. Il préconise des politiques fiscales pouvant encourager le renouvellement des installations. Concernant l'environnement, *« les pouvoirs publics seuls ne trouveront pas la solution, les producteurs et les consommateurs devront les aider »*.

Au cours des débats, des intervenants ne se sont pas privés de rappeler que les Etats-Unis n'avaient pas encore ratifié les accords de Kyoto, alors qu'en novembre se tiendra à Buenos Aires une nouvelle réunion. D'autres ont demandé que les pays en voie de développement qui seront les plus grands consommateurs d'énergie fossile (charbon, pétrole, gaz) dans le futur et les plus importants pollueurs, soient associés aux efforts.

« Ils en font déjà », a répliqué Bert Mertz, coprésident du groupe de travail sur l'évolution du climat à la commission intergouvernementale sur les changements climatiques.

Pour lui, *« il est normal que ceux qui sont les plus forts et ont les épaules les plus larges assument leurs responsabilités »*. L'une des solutions serait le transfert rapide des technologies modernes et moins polluantes vers les pays en développement, ce qui pose alors les problèmes de financement.

Aux contraintes de l'environnement s'ajoutent les besoins nés de la croissance démographique. Selon le Conseil mondial de l'énergie, la Terre, qui compte aujourd'hui 5,9 milliards d'habitants, devrait en avoir 2 milliards de plus en 2020, principalement dans les pays en voie de développement. Sur la même période, la consommation d'énergie devrait progresser de 50 %. Si les combustibles fossiles sont suffisants pour répondre aux besoins, il faut néanmoins faire des progrès technologiques et s'intéresser aux nouvelles formes d'énergie.

VENT, SOLEIL ET BIOMASSE

Pour Adrian Zaccaria, président du groupe d'ingénierie américain Bechtel, il faut concevoir des centrales au charbon rejetant moins de CO_2, étudier de nouveaux systèmes de gazéification, améliorer l'efficacité énergétique, développer des installations de cogénération produisant de l'électricité et de la chaleur et s'intéresser aux piles à combustible. *« Le nucléaire, qui est moins polluant, est une solution à long terme qu'il ne faut pas négliger, même si les Américains pour l'instant l'ont écarté. »*

L'atome est à nouveau évoqué, avec prudence, pour un futur lointain, certes, mais il n'est plus écarté. Son devenir a même été abordé dans les conclusions du congrès. Il en est de même pour les énergies renouvelables. Le vent, le soleil et la biomasse, jusqu'alors considérés comme de doux rêves, commencent à être pris en considération depuis que des pétroliers, comme Shell ou BP, ont décidé de s'y engager.

Dominique Gallois

La pile à combustible pour chauffer sa maison

L'une des vedettes du Salon du 17e congrès mondial de l'énergie, à Houston, a été la pile à combustible de General Electric, Plug Power 7 000. Le groupe américain proposera aux particuliers, dès l'an 2000, un système de cogénération très écologique fournissant à la fois de l'électricité et de la chaleur à partir du gaz. De la taille d'une machine à laver, cette installation repose sur une réaction chimique entre l'hydrogène et l'oxygène dont le sous-produit principal est l'eau. L'hydrogène est obtenu par dissociation du propane, du méthane ou du gaz naturel. La pile a une puissance de 7 kilowatts, de quoi alimenter un petit appartement. On peut la porter à 15 kW ou, en y ajoutant d'autres unités, à 35 kW.

Présentée comme facile d'entretien et peu polluante, elle aura un prix situé entre 3 000 et 5 000 dollars (de 18 000 à 30 000 francs). General Electric prend ainsi de vitesse ses concurrents, en ayant réussi la miniaturisation d'une technique ancienne. De telles piles ont équipé les cabines spatiales Apollo et sont aussi en développement dans l'industrie automobile pour les futures voitures électriques.



Arkopharma
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

(en millions de francs)	1er sem. 1998	1er sem. 1997	Variation %
CHIFFRE D'AFFAIRES	464,3	420,2	+ 10,5
dont CA International	175.3	110,0	+ 59,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	68,2	55,0	+ 24,0
RÉSULTAT COURANT	65,3	53.4	+ 22,3
RÉSULTAT NET — PART DU GROUPE	32,7	26,5	+ 23,4

• Des résultats en nette progression

Soutenues par un fort développement de l'activité à l'international, les ventes du Groupe sont en progression de 10,5 %.

Les investissements réalisés ces deux dernières années ont permis au Groupe de dégager des gains de productivité au cours de ce premier semestre. La montée en puissance des ventes à l'international contribue également à l'amélioration de la marge opérationnelle. Le résultat d'exploitation s'établit à 68,2 MF en hausse de 24 %.

Le résultat net, part du Groupe ressort à 32,7 MF marquant une hausse de 23,4 % par rapport au premier semestre 1997.

• Perspectives

La tendance de progression des ventes observée sur le troisième trimestre est en ligne avec les prévisions. Sur le marché français, l'activité semble retrouver un regain de croissance qui laisse augurer un meilleur second semestre.

A l'international, la demande reste toujours à un niveau élevé. La Direction d'ARKOPHARMA est très confiante sur l'objectif de croissance de 15 % du résultat net annoncé en début d'année et estime, compte tenu de l'acquis du premier semestre, être en mesure de dépasser cet objectif.

Responsable de l'information financière :
Jean-Jacques ROBERT - Tél. : 04 92 08 85 97

ARKOPHARMA, L'AUTRE MÉDECINE

FRANCE RAIL LANCE

FIRST CLASS

LE PREMIER RÉSEAU

À LA HAUTEUR

DES PREMIÈRES CLASSES

FIRST CLASS

First Class a été conçu spécialement pour promouvoir et mettre en valeur vos produits haut de gamme. Ses emplacements ont été soigneusement sélectionnés sur les quais des grandes gares TGV à proximité immédiate des voitures de 1re Classe. Son implantation exceptionnelle en "borne-quai" vous permet de faire face à la circulation des flux et vous assure une audience de qualité : 900 000 / 7 jours (54% de CSP + dont 81% de cadres supérieurs). Son nouveau mobilier au design profilé et extra-plat est l'écrin de vos campagnes. Pour plus de renseignements : 01 40 64 24 24.

France Rail Publicité
bien vus, bien reçus

هكذا من الأصل

Les professionnels du dessin animé réclament une révision de l'accord franco-canadien

Le partenariat conclu en 1983 entre les deux pays pour la coproduction de films d'animation a tourné à l'avantage de l'industrie canadienne, plus concentrée, donc mieux placée pour négocier les droits de diffusion

FAUT-IL RENÉGOCIER l'accord franco-canadien sur la coproduction des dessins animés ? Ce débat devrait agiter les couloirs du Forum Cartoon, qui réunit du 23 au 27 septembre en Grèce les professionnels européens de ce secteur. Les Français s'inquiètent du fait que cet accord profite désormais plus aux Canadiens qu'à eux-mêmes. Et au fur et à mesure qu'approche le mois de novembre, pendant lequel doit se réunir la commission mixte chargée de la révision de cet accord, les pressions se font plus vives.

Signé en 1983, l'accord prévoit les règles destinées à encourager la coproduction de films d'animation entre la France et le Canada. Résultat : à condition de respecter certains critères, les coproductions franco-canadiennes sont considérées comme canadiennes au Canada et européennes en Europe. Avec toutes les conséquences que cela a en matière de quotas de diffusion et d'accès aux aides publiques.

Au cours des dix dernières années, l'application de cet accord a permis le financement de plus de cinquante films, aussi célèbres que « Les Aventures de Tintin », « Spirou », « Bob Morane », *Poil de carotte*, etc. Entre 1994 et 1997, les financements sont passés de 163 à 308 millions de francs. Du côté français, une vingtaine d'entreprises en ont profité, contre une dizaine du côté canadien.

DÉSÉQUILIBRE

Cette différence est une des causes du déséquilibre constaté aujourd'hui. En effet, durant cette période, l'évolution des entreprises n'a pas suivi la même courbe des deux côtés de l'Atlantique. En France, même si l'on constate une tendance à la concentration, les trente-six entreprises du secteur restent de taille moyenne et elles sont plus préoccupées de production que de distribution. Par ailleurs, selon les professionnels, la part des aides publiques dans le financement a baissé. *« La participation du Compte de soutien, qui représentait 30 % du financement, est maintenant de 12 % »*, affirme le Syndicat des producteurs du film d'animation (SPFA).

Au Canada, la concentration a été beaucoup plus rapide et une dizaine de sociétés se partagent le marché. Deux phénomènes ont provoqué cette évolution : le système d'aides, notamment fiscales, a encouragé les entreprises de ce pays à lever des fonds sur le marché boursier ; par ailleurs, l'évolution à la baisse du dollar canadien et la structure des salaires font que globalement les coûts de production y sont moins élevés qu'en France. En outre, pour les sociétés canadiennes, l'accès au marché américain et aux recettes des droits dérivés constituent une source supplémentaire d'enrichissement.

Au fil des années, les Canadiens ont tiré l'application de l'accord bilatéral à leur avantage. Alors que jusqu'en 1997, les Français étaient majoritaires dans les productions, sur les six premiers mois de 1998, la part canadienne arrive en tête : respectivement 56 % et 32 % du montant total des projets. Une seule œuvre est majoritairement française, les huit autres sont majoritairement canadiennes.

Une des raisons de l'agacement des professionnels français est la traduction de ce déséquilibre lors de la négociation des droits de diffusion. Or, dans ce secteur du dessin animé où les œuvres ont une durée de vie très longue et où la richesse d'un catalogue fait celle d'une entreprise, la détention des droits de diffusion est cruciale. Selon le SPFA, la part des droits de diffusion détenue par les Canadiens dépasse souvent leur apport en capital. Et ils peuvent ainsi en espérer des recettes futures.

Pour les sociétés françaises qui en ont les moyens, la détention de 50 % du capital est, bien évidemment, la meilleure solution pour obtenir de bonnes conditions de négociation. Pour les autres, certains envisagent une révision des critères de coproduction dans lesquels les points accordés à la partie artistique pourraient être réévalués. Au Centre national de la cinématographie (CNC), chargé de la distribution des aides, on estime qu'il conviendrait de revoir le système d'aides, plafonné à 6 millions de francs pour 14 millions dépensés en France. Sa diminution lorsque les dépenses baissent pénalise les entreprises françaises.

S'il estime nécessaire de *« faire un bilan après quinze ans de travail »*, Christian Davin, président du SPFA, ne veut pas *« diaboliser les Canadiens »*. Car pour les professionnels français qui, par ailleurs, plaident pour un système d'aides européennes, le partenariat avec le Canada représente aussi *« un pont »* vers les Etats-Unis. Et il n'est pas question de s'en passer.

Françoise Chirot

France 2 lance un magazine pour les 15-25 ans

LES TÉLÉVISIONS draguent les jeunes téléspectateurs. Confrontées à un vieillissement de leur audience, elles cherchent à attirer cette génération qui préfère la radio. Conçue dans cette perspective à la demande de Jean-Pierre Cottet, ancien directeur de l'antenne de France 2, l'émission « Rince ta baignoire » sera diffusée, chaque semaine, à partir du samedi 3 octobre. Enregistrée en public, elle s'essaie à une écriture originale : cadrages inhabituels, films façon clip, inscrustations inspirées des bandes dessinées. *« Avant de concevoir l'émission, nous avons d'abord cherché à mieux connaître le milieu auquel nous nous adressions afin de comprendre ses aspirations, son mode de vie, ses relations avec la famille, la politique et... la télévision »*, explique Rachel Kahn, chargée des programmes jeunesse de France 2. C'est une des premières fois qu'une émission est bâtie à partir d'une étude préalable ; à la télévision, l'habitude est plutôt de tester une fois que le travail est achevé.

L'étude ethnologique réalisée, en avril, par la Cofremca confirme que les jeunes cohabitent plus longtemps chez leurs parents, une *« informalité des mœurs »*, notamment dans le domaine alimentaire, une *« prise d'autonomie complexe »*. Outre une grande vitalité, cette étude constate *« un réel désarroi »*. Peu sensibles aux événements hexagonaux, ils sont attirés par *« un mondialisme autour de valeurs planétaires de partage »* et sont *« pessimistes quant à l'avenir de la société »*.

« AU FEELING »

Une seconde enquête menée par le biais d'entretiens individuels avec des jeunes gens habitant Paris, Troyes et Limoges a tenté de mesurer leur relation avec la télévision. Si *« elle fait partie intégrante de leur univers »*, ils n'ont pas de relations passionnelles avec elle : ils consultent peu les programmes et y entrent *« au feeling »*, ils zappent et utilisent beaucoup le magnétoscope. Ils la regardent plutôt seuls qu'avec leurs copains et ils font autre chose en même temps. Ils considèrent qu'il s'agit d'un *« moment régressif »*. D'une émission qui leur serait destinée, ils craignent le risque de *« ghettoïsation »* et détestent tout ce qui *« fait jeune »*.

REPORTAGES

Sur la base de ces données, Rachel Kahn et son équipe ont bâti une émission de vingt-six minutes. Diffusée chaque samedi à 11 heures, elle est construite à partir d'une démarche journalistique. Les journalistes ont été sélectionnés à partir d'articles écrits par eux dans des magazines.

Intitulé « Techno, musique ou daube ? », le premier numéro sera consacré à cette nouvelle musique. Composé de plusieurs reportages, il abordera ce sujet sous différentes facettes : qualité musicale, déroulement des soirées rave, mode vestimentaire, activités industrielles et commerciales. Plusieurs interventions, notamment celles de Jack Lang et de Bernard Kouchner consistent à démontrer que la techno n'est pas plus dangereuse que ne le furent le rock et les bals musette. Le sexe et la drogue n'y font pas plus de dégâts qu'ailleurs. Les thèmes des prochaines émissions sont : « Fou de ton corps : les filles qui osent les séduire ou les fuir » et « Vivre à vingt-cinq ans chez papa et maman : planque ou galère ? ».

F. Ch.

L'histoire du grain de sable, vous connaissez.

bien en matière de bureautique, c'est exactement la même chose. Un fax capricieux qui fait attendre vos interlocuteurs, un photocopieur qui rame par manque de puissance, une chaîne bureautique inadaptée... Apparemment, rien de plus qu'un simple détail. Un détail qui peut tout bouleverser. En choisissant IKON, premier distributeur mondial multi-marques de photocopieurs, fax et équipements multi-fonctions, vous choisissez de vous doter de solutions spécialement adaptées à la typologie de votre entreprise. Des systèmes qui évoluent en fonction de vos besoins et vous apportent le meilleur de la technologie avec des marques comme Canon, Ricoh, Nashuatec, Sharp, Lanier, Panasonic et Océ. En choisissant IKON, vous vous donnez les moyens d'atteindre le seul objectif qui compte : gagner.

IKON

Des solutions bureautiques pour gagner.

www.ikon.fr

Gérard Eymery rejoint France Télévision

DANS LA PERSPECTIVE du futur holding préconisé par le projet de loi sur l'audiovisuel public qui doit être discuté cet automne, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, vient d'appeler à ses côtés un « poids lourd » de France Télécom, Gérard Eymery, afin d'exploiter le potentiel de France Télévision en matière de services en ligne et d'Internet, et de hisser la télévision publique au rang de groupe industriel en rassemblant toutes ses participations télévisuelles ou multimédias.

Actuel PDG de France Télécom Multimédia et directeur de la division multimédia du groupe présidé par Michel Bon, Gérard Eymery, cinquante-sept ans, devrait rejoindre France Télévision à la mi-octobre. Il y sera chargé du pôle développement et multimédia de la future société holding coiffant les télévisions publiques. A France Télécom, il s'occupait déjà du bouquet Télévision par satellite (TPS), de ses chaînes thématiques comme Mezzo, Histoire ou la Chaîne des régions mais également d'Internet et des services en ligne. M. Eymery est entré à l'ORTF au milieu des années 60 après des études à Polytechnique, avant de collaborer ensuite à TMC, à la Sofirad et à la Cogécom, à l'époque où l'une des filiales, TDF, était dirigée par M. Gouyou Beauchamps.

DÉPÊCHES

■ **FORMATION : une école de journalisme franco-bosniaque sera inaugurée à Sarajevo, le 5 octobre.** Créée à l'initiative de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ) et de la société bosniaque Media-Plan, elle vise à offrir une *« formation professionnelle à des jeunes journalistes bosniaques entrés dans les médias pendant la guerre et qui doivent maintenant réapprendre à traiter une actualité qui redevient peu à peu normale »*. La première promotion de vingt journalistes suivra, durant neuf mois, des cours dispensés par des enseignants de l'ESJ et des journalistes professionnels bosniaques. – *(Corresp.)*

■ **TÉLÉVISION : Denis Olivennes, directeur général de NC Numéricâble, a été nommé**, lundi 21 septembre, secrétaire général de Canal Plus auprès de Pierre Lescure, PDG, et Marc-André Feffer, vice-président. Denis Olivennes dirigera la coordination, les ressources humaines, les services généraux, l'audit, les achats hors programmes et la sécurité.

■ **RADIO : le personnel de RMC a repris le travail**, lundi 21 septembre, après une semaine de grève. Les salariés protestaient contre le plan social qui prévoit quelque 120 suppressions d'emploi sur 249 personnes. Selon le protocole conclu entre la direction et l'intersyndicale, la direction se serait, selon les syndicats, engagée à proposer cinquante reclassements d'ici six mois, à négocier sur la réduction du temps de travail et à accorder des incitations financières au départ.

■ **AFFICHAGE : More Group France a annoncé, lundi 21 septembre,** avoir acquis auprès du holding britannique Independent Newspaper la totalité du capital de la société Sirocco, spécialisée dans le mobilier urbain. La transaction a été réalisée pour un montant de 495 millions de francs. Les deux marques More et Sirocco sont conservées.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **POLYGRAM : la Commission européenne a autorisé**, lundi 21 septembre, le rachat de la maison de disques PolyGram par le groupe canadien Seagram.

● **BULL : le groupe français** négocie avec Ingenico en vue de *« rapprocher leurs activités respectives dans le domaine des terminaux de paiement »*. Bull apporterait sa filiale espagnole Telesincro en échange de son entrée au capital d'Ingenico.

● **SHELL : la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise a annoncé, lundi 21 septembre, son alliance** avec le groupe britannique Cairn Energy pour le développement de champs gaziers et pétrolifères en Inde et au Bangladesh.

● **MICHELIN : le groupe a été autorisé par la direction régionale du travail et de l'emploi (DRTE) de Rhône-Alpes à faire fonctionner le dimanche** son unité de production basée dans la Loire, a-t-on appris mardi 22 septembre auprès de la direction de l'entreprise. Pendant l'été, la direction départementale du travail avait rejeté ce projet.

● **McKEY : les 120 salariés de la société McKey de Fleury-les-Aubrais (Loiret)**, qui fournit la viande de bœuf à tous les restaurants McDonald's de France, sont en grève illimitée depuis lundi matin, a-t-on appris de sources syndicales. Les salariés réclament le passage aux 35 heures et une augmentation de salaire de 20 % en fonction des *« excellents résultats »* de l'entreprise.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur baisse de 10 % à 20 % ses tarifs téléphoniques vers neuf pays** (Japon, Chine, Inde, Israël, Brésil, Australie, Hongkong, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande).

● **TÉLÉPHONE MOBILE : la France comptait 8,5 millions d'abonnés à un service de téléphone mobile au 31 août**, selon l'Autorité de régulation des télécommunications (4,3 millions pour Itineris, 3,2 millions pour SFR et 915 000 pour Bouygues Télécom).

FINANCE

● **SCOR : le groupe de réassurance lance un programme de rachat d'actions qui pourrait** atteindre 10 % de son capital.

● **BNP : la banque reprend une partie des activités d'intermédiation en Australie de Prudential-Bache Securities**, à la suite de l'annonce de la fusion de ses filiales BNP Equities Australie et A. B. S. White & Co.

● **PRICE WATERHOUSE : le cabinet d'audit américain a** annoncé, mardi 22 septembre, avoir réglé 95 millions de dollars (535 millions de francs) aux liquidateurs de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) pour solde de tout compte dans la faillite frauduleuse de cette banque en 1991.

RÉSULTATS

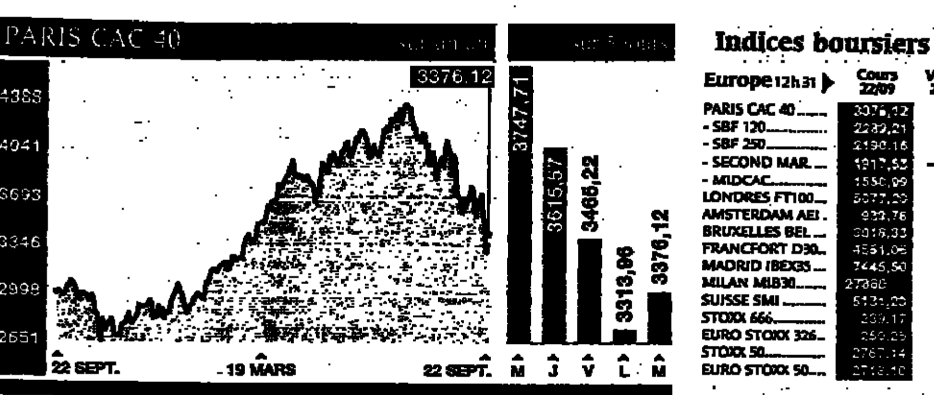
● **DMC : le groupe textile français a réduit sa perte nette** consolidée de 46 % au premier semestre 1998, à 79 millions de francs, contre 147 millions un an plus tôt.

NOMINATIONS

● **LABORATOIRES PIERRE FABRE : Jean-Luc Bélingard**, cinquante ans, membre du comité exécutif du groupe pharmaceutique suisse Hoffmann-La Roche, rejoindra le 1er janvier 1999 le groupe Pierre Fabre en tant que vice-président directeur général. Numéro deux du cinquième laboratoire français, il est considéré comme le dauphin potentiel du fondateur Pierre Fabre.

● **LAZARD : Michel Laffitte va rejoindre la banque pour diriger** le département conseil aux gouvernements, pour une période minimale de cinq ans. Agé de trente-huit ans, X-ENA, il était sous-directeur en charge des participations au Trésor depuis 1997.

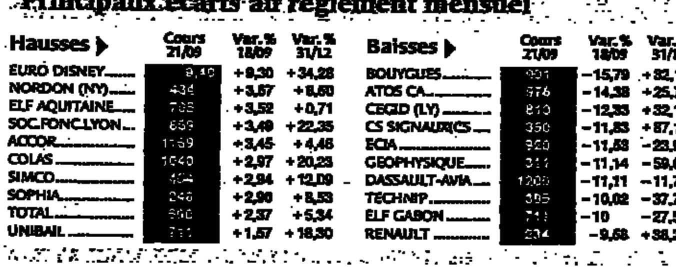
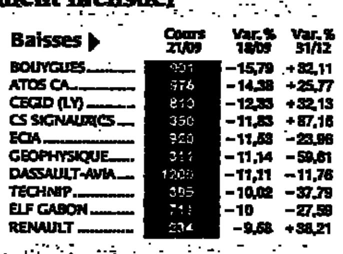
★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**



Indices boursiers

Europe 12h31 ▶	Cours 22/09	Var. % 21/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3376,12	1	12,58
- SBF 120	[illegible]	1,20	11,58
- SBF 250	2190,16	2,54	12,61
- SECOND MAR.	[illegible]	-0,19	5,93
- MIDCAC	1550,09	0,52	-2,36
LONDRES FT100	5077,20	1,74	-1,14
AMSTERDAM AEI	[illegible]	3,45	2,20
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,27	24,72
FRANCFORT D30	4551,06	2,94	7,09
MADRID IBEX35	7445,50	3,25	2,82
MILAN MIB30	27860	3,81	11,78
SUISSE SMI	[illegible]	1,82	-2,14
STOXX 666	[illegible]	1,87	—
EURO STOXX 326	[illegible]	2,24	—
STOXX 50	[illegible]	2,11	—
EURO STOXX 50	[illegible]	2,25	—

Monde ▶	Cours 21/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	7933,25	0,48	0,32
- SP 500	[illegible]	0,37	5,51
- NASDAQ	[illegible]	1	7,01
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	-0,87	-48,19
JOHANNESBURG	[illegible]	2,58	-27,14
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,65	-39,42
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-0,12	-48,43
SAO PAULO BOU.	[illegible]	-3,87	-36,75
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,05	-13,81
ASIE 10h15	22/09	21/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	1,13	-41,42
HONGKONG H.	[illegible]	2,84	-31,23
SEOUL	[illegible]	-1,68	-21,56
SINGAPOUR ST.	—	—	—
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,50	-3,14
TOKYO NIKKEI	13789,81	1,42	-9,63

Principaux écarts au règlement mensuel

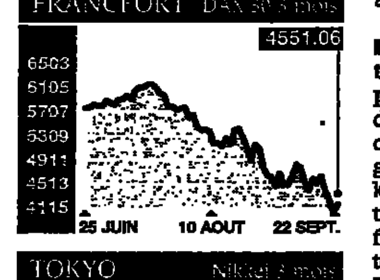
Hausses ▶	Cours 21/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
EURO DISNEY	[illegible]	+9,30	+34,28
NORDON (NY)	434	+3,67	+8,60
ELF AQUITAINE	[illegible]	+3,52	+0,71
SOC.FONC.LYON	659	+3,49	+22,35
ACCOR	[illegible]	+3,45	+4,46
COLAS	1040	+2,97	+20,23
SIMCO	[illegible]	+2,94	+12,09
SOPHIA	246	+2,90	+8,53
TOTAL	[illegible]	+2,37	+5,34
UNIBAIL	[illegible]	+1,57	+18,30

Baisses ▶	Cours 21/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
BOUYGUES	[illegible]	-15,79	+32,11
ATOS CA	576	-14,38	+25,77
CEGID (LY)	810	-12,33	+32,13
CS SIGNAUX(CS	350	-11,83	+87,16
ECIA	920	-11,58	-23,96
GEOPHYSIQUE	[illegible]	-11,14	-59,61
DASSAULT-AVIA	[illegible]	-11,11	-11,76
TECHNIP	395	-10,02	-37,79
ELF GABON	[illegible]	-10	-27,59
RENAULT	234	-9,68	+38,21

PARIS SBF 250 — 3 mois : 2190,16 (22 JUIN – 6 AOÛT – 22 SEPT.)

NEW YORK Dow Jones 3 mois : 7933,25 (23 JUIN – 6 AOÛT – 21 SEPT.)

LONDRES FT100 3 mois : 5077,20 (23 JUIN – 7 AOÛT – 22 SEPT.)



TOKYO Nikkei 3 mois : 13789,81 (23 JUIN – 6 AOÛT – 22 SEPT.)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

MARDI 22 SEPTEMBRE à midi, l'indice CAC 40 progressait de 1,68 %, à 3 398,97 points. Les investisseurs ont retrouvé un peu de sérénité après la bonne tenue des Bourses américaine et japonaise. Ils en ont profité pour racheter à bon compte des valeurs qui avaient fortement reculé. Ainsi, le titre Cap Gemini a regagné 8,6 %, Technip a grimpé de 8,5 %, LVMH de 5,3 % et Bouygues de 5,2 %. L'action Alcatel a progressé de 4,7 %, sa première séance de hausse depuis le mercredi 16 septembre. Près de 1,5 million de titres ont été échangés. TF1 qui a annoncé un résultat net semestriel en hausse de 52,4 % a augmenté de 8,6 %. Enfin, Bull, qui vient de conclure une alliance avec Ingenico dans les terminaux de paiement, a progressé de 0,4 %. L'action Ingenico a gagné 2,7 %. A la baisse, Euro Disney a abandonné 7,4 % et l'action de CFF a reculé de 6,1 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert, mardi 22 septembre, en forte hausse. L'indice DAX a regagné 2,78 %, à 4 562,42 points.

La veille, l'indice négocié sur le système électronique avait plongé de 3,98 %. Les investisseurs ont été inquiétés par la chute des Bourses asiatiques et par l'approche des élections législatives. Siemens a été la grande victime de la séance avec une perte de 7,63 %. Les chocs qui ont ébranlé les actions Alcatel et Philips,ont atteint Siemens. Les valeurs financières ont de nouveau été chahutées.

AMSTERDAM

LUNDI 21 SEPTEMBRE, l'indice AEX a chuté de 5,93 %, à 902,62 points. La Bourse néerlandaise a été fortement secouée par la chute de l'action Philips, qui a perdu 17,2 %. Déjà, vendredi 18 septembre, la Bourse avait souffert de la baisse de l'action Royal Dutch.

TOKYO

MARDI 22 SEPTEMBRE, l'indice Nikkei s'est redressé pour terminer la séance sur un gain de 1,42 %, à 13 789,81 points. Les investisseurs ont concentré leurs achats sur des valeurs défensives comme les groupes pharmaceutiques Takeda et Yamanouchi Pharmaceutical. En revanche, les valeurs bancaires ont continué à décliner.

NEW YORK

LUNDI 21 SEPTEMBRE, la Bourse américaine n'a pas suivi ses consœurs européennes dans la baisse. Au contraire, elle a légèrement progressé, de 0,48 %, à 7 933,25 points, après avoir cédé plus de 2 % au début de la séance. Le témoignage du président Clinton n'a pas perturbé les investisseurs. Ils ont été plus sensibles à la nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme, qui ont touché un nouveau record, à 5,04 %.

Valeur du jour : Philips sanctionné à Amsterdam

APRÈS ALCATEL, fortement sanctionné à la Bourse à Paris, c'est au tour du groupe d'électronique néerlandais Philips de subir, lui aussi, les foudres des investisseurs. Lundi 21 septembre, à la Bourse d'Amsterdam, le cours de son action a chuté de 17,2 %. A 82 florins (environ 246 francs), elle a atteint son plus bas niveau depuis avril 1997. Elle avait déjà été malmenée ces derniers jours, les réactions négatives des marchés sur Alcatel ayant affecté les entreprises dont l'activité est proche. Sur les huit dernières semaines, l'action Philips a perdu plus de la moitié de sa valeur.

Comme pour Alcatel, c'est une révision à la baisse des prévisions de résultats de Philips pour 1998 qui a provoqué la sanction des marchés financiers. Le groupe néerlandais a annoncé que, sans tenir compte de sa filiale d'édition cinématographique et musicale Polygram, en cours de cession au canadien Seagram, son résultat provenant des opérations normales ne progressera pas comme prévu, mais restera *« à peu près au même niveau qu'en 1997 »*, soit 3,29 milliards de florins (9,77 milliards de francs).

« Nous devons accepter le fait que l'environnement économique s'est détérioré dans certaines parties du monde », a expliqué Cor Boonstra, le PDG de Philips. Mais les conséquences des crises financières asiatique et russe sont loin d'être les seules responsables des révisions à la baisse des perspectives de résultats. Le groupe doit aussi faire face à de lourdes pertes dans son activité d'équipement de télécommunications : Philips Consumer Communications (PCC), sa filiale commune avec l'américain Lucent Technologies, devrait contribuer pour une bonne part au *« déclin significatif »* attendu des bénéfices au troisième trimestre 1998.

PCC, dont Philips détient 60 % du capital, affiche depuis le début de l'année des pertes de plus de 250 millions de florins. Certains analystes pensent que Philips pourrait annoncer la fermeture de PCC lors de l'annonce des résultats du troisième trimestre, le 22 octobre. Après avoir remercié, fin août, le PDG de PCC, Mike McTighe, Cor Boonstra a indiqué, lundi 21 septembre, *« étudier toutes les options »*.

Malgré tout, la direction de Philips a tenu à tempérer la révision à la baisse de ses ambitions pour l'année par l'annonce d'une probable amélioration de son résultat courant à compter du dernier trimestre et celle de la poursuite d'une réduction des coûts. Elle a également tenu à préciser qu'elle attend *« un bénéfice extraordinaire très important »* du fait de la vente de Polygram à Seagram. L'opération pourrait rapporter près de 8 milliards de dollars à Philips.

Philippe Le Cœur

Action Philips — en florins à Amsterdam : 82 (M A M J J A S)



Matières premières

En dollars ▶	Cours 21/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1647	0,37
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,30
PLOMB 3 MOIS	523,5	-0,29
ETAIN 3 MOIS	5430	0,28
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,15
NICKEL 3 MOIS	4378	0,20
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-0,30
PLATINE A TERME	[illegible]	-0,86
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	255	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	532	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	125,9	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1622	0,20
CAFÉ (LONDRES)	1558	—
SUCRE BLANC (PARIS)	216	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 21/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,16

Or

En francs ▶	Cours 21/09	Var % 18/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,47
OR FIN LINGOT	54450	+1,02
ONCE D'OR LONDRES	—	—
PIÈCE FRANCE 20 F	324	—
PIÈCE SUISSE 20 F	325	+3,17
PIÈCE UNION LAT. 20 F	317	-0,31
PIÈCE 20 DOLLARS US	2990	-0,67
PIÈCE 10 DOLLARS US	1750	-2,78
PIÈCE 50 PESOS MEX	2000	+0,25

MONNAIE

● **Dollar** : mardi 22 septembre au matin, le billet vert a progressé face à la devise japonaise à 135,36 yens contre 133,25 yens la veille. Les inquiétudes au sujet de la situation économique au Japon ont pénalisé le yen. En Europe, les cambistes ont également fait progresser le dollar face aux principales monnaies européennes. Les investisseurs ont été soulagé après la retransmission de l'interrogatoire du président Clinton. Le dollar s'est échangé à 1,69 mark et 5,67 francs. Dans les échanges entre les devises européennes, le franc a légèrement progressé face au mark à 3,352 francs et la livre s'est échangée à 9,52 francs.

● **Rouble** : la devise russe était en baisse mardi à l'ouverture du marché des changes, à 17-19 roubles pour 1 dollar contre 16,3818 au cours officiel de la banque centrale. Les transactions avaient été suspendues lundi.

Cours de change

22/09 12h31 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,63	6,58	9,50	4,08	2,97	4,23	0,34	3,35	—
DM	1,69	1,97	2,83	1,21	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1672,50	1941,78	2800,27	1199,53	876,31	1237,41	....	988,16	294,88
YEN (100)	135,16	156,91	226,25	96,94	70,82	—	8,08	79,85	23,82
FLORIN	1,91	2,22	3,20	1,37	....	1,41	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,33	—	0,73	1,03	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,60	0,69	—	0,43	0,31	0,44	0,04	0,35	0,11
ECU	0,86	....	1,44	0,62	0,45	0,64	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,16	1,67	0,72	0,52	0,74	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,41	4,09	4,80
ALLEMAGNE	[illegible]	3,37	3,87	4,75
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,32	4,90	4,62
ITALIE	[illegible]	4,83	4,40	5,28
JAPON	[illegible]	0,15	0,90	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,62	4,65	5,10
SUISSE	[illegible]	1,21	2,79	3,94
PAYS-BAS	[illegible]	3,75	4,03	4,79

Matif

Cours 12h31 ▶	Volume 22/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	110,26	110,70
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,41	96,43

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 21/09	Achat 21/09	Vente 21/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,39	3,99
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,34	5,94
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,05	9,90
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,99	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,05	4,40
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	66	76
SUISSE (100)	[illegible]	394	418

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 22 septembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 56 centièmes, à 110,15 points.

La reprise des Bourses pénalisait les marchés d'obligations qui servent depuis plusieurs semaines de valeur refuge.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 4,11 %, soit 0,17 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

Les taux d'intérêt de la zone euro convergeront très probablement vers ceux des six pays européens où les taux courts tournent autour de 3,3 %, a affirmé lundi le président de la BCE, Wim Duisenberg.

● **Etats-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance du lundi 21 septembre en baisse, le rendement de l'emprunt à 30 ans s'inscrivant à 5,14 % en clôture.

ÉCONOMIE

Le commerce extérieur français excédentaire en juillet

LE COMMERCE extérieur de la France a dégagé un excédent de 14,073 milliards de francs en juillet, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, contre 14,701 milliards de francs en juin, selon les chiffres communiqués, mardi 22 septembre, par les douanes *(lire page 36)*.

■ **EURO : la crise boursière ne remet pas en question la convergence des taux et du rendement** des emprunts d'Etat dans la zone euro, a estimé le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, dans le quotidien allemand *Die Welt*, mardi 22 septembre. Interrogé sur les risques d'augmentation du différentiel à cause de la tourmente financière mondiale qui pousse les investisseurs à se réfugier sur les Bund allemands, M. Duisenberg a répondu : *« Cela ne me donne aucune inquiétude. Je peux vous assurer qu'à la fin de l'année le taux des emprunts d'Etat des pays de la zone euro seront à niveau. »*

■ **JAPON : la contraction de l'activité économique au cours de la présente année fiscale devrait** dépasser 1,5 %, selon les propos du chef des services économiques du gouvernement japonais, Taichi Sakaiya, rapportés lundi 21 septembre par le secrétaire d'Etat français au budget, Christian Sautter.

■ **L'indicateur avancé de la conjoncture**, censé préfigurer l'évolution de l'économie japonaise dans les six mois à venir, a retrouvé les 50,0 points en juillet, contre 27,3 points (chiffre révisé en baisse) en juin, a annoncé, mardi 22 septembre, l'Agence de planification économique (EPA). C'est la première fois en dix mois que cet indicateur retrouve ce niveau, qui sépare théoriquement phases de croissance et phases de récession.

■ **RUSSIE : le ministère des finances russe discutera, mercredi 23 et jeudi 24 septembre, avec les banques occidentales** détentrices de bons du Trésor et d'obligations d'Etat russes (GKO et OFZ) d'un nouveau mécanisme pour la restructuration de la dette intérieure russe, a indiqué, lundi, le ministre des finances par intérim Mikhaïl Zadornov.

■ **ALLEMAGNE : les prix à l'importation** ont chuté de 0,6 % en août, par rapport au mois précédent, ce qui porte leur baisse sur un an à 4,7 %, a indiqué, mardi 22 septembre, l'Office des statistiques.

■ **Syndicat et patronat de la métallurgie est-allemande** ont conclu, lundi 21 septembre, un accord sur l'alignement des salaires dans l'ex-RDA sur ceux de l'Allemagne de l'Ouest, plus élevés d'environ 20 %, moyennant le maintien de la semaine de 38 heures jusqu'à la fin de l'an 2000.

■ **ITALIE : l'inflation s'est ralentie** en septembre, avec une hausse de 1,7 % sur un an, selon une estimation effectuée lundi 21 septembre sur la base des données communiquées par six villes de la péninsule. En août, la hausse des prix était en moyenne de 1,9 %.

■ **ESPAGNE : le gouvernement a annoncé, lundi 21 septembre, pour la première fois officiellement, qu'il allait réviser en légère baisse** ses prévisions de croissance économique en 1999, en raison des effets de la crise financière actuelle. En 1999, *« nous ne serons pas à 3,9 %* [de croissance] *en termes réels, mais nous serons proches de la croissance prévue pour cette année 1998* [3,7 %] *»*, a affirmé le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro.

■ **CHINE : le pays devrait rester en 1998 le premier producteur mondial d'acier** pour la troisième année consécutive, grâce à une légère hausse de sa production en dépit de la crise financière asiatique, rapporte, lundi 21 septembre, l'agence Chine nouvelle. La Chine devrait produire entre 112 et 114 millions de tonnes d'acier en 1998, contre 107 tonnes en 1997, a déclaré le directeur de l'administration d'Etat de l'industrie métallurgique, Wang Wanbin.

26 / LE MONDE / MARDI 15 SEPTEMBRE 1998

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 22 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS

+1,04 %

CAC 40 : 3377,57

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	975	975	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Renault (T.P.)	2760	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1221	1221	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	970	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Accor	1169	[illegible]	+ 3,07	[illegible]
AGF	308,80	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Air Liquide	810	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
Alcatel	510	[illegible]	+ 4,70	[illegible]
Alstom	112,10	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Altran Techno. #	935	[illegible]	+ 7,48	[illegible]
Atos CA	976	[illegible]	+ 5,12	[illegible]
Axa	557	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Bail Investis	812	[illegible]	+ 2,21	[illegible]
Bazar Hot. Ville	634	[illegible]	− 2,20	[illegible]
Bertrand Faure	382	[illegible]	− 5,23	[illegible]
BIC	300	[illegible]	+ 3,16	[illegible]
BIS	599	[illegible]	− 4,29	[illegible]
B.N.P.	330	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Bollore Techno.	1025	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2576	[illegible]	+ 8,30	[illegible]
Bouygues	907	[illegible]	+ 5,99	[illegible]
Bouygues Offs.	149,50	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Bull#	44,80	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Canal +	1276	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Cap Gemini	700	[illegible]	+ 10	[illegible]
Colas	1040	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Comptoirs Mod.	3686	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CPR	270,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cred.Fon.France	73	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Credit Lyonnais CI	391,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	350	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Damart	4350	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Danone	1584	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault-Aviation	1200	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dassault Systemes	190,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
De Dietrich	230	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Deveaux(Ly)#	635	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	56,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dexia France	790	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	83,45	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dynaction	186	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecia	920	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eiffage	368	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Elf Aquitaine	705	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eramet	159,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eridania Beghin	1079	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl	2180	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1950	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso	452	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurafrance	2850	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Euro Disney	9,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Europe 1	1100	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eurotunnel	4,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fimalac SA	530	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finextel	114	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fives-Lille	375,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
France Telecom	402,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fromageries Bel	5150	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Galeries Lafayette	5280	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gascogne	487,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaumont #	375,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gaz et Eaux	255	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Geophysique	311	[illegible]	[illegible]	[illegible]
G.F.C	603	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GrandVision	116,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe Andre S.A.	560	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Groupe GTM	492,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SGE	213,50	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Sidel	360	[illegible]	+ 3,61	[illegible]
Silic CA	1050	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Simco	454	[illegible]	− 3,96	[illegible]
S.I.T.A	1300	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Skis Rossignol	93	[illegible]	− 1,07	[illegible]
Soc.Fonc.Lyon.#	859	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Societe Generale	714	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
Sodexho Alliance	1025	[illegible]	+ 3,80	[illegible]
Sogeparc (Fin)	409	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Siemens #	280,10	[illegible]	+ 9,24	[illegible]
Sony Corp. #	387	[illegible]	− 3,56	[illegible]
STmicroelectronics	268	[illegible]	+ 3,39	[illegible]
Sumitomo Bank #	43,70	[illegible]	− 1,02	[illegible]
T.D.K #	360	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	195,30	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Toshiba #	19,45	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Unilever #	321,10	[illegible]	+ 4,95	[illegible]
United Technol. #	439	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Volkswagen A.G #	365	[illegible]	+ 6,82	[illegible]
Yamanouchi #	122,20	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Zambia Copper	7	[illegible]	+ 12,85	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MARDI 22 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]		

(Publicité)

Sharan 1.8T 150 ch.*

*Cons. (l/100 km) normes CE 93/116 : 13,9 l en cycle urbain, 7,9 l en cycle extra-urbain, 10,0 l en cycle mixte. Taux de CO2 (g/km) : 240.

Valeurs		Cours précéd.	Derniers cours
ONA 100 DH	◆	650	[illegible]
Optorg		389,90	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		871	[illegible]
Paris Orleans		330	[illegible]
Promodes (CI)	◆	2280	[illegible]
PSB Industries Ly		640	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP	◆	334,10	[illegible]
Rougier #		263,50	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

MARDI 22 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
GEODIS #		370	[illegible]
GFI Industries #		228	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	22,10	[illegible]
GLM S.A		184,90	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		218	[illegible]
Kindy #		106	[illegible]
Guerbet S.A		145	[illegible]
Hermes intl		303	[illegible]
P.C.W.		19	—
Petit Boy #		95,95	[illegible]
Phyto-Lierac #		209,50	[illegible]
Pochet	◆	680	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	190	[illegible]
Radiall #		500	[illegible]
Robertet #		930	[illegible]
Rouleau-Guichard		212,80	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31

MARDI 22 SEPTEMBRE

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31

MARDI 22 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	84,90	[illegible]
Europe Finance Ind.	◆	645	[illegible]
Cibox-LCI	◆	249,50	[illegible]
CTT-SCETA	◆	490	[illegible]
Sélecteurs du Monde	◆	189,80	[illegible]
Troc de l'Ile	◆	154,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - *sans indication* catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	39268,94	[illegible]
Actimonétaire D	31111,25	[illegible]
Cadence 1 D	1090,42	[illegible]
Cadence 2 D	1078,19	[illegible]
Cadence 3 D	1066,75	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS La sprinteuse américaine Florence Griffith-Joyner, double recordwoman du monde (100 m et 200 m) et triple championne olympique aux Jeux de Séoul (100 m, 200 m et 4 × 100 m), en 1988, est morte, lundi 21 septembre, à Mission Viejo, en Californie, d'une attaque cardiaque, à l'âge de trente-huit ans. ● EN MOINS DE DIX ANS, « Flo-Jo » était passée de l'anonymat à la gloire, accomplissant des performances dont les spécialistes se demandent encore quand on pourra les égaler. ● LES RUMEURS DE DOPAGE ont accompagné toute la carrière de la championne sans qu'elle soit jamais contrôlée positive. ● ELLE AVAIT PRIS SA RETRAITE en 1989, au moment où les autorités de l'athlétisme mondial intensifiaient leur lutte contre les tricheurs. ● RIEN NE PROUVE pour l'instant que son décès soit la conséquence de l'absorption de produits interdits.

Florence Griffith-Joyner emporte avec elle le secret de ses exploits

La détentrice des records du monde du 100 m (10 s 49) et du 200 m (21 s 34) a succombé à une attaque cardiaque. Triple médaille d'or aux JO de 1988, l'athlète américaine, soupçonnée de dopage mais jamais contrôlée positive, avait mis un terme à sa carrière il y a près de dix ans

TEMPSPORT

Des progrès très soudains

ÉPREUVE DU 100 MÈTRES — en secondes

11,5 · 11,3 · 11,1 · 10,9 · 10,7 · 10,5

1984 : 10 sec. 99 — 1987 : 10 sec. 96 — 1988 : J.O. de Séoul 10 sec. 62

ÉPREUVE DU 200 MÈTRES — en secondes

22,2 · 22,0 · 21,8 · 21,6 · 21,4 · 21,2

1984 : 22 sec. 04 — 1987 : 21 sec. 96 — 1988 : J.O. de Séoul 21 sec. 34

L'évolution des meilleures performances de Florence Griffith-Joyner a connu une soudaine embellie entre 1987 et 1988, date des Jeux olympiques de Séoul (photo ci-contre). Cette courbe n'intègre que les résultats homologués, donc avec un vent faible. Le record du monde en 10 sec. 49, établi à Indianapolis en juillet 1988, est encore aujourd'hui contesté, la fiabilité de l'anémomètre étant suspecte.

SON SURNOM, « Flo-Jo », claquait comme les ordres d'un starter. Ses ongles étaient aussi longs que ceux de la sorcière Tartine. Ses tenues de meetings semblaient dessinées par quelque costumier de cabaret parisien. Sa foulée – ample, brève, dynamique – rappelait l'élégance des meilleurs trotteurs de Vincennes. Ses performances (records du monde du 100 m, en 10 s 49, et du 200 m, en 21 s 34, triple médaille d'or des Jeux olympiques de Séoul sur 100 m, 200 m et 4 × 100 m) en avaient fait l'étoile la plus filante de l'histoire de l'athlétisme. Elle avait également des épaules de déménageur, de cuisses d'haltérophile, un drôle de duvet au-dessus de la lèvre supérieure et une voix bien trop grave pour une jeune femme de son âge. Des attributs qu'on croyait jusque-là réservés aux coureuses-bolides de RDA. Et aujourd'hui tout le monde s'interroge sur les causes de l'attaque cardiaque qui a emporté Florence Griffith-Joyner, lundi 21 septembre, à l'âge de trente-huit ans, dix années après sa retraite sportive.

Car aussi flamboyante fut-elle, la carrière de la sprinteuse américaine n'en a pas pas moins été entachée de sérieux soupçons de dopage, même si la championne n'a jamais été contrôlée positive. Restent les témoignages de ses voisines de couloirs, de ses compagnons d'entraînement et des techniciens dont elle faisait l'admiration. *« Quand je me suis alignée au départ du 100 m à ses côtés, j'ai eu envie de rentrer tout de suite chez moi, sans même courir, devant cette transformation effrayante »*, dira la Française Laurence Bily, aux Jeux olympiques de Séoul. *« J'avais à son sujet les mêmes informations que sur Ben Johnson. [...] Dans le milieu de l'athlétisme, l'opinion qu'elle s'était dopée était générale »*, écrira Carl Lewis dans son autobiographie, *Inside Track*.

RETRAITE À POINT

La chronique de l'athlétisme retiendra que Florence Griffith-Joyner appartenait au groupe de champions – Greg Foster, Jackye Joyner, Gails Devers – animé par Bob Kersee, dont les méthodes et les résultats ont soulevé bien des doutes. On se souviendra aussi qu'elle accomplit ses exploits dans les années 80 (avant Séoul, elle avait brillé à Los Angeles, en 1984, avec une médaille d'argent sur 200 m), époque à laquelle le premier des sports olympiques se demandait encore comment il pourrait éradiquer le dopage, et qu'elle prit sa retraite au moment même où les contrôles inopinés entraient en vigueur. On retiendra, enfin, que son compatriote Darrell Robinson, coureur de 400 m, raconta au magazine allemand *Stern* comment et à quel prix (2 000 dollars) elle voulait acquérir auprès de lui, avant les JO de Séoul, 10 cm³ d'anabolisants.

Mais à l'heure de la disparition de la championne, l'Amérique préfère se souvenir de la trajectoire d'une jeune fille pauvre qui permit aux athlètes de l'Oncle Sam de reprendre aux ennemis de l'Allemagne de l'est le record du 200 m féminin alors détenu conjointement par Marita Koch et Heike Dreschler (21 s 71). L'événement s'était déroulé le 29 septembre 1988. Deux jours auparavant avait éclaté l'affaire Ben Johnson. Si la trajectoire sportive de Florence Griffith-Joyner laisse rêveur – une demi-seconde gagnée en une année sur 100 mètres, passant de 10 s 99 à 10 49 –, son histoire aussi a de quoi émouvoir. Née d'un père électricien et d'une mère institutrice, membre d'une famille de onze enfants, élevée dans le quartier de Watts, banlieue pauvre de Los Angeles, elle découvre l'athlétisme grâce à la fondation Ray-Sugar-Robinson. Elle quitte son travail d'employée de banque pour rejoindre Bob Kersee à l'université d'UCLA après avoir obtenu une bourse d'études en commerce et psychologie.

Sur les pistes de cette prestigieuse institution, elle fait preuve d'un inaltérable entêtement, celui-là même qui, dit-on, la poussait, enfant, à courir après les « jackrabbits », ces lapins californiens dotés d'une pointe de vitesse de missiles de croisière, jusqu'à en attraper un. Selon son entraîneur, c'est cette volonté, quelques cuillérées de protéines et un zeste d'acides aminés qui lui ont permis en quelques années de devenir une athlète musculeuse capable d'effectuer des flexions de jambes avec une barre de 145 kilos sur les épaules et de prendre ainsi deux kilos de muscle en moins d'un an (au temps de sa splendeur, elle pesait 61 kilos pour 1,68 m). Mais la volonté ne suffit pas toujours. Retirée des stades, la superstar annonça son intention de s'attaquer au marathon. Elle n'en fit rien, hormis une timide apparition lors de l'épreuve de Los Angeles en 1995.

On murmure que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), lui aurait suggéré de prendre sa retraite avant que n'éclate pas un scandale comparable à celui éclaboussant Ben Johnson. En 1989, Florence Griffith-Joyner retira ses pointes le temps de donner une petite fille à son mari, Al Joyner, champion olympique du triple saut à Los Angeles. Plus tard, elle devint directrice du President's Council on Physical Fitness à la demande de Bill Clinton. Lundi, à l'annonce du décès, le président de l'IAAF, Primo Nebiolo, a déclaré : *« Jamais je n'oublierai cette athlète extraordinaire qui a étonné le monde entier. »*

Michel Dalloni

Un concert de louanges et une question qui dérange

● **Bill Clinton, président des Etats-Unis.** « Nous étions éblouis par sa vitesse, béats devant son talent et captivés par son style. Bien qu'elle ait réussi à atteindre les plus hautes sphères du sport mondial, elle n'a jamais oublié d'où elle venait. Elle consacrait une grande partie de son temps et de ses revenus à venir en aide aux enfants des quartiers difficiles. Cette face de sa personnalité la rend encore plus talentueuse. »

● **Craig Masback, directeur général de la Fédération américaine d'athlétisme.** « Les records de Florence Griffith Joyner risquent d'être battus avant le début du XXIᵉ siècle mais elle restera dans l'histoire pour d'autres raisons. Elle a notamment révolutionné l'habillement et les tenues des athlètes. Son flair et tout ce qu'elle entreprenait capturaient littéralement l'imagination des passionnés d'athlétisme. »

● **Terry Crawford, entraîneur de la sélection féminine américaine en 1988.** « Elle restera dans l'histoire comme une des plus grandes athlètes de la planète. Elle avait répondu à tous les contrôles *[antidopage]*. Ce serait malheureux de placer une référence négative à côté de son nom. »

● **Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme.** « L'annonce de ce décès a constitué un grand choc pour moi. J'en suis très triste. Florence Griffith-Joyner avait connu récemment quelques problèmes cardiaques. Je ne l'ignorais pas, mais je n'imaginais pas qu'il s'agissait de quelque chose de sérieux. Jamais je n'oublierai cette athlète extraordinaire qui a étonné le monde entier à Séoul, il y a dix ans. Malheureusement, sa vie a filé aussi vite que ses courses. »

● **Bruny Surin, sprinteur canadien.** « Je suis vraiment surpris. Je n'en reviens pas. Cela fait peur. J'avais eu l'occasion de la côtoyer de près en 1988 *[à Séoul]* – j'étais sauteur en longueur à l'époque – et cela m'avait impressionné. Elle était la grande dame des Jeux. Je sais que l'on doit tous y passer mais ça donne des frissons. »

● **Jacques Piasenta, entraîneur de Christine Arron.** « De 1984 à 1987 à UCLA, je l'ai vue s'entraîner. A vrai dire, c'était davantage la longueur de ses ongles que son gabarit ou ses performances qui m'impressionnaient. Pour moi, c'était alors juste une bonne sprinteuse, sans plus. *[...]* Puis, au fil du temps, j'ai vu sa morphologie changer à une vitesse étonnante. Avec ses chronos, elle entrait presque dans le 4 × 100 m masculin. C'est sûr, ça surprend. J'étais évidemment soupçonneux, mais je n'avais aucune preuve formelle de son dopage. Et puis, qui vous dit que son décès est dû au dopage ? Je n'ai simplement pas compris qu'elle mette un terme à sa carrière alors qu'elle était au sommet de son art. » *(Déclaration à L'Equipe.)*

● **Ray Buck, chroniqueur sportif de CBS Sportsline, l'un des trois grands sites multimédia américains consacrés au sport (http://www.sportsline.com/).** « A moins de vivre comme une autruche, la tête dans le sable, la plupart des gens savent que le monde de l'athlétisme mérite autant notre suspicion que notre adoration. Par exemple, quand un athlète meurt dans la fleur de l'âge sans que son décès ne soit la conséquence immédiate d'un accident d'avion, d'un coup de feu ou d'une maladie incurable, nous sommes obligés de nous poser une question difficile : pourquoi ? *[...]* Le décès de Florence Griffith-Joyner n'est pas suspicieux en lui-même, seul son sport l'est et le demeure. *[...]* Florence Griffith-Joyner, quant à elle, n'a jamais été contrôlée positive et elle a toujours affirmé qu'elle ne s'était jamais dopée. Reste maintenant à espérer que ses déclarations seront pour toujours défendables. *[...] « A quel point suis-je rapide ? »*, se demandait-elle dans une récente publicité pour la promotion du lait. *« J'ai capturé un lapin quand j'avais six ans et, en 1988, j'ai été enregistrée à 23,5 miles par heure sur 100 mètres. Pour moi, c'est tout naturel. Je bois beaucoup de lait et je m'entraîne dur. »* Nous devons espérer que nos athlètes s'entraînent effectivement très dur et qu'ils boivent beaucoup de lait. Les suspecter de mentir est un scandale. Mais, il est tout aussi scandaleux que, parfois, leurs comportements nous incitent à les suspecter de la sorte. »

Ben Johnson reste suspendu à vie

Ben Johnson s'est vu refuser, lundi 21 septembre, par la cour d'appel de l'Ontario (Canada), la levée de la suspension à vie des compétitions qui lui avait été imposée en 1993 par la Fédération internationale d'athlétisme. Le juge George Finlayson a rejeté l'appel de l'ancien sprinter canadien d'une première décision rendue par un tribunal, le 25 juillet 1997, confirmant ainsi l'irrecevabilité d'une requête visant à lui permettre de reprendre la compétition. L'interdiction avait été imposée à Ben Johnson après qu'il eut été convaincu de dopage à deux reprises, lors des Jeux olympiques de Séoul, en 1988, puis lors d'un championnat d'athlétisme à Montréal, en 1993. A Séoul, Ben Johnson avait gagné la médaille d'or du 100 m en établissant un nouveau record du monde (9 s 79), mais on lui avait retiré médaille et record après un test démontrant qu'il avait utilisé des stéroïdes anabolisants.

COMMENTAIRE

UNE ET UNE SEULE

Mourir quelques semaines avant son 39ᵉ anniversaire quand on a été et qu'on reste depuis dix ans la sprinteuse la plus rapide de tous les temps, tel aura été le destin paradoxal de Florence Griffith-Joyner. Tout est allé trop vite dans la vie de celle que les Américains appelaient « Flo-Jo ». Si vite qu'au moment où tout s'arrête, on se demande si elle n'a pas pris le risque de brûler son existence en enclenchant une réaction en chaîne forcément mortelle.

Faute d'avoir probablement jamais de certitudes, il restera le doute et le soupçon. Deux ombres tenaces sur une carrière qui avait tout pour être exemplaire. Florence Griffith-Joyner a été une athlète modèle du rêve américain, un exemple d'intégration. Elle a aussi été la première à comprendre que le chronomètre, la toise et le double décamètre n'étaient pas les seuls principes sur les pistes d'athlétisme. Elle leur a ajouté sa marque, des maillots moulant et colorés, et sa griffe, des ongles interminables laqués aux couleurs de l'Amérique et de la victoire.

Quelle athlète ne recourt pas désormais à ces procédés pour attirer l'attention ? La piste est devenue avec « Flo-Jo » un lieu de parade. Elle est aussi devenue la scène d'excès. On dit ainsi que les records surnaturels qu'elle a établis en 1988 – année des Jeux olympiques de Séoul au cours desquels le Canadien Ben Johnson a été convaincu d'utilisation des anabolisants – ne passeront pas le cap de l'an 2000. Et, au-delà de l'émotion que provoque sa mort, cela est franchement inquiétant. Il serait bien mieux pour la santé de l'athlétisme et des sportifs qui le pratiquent que ce genre de barrières ne soient plus jamais franchies. Rien ne justifie qu'une femme aille aussi vite, sinon qu'elle ne le soit plus tout à fait. Prions pour que « Flo-Jo » soit à cet égard à tout jamais unique.

Alain Giraudo



Le spectacle qualifié de Feydeau de l'An 2000.

RIRE & CHANSONS

L'AFFAIRE PINTER

UN PUTAIN DE CONTE DE FÉE

ENFIN UNE COMÉDIE COMIQUE... ÉCRITE ET RÉALISÉE PAR G. PINTER

A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE 1998
DU MARDI AU SAMEDI A 20H30
AU CINÉ THÉATRE 13
1, AVENUE JUNOT 75018 PARIS - MÉTRO : LAMARCK-CAULAINCOURT
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
TÉL : 01 42 51 13 79





RIRE & CHANSONS ÇA VOUS CHANGE DE LA RADIO !

هكذا من الأصل

La variabilité du virus de la grippe est une menace pour l'espèce humaine

Trois pandémies d'infection grippale ont, au cours du siècle, tué plusieurs dizaines de millions de personnes. La quatrième est en gestation. La « bouffée épidémique » de « grippe du poulet » observée l'an dernier à Hongkong est un signe d'alerte pour les scientifiques

Comme tous les ans, le vaccin mis sur le marché à partir de mercredi 23 septembre a été élaboré à partir des prélèvements de virus effectués sur les premiers malades durant les mois précédents. L'origine et les circuits conduisant à la contamination humaine *sont aujourd'hui* relativement bien connus. Les oiseaux migrateurs sont les premiers réservoirs et le porc le « support » qui permet au virus de muter pour infecter *l'homme. La surveillance* épidémiologique internationale, indispensable pour prévenir les grandes pandémies, n'est pas toujours suffisante, notamment dans les régions les plus sensibles *comme* l'Asie, là *où* les oiseaux sont en contact étroit avec les porcs. A Hongkong, la « grippe du poulet » a provoqué l'an dernier la mort de 6 patients *sur* 18 atteints. Cet épisode augure de ce que pourrait être la prochaine grande pandémie mondiale.

BIARRITZ
de notre envoyé spécial

Manifestation visant à l'incitation, par voie médiatique, à la vaccination antigrippale, les *dernières* « Rencontres européennes sur la grippe et sa prévention » ont, cette année, été principalement consacrées à la fort inquiétante « bouffée épidémique » de « *grippe du poulet* » *observée fin* 1997 à Hongkong. S'il fut rapidement circonscrit – grâce, semble-t-il, à l'abattage des volatiles porteurs du nouveau virus pathogène –, ce phénomène a été vécu comme un formidable signe d'alerte par l'ensemble de la communauté scientifique et médicale spécialisée. L'augure de ce que pourrait être – de ce que sera – la prochaine pandémie grippale.

Depuis le début du siècle et la dramatiquement célèbre « grippe espagnole » de 1918, les pandémies grippales ont fait plusieurs dizaines de *millions de victimes. Les épidémiolo*gistes et les virologistes séparent dans ce domaine trois épisodes distincts : la grippe espagnole (due à un virus de type h 1 N1, qui a circulé de *1918 à 1957*), la grippe asiatique (virus de type h 2 N2, qui a circulé de *1957 à 1968) et, depuis trente ans*, la grippe de Hongkong (virus h 3 N2). Les dénominations des virus grippaux correspondent aux motifs antigéniques présents à leur surface. On *sait que la très grande faculté de cet* agent pathogène à modifier la composition de son patrimoine héréditaire impose de changer chaque année, à l'échelon mondial, la composition du vaccin visant à prévenir cette infection.

De l'oiseau à l'homme, en passant par le porc

VIRUS HUMAIN

Gènes 1 2 3 4 5 6 7 8

NOUVEAU VIRUS

VIRUS AVIAIRE h5N1

NOUVEAU VIRUS RÉASSORTANT

Contenant des gènes de virus humain donc, susceptible d'être transmis à l'homme.

Le porc, qui peut être infecté à la fois par les virus grippaux d'origine aviaire et humaine, est le terrain sur lequel ces derniers peuvent mutés. Un peu à la manière d'un jeu de construction, ces agents pathogènes y échangent les gènes de leur patrimoine héréditaire pour donner naissance à des formes nouvelles, encore inconnues de l'homme, mais capables de l'infecter.

L'origine et les circuits conduisant à la *contamination humaine* sont aujourd'hui relativement bien connus. Tout indique que ce sont les oiseaux aquatiques sauvages et migrateurs qui sont les premiers réservoirs des virus grippaux. *Ce* sont eux qui peuvent contaminer les oiseaux d'élevage, les virus circulant *ensuite chez* le porc puis l'homme.

Une série d'éléments (fortes concentrations de populations animale et humaine, proximité et promiscuité entre les oiseaux et le porc) font que la Chine et le Sud-Est asiatique constituent un important creuset infectieux, source de nouvelles *structures virales pathogènes* pour l'homme. Or, alors que plusieurs pays européens ont ces dernières années intensifié le « maillage » de surveillance épidémiologique des virus grippaux, les pays *a priori* les plus concernés ne disposent pas d'un tel dispositif préventif.

« TROU NOIR »

« En Chine, on ne compte que huit laboratoires spécialisés dans ce domaine, tous financés par les Etats-Unis, ce qui est, à l'évidence, totalement insuffisant. Et à Hongkong il n'existe plus de réseaux de médecins libéraux sentinelles, explique le docteur Jean-Claude Manuguerra, codirecteur du centre national de référence pour la grippe à l'Institut Pasteur de Paris. *Comme en Afrique, où l'on sait que des virus circulent, et en Europe centrale et orientale, nous sommes face à une sorte d'inquiétant "trou noir". Or seule la détection la plus précoce possible peut nous permettre de réagir suffisamment tôt pour la fabrication du vaccin. »*

Lors de la pandémie de 1968, le pic de l'épidémie à Hongkong avait précédé de sept mois celui de l'épidémie à Paris. Ce délai avait permis aux industriels frabicants de vaccins de s'organiser. Mais rien ne permet de penser que l'Europe pourra réagir *aussi rapidement lors de la pro*chaine pandémie, la multiplication des transports aériens internationaux constituant un facteur *majeur* de dissémination des agents pathogènes. Il faut également, souligne le docteur Manuguerra, tenir compte de l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau *virus grippal* en Europe. Cette hypothèse, nullement fantaisiste, soulèverait de considérables problèmes pour la fabrication et la distribution des lots vaccinaux. C'est ainsi que des travaux italiens et hollandais ont permis d'isoler chez des enfants, en 1995, un virus d'oiseau *similaire* à *celui observé* il y a quelques mois à Hongkong.

Même si les conditions d'élevage sont différentes de celles de la Chine, on sait qu'en Bretagne ou *aux Pays-Bas des élevages industriels* de porcs et de volailles voisinent. Cette situation qui ne peut que faciliter l'émergence de nouvelles entités virales impose la plus grande vigilance. En France, celle-ci est assurée par différents réseaux d'observations épidémiologiques animés par le Centre national d'études vétérinaires et alimentaires de Ploufragan (Côtes-d'Armor) et de Nancy, ainsi que par l'Office national de la chasse.

En médecine *humaine, neuf pays* se sont associés pour coordonner leurs réseaux de médecins sentinelles. Ces praticiens libéraux (la détection des nouvelles souches virales est plus précoce en médecine ambulatoire qu'à l'hôpital) effectuent des frottis dans le nez ou la *gorge des patients puis envoient*, par la poste, les écouvillons aux centres de référence. C'est ainsi que deux des trois composants du vaccin qui sera commercialisé à partir du 23 septembre pour la saison 1998/1999 proviennent des observations faites lors de la troisième semaine de *janvier par une pédiatre* de Basse-Normandie.

La campagne de vaccination commence

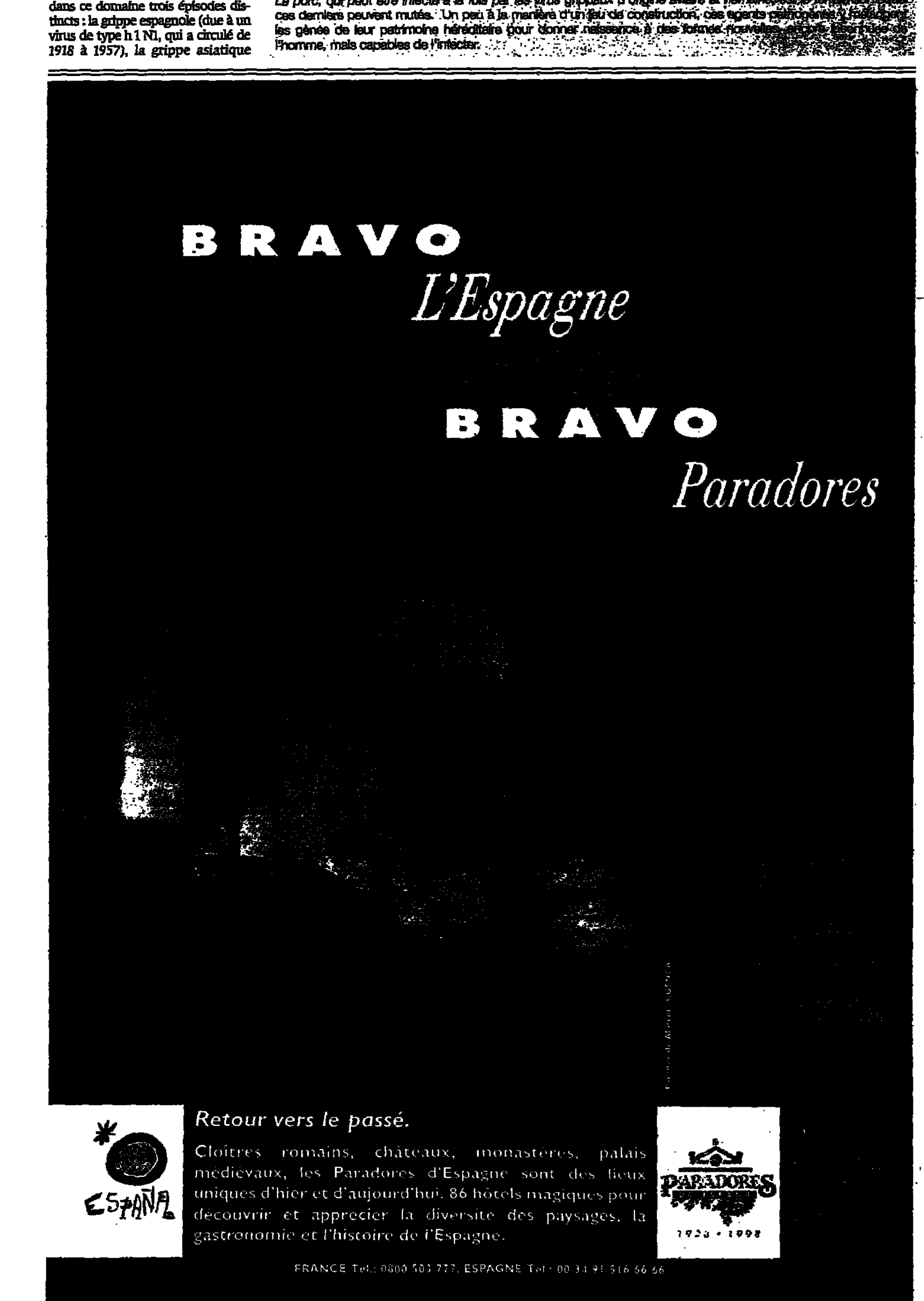
***Le** vaccin contre la **gripp**e sera en vente dans les pharmacies à partir de mercredi 23 septembre. Un imprimé de prise en charge permettant de se le procurer gratuitement avec une ordonnance du médecin sera envoyé personnellement aux quelque 6,5 millions de personnes les plus menacées par la maladie. Il s'agit des plus de 70 ans, ainsi que des per**sonnes atteintes d'affections** de longue durée (insuffisances respiratoire, cardiaque ou rénale graves, diabète traité à l'insuline ou ne pouvant pas être stabilisé par le régime alimentaire, mucoviscidose, myopathie, etc.).*

Malgré une épidémie d'inten*sité moyenne*, la *grippe* a *touché*, l'hiver dernier, 2,4 millions de personnes en France et, chaque année, 2 500 décès lui sont encore, en moyenne, imputables parmi les plus de 75 ans. Les autorités médicales rappellent que cette maladie est particulièrement dangereuse pour les personnes dont la santé est fragilisée par l'âge ou par la maladie, mais que le vaccin permet de s'en protéger efficacement.

Si elle est très précieuse pour la définition des nouvelles souches utilisées dans les vaccins, la virologie moléculaire n'a pas encore identifié les bases de la *très grande* dangerosité du virus responsable de la grippe espagnole qui, selon les estimations les *plus* basses, a *fait plus de vingt* millions de morts à travers le monde. Diverses études en cours ont d'ores et déjà permis de conclure qu'il s'agissait d'un virus h 1N 1 (*Le Monde* du 31 décembre 1997 et du 10 septembre). Mais la quête demeure pour découvrir les raisons de l'extrême virulence de ce micro-organisme. De même, si l'on sait que l'émergence de nouveaux sous-types viraux correspond généralement à une diffusion pandémique, la pathogénicité ne peut encore, pour l'essentiel, être mesurée que *via* le nombre des hospitalisations et des décès.

Rien ne permet donc, encore, de dire quand et où apparaîtra la prochaine cassure et la pandémie meurtrière qui en résultera. Mais, pour le professeur Claude Hannoun, *spécia*liste de la grippe à l'Institut Pasteur de Paris, « *une seule chose est certaine : nous n'avons jamais été aussi près d'un tel événement.* »

Jean-Yves Nau





Tout le Cinéma sur Internet

Critiques du *Monde*, Grands événements, Dossiers thématiques, Actualités et box-office, Bandes-annonces, Musiques...

Programmes France entière par salles, films et horaires

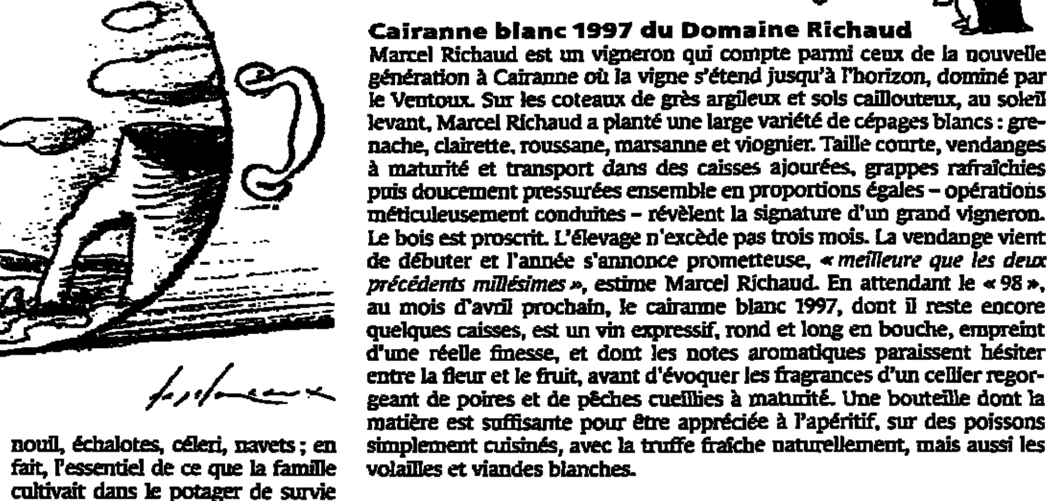
www.lemonde.fr

... également sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

هكذا من الأصل

Bistrot de luxe

Plats, décor, service, chez Benoît, tout se conjugue à l'ancienne



QU'ÉTAIT devenu ce Benoît de la rue Saint-Martin, qui, il y a une grosse vingtaine d'années, nous servait une marmite dieppoise comme on ne savait déjà plus en préparer à Dieppe ? Souvenir vif car la mémoire du goût est l'une des choses que l'homme protège avec le plus de confiance. C'est ainsi, nous nous sommes tous au moins une fois régalés d'une idée que nous passons notre existence à essayer de retrouver. Là, il ne s'agissait que de retrouver le restaurant.

Le Beaubourg-Pompidou avait légèrement perturbé l'organisation du quartier mais, au troisième essai, on repérait Benoît. On ne l'aurait pas vraiment mis à cet emplacement, ni disposé dans ce sens, mais c'était pourtant bien le même. Remarquons seulement ces haies bocagères qui le bordent comme pour le mettre à l'abri des passagers des terrasses proches, public qu'on devine pourtant rétif à venir jamais fréquenter ses ors et ses cuivres, son argenterie et ses nappes trop blanches. Bistrot, certes, mais de luxe.

On dira qu'ils sont deux à Paris à faire de la surenchère et à matraquer le client au nom de l'authentique cuisine de toujours et du cadre que l'on frotte chez eux au Miror de la tradition : lui, le Benoît, et L'Ami Louis, rue du Vert-Bois dans le 3e. Deux terribles qui, comme du papier tue-mouches, attrapent de l'étranger en veux-tu en-voilà et du Parisien sensible à la table classique et au service à l'ancienne. Là où L'Ami Louis, dans une fausse ambiance à la Marcel Carné, fusille ses hôtes sous des additions sans sommation, Benoît s'y prend différemment, installé qu'il est dans des murs estampillés 1912 et dont il fait payer la patine à des tarifs sensiblement moins sévères. Mais, pour ces délicats, la pensée est la même : faut que ça saigne !

Des deux rescapés du sérail bourgeois, préférons Benoît et son conservatoire de bonnes manières – outre cette détestable façon qu'a l'endroit de n'accepter que la carte American Express. Benoît, antiquité toujours cotée en goût et lieu de rassemblement d'une tribu multicolore à l'appétit grognant et à l'âme plutôt bon enfant. Impressionnés par leur propre hardiesse, les touristes aisés jouent ici les modestes, les habitués chahutent entre eux ou complotent avec distinction. Reste le transit, qui se pliera de bonne grâce aux peu contraignantes conventions du lieu. On verra peu les hommes politiques, gros consommateurs de la place, mais qui préfèrent parler de choses sérieuses au premier étage, soutenus dans leur déprime ou leur succès du jour par la tête de veau en marmite ou la selle d'agneau en rognonnade – 360 francs la rognonnade, à deux, avec pommes rôties.

Pour un vieux pro de la salle, chaque nouveau client est une énigme qu'il lui faut résoudre dans les délais les plus brefs. On reconnaît à coup sûr une maison de qualité à la souplesse et à la sûreté de cet appareillage de prise en main qui soude l'ambiance et fixe le mangeur. Ici, c'est de l'art. Voilà l'aide de bouche en grand uniforme de serveur antique, présentant le menu comme le facteur le calendrier des postes. Très persuadé de son coup, très aimable, très conciliant. Mais davantage. L'ancienneté dans la carrière, qui dégage souvent de l'obséquiosité, apporte aussi à ce pas commode métier des rondeurs de propos qui pourraient bien compter autant que le repas lui-même. Ce fut le cas pour ce dîner des moins ronflants : soupe d'étrilles, une rareté à Paris, et blanc de barbue poché comme il convient que le soit ce cousin mal connu du turbot. Pas d'épate, pas de leurre, pas de coup fourré. Reposant.

On discutait le coup. On évoquait cette marmite dieppoise – obligeamment, on nous proposera de nous en préparer une en urgence, la marée du lundi étant pourvue de ses principaux acteurs –, de ces plats peu courants et souvent préparés de traviole sous prétexte qu'ils sont issus du patrimoine populaire et qu'il serait gênant de les présenter dans leurs sabots d'origine. Mais quoi ! Pourquoi la table de la femme de marin aurait-elle moins de mérite que celle du cuisinator ? Reste qu'il faut retrouver ces vieux gestes oubliés et savoir en interpréter le sens.

« LA » RECETTE

La marmite dieppoise. Recette jamais formellement transcrite, on sait seulement qu'elle est à base de poissons blancs, de légumes, et qu'elle se conclut de crème. Méthode. Roussette, sole, lieu, lotte font l'affaire dès qu'ils seront amenés en filets – à part, prévoir une ou deux poignées de moules. Le fumet s'agence avec les parures de ces créatures auxquelles on adjoint, à frémissement, des carottes en rondelles, oignons, poireaux, fenouil, échalotes, céleri, navets ; en fait, l'essentiel de ce que la famille cultivait dans le potager de survie quand le père régatait sur les déferlantes. Haut verre de vin blanc et larges jets de vinaigre. Sel, poivre. Cette première opération s'achève quand les légumes sont cuits.

Décantons alors le bouillon sous l'autorité d'une passoire à grille fine – les moules seront travaillées avec un peu de ce jus. Sans trac excessif ni de désinvolture trop appuyée, il faut maintenant faire pocher le poisson : à feu sobre, cinq minutes suffiront. On met en réserve cette pêche miraculeuse dans une soupière chaude avec en fond quelques louches de la préparation ; et vite, quatre jaunes d'œufs battus dans un bol, augmentés de généreuses embardées de crème fraîche et d'un peu de ce bouillon-là encore. Reversement du résultat dans la marmite générale, celle au divin fumet, et mijotage remuant et souple quelques minutes encore afin d'éviter aux œufs de monter en omelette. Retour de l'ensemble vers la soupière, assiettes brûlantes, tout le monde à table. Marmitons à la dieppoise.

Jean-Pierre Quélin

★ Benoît, 20, rue Saint-Martin, 74004 Paris. Tél. : 01-42-72-25-76. Menu, midi seulement : 200 F. Carte : 450-550 F.

Le saucisson



Mis à part les végétariens de strict obédience, rares sont les Français qui, dans les derniers mois, n'ont pas acheté au moins un saucisson. Quarante-trois mille tonnes de ces hachis de viande plus ou moins assaisonnés et plus ou moins secs ont ainsi été vendus en 1997 dans les rayons des grandes surfaces. Si le roi est parfois nu, dans les supermarchés le saucisson, enrobé de plastique, ne l'est quasiment jamais. L'amateur fera la différence entre le sachet hermétiquement scellé et celui percé de micro-trous. L'emballage qui laisse encore un peu respirer le produit est signe que ce dernier a des chances d'être un saucisson embossé dans un boyau naturel. En effet, seuls les boyaux reconstitués ou « collagéniques » peuvent tenir sous atmosphère modifiée dans ces fameux sachets hermétiques. Que l'on se rassure : selon les études comportementales effectuées par le groupe Aoste, numéro 1 du saucisson industriel (Justin Bridou, Cochonou, Calixte...), les trois quarts des consommateurs préfèrent peler leur saucisson avant de consommer. Mais pas d'ostracisme, une fois déplauté, ce n'est pas forcément la Berezina. Certains produits séchés en altitude, comme les saucissons Calixte, vendus sous le vocable de « Châteaux », ou comme le « Galibier », fabriqué en Savoie par Henri Raffin, s'en tirent même plutôt bien. Evidemment, nous sommes encore loin de ce qu'Elisabeth de Meurville et Michel Creignou qualifient de *« meilleur saucisson de France »*. Dans la dernière édition de leur *Guide des gourmands* (éditions Sang de la terre), ils placent au-dessus du lot commun des saucissonniers les frères Conquet, à Laguiole. *« C'est que nous avons des porcs plus lourds, que nous abattons plus tard,* explique André Conquet. *Dans l'industrie, ils travaillent à partir d'animaux moins âgés, qui font 80 kilos, alors que les nôtres tournent autour des 130 kilos. »* Ces artisans aveyronnais mettent dans leurs saucissons une viande plus mature et plus persillée, donc plus goûteuse. Si les frères Conquet ont diminué la quantité de poitrine de porc qui entre dans leur saucisson pour le rendre un peu plus maigre, ils continuent, en revanche, à militer pour un hachage irrégulier des viandes, qu'ils jugent *« plus authentique »*, et considèrent qu'un saucisson ne peut véritablement prendre sa saveur et sécher correctement que s'il est d'un bon poids. Cela va bien sûr totalement à l'encontre de la nouvelle tendance apparue récemment dans les rayons des grandes surfaces, celle du mini-saucisson d'une vingtaine de grammes. Le « Bâton de berger de poche » manque pourtant de saveur, tout comme les bûchettes à la marque « Souchon d'Auvergne ». Ce dernier fabricant ne manque toutefois pas de culot : facturer ces mini-saucissons insipides à 166 F du kilo, il faut oser !

Guillaume Crouzet

Saucissons Conquet, 135 F le kilo + frais d'expédition. Renseignements au 05-65-46-39-44.

BOUTEILLE

AOC côtes-du-rhône villages

Cairanne blanc 1997 du Domaine Richaud

Marcel Richaud est un vigneron qui compte parmi ceux de la nouvelle génération à Cairanne où la vigne s'étend jusqu'à l'horizon, dominé par le Ventoux. Sur les coteaux de grès argileux et sols caillouteux, au soleil levant, Marcel Richaud a planté une large variété de cépages blancs : grenache, clairette, roussane, marsanne et viognier. Taille courte, vendanges à maturité et transport dans des caisses ajourées, grappes rafraîchies puis doucement pressurées ensemble en proportions égales – opérations méticuleusement conduites – révèlent la signature d'un grand vigneron. Le bois est proscrit. L'élevage n'excède pas trois mois. La vendange vient de débuter et l'année s'annonce prometteuse, *« meilleure que les deux précédents millésimes »*, estime Marcel Richaud. En attendant le « 98 », au mois d'avril prochain, le cairanne blanc 1997, dont il reste encore quelques caisses, est un vin expressif, rond et long en bouche, empreint d'une réelle finesse, et dont les notes aromatiques paraissent hésiter entre la fleur et le fruit, avant d'évoquer les fragrances d'un cellier regorgeant de poires et de pêches cueillies à maturité. Une bouteille dont la matière est suffisante pour être appréciée à l'apéritif, sur des poissons simplement cuisinés, avec la truffe fraîche naturellement, mais aussi les volailles et viandes blanches.

J.- C. Rt

★ Cairanne blanc 1997 : 40 F TTC à la propriété. Domaine Richaud, route de Rasteau, 84290 Cairanne. Tél. : 04-90-30-85-25. Télécopie : 04-90-30-71-12.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

AUX METS DE PROVENCE

■ Une adresse dont se souviennent tous ceux qui ont fréquenté ce célèbre restaurant marseillais, quelques tables au deuxième étage d'une voilerie du Vieux-Port. Maurice Brun, son fondateur, avait voulu, par l'élaboration d'un menu immuable, donner l'essence de la cuisine provençale, telle qu'on la pratiquait de Manosque à Tarascon. Les drailles de cette transhumance culinaire étaient stupéfiantes. Il ne reste de tout cela qu'un décor muet ; mais d'esprit, point. La brandade (sic !) est un assemblage de pommes de terre en morceaux et de cabillaud ; le reste est banal, sans plus. Menus : 200 F (déj.), 290 F (soir), avec 17 entrées chaudes et froides !
18, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille. Tél. : 04-91-33-35-38. Fermé dimanche et lundi midi.

CHEZ GEORGES

■ Roger Marzaguil a passé la main. Après une période d'incertitude, la célèbre brasserie des années 30 de la porte Maillot est à nouveau en état de marche grâce à Dominique Clerc. Avec une fermeté souriante, il maintient, tels qu'en eux-mêmes, les solides plats du jour tranchés devant le client, gigot flageolets, train de côte de bœuf. Ajoutez le bœuf mode et le petit salé de lentilles, l'ordre gourmand des jours anciens est restauré, pour le plaisir des amateurs de ce genre de cuisine. Nombreuses terrines en entrées, escargots de Bourgogne, les deux andouilles, Vire et Guémené. Quelque bourgognes chardonnay blanc ou bien un côtes-de-brouilly conviennent à ces agapes. Une carte de l'ancienne cave, pour connaisseurs aisés, avec de belles bouteilles. Chez Georges, c'est un lieu de mémoire préservé dans un environnement culinaire incertain. A la carte, compter 250 F.
273, boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. : 01-45-74-31-00. Tous les jours.

Gastronomie

LE MIRAMAR

■ La bouillabaisse, *« c'est une soupe, une soupe magnifique, mais une soupe tout de même »*, disait Maurice Brun, qui n'a jamais inscrit ce plat à sa carte. C'est au Miramar des frères Minguella, de l'autre côté du « ferry-boat », que l'on prépare depuis trente ans la soupe d'or avec les poissons de roche tandis que s'avancent, sur un guéridon, les poissons blancs avec la rouille et les croûtons. Quelle est la meilleure bouillabaisse ? La bouillabaisse martégale ou la « bouille » marseillaise ? Avec ou sans pommes de terre ? Elle n'en a aucun *« besoin absolu »*, admettent les partisans de Martigues, en revanche, *« ce tubercule béni a besoin de la bouillabaisse pour... se surpasser »*. Dérisoire poursuite de la chimère ? On ne peut exclure que sur ces sévères principes a fleuri toute une cuisine à l'huile d'olive, appréciée de Monaco jusqu'au au Japon. La cuisine est un art qui impose une mémoire des signes, la saveur la plus ténue comme le parfum le plus insistant, en l'occurrence celui du safran, qui ajoute sa touche colorée. Vin blanc de Cassis. A la carte, compter 350 F.
12, quai du Port, 13002 Marseille. Tél. : 04-91-91-10-40. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut



PARIS 5e



PARIS 6e

CHEZ GANDHI
Bonne table indienne de Paris
Recommandé par les guides gastronomiques.
Env. 150 F. Salle climatisée. Fermé lundi midi.
41 rue Dauphine - Paris 6e

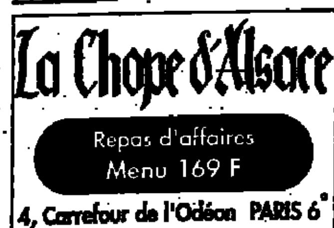
PARIS 5e

"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5e

SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Marmite d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

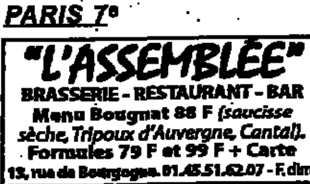
PARIS 6e



PARIS 6e

ALSACE A PARIS T.l.j. 01.43.26.21.48
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
RESTAURANT - BRASSERIE
MENUS 119 F et 169 F
GRANDE TERRASSE OMBRAGÉE
Parking devant l'établissement.

PARIS 7e



PARIS 6e



Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements ☎ 01.42.17.39.40 - (Fax : 01.42.17.39.25)

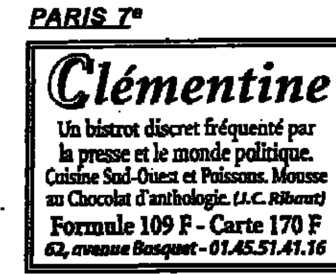
PARIS 7e

Le VARENNE (Fermé le soir et dim)
"L'effort porte sur les produits" J-C RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement... Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage, (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 7e

Chaumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 01.47.05.49.75

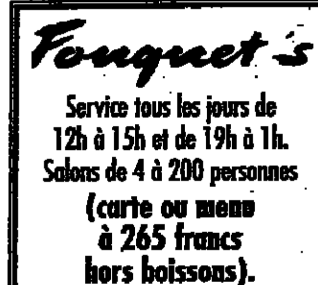
PARIS 7e



PARIS 7e

LES MINISTERES
depuis 1919 un brin de Paris
Menu 169 F apéritif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 8e



PARIS 12e



PARIS 14e

AU MOULIN VERT
À 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menu-carte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, saumon mariné ...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, magret aux baies de cassis ...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. Salle climatisée. En semaine menu "express-midi" à 109 F.
Ouvert T.L.J. - Métro ALÉSIA
34 bis rue des Plantes - 01.45.39.31.31

PARIS 14e

LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 18e



هكذا من الأصل

Ondées près de l'Atlantique

MERCREDI. Les conditions anticycloniques, avec un soleil généreux, se maintiennent dans une grande partie du pays. Les régions proches de l'Atlantique subissent pour leur part des bancs nuageux, parfois porteurs d'une ondée. Autour du golfe du Lion, des nuages masqueront par moments le soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – En Basse-Normandie, le soleil assure une belle présence. En Bretagne et dans les pays de Loire, les nuages reviennent par bancs, et peuvent donner une ondée, et peut-être un coup de tonnerre. Températures maxi 19 à 21 degrés près de la Manche, 21 à 23 degrés ailleurs.

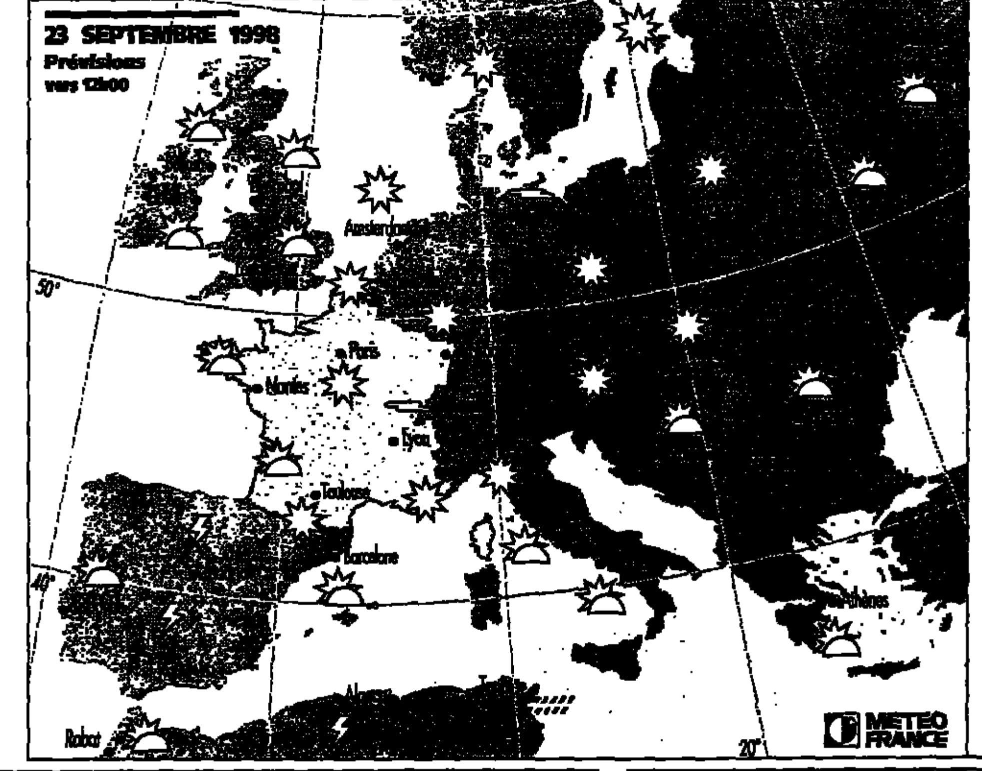
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil continue à briller généreusement. Températures agréables, avec l'après-midi 20 à 24 degrés du Nord vers l'Ile-de-France.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brille du matin jusqu'au soir. Le maximum de température se situe en général entre 20 et 21 degrés, un peu plus en Champagne-Ardenne.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans le Poitou et en Midi-Pyrénées, le soleil brille à travers un léger voile nuageux. Dans les Charentes et en Aquitaine, les nuages sont plus abondants et plus menaçants ; ils peuvent donner ici ou là une ondée, voire un orage sur la chaîne pyrénéenne. Maxi 23 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil est à nouveau de la partie, une fois les quelques bancs de brouillards matinaux dissipés, avec seulement quelques nuages discrets et inoffensifs. Températures agréables, avec un maximum de 21 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Des nuages contrarient souvent le soleil près du littoral, et jusqu'aux Cévennes, tandis qu'ailleurs, le soleil reste généreux. Températures de saison, avec un maximum compris entre 22 et 24 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUSTRALIE.** Le voyagiste Légendes australiennes propose des vols A/R Qantas entre Paris et l'Australie (Adélaide, Brisbane, Cairns, Darwin, Melbourne, Perth et Sydney) pour 3 950 F par personne (hors taxes d'aéroport et assurances), sur la base de deux personnes voyageant ensemble. Réservation et émission des billets avant le 28 septembre. Départs entre le 27 octobre et le 5 décembre. Renseignements au 01-69-83-40-10.

■ **AVION.** « Payez pour 1, partez à 2 ». Une offre de la compagnie Ryanair, qui propose ainsi de se rendre à deux à Dublin (au départ de Beauvais) ou Londres (au départ de Carcassonne et de Saint-Etienne), entre le 1er octobre et le 31 mars 1999. Renseignements au 03-44-11-41-41 (Beauvais), 08-03-85-78-57 (Saint-Etienne) et 04-68-71-96-65 (Carcassonne).

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 N	KIEV	8/16 S	VENISE	13/22 N	LE CAIRE	22/30 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	15/19 S	VIENNE	7/18 S	MARRAKECH	16/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/23 N	LIVERPOOL	11/19 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/23 N
				EUROPE		LONDRES	11/20 N	BRASILIA	22/31 S	PRETORIA	17/32 S
				AMSTERDAM	10/19 S	LUXEMBOURG	9/18 S	BUENOS AIR.	12/21 C	RABAT	17/23 S
FRANCE métropole		NANCY	9/19 S	ATHENES	18/24 N	MADRID	14/17 P	CARACAS	25/29 P	TUNIS	20/26 P
AJACCIO	11/23 S	NANTES	12/21 N	BARCELONE	18/21 S	MILAN	11/25 S	CHICAGO	9/17 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/24 N	NICE	15/22 S	BELFAST	12/16 N	MOSCOU	5/11 N	LIMA	14/19 N	BANGKOK	26/32 C
BORDEAUX	13/24 N	PARIS	10/23 S	BELGRADE	8/18 N	MUNICH	5/18 S	LOS ANGELES	16/20 N	BOMBAY	26/28 N
BOURGES	10/23 S	PAU	11/21 N	BERLIN	11/16 C	NAPLES	15/23 S	MEXICO	15/20 P	DJAKARTA	27/32 C
BREST	10/19 N	PERPIGNAN	14/21 N	BERNE	7/19 C	OSLO	7/16 S	MONTREAL	6/14 S	DUBAI	27/38 S
CAEN	11/21 S	RENNES	11/21 N	BRUXELLES	10/20 S	PALMA DE M.	15/25 C	NEW YORK	14/19 S	HANOI	24/31 S
CHERBOURG	11/20 N	ST-ETIENNE	10/23 S	BUCAREST	10/20 S	PRAGUE	8/17 S	SAN FRANCIS.	9/16 C	HONGKONG	26/30 N
CLERMONT-F.	10/24 S	STRASBOURG	9/20 S	BUDAPEST	8/20 S	ROME	14/23 N	SANTIAGO/CHI	5/20 S	JERUSALEM	21/28 N
DIJON	9/20 S	TOULOUSE	14/23 S	COPENHAGUE	10/15 S	SEVILLE	17/21 P	TORONTO	7/17 N	NEW DEHLI	26/28 P
GRENOBLE	10/24 S	TOURS	11/24 S	DUBLIN	10/15 N	SOFIA	9/17 C	WASHINGTON	13/21 S	PEKIN	17/24 N
LILLE	9/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	9/19 S	ST-PETERSB.	5/12 N	**AFRIQUE**		SEOUL	17/25 C
LIMOGES	12/23 S	CAYENNE	24/33 S	GENEVE	8/20 C	STOCKHOLM	9/15 S	ALGER	19/26 P	SINGAPOUR	27/29 C
LYON	11/22 S	FORT-DE-FR.	26/31 N	HELSINKI	6/12 N	TENERIFE	17/23 N	DAKAR	27/30 P	SYDNEY	16/25 N
MARSEILLE	12/23 N	NOUMEA	21/24 P	ISTANBUL	16/18 P	VARSOVIE	9/15 S	KINSHASA	21/30 N	TOKYO	25/31 C

Situation le 22 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 septembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Pour renouveler sa carte d'identité, il faut prouver qu'on est français

QUEL CHOC pour un fonctionnaire qui a rendu trente-sept ans de bons et loyaux services à l'administration des postes de voir mettre en doute sa qualité de Français ! Gilbert P., retraité et médaillé de guerre, ne décolère pas. Il n'est pas le seul à avoir été victime de cette mésaventure. En effet, depuis l'apparition de la carte d'identité sécurisée (décret 87-178 du 19 mars 1987), tout renouvellement est considéré comme une première demande, et oblige l'intéressé à prouver qu'il possède la nationalité française (article 30 du code civil). Pour cela, il doit fournir un acte de naissance avec mention de la filiation ou, à défaut, un certificat de nationalité française.

Les demandeurs nés à l'étranger, dont les parents sont nés à l'étranger, ou de parents devenus français par naturalisation ont parfois de grosses difficultés à obtenir ces pièces. Il en va de même pour les requérants nés dans une ancienne colonie française avant l'indépendance, comme l'Algérie. Ils doivent s'adresser à Nantes, au service central de l'état civil, qui détient sous forme de microfilms les deux tiers des registres d'état civil dressés en Algérie avant juillet 1962, les originaux étant en possession des autorités algériennes.

Malheureusement pour Gilbert P., son acte de naissance faisait partie du tiers disparu. Renvoyé vers le tribunal d'instance pour obtenir un certificat de nationalité française, il a essuyé un refus. *« Adressez-vous à Nantes »*, lui fut-il répondu. Ulcéré par l'absurdité de la situation, Gilbert P. fut tenté de renvoyer au ministre de l'intérieur la totalité de ses papiers (passeport et carte d'électeur) et de se considérer comme apatride.

Pourtant, des textes existent qui permettent de résoudre le problème. En effet, les obstacles rencontrés par les usagers dans les départements où a été testée la nouvelle carte d'identité, notamment dans les Hauts-de-Seine, d'où le surnom de *« carte Pasqua »*, ont donné lieu à la publication d'un arrêté et de trois circulaires qui assouplissent la réglementation.

L'arrêté du 24 avril 1991 rétablit le livret de famille comme pièce d'état civil, au même titre que l'extrait de naissance avec filiation. La circulaire du 27 mai 1991 (INT/D/91/001146) dispense de la production du certificat de nationalité certaines catégories de demandeurs justifiant de leur *« possession d'état »* de Français et de celle d'au moins un de leurs parents, attestée par l'une des pièces suivantes : passeport, carte nationale d'identité, livret militaire, carte d'immatriculation consulaire, carte électorale, ou appartenance à la fonction publique. Il en va de même pour les personnes de plus de soixante ans en possession d'un passeport en cours de validité.

Une autre circulaire du 21 février 1996 (INT/D/9600032C) publiée au *Journal officiel* du 27 avril 1996, assouplit encore le dispositif en élargissant le domaine des dispenses du certificat de nationalité aux Français nés à l'étranger, dans les territoires d'outre-mer et aux rapatriés d'Afrique du Nord, qui, au jour du dépôt de leur demande, présentent une constante possession d'état de Français depuis au moins les dix dernières années. Cet état est attesté par une ancienne carte nationale d'identité, accompagnée de plusieurs documents de nature différente : passeport, immatriculation consulaire, justificatif d'accomplissement des obligations militaires, carte électorale, ou appartenance à la fonction publique.

Enfin, une dernière circulaire du 23 mai 1997 (INT/D/9700221C) précise que les agents des guichets dans les mairies et les commissariats *« ne doivent pas se substituer aux préfets dans l'examen des questions de nationalité »*, et *« ne sont en aucun cas autorisés à refuser de transmettre un dossier qui ne comporterait pas, de leur point de vue, des documents adéquats »*.

Malheureusement, certains de ces textes, adressés aux préfets et à destination interne, sont inconnus du public, qui reste soumis au bon vouloir et à la compétence des personnels chargés de la réception des dossiers. Plusieurs parlementaires signalaient en mars 1998 qu'on réclamait systématiquement des certificats de nationalité française, en toute illégalité. De tels abus sont plus fréquents en province, où les préfectures délèguent la collecte des demandes aux mairies, alors qu'à Paris le système est centralisé.

En cas de refus, il faut introduire un recours gracieux auprès du préfet ou du sous-préfet. D'autre part, il est utile d'accompagner les pièces justificatives de son état de Français d'une lettre demandant l'application de la circulaire correspondant à son cas. Ainsi fit Gilbert P., qui a reçu sa carte d'identité dans les quinze jours.

Michaëla Bobasch

Ouvrages utiles

● *Guide pratique de la nationalité française*, de Pâquerette Girard-Thuilier, éditions Sofiac, 313 p., 448 francs.
Bien que l'Algérie ait accédé à l'indépendance le 3 juillet 1962, les conséquences en matière de nationalité ne se sont produites qu'au 1er janvier 1963. Ainsi, les enfants d'Ahmed ben Mohamed, né en Algérie en 1935, ont des statuts différents en fonction de leur date de naissance. Son fils, né à Paris en 1960, français par filiation avant l'indépendance, a perdu la nationalité française après celle-ci. En revanche,sa fille née à Paris en 1964 est française pour être née en France, d'un père étranger, né lui-même en France (article 23 du code de la nationalité).
Cet exemple est tiré de la troisième édition de ce guide qui paraîtra en novembre, et intégrera les nouvelles dispositions de la loi entrée en vigueur le 1er septembre (Le Monde du 2 septembre). Le guide répertorie également tous les textes officiels et en détaille les conséquences pour les personnes, à l'aide de cas concrets. Les lecteurs y trouveront aussi des conseils pour leurs démarches. Ils apprendront comment procèdent les juges d'instance pour déterminer le droit du demandeur à la nationalité française, notamment en dressant un arbre généalogique et en recherchant les liens éventuels avec la nationalité française. Les annexes contiennent des adresses utiles.

● *Le Nouveau Guide de la nationalité française* (La Découverte, 207 p., 89 F).

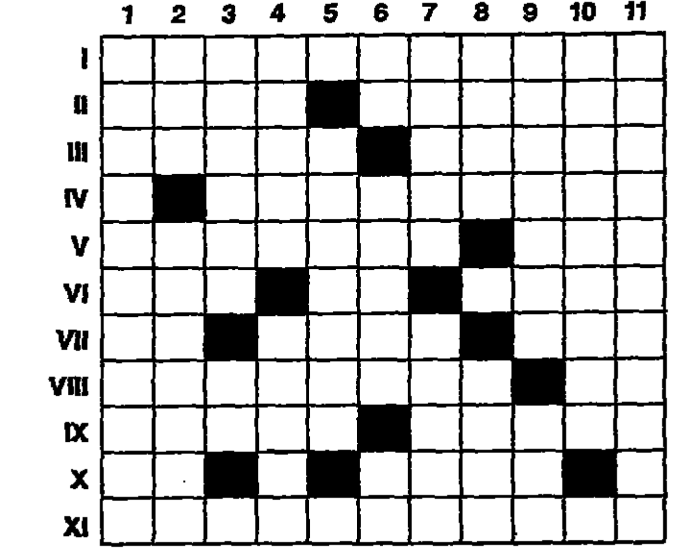
● *La Nationalité française*, textes et documents, ministère de la justice (la Documentation française, 394 p., 170 F).

● *Le Nouveau Droit de la nationalité*, par Patrick Combe (Dalloz, 121 p., 62 F).

● *L'Immigration* par Philippe Bernard (Marabout-*Le Monde*, 192 p., 39 F).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98227

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. La Grande Ourse au complet. – II. Fait un tour en forêt. Evite des frais. – III. Du bleu à l'œil. Le plan du préfet. – IV. Fit part de son mécontentement. – V. Surprise. Plein de bons mots. – VI. En peinture comme en musique, il doit être juste. Cité antique. Fondé par la Convention, il prépare toujours des ingénieurs. – VII. Le temps d'un tour. Pour clore l'exposé. Bain d'autrefois. – VIII. Celles-là, on ne les attendait pas. Personnel. – IX. Bien pleine. Il est censé être représentatif. – X. Voyelles. Il n'y a pas besoin de cartes pour s'y rendre. – XI. Echangées.

VERTICALEMENT

1. Font tourner la Maison de Molière. – 2. Découpage historique. Un tour en voiture. – 3. Ouvre sur la façade. En trop. – 4. Façonné pour tenir dans le trou. Assez salées. – 5. Garde des corps. – 6. Dans les normes. Attachés à la terre. Gai participe. – 7. Une façon de jouer avec et sur les mots. Dans le fond au repos. – 8. Difficile à trouver. Travaille toujours dans l'urgence. – 9. Passe très vite et revient aussi vite. Bien arrivée. – 10. Professionnel des fonds. – 11. Equipes de nuit.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98226

HORIZONTALEMENT

I. Echappement. – II. Lauréate. BA. – III. Editorial. – IV. Cr. Inn. Ni. – V. Tels. Ardent. – VI. Ruât. Survie. – VII. Orvets. Erem (mère). – VIII. Es. Inséré. – IX. HCR. Peu. Sen. – X. Originel. Nt. – XI. Ciels. Sauts.

VERTICALEMENT

1. Electrochoc. – 2. Cadreur. Cri. – 3. Hui. Laverie. – 4. Artistes. Gl. – 5. Peon. Pis. – 6. Parnassien. – 7. Ed (ite). Ru. Nues. – 8. Méandres. La. – 9. Lièvres. – 10. NB. Nièrent. – 11. Tapotements.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME N° 88



Eviter la trique

1. Tirage : E E I Q R T U.

a) Trouvez trois sept-lettres, tous implaçables.

b) Marquez 76 points sans scrabbler.

c) Avec ce tirage de sept lettres, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

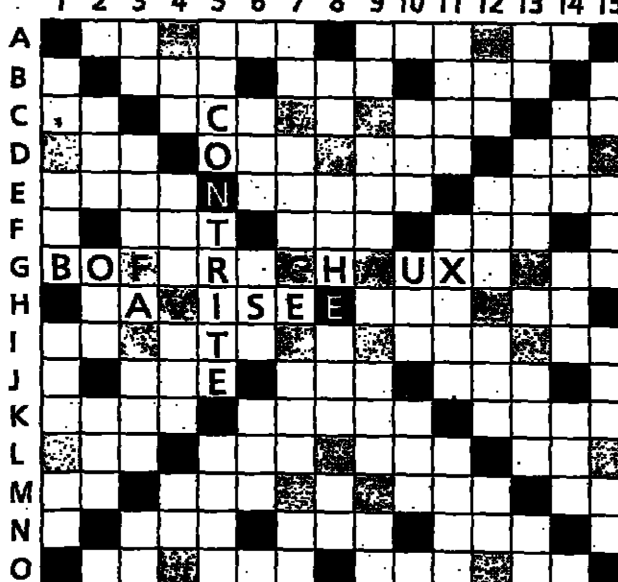
d) Trouvez un mot qui rapporte 110 points.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

e) D E E I R S U : trouvez quatre sept-lettres. A E I L R S Y : trouvez un sept-lettres ; en utilisant une lettre, autre que le S, du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 30 septembre.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 16 septembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) CAHUTES, 1 I, 116, en collante sur FAYOTAS.

b) JUCHATES, C 7, 96 – SOUTACHE, D 6, 78 – HUMECTAS, 5 F, 93, en collante sur QUESACO – BUCHATES, 6 H, 75.

c) SLAVISE – MALAVISE – PREAVISE.

Michel Charlemagne

هكذا من الأصل

THÉÂTRE **Le programme théâtre du 27e Festival d'automne à Paris s'ouvre mardi 22 septembre dans la grande salle de l'Odéon-Théâtre de l'Europe avec *Phèdre*, dans une mise en scène de Luc Bondy. La pièce a été créée le 24 février 1998 au Théâtre Vidy-Lausanne (*Le Monde* du 28 février). Une tournée européenne l'a conduite à Oslo, Vienne, Weimar, Francfort, Recklinghausen, Hambourg, Munich, Zurich et Edimbourg. Elle doit se rendre ensuite à Villeurbanne, Annecy, Valenciennes, Rennes et Orléans. ● LE COSTUMIER Rudy Sabounghi témoigne d'une création qui doit permettre au spectateur de *« faire la navette »* entre l'Antiquité et le monde contemporain. ● LUC BONDY, dont c'est la première mise en scène d'un classique français en français, se livre dans le même temps dans un livre qui vient de paraître en Suisse : *Wo war ich ?* (« Où étais-je ? »).**

« Phèdre », le dernier souffle d'une héroïne observé au microscope

Dans un entretien au « Monde », le metteur en scène Luc Bondy explique les raisons, souvent impérieuses, qui l'ont conduit à mettre en scène la pièce de Racine présentée au Théâtre national de l'Odéon

« Pourquoi avoir choisi Racine pour votre premier classique français en français ?

– D'habitude, je choisis une pièce en fonction d'une situation dramatique, mais ici, c'est la langue de Racine, sa musique – et pas seulement au sens sonore –, qui m'a attiré. Je connais peu de textes dans lesquels l'auteur exprime l'évolution d'un psychisme d'une manière aussi précise. Peut-être le trouve-t-on chez Proust.

– Pourquoi *Phèdre* ?

– Parce que c'est la pièce où le rapport entre la forme dramatique et celle de la langue est le plus accompli. Chaque phrase conduit à un point de non-retour. Il n'y a aucune redondance. Même si la souffrance est éternelle, elle est toujours différente, elle s'ajoute et ne s'atténue pas. Une seule fois, au premier acte, il y a cette illusion : "*Revenons à la vie...*" De bout en bout, c'est le dernier souffle d'une héroïne observé au microscope.

– Aviez-vous une connaissance intime de la pièce lorsque vous avez décidé de la monter ?

– J'ai toujours eu quelques phrases en tête, comme : "*Que ces vains ornements, que ces voiles me pèsent !*" Même les choses les plus légères ne peuvent plus frôler son corps parce qu'elles se transforment en cette croix qu'elle porte. Et la phrase : "*Ah ! douleur non encore éprouvée !*" de quelqu'un qui se sent coupable d'inceste, et qui, tout à coup, ressent une douleur plus grande encore dans la jalousie. Elle voit très clair, et en même temps elle est sa propre victime, aveugle. Et il y a l'inéluctable de cette histoire. Une fois que Thésée a commandé les tueurs, il n'y a pas de possibilité d'aller en arrière, cela remplace l'idée de destin.

– Comment avez-vous relu le texte ?

– Parfois, j'évite de relire un auteur pour mieux m'imaginer les situations, pour être dans son imaginaire. C'est très difficile chez Racine, parce que son imaginaire c'est sa langue.

– La langue de Racine peut-elle devenir naturelle ?

– Oui, à partir du moment où on peut suivre les changements des températures psychiques. Si on suit ce thermomètre, on peut rendre ça humain, et par humain, j'entends : compréhensible. Souvent, dans les grands airs d'opéra, on n'arrive pas à entendre ce que disent les gens, ce qui est inacceptable. Il faut, sans naturalisme, retrouver le sens de la parole.

– Le texte de Blanchot que vous avez inséré dans le programme vous a-t-il stimulé ?

– Plusieurs textes m'ont stimulé. J'ai relu *L'Iliade* et *L'Odyssée*, le remarquable *Racine* de Thierry Maulnier, j'ai surtout parlé avec le psychanalyste André Green, qui m'a fait découvrir le mélange d'humain et de monstrueux chez Phèdre, et j'ai lu le petit livre inspirant du psychanalyste Jean Gillibert (*Phèdre et l'inconscient poétique*). J'ai aimé comparer Euripide et Racine. Avant Racine, le personnage important est Hippolyte, un militant contre l'amour et le sexe, et Phèdre est sa punition. Racine renverse la situation. Chez lui, la femme occupe le centre, elle est le sujet.

– Comment avez-vous rencontré Valérie Dréville ?

– On m'avait souvent parlé d'elle. Son nom était là, en attente. Je me demandais quand j'allais la croiser. J'ai longtemps rêvé comme ça sur Michel Piccoli, et un jour c'est devenu possible. Puis j'ai vu Valérie Dréville jouer. Je me suis dit qu'elle avait un potentiel énorme et une personnalité comparable à celle d'Edith Clever, Jutta Lampe ou Angela Winckler. Dans le travail, j'ai découvert quelqu'un de très humble, un médium, captant tout, travaillant énormément avec l'inconscient, assez poétique pour prendre les choses en elle, une énorme innocence. Sa présence physique m'a permis de réaliser *Phèdre*. Dès que j'ai su que c'était elle, j'ai vu le décor.



MARIO DEL CURTO/ENGUERAND

Valérie Dreville joue « Phèdre ».

– Dans votre *Phèdre*, il y a ce couple soudé, contradictoire, amoureux, d'Œnone et de Phèdre. Comment s'est-il constitué ?

– C'est un couple très symbiotique. Dans certaines phases violentes de la pièce, on pourrait penser aux *Bonnes* de Genet. A un moment, leur relation est tellement dépendante qu'il faut que l'une des deux meure. L'idée cliché de nounou m'ennuyait et j'ai pensé leur union comme un rapport d'amour extrême, presque comme dans *Rebecca*, de Hitchcock.

– Vous avez pensé cela d'emblée ?

– L'écriture même du nom d'Œnone me paraissait être une excroissance de celui de Phèdre, une tumeur maligne, son côté monstrueux, son cancer. Elles forment une seule personne. Œnone est la tacticienne, la politique, alors que Phèdre est une dilettante guidée par le sentiment : quand elle dit : "*Moi, régner ?*", elle en est aussi peu apte que Richard II. A la mort annoncée de Thésée, Œnone explique froidement la tactique à suivre : "*Unissez-vous pour combattre Aricie.*" Elle est plus que la nourrice de Phèdre, elle est son premier ministre. Elle partage le côté politique avec Hippolyte et Aricie.

– Avez-vous apporté beaucoup de modifications à la mise en scène depuis la création à Lausanne ?

– J'ai fait des modifications cet été à Edimbourg. Maintenant, le texte appartient plutôt aux acteurs. Ça donne une certaine légèreté à la mise en scène. *Phèdre* n'autorise pas l'"interprétationnite" – maladie dangereuse qui fait passer des décisions plus fortes que ne le veut le texte –, car la pièce est d'une force inouïe, elle demande des corps et des voix qui la vivent intensément et ne l'interprètent pas selon une idée.

– L'épée d'Hippolyte tient une place importante dans votre mise en scène. Comment avez vous développé cette dramaturgie ?

– J'ai toujours pensé qu'Œnone la cachait et la ressortait pour son intrigue. Parce qu'il y a cette ellipse presque cinématographique chez Racine, où tout est dit hors champ. Il fallait rendre présente et montrer l'histoire de cette épée chargée de sexualité et de mort. J'ai pensé à une situation shakespearienne. Qu'Œnone montre et démontre le viol vu de sa manière à elle.

– *Phèdre* vous a-t-elle rapproché du répertoire français ?

– J'ai décidé de ne plus craindre de mettre en scène des textes français en français. En ce moment, je suis très intéressé par le *Turcaret* de Lesage.

– Rien à voir avec Racine.

– Non, c'est une pièce sur l'argent dans une langue sèche, laconique, très moderne. Je trouve dommage qu'en France, alors qu'il y a tellement de scandales financiers, comme Elf, il n'y ait pas un auteur dramatique qui réussisse à écrire une pièce qui ne soit pas forcément un scénario de télé. Pourquoi n'aborde-t-on pas ces thèmes ? Alors on est forcé de prendre Lesage pour raconter une histoire sur la sexualité de l'argent : pas le sexe et l'argent, mais bien la sexualité de l'argent. »

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

★ Odéon-Théâtre de l'Europe, place de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 01-44-41-36-36. Mo Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 15 heures. 30 F à 170 F. Jusqu'au 31 octobre. TNP de Villeurbanne, du 4 au 8 novembre ; Scène nationale d'Annecy, du 11 au 13 ; Phénix de Valenciennes, du 18 au 21 ; Théâtre national de Bretagne, à Rennes, du 25 novembre au 6 décembre ; Carré Saint-Vincent, à Orléans, du 10 au 13 décembre.

Rudy Sabounghi voulait être « l'autre premier lecteur »

CE MOIS-CI, Rudy Sabounghi est simultanément à l'affiche de deux théâtres nationaux à Paris. Outre les costumes de *Phèdre* à l'Odéon, il signe les décors et costumes de *Pour un oui ou pour un non*, mis en scène par Jacques Lassalle au Théâtre de la Colline (*Le Monde* du 15 septembre).

PORTRAIT

Il aime « la mise en forme des choses », mais il ne se voyait pas diriger les autres. Il s'est fait costumier-décorateur.

Pour avoir collaboré, depuis vingt ans, avec Strehler, Ronconi, Grüber, le décorateur-costumier a appris qu'un mot déplacé est pire qu'une faute de goût, une erreur sur la personne et le personnage : *« L'écriture, les moyens d'expression, sont différents à chaque rencontre. Avec Grüber, par exemple, la ténuité de l'expression astreint à un traitement de la forme qui doit être extrêmement audacieux et en même temps toujours vidé de son audace. »*

Copte né en 1955 à Ismaïlia, il doit s'exiler en 1964 avec sa famille. Bac tendance cinéphile, couleur jaune-*Cahiers du cinéma*, recentré sur l'opéra selon Ford et Bertolucci. Il est persuadé que le cinéma n'a d'intérêt que si le réalisateur est son propre scénariste, et il ne se voit pas écrire, mais plutôt *« dans la mise en forme des choses »*. Au théâtre.

Face à son manque d'appétit pour diriger les autres, il écarte la mise en scène. Sa conviction est faite : *« Qui est l'autre premier lecteur ? C'est le décorateur. Si je fais des décors et des costumes, c'est pour être au plus près de la mise en scène et être l'autre pôle du regard. »* Les Arts déco à Nice, un stage de décorateur auprès de Lavelli le conduisent à la rencontre *« déterminante »* de Jean-Claude Berutti, qu'il accompagne à Bruxelles, où il commence l'assistanat costumes.

Le voilà à l'Odéon, où il assiste le costumier de Strehler, puis au Français, où il s'embarque avec Klaus-Michael Grüber, puis Jacques Lassalle, pour qui il réalisera les décors et costumes de treize spectacles. Luc Bondy – *« une magnifique rencontre »* – apparaît sur le tard dans ses carnets, trois mois avant *Phèdre*.

« LE PASSÉ DOIT ÊTRE TENU EN RESPECT »

« J'avance par le rêve. Le rêve, c'est un éclair, une fulgurance. Je dessine mes maquettes de costumes, elles ne me ressemblent pas, s'étonne-t-il encore. *Au théâtre, le plus important est d'être compris. Je fais peu confiance aux seules formes. Peut-être parce qu'à un certain moment de ma vie, je me suis interdit le nom d'artiste. La question du temps est du domaine de l'expression. La forme garde le sens tandis que la durée du regard est libre : un costume s'épuise en deux minutes, il doit sans cesse être réalimenté, requestionné. Je me méfie des formes seules, et de ma force de plasticien à les maintenir. »*

Pour *Phèdre*, il a voulu *« un regard sur l'antique qui parle d'aujourd'hui »*. Ses croquis ont été inspirés par les images de petites statuettes grecques, tournées au bout du doigt, où il a trouvé le volume qu'il recherchait.

« Il ne restait plus qu'à lui donner le souffle, faire respirer ce que peut apporter la statuaire. La robe de Phèdre, royale, couleur or, est au centre. La forme doit permettre une navette entre les époques. S'il n'y a pas ce retour, autre chose que le passé dont elle est issue, on s'ennuie. Le passé doit être tenu en respect, pour faire place à ce qui permet au spectateur d'entendre aujourd'hui. Je travaille donc en évidant. »

Les dessins sont confiés à l'atelier Caraco, où Claudine Lachaud a *« la compréhension technique du rêve »*. *« Elle sait la main qui saura le réaliser pour qu'il lui ressemble. »* Tout se fait en deux essayages. Au second, la forme s'accomplit.

J.-L. P.

Luc Bondy, phénix des scènes européennes

EST-CE une confession ? une autobiographie ? un récit ? un roman ? *Wo war ich ?* (Où étais-je ?), premier livre de Luc Bondy, écrit en allemand, est tout cela à la fois, mais d'une manière constamment déguisée. Le « je » livrant histoires, souvenirs, impressions, vole comme un oiseau au-dessus du temps qui passe et des gens qu'il rencontre. C'est un masque, une fantaisie gracieuse, la lampe qui guide notre Aladin-metteur en scène dans son « moi » et introduit le lecteur dans un monde où l'amour et la mort jouent une incessante partie de cartes.

BIBLIOGRAPHIE

Né à Zurich en 1948, de parents juifs qui avaient fui l'Allemagne pour s'installer en Suisse – *« le jardin où l'on replante ceux qui n'ont pas de racines »* –, Luc Bondy a été pensionnaire dans les Pyrénées. Il passe aussi facilement de l'allemand au français qu'il saute d'un avion à l'autre. Mais il a gardé quelques germanismes, dont un charmant *« Comme enfant »*, au lieu de *« Quand j'étais enfant... »* ou *« Enfant... »* Il dit se souvenir peu de ce qu'il fut. Pourtant, il livre beaucoup dans son texte, à travers de courtes scènes qui dépeignent ses grands-parents dans un appartement zurichois – la grand-mère fume, accoudée au radiateur, le grand-père ne se souvient plus que du passé lointain – ou ses désirs d'être un autre, écrivain ou comédien, jusqu'au jour où il voit un metteur en scène interrompre une répétition en tapant dans les mains : *« Je veux être celui-ci. »* Il le deviendra, après des saisons d'apprentissage noyées dans la neige de Hambourg, des amours impossibles, et un désespoir blanc qui le cloue dans sa chambre, à la suite d'un de ses premiers essais. *« Mon théâtre est mort »*, se dit-il, terrassé. Un livre le sauve : *L'Etre et le Néant*, de Jean-Paul Sartre. *« Je découvrais – et pas, comme cela arrive ordinairement, à travers Freud – ce que la psychologie, la psychologie profonde, peut être. »*

LES LIVRES, LES AMOURS, LES AMIS

Ainsi, Luc Bondy renaît au sentiment de la vie. Plusieurs fois d'ailleurs, par la suite, il renaîtra, en contredisant la médecine, qui doute de la survie de son corps frappé par le cancer. De cela aussi, le « je » du livre parle, en passant : ne jamais dormir sur le dos, parce que c'est la position que la mort appelle, flâner sur un trottoir, persuadé tout à coup que le moment est venu, et peut-être aussi traverser souvent la nuit sans dormir.

Dans *Wo war ich ?*, cette part d'ombre sait se rendre discrète. Elle se faufile entre les lignes, qui souvent portent à sourire : Luc Bondy est un conteur extraordinaire. Qu'il s'imagine rencontrant Beckett, qu'il décrive la place des Fêtes, qu'il s'adresse une lettre, ou parle, encore et toujours, des livres, des amours et des amis – son trio de cœur –, il est comme l'oiseau sur la branche, léger, avec des ailes aux couleurs de paradis. Depuis sa parution, ce printemps, *Wo war ich ?* a séduit dix mille lecteurs.

Brigitte Salino

★ *Wo war ich ?*, de Luc Bondy, Ammann Verlag, Zurich, 194 p.



هكذا من الأمل

Nilda Fernandez chante Borges et conquiert l'Argentine

L'hispanité du chanteur s'épanouit naturellement à Buenos Aires

BUENOS AIRES
de notre correspondante

De nouveau en Argentine où il est venu présenter son dernier disque, *Innu Nikamu* (dont la version espagnole s'intitule *Nina Bonita*), Nilda Fernandez affirme avoir trouvé son *« ancrage »* à Buenos Aires. A La Trastienda (l'arrière-boutique), énorme entrepôt du vieux quartier de San Telmo et haut lieu de la culture underground où il avait débarqué pour la première fois, totalement inconnu, en 1994, il a retrouvé cette année un public déjà fidèle. Plusieurs allers-retours réguliers entre Paris et Buenos Aires, l'accueil chaleureux de la presse locale, le succès de la chanson *Mon Amour*, enregistrée en duo avec Mercedes Sosa en 1995, et la magie du bouche-à-oreille en guise de marketing l'ont consacré auprès d'une audience de plus en plus large.

Il y a bien longtemps pourtant que la chanson française avait abandonné ce port du bout du monde où les plus âgés vénèrent encore Piaf et Charles Aznavour. Qui oserait s'aventurer dans un pays qui a ses propres stars, un mouvement de rock national fort populaire auprès des jeunes, qui offre depuis l'ouverture économique des cachets mirifiques aux Rolling Stones ou aux Backstreet Boys ? Perçu à Buenos Aires *« comme un chanteur espagnol qui vient de France »*, *« un homme qui a un nom de femme »* et *« une voix presque féminine »*, Nilda Fernandez déroute par ses ambiguïtés. Il n'est pas venu non plus séduire avec des chansons dénonçant les grands maux de ce monde, la drogue, le sida ou la corruption.

DOUBLE HOMMAGE

Pour ce romantique franc-tireur, Buenos Aires est une étape d'un long voyage. *« L'Amérique latine me fascine »*, dit-il, mais pas à la façon des Espagnols qui s'y sentent *« comme chez eux parce qu'ils parlent la langue. Le vrai bonheur, c'est le voyage »*. Il faut prendre aussi le temps de comprendre ce pays d'immigrants européens avec lesquels Nilda Fernandez n'a pas de mal à se fondre. Fils d'Andalous, né à Barcelone, expulsé d'Espagne par la misère et le franquisme, il semble partager la même quête d'identité. Lors de son premier voyage, il était descendu dans un hôtel. Cette fois, il s'est installé pour un mois et demi dans un studio du quartier populaire de l'Abasto, où est né le mythe Carlos Gardel.

Capable de sauter en scène du français à l'espagnol ou au catalan, Nilda Fernandez est à l'aise. Son tempérament latino, exotique à Paris, peut ici s'épanouir naturellement sans besoin de traduction. Mambo, salsa, flûtes indiennes, flamenco... Pendant deux heures et demie, il ne craint pas les mélanges, les cassures. Quand il entonne *Milord*, peu importe si cette chanson ne correspond pas vraiment à son registre de voix. Il le fait naturellement en invitant le public, enthousiaste, à rendre hommage à la chanson française. Et personne ne s'étonne qu'il enchaîne avec le rythme saccadé de *La Gitana*. L'émotion envahit la salle quand l'accordéoniste Marcel Loeffler s'empare du bandonéon pour accompagner le poème de Jose Luis Borges, *La Milonga de Manuel Flores*. Aucun chanteur étranger n'a jamais osé chanter Borges ; les Argentins tombent sous le charme. Parmi les cinq musiciens qui accompagnent Nilda Fernandez, trois sont venus de Paris et deux autres (piano et percussion) sont des Argentins recrutés localement. La tournée qu'il a choisi de faire dans l'intérieur du pays a exclu volontairement les grandes villes. La route est longue et les installations sont précaires dans les provinces du Chaco ou de l'Entre Rios. Mais c'est la meilleure façon de connaître *« el otro pais »* (l'autre pays), appauvri économiquement, mais riche musicalement de ses chacareras et de son chamamé. *« Les Argentins ont donné à mon hispanité la légitimité et le fondement que l'Espagne ne m'a pas donnés »*, soutient le chanteur. L'histoire d'amour ne fait que commencer et Nilda Fernandez reviendra en décembre pour une tournée en Patagonie.

Christine Legrand


YOURI LENQUETTE

Nilda Fernandez.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : la Quinzaine des réalisateurs**, section parallèle du Festival de Cannes créée au lendemain de Mai 68 sous l'égide de la Société des réalisateurs de films (SRF), change de responsable. Son délégué général depuis sa création, Pierre-Henri Deleau, ayant souhaité quitter ses fonctions, cède sa place à Marie-Pierre Macia. Cette cinéphile qui a débuté sa carrière à la Cinémathèque française était devenue la programmatrice du festival de San Francisco et des Rencontres de la vidéothèque. La SRF a par ailleurs décidé de supprimer la section Cinémas en France et de réintégrer les films français dans la sélection internationale de la Quinzaine.

■ **Le Fonds européen de soutien à la coproduction, Eurimages**, vient d'accorder une aide globale de 28,92 millions de francs à dix-sept coproductions cinématographiques européennes, a annoncé, le 21 septembre, le Conseil de l'Europe. Six de ces coproductions sont menées par la France, notamment *Adieu, plancher des vaches*, d'Otar Iosseliani (avec la Suisse et l'Italie), *Augustin, roi du kung-fu*, d'Anne Fontaine (avec l'Espagne), *Le Temps retrouvé*, de Raoul Ruiz (avec l'Italie), *Les Gens qui s'aiment*, de Jean-Charles Tacchella (Belgique, Espagne et Luxembourg), *La Chaconne d'Auschwitz*, court métrage de Michel Daëron (France, Pays-Bas, Belgique) et *Mozart, l'énigme K 621b*, court métrage de Thierry Nutchey et Olivier Julien (France, Belgique, Allemagne).

Querelles d'architectes aux Invalides

DEPUIS quelques semaines, une campagne de sondages est entreprise à l'hôtel des Invalides, dans l'aile dite des Pères, du côté du boulevard La Tour-Maubourg. C'est le prologue d'un chantier qui correspond à un vœu du président de la République : celui d'installer ici un Musée des Forces françaises libres (FFL), prolongeant et complétant le Musée de l'armée. L'épopée de la France libre devrait se déployer sur quatre niveaux et plus de 2 000 mètres carrés, dans des locaux occupés naguère par le service de santé des armées. Rien n'est plus louable que ce devoir de mémoire. Ce qui l'est moins est que la création de cette « annexe » risque de faire disparaître une partie de l'œuvre de Libéral Bruant, l'un des architectes des Invalides.

On sait que l'hôtel des Invalides, œuvre incontestée de l'architecture classique, a été construit entre 1670 et 1676 sur les plans de Libéral Bruant, qui dessina le vaste quadrilatère de 450 mètres de long sur 390 mètres de large, quadrillé de cours. L'édifice fut achevé par Jules Hardouin-Mansart. On doit à ce dernier la magnifique chapelle et son dôme, élevés entre 1679 et 1706. L'ensemble, intérieur et extérieur, est classé depuis 1913. Néanmoins, au cours des siècles, des interventions, pas toujours heureuses, sont venues modifier des portions notables de ce bâtiment. Est-ce le cas du secteur où le cabinet Léonard et Weissmann, lauréat du concours d'architecture lancé pour la création du Musée des FFL, doit intervenir ? *« Effectivement*, soutient Jean Léonard, *il ne reste rien de la configuration initiale du bâtiment, à part une fenêtre et un escalier. On ne trouve à l'intérieur de cette aile que des cloisons de plâtre, ajoutées au fil du temps. Les plus vieilles n'ont pas un siècle. »*

Pour installer le musée, qui demande de vastes plateaux nus, les architectes prévoient donc de modifier complètement la distribution des espaces et notamment de faire sauter les cloisons comme une partie des planchers, et de déplacer un escalier. Or, le dossier remis au ministère de la culture par Benjamin Mouton, l'architecte en chef des Monuments historiques chargé de ce bâtiment, affirme que sous les moquettes et le badigeon, les cloisons, presque toutes porteuses, en charpente de chêne, les refends en pans de bois et les parquets sont quasiment intacts ; l'ordonnancement des espaces également. Les récents sondages confirmeraient que 80 % des structures originales sont encore en place. Le projet muséographique provoque déjà une belle émotion. *« Il s'agit d'un vidage digne d'un promoteur »*, soutient un membre de la Commission supérieure des Monuments historiques, qui n'a pas été saisie.

Léonard et Weissmann ont déjà dû revoir leurs plans. Ils se disent prêts à intégrer les nouvelles recommandations de l'architecte en chef. L'ensemble du projet sera-t-il remis en cause ? Certains proposent d'installer le futur Musée des FFL dans une partie des Invalides qui a déjà été défigurée. Mais il s'agit là d'un projet largement politique, lié à un calendrier plus que serré, puisqu'il devrait être inauguré, à la demande de l'Elysée, le 18 juin de l'an 2000. Modifier la localisation de cette « annexe » reviendrait à repousser la date d'inauguration à laquelle tient Jacques Chirac.

Le dossier a été visé par la direction du patrimoine qui a donné son feu vert au musée, à condition que *« toutes les structures authentiques soient conservées »*. Pour des raisons administratives (changement d'affectation des locaux), le préfet de Paris doit également donner son aval aux permis de démolir et de construire qui ont été déposés par le Musée de l'armée. Il n'a toujours rien signé.

Emmanuel de Roux

Le nouveau Théâtre de la Cité de Toulouse a ouvert ses portes

TOULOUSE
de notre correspondant

Repoussée à plusieurs reprises, l'ouverture du nouveau Théâtre national de Toulouse-Théâtre de la Cité (TNT) eut lieu les 19 et 20 septembre, à l'occasion des Journées du patrimoine. Cette opération « portes ouvertes » dans le bâtiment dessiné par l'architecte Alain Sarfati a été précédée, le 18, par une journée de présentation du programme de la saison 1998-1999, préparée par Jacques Nichet, nouveau directeur du TNT, venu de Montpellier pour succéder à Jacques Rosner. Le rideau ne se lèvera que le 13 octobre, avec deux pièces mises en scène respectivement par l'ancien et le nouveau directeur sur deux des trois nouvelles scènes qu'abrite le théâtre.

La « Grande Salle », située au rez-de-chaussée, peut accueillir 906 spectateurs entre orchestre, balcon et deux niveaux de galeries latérales, tandis qu'au premier étage le « Petit Théâtre » comporte une salle modulable de 254 places. Un troisième espace en sous-sol, le « Studio », offre 87 places pour des lectures, des conférences et des spectacles de marionnettes.

Jacques Rosner, qui dirigeait le Centre dramatique national (ex-Grenier de Toulouse) depuis 1985, a imaginé cette vaste « maison du théâtre » qui occupe une surface au sol de 3 400 mètres carrés et s'élève à 28 mètres. Elle comporte aussi des salles de répétition et des loges pour une quarantaine de comédiens, des ateliers de couture et de maintenance des décors, un studio son et des bureaux. *« Ce nouveau théâtre sera à l'échelle des grandes scènes européennes, dont il pourra accueillir les productions. Mais il ne se limitera pas aux fonctions de diffusion. Il sera avant tout un outil de création »*, précisait dès 1991 Jacques Rosner, dans le programme architectural élaboré conjointement avec Henri Oechslin, ancien directeur technique de la Comédie-Française et de la Schaubühne de Berlin.

Le projet initial prévoyait un investissement de 180 millions de francs. Après vingt-huit mois de chantier, le TNT aura finalement coûté 225 millions, subventionné à 40 % par l'Etat. La région Midi-Pyrénées et le département de Haute-Garonne ont aussi contribué à un budget supporté pour plus de 100 millions de francs par la ville de Toulouse, qui poursuit son important effort d'équipements culturels (Cinémathèque et Cité de l'espace en 1997 ; Zénith et Musée d'art contemporain en 1999). *« Jacques Rosner m'a convaincu, chiffres à l'appui, que la salle était devenue insuffisante. Il nous manquait un grand théâtre »*, explique Dominique Baudis. Le maire a insisté pour construire le TNT au cœur de la ville, et non en périphérie comme ce fut longtemps la mode en France. *« Dans les années 70, Jack Ralite expliquait dans son livre* Le Théâtre hors les murs *que les théâtres "bourgeois" des centres-villes intimidaient l'ouvrier. Aujourd'hui, je crois au contraire que le théâtre au centre de la ville peut être plus accessible, et donc plus démocratique »*, insiste Dominique Baudis.

« GRAMMAIRE MARINE »

Le Théâtre de la Cité a donc été bâti sur l'emplacement de l'ancien Conservatoire de musique, dont il a conservé le portail à la demande expresse du maire. L'architecte a également été contraint d'intégrer des éléments du rempart gallo-romain découvert pendant le chantier ; ils sont visibles dans le bar situé à l'accueil du théâtre. Coincé entre l'ancien lycée hôtelier, qui sera prochainement reconverti en multiplexe cinématographique, les immeubles vaguement haussmanniens du boulevard d'Arcole et la dalle moderne du centre commercial Saint-Georges, le bâtiment d'Alain Sarfati tente d'émerger par son toit en forme de vague qui épouse le volume de la cage de scène de la grande salle. Mais c'est surtout à l'intérieur du théâtre que l'architecte a décliné la « grammaire marine » dont il est familier, en posant par exemple des plaques de tôles faussement rouillées sous les gradins.

Pour l'heure, le navire est encore en cale sèche. Les répétitions des premiers spectacles ont lieu parmi les ouvriers aux prises avec les finitions. Le bar et le restaurant ne seront terminés qu'à la fin de l'année. Jacques Nichet mise beaucoup sur ces petits espaces conviviaux pour élargir le cercle des connaisseurs : *« Un théâtre ne doit pas seulement être le lieu de vie d'une troupe, mais aussi un lieu de vie dans la ville »*, soutient-il en credo.

Stéphane Thepot

Naissance du Forum des images au cœur de Paris

CRÉÉE il y a dix ans, la Vidéothèque de Paris avait vocation de conservatoire des images de la capitale. Installée dans le trou des Halles, elle était conçue autour d'une salle de consultation d'images (documentaires, actualités filmées ou télévisées, films de fiction) ayant Paris pour thème principal, dans une visée pédagogique et de recherche. C'est au service des mêmes buts qu'avaient été installées trois petites salles de projection (300, 100 et 30 places).

Dès sa mise en activité sous la direction de Véronique Cayla, la Vidéothèque développait de plus vastes ambitions. La salle de consultation des quelque 6 000 titres disponibles devenait une forme originale de *pay per view* peu coûteux. La programmation des salles obéissait bientôt à d'autres logiques que la pédagogie de l'histoire urbaine, les deux tiers du public venant pour se distraire, un tiers pour des raisons professionnelles. Cette politique, appuyée sur l'organisation ou la reprise de festivals, a connu un succès considérable (210 000 visiteurs en 1997) qui a transformé la Vidéothèque, désormais dotée d'un budget de 50 millions de francs, en pôle cinéphile de la capitale. Au point que la vidéo ne devienne qu'un support technique.

Au cinéma est venu s'adjoindre le multimédia. Depuis septembre 1995, une batterie d'ordinateurs accueille le public au Cyberport pour naviguer sur Internet, tandis que le Festival multimédia présente une sélection de réalisations dans le domaine du CD-ROM. Ces évolutions expliquent le choix d'un nouveau nom : le Forum des images. Le site s'étend en s'adjoignant l'Auditorium des Halles et l'Espace photographique. Grâce à ses 500 fauteuils, le premier permettra l'organisation de manifestations réunissant musique et cinéma, le second celle de rendez-vous avec l'image fixe.

Enfin, dans l'ex-Maison des associations, mitoyenne, vient s'installer le fonds audiovisuel de la Bibliothèque André-Malraux, première bibliothèque de prêt sur le cinéma, qui se sépare donc de la maison mère du boulevard Raspail. Et la proximité immédiate du plus grand multiplexe de la région parisienne (l'UGC Cité-ciné Les Halles), ainsi que les autres salles de ce quartier de cinémas achèvent d'en faire un lieu concentrant des possibilités exceptionnelles de visionnage des images de toute nature, mais aussi de documentation et de débats.

Insistant sur *« le renouvellement et le rajeunissement de la cinéphilie »* dont témoignent toutes les études sur le public de l'institution qu'il dirige, Michel Reilhac, directeur général du Forum, explique que ce nouveau lieu *« cherche la complémentarité à la fois avec les exploitants indépendants auxquels il n'est pas question de faire concurrence »* et avec les autres établissements publics voués à la cinéphilie, à commencer par la Cinémathèque, et en attendant la Maison du cinéma qui doit ouvrir dans dix-huit mois dans le quartier de Bercy. *« La répartition des tâches est simple, et souhaitable : la Cinémathèque développe une approche esthétique du cinéma, fondée sur les œuvres, tandis que nous proposons une approche plus sociologique, appuyée sur l'intérêt politique, historique et social des films plutôt que sur leur réussite artistique. Ces deux regards, loin de se nuire, se renforcent l'un l'autre. »*

Jean-Michel Frodon

Le programme 1998-1999

● **Cycles thématiques.** Après « Paris vu par les cinéastes étrangers » (en cours), six autres cycles sont prévus :
« L'engagement citoyen » (10 novembre 1998-7 février 1999),
« Névroses » (3 février-30 mars),
« Les hommes » (31 mars-25 mai),
« Les vacances » (2-29 juin),
« Portraits de Mexico » (30 juin-28 septembre),
« Montmartre-Pigalle » (29 septembre-24 octobre).

● **Les rendez-vous réguliers.** Mercredis et samedis pour les enfants ; projections organisées par la revue *Positif* et la Scam ; débats sur cinéma et musique, le cinéma direct, les archives d'images ou le cinéma expérimental.

● **Festivals.** Rencontres internationales de cinéma de Paris – sélection de films d'auteur inédits, accompagnée cette année d'un hommage à Claire Denis (28 octobre-8 novembre 1998) ; « Des films pour la Palestine » (1er-6 décembre) ; Biennale internationale des films sur l'art (8-15 décembre) ; Festival du film gay et lesbien (18-20 décembre).

www.lemonde.fr/foot/
LE FOOTBALL SUR INTERNET
Suivez tous les matches du championnat de France 1998-1999
Résultats, classements, analyses



AU THEATRE DE LA VILLE DU 28 SEPT. AU 10 OCT. LOC. 01 42 74 22 77
ALPENSTOCK WLADYSLAW ZNORKO création
un théâtre d'images oniriques
AUX ABBESSES DU 29 SEPT. AU 24 OCT.
CHAOS DEBOUT VÉRONIQUE OLMI
mise en scène Jacques Lassalle
avec Pascal Elso, Michele Gleizer, Anouk Grinberg, Dimitri Rataud

Les voix se croisent et le bonheur se partage à Bastia et à Calvi

Plateau exceptionnel aux 10es Rencontres de chants polyphoniques avec Organum et I Muvrini

Une nouvelle fois l'éclectisme et l'ouverture d'esprit ont été au rendez-vous des 10es Rencontres de chants polyphoniques, à Bastia et à Calvi. Pour la sixième fois, les Voix de Géorgie avaient fait le déplacement. Le programme inaugural, mêlant polyphonies « savante » et traditionnelle comportait un plateau exceptionnel avec Organum et I Muvrini.

10es RENCONTRES DE CHANTS POLYPHONIQUES. Le 15 septembre, à Bastia, église Saint-Jean ; du 16 au 19 septembre, à Calvi, église Saint-Jean-Baptiste et place d'Armes.

BASTIA et CALVI
de notre envoyé spécial

C'est le souvenir des temps forts et des révélations décisives des éditions précédentes qui a guidé le Sveglíu Calvese dans la composition du programme des 10es Rencontres de chants polyphoniques. L'éclectisme et l'ouverture qui ont fait la réputation flatteuse, quoique encore confidentielle, du rendez-vous balanin ont été une nouvelle fois illustrés par l'énergie des Cubains de Vocal Sampling, stupéfiants de virtuosité et de couleurs, la délicatesse des chants berbères d'Houria Aïchi, la rugosité tellurique du chant sarde d'U Concordu de Orosei, la force méditative des touva de Huun-Huur-Tu ou la singularité – exception monodique dans ces sphères de chants croisés – du Breton Yann-Fanch Kemener.

Accueillis par de jeunes groupes corses de Balagne (U Fiatu Muntese, Aghja Rossa et les voix, déjà plus aguerries, d'Anghjula Dea), ces convives d'anciennes agapes ont fêté avec un engagement contagieux le terme d'une décennie de confrontations fructueuses. Qui, mieux que les Voix de Géorgie, peut incarner cette communion vocale puisque c'est la sixième fois que ces géants dont le chant mêle douceur et puissance font le voyage de Calvi ? Une occasion supplémentaire pour mesurer ce que leurs liens fraternels avec A Filetta, le plus inventif des groupes polyphoniques insulaires, ont apporté de tendresse vraie à un chant réputé âpre.

Le programme inaugural, qui mêle polyphonies « savante » et traditionnelle, misait pour sa nouvelle édition sur un plateau exceptionnel : rien moins qu'Organum – Marcel Pérès avait invité nombre de chanteurs issus de formations corses à servir l'exigence musicologique du célèbre ensemble – et le groupe-phare des frères Bernardini, I Muvrini, pour la première fois en concert en simple formation polyphonique. Introduit selon l'usage par quelques chants d'A Filetta, le concert permit de mesurer la science d'Organum, d'une grande clarté, sur une des premières grandes pièces à échapper à l'anonymat – sa version de la *Messe de la purification de la Vierge*, de Guillaume de Machaut, fait référence avec celle de l'ensemble Gilles Binchois. La démarche esthétique et acoustique de Pérès, pour qui la partition est moins *« un paysage à contempler »* que la carte qui permet de tracer le chemin, reconnaît le primat de l'expérience.

La liaison avec le savoir ancestral des fils de Tagliu Isulaccia, fief de Tavagna de la polyphonie corse, n'en fut que plus probante. Avec un respect des codes qui préserve la cohésion des voix sans lisser jamais la singularité de chacune, I Muvrini ont su rappeler, vibrant hommage à Ghjuliu Bernardini disparu il y a près de vingt ans, que le chant humblement partagé est une sorte de *« cérémonie intérieure »* d'une inestimable authenticité.

Ce savoir souterrain, heureusement restitué, est à l'image de la manifestation : une promesse de bonheur simple à partager. Le bouleversant spectacle des Melting Potes, rassemblant autour du clown Buffo (Howard Butten) les Turbulents et des rappeurs et capoeiristes de banlieue, a livré la plus belle image d'une solidarité humaine dont le chant est l'idéale expression.

Philippe-Jean Catinchi

Brillante ouverture sur deux tons à Ambronay

CONSORT SONGS, de William Byrd. Avec l'Ensemble Orlando Gibbons, Wieland Knijken (dessus de viole), Gérard Lesne (alto). Le 18 septembre. ISRAËL EN EGYPTE, de Haendel. Avec Les Arts florissants, William Christie (direction). Le 20 septembre. Prochains concerts : Desmarets, Bernier, par Les Paladins, Jérôme Correas (direction), église Notre-Dame de Montluel, le 24 septembre à 20 h 30. Musiques de la Renaissance, par l'Ensemble Huelgas, Paul Van Nevel (direction), le 25 à 20 h 30. Mondonville, Charpentier, par Les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), le 26 à 20 h 30. Abbatiale d'Ambronay. 90 F à 315 F. Tél. : 04-74-38-74-00.

AMBRONAY (Ain)
de notre envoyé spécial

Le week-end d'ouverture du Festival d'Ambronay s'est déroulé à l'image de cette manifestation : sobre et flamboyant, convivial et sérieux. Le premier concert ne donnait pas dans la facilité ; il proposait les *Consort Songs*, de William Byrd, musicien anglais à la charnière de la musique de la Renaissance et du baroque. Ces chansons célèbrent les souverains et les nobles (la reine Elisabeth ou le prince de Galles) ou pleurent sur leur sort (le comte d'Essex). Loin du sentimentalisme dont il fait parfois preuve dans la musique italienne, Gérard Lesne les a chantées avec une simplicité, un souci du texte, un soin à le communiquer à l'auditoire dignes de louanges. Sa voix, qui passait avec facilité de l'aigu au grave, se mêlait, dans une union qui rappelait la complicité des musiciens de chambre, aux quatre violes du Gibbons Consort. Celui-ci, renforcé par Wieland Kuijken, a interprété avec la même droiture des pièces instrumentales du même William Byrd. Et le concert s'achevait dans l'émotion par l'*Hommage à Tallis* – le maître du compositeur –, une des plus belles déplorations de l'histoire de la musique.

Deux jours plus tard, l'ambiance n'était plus à l'intimisme. Les écrans de télévision qui peuplent l'abbatiale affichaient tous le visage de William Christie. Star system oblige. Mais le directeur des Arts florissants savait, lui, que la vedette de la soirée était Haendel. Son interprétation d'*Israël en Egypte*, cette fresque qui retrace les plaies accablant le royaume de Pharaon, la traversée de la mer Rouge et le triomphe de Moïse, fut lumineuse.

ORATORIO ROMANESQUE

Stimulant un orchestre et un chœur superbement solidaires et cohérents et un sextuor homogène de solistes (parmi lesquels on remarquait l'autorité du ténor Timothy Robinson et le timbre sombre de la mezzo Jeannette Wilson-Best), il a su colorer chacun des trente-neuf numéros de l'ouvrage, mettre en valeur les reliefs sonores, sans perdre de vue, un seul instant, la dynamique qui soulevait l'ensemble. *Israël en Egypte* n'est pas une œuvre de recueillement, c'est un oratorio brillant, voire romanesque. William Christie l'a dirigé comme on raconte une histoire. A la grande exultation du public, qui a fait aux protagonistes un triomphe mérité.

Pierre Moulinier

mercredi
23 septembre 1998
à partir de 16h30
Natalie Imbruglia
en direct sur
FUN RADIO






SORTIR

PARIS

Le Cabaret citrouille
La troupe d'Achille Tonic s'empare des contes de fées d'une manière burlesque et peu conventionnelle. Cendrillon ne subit pas les métamorphoses attendues, la Belle au bois dormant danse avec son prince un pas de deux détourné, le Petit Chaperon rouge est une mangeuse de loups qui côtoie une Blanche-Neige délurée. Quant aux Trois Petits Cochons, ils croisent une Petite Sirène revue par Hollywood.
Chapiteau Achille Tonic, 43, quai d'Austerlitz, 13e. Mº gare d'Austerlitz. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Jusqu'au 2 janvier. Tél. : 01-44-24-01-00. De 70 F à 130 F.

Kristoff K.Roll
Daunik Lazro
Carole Rieussec et Jean-Christophe Camps, le duo Kristoff K. Roll, qui oeuvrent dans le champ de la musique électronique depuis plusieurs années, présentent un « Portrait octophonique de Daunik Lazro », dispositif dédié donc à l'un des musiciens les plus pertinents des musiques improvisées et du free-jazz. Le saxophoniste succédera, en solo, à cette intrigante première partie.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Ballet national de Cuba
Giselle et *Le Lac des cygnes* : une manière de danser et d'interpréter à la cubaine, avec souplesse et âme. L'école d'Alicia Alonso a essaimé dans toute l'Amérique du Sud. Immédiatement reconnaissable. Il y a cinquante ans, Fidel Castro demandait à celle qui était déjà une star aux Etats-Unis de rentrer dans l'île du crocodile vert pour y faire un bon ballet. Mission plus qu'accomplie. Le public cubain est expert. Bon anniversaire !
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mº Alma-Marceau. Du 22 au 29 septembre, à 20 h 30 ; le 27, à 15 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 350 F.

LYON

Biennale de la danse
La Biennale continue avec des découvertes à faire. *Lykion Ton Hellinidon* (jusqu'au 24), ou les rites du mariage grec : une merveille, nous dit-on. *Violatus* par la compagnie La Baraka d'Abou Lagraa (les 22 et 23). Une compagnie de danse moderne d'Ankara (les 22 et 23), autant dire une rareté. Retour en territoire connu avec la Compania nacional de danza de Nacho Duato (du 22 au 27), l'Italienne Sosta Palmizi (du 24 au 26), les Israéliens Inbal Pinto (du 24 au 26) et Liat Dror et Nir Ben Gal (du 25 au 27), le flamenco de Betriz Martin et de Rafael de Carmen (du 25 au 27), la fougueuse Blanca Li (26,27 et 29), et Kafig (26, 27 et 29), etc. Après le bal La Paloma, le thème de celui du 26 septembre sera les Mille et Une Nuits avec Mayodi et Lilla. L'organisatrice de ces plaisirs est Leila Kalaï.
Jusqu'au 29 septembre. De 20 F à 260 F. Tél. : 04-72-41-00-00 et 04-72-78-18-18.

Publicité



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

La Dette
de Manuel José Alvarez (France-Colombie, 1 h 37).
Godzilla
de Roland Emmerich (Etats-Unis, 2 h 18).
I Want you (*)
de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 37).
Sue perdue dans Manhattan
d'Amos Kollek (Etats-Unis, 1 h 30).
Train de Vie
de Radu Mihaileanu (France, 1 h 43).
La Vie rêvée des anges
d'Erick Zonca (France, 1 h 53).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

L'Ange ivre
de Akira Kurosawa. Japonais, 1948, noir et blanc (1 h 38).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Scarface
de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Pierre Buraglio
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 22 septembre au 30 octobre. Entrée libre.

Donai Yanen ! Et maintenant !
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 22 septembre au 15 novembre. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Chat en poche
de Georges Feydeau, mise en scène de Muriel Mayette.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.

L'Homosexuel ou la Difficulté de s'exprimer
de Copi, mise en scène de Philippe Adrien.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvres, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le 22, à 20 heures. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Oncle Vania
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Patrice Kerbrat.
Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux, jardin des Arts, 78 Saint-Germain-en-Laye. Le 22, à 20 h 45. Tél. : 01-30-87-03-03. De 105 F à 185 F.

Jacques et son maître
de Milan Kundera, mise en scène de Nicolas Briançon.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mº Porte-de-Vanves. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-45-45-49-77. De 60 F à 120 F.

Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. Le 22, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.

André Ceccarelli Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 22, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Ladja
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Milva
Espace Pierre-Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e. Mº Concorde. Le 22, à 20 h 30. Tél. : 01-42-65-27-35. De 100 F à 220 F.

RÉSERVATIONS

L'Hiver sous la table
de Roland Topor, mise en scène de Claude Confortès.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Du 28 septembre au 28 octobre. Tél. : 01-44-58-98-58. De 30 F à 190 F.

DERNIERS JOURS

30 septembre :
« Regards croisés »
Diego Rivera-Frida Kahlo
Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 6e. Mº Rue du Bac. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Tél. ; 01-42-22-59-58. 40 F.

KIOSQUE

EN VUE

■ L'espèce *Periplaneta americana résiste mieux que Blatela germanica* et *Periplaneta australiana* au produit que vient de mettre au point l'Institut de santé végétale de La Havane pour combattre blattes et cafards.

■ Le millionnaire **Kirsan Ilioumjinov**, président de la Kalmoukie, a fait pivoter le Lénine qui, depuis quarante ans, au centre d'Elista, *« offensait les croyants »* en tournant le dos au sourire d'un Bouddha.

■ Jeudi 17 septembre, à Londres, dans une vente aux enchères d'accessoires des films de **James Bond**, sept balles de cuivre portant les chiffres 007 gravés ont atteint chacune 1 500 livres (14 250 francs).

■ *« Avant le Nouvel An, quelque chose arrivera »*, avait prophétisé le rabbin **Fred Neulander**, de Cherry Hill, dans le New Jersey, devant sa maîtresse qui lui demandait de quitter sa femme. Peu après, **Carol**, l'épouse, avait été tuée par un livreur de pizzas. Aujourd'hui, le rabbin, qui demande pardon pour sa liaison cachée, accusé d'avoir commandité l'assassinat, clame son innocence. Ses fidèles en doutent : il a menti.

■ Récemment, un curé d'Ascholthausen, en Bavière, accusé de viol par sa gouvernante, plaidant l'innocence, a expliqué devant le tribunal de Regensburg : *« En vérité, elle veut se venger d'une autre gouvernante dont j'étais aussi l'amant. »*

■ le tribunal de Cologne a condamné, lundi 21 mars, à deux ans de prison avec sursis un vieillard sénile de Leverkusen, qui, ne sachant plus où donner de la tête, ayant en outre à s'occuper du chat qui *« miaulait tellement »*, a laissé sa femme, alitée, mourir de faim et de soif.

■ Soudain, **Fawakeh Ibrahim Abdel Latif**, une paysanne égyptienne de la région du Fayoum, apprenant que **Sayyed Zaki Ahmed**, quatre-vingt-un ans, favorise les enfants de sa première épouse, court comme une furie vers son mari courbé sur son champ, le frappe de son bras puissant, le renverse à terre, puis s'assoit de tout son poids sur sa victime, qui faiblement s'agite et meurt étouffée.

■ **Japhet Banda**, juge zambien, menace de libérer, si leurs conditions de détention ne s'améliorent pas, soixante-dix-sept prisonniers accusés d'une tentative de coup d'Etat, contraints de manger les hiboux et les serpents qui pénètrent dans les cellules fétides et surpeuplées.

■ Jeudi 17 septembre, à l'appel de l'Association internationale de la police (IPA), trois cents policiers sont venus de toute l'Europe à Wieliczka, en Pologne, participer à un tournoi de football au fond d'une mine de sel.

Christian Colombani

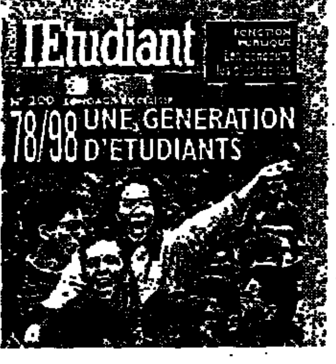
Un portrait de l'étudiant français en 1998

A l'occasion de son vingtième anniversaire, le mensuel « L'Etudiant » dresse le tableau d'une génération plutôt contente de ses professeurs et fort méfiante à l'égard de la politique

LES ÉTUDIANTS ont-ils changé en vingt ans ? *A priori*, la réponse est évidente. Le temps d'une génération, le paysage de l'enseignement supérieur français a été bouleversé dans des proportions autrement plus considérables qu'au cours des dernières décennies. Le nombre d'étudiants a augmenté de plus de 50 % depuis le début des années 90 avec l'arrivée de nouvelles générations de bacheliers dont la culture d'origine est fort éloignée de celle des *Héritiers* décrits en 1966 par les sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (Minuit, 78 F). Les universités se sont multipliées sur l'ensemble du territoire tandis que la palette des formations a été considérablement étoffée. Ce seul constat devrait suffire à confirmer une évolution radicale décrite dans les analyses de l'Observatoire de la vie de l'étudiant (OVE). Et pourtant.

Pour son 200e numéro, qui correspond aussi au vingtième anniversaire de sa création, le magazine mensuel *L'Etudiant* (tirage 120 000 exemplaires) publie un sondage qui tend, d'une certaine façon, à atténuer cette appréciation. A partir de questions identiques posées en 1978 et 1998 sur les études, la famille, le comportement sexuel, le haschisch, l'emploi et les loisirs, cette enquête ne relève guère de changements radicaux. Est-ce surprenant ? Elle dresse plutôt le portrait d'un étudiant moyen, dépolitisé, bien intégré dans son environnement malgré les craintes d'un avenir incertain.

A près de 80 %, les étudiants de 1998 seraient plutôt satisfaits de leurs études, alors qu'ils n'étaient que 64 % en 1978. Ce jugement mérite certes d'être nuancé. Ceux



qui ont choisi une formation correspondant à leur désir, en médecine, sciences, droit et sciences économiques, se déclarent nettement plus heureux de leur condition que les étudiants de lettres et sciences humaines, des filières fréquentées par *« défaut »*.

Côté famille, les conflits générationnels de 68 sont oubliés depuis belle lurette. Souvent contraints de prolonger leur séjour au domicile parental, 88 % des sondés se réjouissent du climat quasi idyllique de leurs relations avec papa et maman. Est-ce véritablement une surprise, si 87 % des étudiants (73 % en 1978) indiquent avoir eu des relations sexuelles à un âge de plus en plus précoce, soit 38 % avant dix-sept ans, au lieu de 28 % il y a vingt ans ?

Autre évolution des moeurs, la consommation du haschisch aurait tendance à se banaliser. 40 % des étudiants interrogés déclarent en fumer *« régulièrement »* ou *« de temps en temps »*, alors qu'ils n'étaient que 13 % en 1978. Côté tabac, la loi Evin et les campagnes de prévention ne sont guère d'une grande efficacité : si les fumeurs occasionnels ont tendance à baisser, les « accros » en revanche sont passés de 39 % à 44 %.

A l'égard de la politique, la méfiance se serait même renforcée. 84 % des étudiants interrogés, contre 73 % il y a vingt ans, ne se retrouvent pas dans les partis actuels, même si la génération Mitterrand penche toujours à gauche, à 52 %, plutôt en faveur du Parti socialiste, alors que le Front national ne suscite que 1 % d'adhésion.

Avec les effets de la crise économique, il n'est pas étonnant que plus de deux étudiants sur trois s'attendent à éprouver des difficultés pour trouver un travail correspondant à leur souhait, surtout pour ceux qui ont choisi des filières aux débouchés incertains, notamment en lettres et sciences humaines.

Symbole ultime de leur intégration dans la société, voire d'un certain conformisme, le seul vrai changement de comportement révélé par ce sondage porte sur la télévision. En 1978, ils n'étaient que 16 % à la regarder tous les jours. Vingt ans plus tard, après l'éclosion des chaînes privées et du câble, ils sont plus de 50 % à passer quelques heures devant le petit écran, au détriment d'ailleurs des activités sportives. La génération 98 serait-elle devenue pantouflarde ? L'histoire démontre que, malgré les apparences, les jeunes, et les étudiants en particulier, sont capables de réactions inopinées sur des sujets où on les attend le moins.

Michel Delberghe

DANS LA PRESSE

BFM
Christine Ockrent

■ Oui, je l'avoue, j'ai regardé hier après-midi CNN, qui diffusait *in extenso* la déposition du président Clinton devant le grand jury, filmée en août dernier. Et je ne le regrette pas. Car rarement un document aussi statique qui ne montre, dans une même valeur de plan, que le visage du président des Etats-Unis, rarement un document aura exprimé un tel mélange d'humiliation, d'embarras, de honte, de talent, de dignité, avec des moments de rouerie et de fausse candeur puérile, une telle intensité de sentiments, une telle dramaturgie. On observait, gêné, le visage d'un être à nu, privé de ce voile qui nimbe les puissants. Le front luisant, des taches rouges lui marbrant les joues aux moment délicats, rajeuni comme on peut l'être à confesse, Clinton démontrait en même temps une maîtrise de soi, une volonté d'utiliser tous les ressorts de l'intelligence, de triompher de cette forme d'inquisition à l'âge de la vidéo qui forçait le respect.
Au moment même où les télévisions américaines diffusaient ce document, le président des Etats-Unis, à New York, avait droit à l'ovation, debout, Nelson Mandela en tête, de ses pairs réunis aux Nations unies en assemblée générale.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ La majorité républicaine du Congrès n'a plus d'alibi moral pour se justifier d'avoir livré au public, qui n'en demandait pas tant, l'enregistrment vidéo de l'interrogatoire de Clinton. Par lâcheté devant l'opinion ou par calcul électoral, les députés n'ont pas résisté à la tentation de porter le coup de grâce au président. Puisque la première opération n'a pas entamé le soutien du pays, ils en tentent une deuxième.
La faute du Congrès est impardonnable. En exigeant des futurs présidents un passé d'enfant de choeur, il condamne d'avance les meilleurs candidats. Franklin Roosevelt, mort dans les bras de sa maîtresse, et John Kennedy, Casanova de la Maison Blanche, n'ont pas été de petits saints. Pourtant, ils furent de grands présidents. C'est le message qu'ont voulu faire passer les chefs d'Etat venus à l'ONU pour écouter Clinton : ils l'ont accueilli debout, l'applaudissant pendant plus d'une minute.

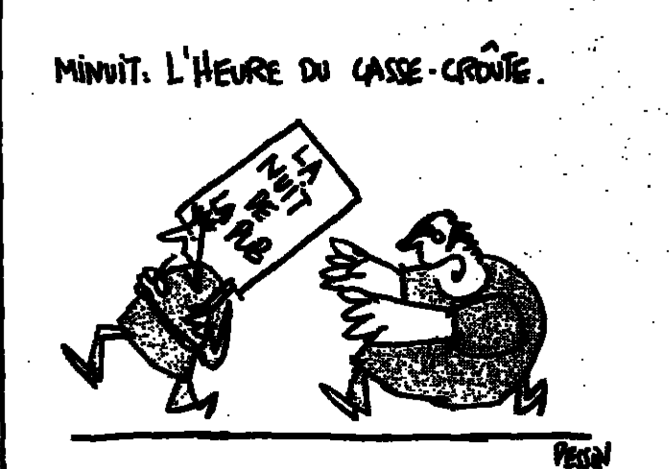
www.publivore.com

Dix mille spots publicitaires de tous les pays et toutes les époques, à visionner ou à télécharger

QUE L'ON SOIT plutôt Coca ou Pepsi, Nike ou Adidas, professionnel ou amateur, peu importe : Publivore.com s'adresse à tous les dévoreurs de spots publicitaires pour le cinéma ou la télévision. Le site Web, ouvert au printemps, est le prolongement en ligne de la célèbre « Nuit des publivores », qui, chaque année depuis dix-huit ans, présente dans des salles de cinéma une sélection internationale de 200 films publicitaires. Voyageant de ville en ville, elle s'exporte aujourd'hui dans quarante pays : *« Une bonne raison d'avoir pignon sur le Web »*, explique Jean-Marie Boursicot, fondateur et patron de la manifestation.

Passionné par la publicité depuis toujours, M. Boursicot possède aujourd'hui une collection de 460 000 films, dont 10 000 sont déjà numérisés et stockés sur un serveur Internet, ce qui représente environ 88 heures de visionnage.

Les visiteurs du site peuvent visionner gratuitement les films de leur choix en temps réel. En revanche, s'ils souhaitent les télécharger, ils doivent payer 20 dollars (environ 120 francs) par lot de huit clips. Ils obtiennent alors des copies de meilleure qualité, permettant un visionnage en plein écran.



Pour naviguer dans ce vaste catalogue en expansion continue, on peut se laisse séduire au hasard par une marque. Mais si l'on sait à peu près ce qu'on cherche, mieux vaut pénétrer dans la « cinémathèque », qui propose un moteur de recherche fonctionnant par mot-clé, par thème, par nom, par secteur d'activité, par type de produit ou par pays. On voyage ainsi à travers l'Amérique et l'Europe, mais aussi vers la Chine, l'Indonésie, Chypre, l'Arabie Saoudite, les Antilles ou le Brésil. Chaque film est accompagné d'une fiche technique indiquant la date et le lieu de sortie, ainsi que le nom de l'annonceur et de l'agence, et rappelant le slogan de la campagne. Pour les indécis, le site propose un hit-parade des vingt clips les plus demandés par les internautes.

Afin de célébrer dignement le centenaire du film publicitaire, qui tombe cette année, Publivore.com propose bien sûr le père de tous les spots, réalisé en 1898 par les frères Lumière, vantant les mérites du savon-lessive Sunlight. Enfin, pour rafraîchir les mémoires, M. Boursicot a sélectionné quelques perles, comme ce spot français pour Perrier datant de 1976, qui ne ferait plus sourciller personne aujourd'hui, mais qui fit grand bruit à l'époque : une main de femme caresse une bouteille, qui gonfle au point d'exploser.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

BILL CLINTON DEVANT LE GRAND JURY
■ La vidéo (en version originale) du témoignage du président des Etats-Unis devant le grand jury est visible sur de nombreux sites. Le moteur de recherche Yahoo ! les recense à l'adresse :
headlines.yahoo.com/Full_Coverage/US/intern

MONICAMANIA
■ GoMonica est un moteur de recherche dédié à Monica Lewinsky : Top 100 Monica, sélection des meilleurs sites, galerie de photos (avec ses parents, avec Linda Tripp, etc.), pages humoristiques...
gomonica.com

LE RAPPORT STARR EXPLIQUÉ AUX ENFANTS
■ Cynthia Leacock, écrivain pour enfants, se propose en quelques pages Web d'expliquer le rapport Starr aux enfants âgés de dix à onze ans en termes simples et pudiques sous la forme de questions-réponses, avec des intitulés tels : *« Qu'est-ce que le président Clinton a fait de mal ? »* ou *« Qu'est-ce que la destitution ? »* En anglais.
www.novelwriting.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F* par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour seulement 173F par mois par prélèvement automatique. 801MQPA1

Prénom : ________ Nom : ________
Adresse : ________
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : ________

*Offre valable jusqu'au 31/12/98 et en France métropolitaine.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : ....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom ....
Prénom ....
N° ......rue........
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (*votre banque, CCP ou Caisse d'épargne*)
N° ......rue........
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N° du compte | Clé RIB

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, les tarifs d'abonnement hors France métropolitaine
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

«Le Monde» (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year «Le Monde» 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Comme au XIIIe siècle

par Alain Rollat

LA JUSTICE américaine, mon cher Usbek, vit encore au XIIIe siècle. Il y a dans l'acharnement de son grand exorciste une frénésie qui renvoie au souvenir de Robert le Dominicain, cet hérétique converti qui, en 1239, répétait avec componction *« l'Eglise a horreur du sang »* à ceux qu'il envoyait par centaines au bûcher après les avoir jugés. Le zèle pervers de ses inquisiteurs atteste aussi la filiation de son tribunal avec les évangélisateurs anglais qui ne lésinaient pas sur les détails pour épouvanter les pécheurs. Te souviens-tu de leurs récits ? *« Au centre de l'enfer, le diable est enchaîné à un gril brûlant par des chaînes chauffées à blanc ; ses hurlements d'agonie ne cessent jamais : ses dents broient les damnés comme des grappes ; son haleine ardente les entraîne au fond de son gosier brûlant. Les démons mineurs, avec des crocs de fer, pendent les damnés par la langue, ou les scient en long, ou les battent à plat sur une enclume, ou les font bouillir... »* D'où tenaient-ils tous ces détails croustillants, sinon de leur propre expérience de l'enfer ?

Je ne vois, mon cher Usbek, que deux différences entre les moyenâgeux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Robert le Dominicain se disait obsédé par la protection de l'âme, et les tortures qu'il infligeait aux pécheurs étaient conformes à celles décrites dans sa vision de l'enfer. Ses héritiers américains sont obsédés par le sexe et ils font subir aux pécheurs des tourments plus sophistiqués. Ils ne posent qu'une seule question : *« Où commence une relation sexuelle ? »* Mais ils la répètent sur tous les tons, sur tous les modes. Leur propre expérience est si encyclopédique qu'à force de s'entendre demander si la chose commence à l'anus ou aux parties génitales leur victime est vite embrouillée. C'est la variante puritaine du raffinement chinois de la goutte d'eau tombant sur la tête avec une telle régularité qu'elle rend fou de douleur.

Quant au châtiment réservé aux pécheurs, il s'inspire de la mise à mort inaugurée pour le téléprocès de l'ancien dictateur Ceausescu, mais témoigne d'un souci de propreté : il épargne aux enfants la vue du sang. Crucifié plein cadre, en gros plan fixe, dans la position du présentateur, le damné reçoit des coups qu'on entend, mais qu'on ne voit pas. Les voix qui le fusillent sortent d'un ailleurs invisible. Il boit du Coca-Cola light et son agonie est sponsorisée par l'horloge de Wall Street : toutes les quinze secondes, les fluctuations du Dow Jones s'inscrivent au bas de l'écran. Le dernier supplicié en date a tenu plus de quatre heures. Son crime était de ne pas être eunuque...

هكذا من الأصل

MARDI 22 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 Anne-Marie ■■ Raymond Bernard (France, 1936, N., 95 min). Ciné Classics
19.25 Une époque formidable ■■ Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min). Cinéstar 2
19.30 Le Trésor du pendu ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1958, 90 min). Cinétoile
20.40 French Connection 2 ■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1975, 120 min). RTL 9
22.35 La Seconde Fois ■■ Mimmo Calopresti (Italie, 1995, 80 min). Cinéstar 1
22.40 La Chair et le Sang ■■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1985, 130 min). RTL 9
23.50 La Double Vie de Véronique ■■■ Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 95 min). Cinéstar 2
0.25 Colonel Redl ■■■ Istvan Szabo (Allemagne - Autriche - Hongrie, 1985, 140 min). Arte
1.00 Le Dernier de la liste ■■ John Huston (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 95 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Chris Isaak ; Adriana ; Inès Sastre ; Thierry Ardisson ; Henri de Lumley. Canal+
19.00 Archimède. Arte
19.00 Les Lumières du music-hall. Les Frères Jacques. Bourvil. Paris Première
20.00 Temps présent. Y a-t-il un Suisse dans la classe ? TV 5
20.50 E = M 6 découverte. Les secrets du Grand Canyon. M 6
20.55 ▶ Hors série. Les enfants du divorce. France 3
21.00 Faits divers. Mourir à l'école. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Claude Allègre. Paris Première
22.10 Téléciméma. RTBF 1
22.15 100 % 2000. TSR
22.30 Bouillon de culture. Les aventures d'Alphonse, de Timour Sergueï et de Monsieur Joseph. Invités : Alphonse Boudard ; Timour Sergueï Bogousslavski ; Luc Lang. TV 5
23.45 Inédits. Il était une fois l'école. [2/2] L'école continue. TV 5
0.30 Le Cercle. Passage à l'an 2000. Invités : Michel Houellebecq ; François L'Yvonnet ; Lucy Orta ; Jean-François Colonna ; Jean Baudrillard ; etc. France 2
0.30 Capital. Le président en voyage d'affaires. M 6
0.55 Saga-Cités. Justice au coin de la rue. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Les Cités prestigieuses d'Italie. [12/12]. Gênes. Odyssée
18.35 Le Monde des animaux. La Légende de l'homme-loutre. La Cinquième
19.00 Amérique latine, un continent déraciné. [6/6]. Odyssée
19.10 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. Planète
19.45 Le Premier Empereur. [1/2]. Odyssée
20.05 Les Jardins du paroxysme. [6/7]. La Chine. Planète
20.15 Reportage. A la tête du client. Arte
20.35 ▶ Cuba, souvenirs des années 50. Planète
20.40 L'île des enfants. Odyssée
20.45 La Vie en face. Missionnaire chez les Blancs. Arte
21.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. Histoire
21.15 Le Retour des virus. [3/4]. RTBF 1
21.35 Equinoxe. L'eau : l'énergie du futur ? Odyssée
21.45 ▶ Théma : Israël - Syrie. Espoir et désespoir d'une génération. Arte
21.55 Van Gogh, un autodidacte et ses maîtres. Paris Première
22.00 Un siècle d'aviation. [3/4]. Histoire
22.40 Lonely Planet. Pérou. Planète
22.55 En hommage au cheval blanc. Odyssée
23.00 Ophélie de folie. France 2
23.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [2/4]. Histoire
23.10 Science 3. El Nino, un mystère planétaire. France 3
23.15 Kippour. Arte
23.30 La Loi du collège. [2/3]. Planète
23.30 Les Dangers de la mer. [3/13]. Menaces nocturnes. Odyssée
23.50 Jazz Memories. Memphis Slim [2/2]. Muzzik
23.55 Voyage aux pays des dieux. Haïti, les esprits d'Haïti. Odyssée
0.00 Vivre avec le SMIC. France 3
0.00 Conférences de presse. [1/2]. Archives du 25 mars 1959. Histoire
0.30 Photographies d'un camp, le Vernet d'Ariège. Planète

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Championnat d'Europe des Poids mi-lourds : Alain Simon - Tamas Elekes. Eurosport

MUSIQUE

20.20 Italian Trios. Œuvres de Tartini, Corelli, Locatelli. Muzzik
21.00 Symphonie n° 8, dite «des Mille», de Mahler. Dir. Armin Jordan. Muzzik
22.45 Leonard Bernstein. *On the Town*. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Michael Tilson Thomas. Mezzo
0.45 Berlioz. *Grande messe des morts*. Avec : Keith Lewis, ténor. Par l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.10 Mon père des jours pairs. André Chandelle. RTBF 1
20.35 Qui mange qui ? Dominique Tabuteau. TSR
23.00 Le Paradis absolument. Patrick Volson. Festival

SÉRIES

19.00 Demain à la une. Choix de vie. M 6
20.55 La Vie à cinq. Les démons du passé. Refuge. Téva
22.50 Star Trek, la nouvelle génération. Lumière intérieure (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Perry Mason. L'Affaire du complot diabolique. TF 1
23.00 La Loi de Los Angeles. Eaux troubles. La tension monte. Téva
0.55 Fallen Angels. Une arnaque de première classe (v.o.). Canal Jimmy
1.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Warlock (v.o.). 13e Rue

NOTRE CHOIX

● 21.55 Paris Première
Van Gogh, l'autodidacte et ses maîtres

Le 8 mai 1889, à sa demande, Vincent Van Gogh est interné à l'asile. Il en sort en mai 1890, *« la tête sereine »*, écrit-il à son frère Théo. Ce documentaire s'ouvre sur l'enfermement et se clôt sur la libération, évitant le suicide (juillet 1890). Au risque d'une certaine sécheresse, Marc Huraux préfère les nuances au spectaculaire et, si le commentaire se perd parfois ou si d'irritants mouvements de caméra sur les mains de *La Berceuse* peuvent provoquer un début de mal de mer, l'ensemble se regarde sans ennui ni indignation. *« La peur de la folie me passe considérablement en voyant de près ceux qui en sont atteints »*, dit Vincent en arrivant à l'asile. Sa peinture n'est pas celle d'un dément. D'un exalté, sûrement, pasteur prêchant aux mineurs de Belgique dans une atmosphère de fin du monde remarquablement illustrée par des extraits du film de Joris Ivens, *Misère au Borinage*. La misère fascine Van Gogh, qui collectionne les gravures des peintres réalistes, s'inspire de Millet, de Constantin Meunier mais aussi de Gustave Doré. Il éprouve également un grand respect pour le monde du travail et applique la discipline de l'usine : tôt levé, calquant son attitude sur les anciens, recherchant une solidarité chez ses compagnons les peintres – en vain, et ce sera l'échec de sa vie. Ce film montre remarquablement tous les artistes dont le peintre s'est inspiré, de Dürer et Holbein à Delacroix et Millet en passant par Rembrandt. Inspiration ou copie ? Van Gogh interprète, comme un musicien : *« Le pinceau va entre mes doigts comme ferait un archet sur le violon. »* D'un air grave à une danse macabre. – *Ha. B.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Junior. Film. Ivan Reitman.
22.55 Perry Mason. L'Affaire du complot diabolique.
0.35 Le Docteur mène l'enquête. Faute professionnelle [1 et 2/2].

FRANCE 2

18.45 Cap des Pins.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 French Kiss. Film. Lawrence Kasdan.
22.55 Bouche à oreille.
23.00 Ophélie de folie.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle. Passage à l'an 2000.
1.40 Mezzo l'info.
1.55 Les Inconnus du Mont-Blanc.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.55 ▶ Hors série. Les enfants du divorce.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Science 3. El Niño, un mystère planétaire.
0.00 Vivre avec le SMIC.
0.55 Saga-Cités. Justice au coin de la rue.
1.20 Musique graffiti. Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 That Thing You Do ! ■ Film. Tom Hanks.
22.20 Manga manga. Crying Freeman, l'histoire. Film. Daisuke Nishio.
0.45 L'Île du docteur Moreau ■ Film. John Frankenheimer (v.o.).
2.20 Leçons de séduction. Film. Barbra Streisand (v.o.).

ARTE

19.00 Archimède.
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. A la tête du client.
20.45 La Vie en face. Missionnaire chez les Blancs.
21.45 ▶ Soirée thématique. ISRAËL-SYRIE. Espoir et désespoir d'une génération. 21.50 Le Plat de sardines. Ou la première fois que j'ai entendu parler d'Israël. 22.05 Souvenirs du présent. 22.25 Il y a tant de choses encore à raconter. 23.15 Kippour.
0.25 Colonel Redl ■■■ Film. Istvan Szabo.

M 6

19.00 Demain à la une. Choix de vie.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse Pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E=M6 découverte.
20.50 E=M6 découverte. Les secrets du Grand Canyon.
22.40 Brooklyn South. L'amour brutal. Ballade irlandaise.
0.30 Capital. Le Président en voyage d'affaires.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Alain Cabantous (*Histoire du blasphème en Occident*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres. Avec Enki Bilal.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival de jazz à Vienne. Concert. Le trio de Kenny Werner, piano avec Ray Drummond, basse et Billy Hart, batterie.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Radulescu, Eno.
23.05 Le Dialogue des muses. Musique à Naples.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Boccherini en Prusse en France. Œuvres de Mozart, Boccherini, Cherubini, Padoue, Pleyel.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.40 Dumbo, l'éléphant volant ■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1940, 65 min). Disney Channel
14.15 Le Cerf-volant bleu ■■ Tian Zhuanhuang (Chine, 1994, 140 min). Cinéstar 2
14.30 L'Impossible Monsieur Bébé ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1938, N., 105 min). Ciné Classics
14.40 Sur la route de Madison ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 130 min). Ciné Cinémas
16.30 Les Hommes du Président ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1976, 150 min). Histoire
16.50 Yaaba ■■ Idrissa Ouedraogo (Fr. - Burk., 1989, 90 min). Ciné Cinémas
17.50 Répulsion ■■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, N., 100 min). Cinétoile
18.50 Vivre ■■ Zhang Yimou (Chine, 1994, 130 min). Cinéstar 2
19.10 La Désenchantée ■■ Benoît Jacquot (France, 1990, 80 min). Ciné Cinémas
19.30 La Conquête de l'Ouest ■■ John Ford, Henry Hathaway et George Marshall (Etats-Unis, 1962, 150 min). Cinétoile
20.30 Le Dernier de la liste ■■ John Huston (Etats-Unis, 1963, N., 100 min). Ciné Classics
21.00 Country, Les Moissons de la colère ■■ Richard Pearce (Etats-Unis, 1984, 110 min). Cinéstar 2
21.25 Broken Arrow ■■ J. Woo (EU, 1996, 110 min). TSR
22.00 Les Conquérants d'un nouveau monde ■■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1947, 140 min). Cinétoile
22.30 Les Aveux de l'innocent ■■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min). Ciné Cinémas
22.30 La Couleur pourpre ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 155 min). RTL 9
23.40 Anne-Marie ■■ Raymond Bernard (France, 1936, N., 100 min). Ciné Classics
0.20 Un Américain à Paris ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 115 min). Cinétoile
0.20 Une époque formidable ■■ Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min). Cinéstar 2
1.20 Le Médaillon fatal ■■ Bernard Knowles (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 90 min). Ciné Classics
2.20 Le Voyeur ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 La Vie à l'endroit. Comment ça va, l'école ? TV 5
13.25 Parole d'Expert. Invité : Popeck. France 3
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les étoiles volantes. Histoire
16.10 Saga-Cités. Papa, maman, l'Afrique et moi. France 3
17.00 Le Gai Savoir. Avec Claude Allègre. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Linton Kwesi Johnson ; Popeck ; Nathalie Imbruglia ; Françoise Fabian, Jacques Weber ; Fred Sathal. Canal+
19.00 Les Lumières du music-hall. Félix Leclerc. Gilles Vigneault. Paris Première
20.00 Spécial Allemagne. Invités : Alice Schwarzer ; Michael Friedman ; Monica Griefahn. TV 5
20.05 Check Up. L'hépatite C. TSR
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un rêve d'indépendance. Arte
20.55 C'est pour demain. TF 1
20.55 La Marche du siècle. L'euthanasie : faut-il la légaliser ? Invités : Jeanne-Marie Préfaut ; Henri Caillavet ; Bernard Debré, etc. France 3
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Monte Verità. Histoire
22.40 Ça se discute. Comment vivre avec des troubles de la mémoire ? Avec Françoise Coyette. France 2
22.45 Le Canal du savoir. Spécial littérature : Lire Elsa Morante avec Françoise Xénakis. Paris Première
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial journées du patrimoine. Histoire
23.35 ▶ Un siècle d'écrivains. Pablo Neruda. France 3
0.20 ▶ Hors série. Les enfants du divorce. France 3
0.45 Le Cercle. Cinéma. Invités : Marie Rivière ; Joao Canijo ; Béatrice Roman ; Manoel De Oliveira ; Paolo Branco. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Yeux de la découverte. Les plantes. La Cinquième
18.00 Paquebots de légendes. [4/4]. Le rêve continue. Odyssée
18.15 La Bataille du Chili. [3/3]. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Le Joueur de singes. La Cinquième
18.30 Repères : New York vu par... Leonard Bernstein. Steve Reich. Mezzo
19.00 Connaissance. A propos de sexe. [2/4]. Corps à corps. Arte
19.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [2/4]. Histoire
19.50 Drogues, répression ou prévention ? Planète
19.55 Tortuga, l'île des flibustiers. Odyssée
20.00 Conférences de presse. [1/2]. Archives du 25 mars 1959. Histoire
20.15 Reportage. Schröder, l'espoir du SPD. Arte
20.35 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. Planète
21.00 Repères sur la Modern Dance. Un jour, Pina m'a demandé. Muzzik
22.00 Cuba, souvenirs des années 50. Planète
22.00 Les Oubliés du Liban. Histoire
23.35 Profil. Eric Rohmer. [2/2]. Arte
1.00 La Loi du collège. [2/3]. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne : Léon - Salamanca. Eurosport - TSR
21.45 Football. Match amical. Espagne - Russie. Eurosport

DANSE

23.45 Danse : Jiri Kylian. *L'Histoire du soldat*. Interprété par le Nederlands Dans Theater. Mezzo

MUSIQUE

20.00 Celibidache dirige les Trois Nocturnes de Debussy. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache. Muzzik
21.50 Eels. Route du rock 1997. Paris Première
23.05 The Romantic Guitar. Concert enregistré en 1991. Avec Eduardo Fernandez (guitare). Par The English Chamber Orchestra, dir. Barry Wordsworth. Muzzik
23.55 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. Avec Charlie Mariano, saxophone ; Wolfgang Dauner, piano. Muzzik

VARIÉTÉS

20.50 Graines de star. M 6

TÉLÉFILMS

18.35 La Marche de Radetzky. Axel Corti [2/2]. Festival
20.40 De parents inconnus. Sheldon Larry. RTL 9
20.40 L'Amour assassin. Elisabeth Rappeneau. 13ème Rue
22.30 Forcément coupable. Marco Pico. Festival

SÉRIES

18.30 La Vie à cinq. Les démons du passé. Refuge. Téva
19.00 Demain à la une. Abus de confiance. M 6
19.20 Equalizer. Un choix difficile. 13ème Rue
21.00 L'Instit. Le Réveil. France 2
21.30 P.J. Clandestins. Festival
21.30 Les Anges de la ville. Le témoin. Série Club
21.50 Presque parfaite. Pour conclure (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Friends. Celui qui lave plus blanc. Celui qui est verni (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Qui est la victime ? Péché d'amour. Téva
23.05 Game On. Bruce Willis, un poisson à la main (v.o.). Canal Jimmy
0.10 Profit. Security (v.o.). Canal Jimmy
1.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Les œufs d'or (v.o.). 13me Rue
2.30 The Rutles, All You Need Is Cash. (v.o.). Arte

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 Muzzik
Repères sur la Modern Dance : Pina Bausch

L'amour : heureusement, malheureusement...

CE DOCUMENT a quinze ans déjà. Une amplitude de temps bien suffisante pour vérifier la force et la constance d'un répertoire chorégraphique toujours si sophistiqué dans la simplicité et la singularité de son théâtre. Pour cette collection proposée par Alain Plagne, Chantal Akerman a suivi Pina Bausch et sa troupe du Wuppertal Tanztheater de répétitions en représentations, cinq semaines de l'été 1983 – Wuppertal, Milan, Venise, Avignon. Comme toujours, Pina Bausch n'a accordé que quelques plans d'elle-même ; au tout début du film et dans sa « postface », d'une fragile incertitude. L'essentiel de ce *Un jour, Pina a demandé...* circule autour des vingt-six danseurs à pied d'œuvre dans les extraits de *Komm Tanz Mit Mir* (1977), *Kontactohf* (1978), *Ein Stueck* (1980), *Walzer* (1982) et *Nelken* (1983).

« J'ai été frappée au cœur par ces longues pièces qui se mélangent toutes dans ma tête, lâche Chantal Akerman en prologue. *Et j'ai le sentiment que les images en transmettent peu, et les trahissent souvent. »* En adoptant une tonalité buissonnière entre scènes et coulisses au filmage et en privilégiant un apparent désordre d'aller et retour au montage, la cinéaste a pourtant capté la densité de la puissance émotionnelle des spectacles de la chorégraphe allemande. Quelque chose d'une intimité révélée, pudiquement circonscrite dans le souci de la distance : *« Ce que je vous montre n'est que du travail et encore du travail »*, pourrait-on entendre. Mais ce que l'on reçoit violemment entre immédiatement en résonance avec le propos de la création.

Qu'a demandé Pina à ses danseurs ce jour-là ? Ce que le mot amour suscitait dans leur esprit. Réponses de blessures, de jubilations, de scepticisme ; *« impossible »* et *« toujours »* furieusement mêlés. Des corps, des gestes dans un affolement ténu ou hystérique, dans la « vérification » entêtée de soi et de l'autre.

Valérie Cadet

★ Rediff. : samedi 26 à 15 heures, lundi 28 à 13 h 35, vendredi 9 octobre à 19 heures.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF 1 jeunesse.
16.55 Extrême limite.
17.25 Les Vacances de l'amour.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 C'est pour demain.
23.15 Le Journal télévisé fête ses 50 ans.
1.05 Minuit sport.
1.30 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Un livre, des livres.
13.55 Derrick.
14.55 Placé en garde à vue.
15.55 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.55 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 L'Instit. Le Réveil.
22.40 Ça se discute. Comment vivre avec des troubles de la mémoire ?
0.30 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle. Cinéma.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.20 Les Craquantes.
14.50 Corky, un adolescent pas comme les autres.
15.40 Les deux font la loi.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 La Marche du siècle. L'euthanasie : faut-il la légaliser ?
23.00 Météo, Soir 3.
23.35 ▶ Un siècle d'écrivains. Pablo Neruda.
0.20 ▶ Hors série. Les enfants du divorce.

CANAL +

13.35 Babylon 5, la cinquième dimension. Téléfilm. Jesus Trevino.
15.05 Surprises.
15.30 Décode pas Bunny.
16.00 La Légende Calamity Jane.
16.20 C+ Cléo.
18.00 Les Simpson. Le sax de Lisa.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 L'Homme idéal. Film. Xavier Gélin.
22.35 Daylight ■ Film. Rob Cohen (v.o.).
0.25 Capitaine au long cours ■ Film. Bianca Conti Rossini.
1.50 Handball. France - Slovaquie.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Toque à la loupe.
13.30 Le Journal de la santé.
13.45 Les Pistes du Far West. [1/2].
14.40 Gaïa. Cuba : énergie rare.
15.10 Soca, la rivière d'émeraude.
16.05 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Va savoir. On a marché sur la Lune.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Les Yeux de la découverte.
18.30 Le Monde des animaux. Le Joueur de singes.
19.00 Connaissance. A propos de sexe. [2/4].
19.50 Arte info.
20.15 Reportage. Schröder, l'espoir du SPD.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un rêve d'indépendance.
21.40 Les Cent Photos du siècle. *Famine au Biafra*, une photo de Don McCullin, 1969.
21.45 Musica. Bertolt Brecht et le Festival de Salzbourg. Brecht à Salzbourg. 22.35 Gisela May chante Brecht, Weill et Eisler. Mes chansons racontent des histoires.
23.35 Profil. Eric Rohmer, preuves à l'appui. [2/2].
0.35 La Lucarne. Raconte-moi comment c'était.
1.30 L'Aventure humaine. Les Deux Fils du chaman.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.55 Des clips et des bulles.
17.25 Fan de.
18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.
20.50 Graines de star.
23.05 Top models 98.
0.05 *L'Heure du crime.*
0.55 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. L'irrésistible ascension du tango. [3/5].
20.30 Agora. Christiane Mervaud (*Voltaire à table*).
21.00 Philambule
22.10 Fiction. *La Putain respectueuse*, de Jean-Paul Sartre.
23.00 Nuits magnétiques. Les mémoires de Marienbad.

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Prélude.
20.00 Musiques de chambre au Louvre. Leonidas Kavakos, violon, Kim Kashkashian, alto, Natalia Gutman, violoncelle : œuvres de Beethoven, Schnittke.
22.30 Musique pluriel.
23.05 Les Greniers de la mémoire. Sigiswald Kuijken, violon.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage à Herman Prey.
22.15 Les Soirées... (suite). *Requiem op. 89*, de Dvorak, par l'Orchestre Philharmonique tchèque, dir. Sawallisch, Benackova, soprano, Fassbaender, alto, Moser, ténor, Rootering, basse.

هكذا من الأصل

Le Monde
MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

A tombeau ouvert

par Pierre Georges

« WARNING : Testimony may contain explicit details. » Bill Clinton parle, se défend, argumente. Enfin tout ce que l'on voudra. Et simplement, on reste fasciné par cet avertissement inscrit en toutes lettres en bas de l'écran.

Donc, on en est bien là. Lynchage avec notice de précaution d'emploi. Comme pour les désherbants, les débouche-éviers, ou tout produit toxique. Ne pas laisser à portée des enfants. Ne pas inhaler. N'user qu'en des lieux parfaitement ventilés. *Warning,* c'est cela même, le juste mot et le juste instrument. *Warning,* la démocratie américaine a mis ses feux de détresse pour signaler sa panne totale de morale.

Allons, nous sommes tous des chanceliers allemands, tout cela est bien *« à vomir »*. Et puisque les circonstances veulent que dans un bel effort de pédagogie écologique, nous vivions, ici et là, une journée sans voitures, plus démonstrative que réelle d'ailleurs, faisons un peu coup double : une journée sans Monica, ce serait bien aussi, comme des vacances de l'esprit !

Il fait beau ce matin à Paris, un temps splendide, et les policiers sont aimables, qui interdisent de façon parfaitement débonnaire l'accès des rares quartiers « sans ». Deux raisons de se réjouir, donc, et de rejeter un peu de cet air vicié qui finirait bien par nous inciter à quelque misanthropie active du genre ôte-toi Starr de notre soleil.

Il fait beau. Et si l'on ne prend pas cette opération sans voitures pour autre chose que ce qu'elle est, un embryon de début de commencement d'une éventuelle prise de conscience, tenons ce petit bonheur précaire pour ce qu'il vaut : un coin de ciel bleu arraché à la plus commune, la mieux partagée, la plus assidue de nos malédictions, la pollution automobile.

Ce n'est qu'un petit pas, si l'on peut dire, que cette mise à pied consentie bon gré, mal gré. Un tout petit pas. Mais enfin il compte. Même au risque d'une bonne conscience vite satisfaite et du retour, dès que possible, à notre enfer ordinaire. Nous n'en sommes pas encore, là, au *warning généralisé*, à cet avertissement sanitaire collé à l'arrière de nos voitures comme sur nos paquets de cigarettes : *« Nuit gravement à la santé. »*

Mais l'idée fait doucement son chemin d'une nécessaire désintoxication collective avec la plus furieuse de nos accoutumances : la voiture, la meilleure et la pire des machines, par l'usage indiscriminé que l'on en a. En ville essentiellement.

Warning ! Partie des Etats-Unis, l'actualité nous y ramène avec une information tout aussi sinistre : la mort subite, à trente-huit ans, de Florence Griffith-Joyner. La femme la plus rapide du monde, la fille aux semelles de vent et aux ongles de fée olymbosse, a été fauchée par une attaque cardiaque ou un accident cérébral. De son vivant, de sa splendeur athlétique, on s'était beaucoup interrogé sur ses performances incroyables, sur ses métamorphoses musculaires. Rumeurs de dopage qu'aucun contrôle ne vint jamais confirmer. Peut-être sut-elle passer au travers. Sauf, hélas, de l'ultime. Et voici que le monde du sport, effrayé, s'interroge sur la mort prématurée de celle qui, peut-être, courut à tombeau ouvert.

Le groupe revendiquant l'assassinat du préfet de Corse menace « de nouvelles actions »

Les auteurs exigent de « l'Etat colonial » des « signes forts »

BASTIA
de notre correspondant

Trois feuillets anonymes, dactylographiés recto-verso, ont été postés, samedi 19 septembre, à Aléria, à destination d'un journaliste de Radio corsa Frequenza Mora (RCFM), la radio locale de Radio-France. Les auteurs affirment ne pas vouloir *« endosser un sigle »*. Le texte est authentifié par l'indication du numéro de série d'une des deux armes de service dérobées, le 8 septembre 1997, aux deux gendarmes pris en otages lors de l'attaque par un commando nationaliste de la gendarmerie de Pietrosella, au sud d'Ajaccio.

Le scénario est le même que celui de deux autres revendications. Le 9 février 1998, trois jours après l'assassinat de Claude Erignac, un texte anonyme de trois pages avait été adressé à des personnalités locales. Les auteurs authentifiaient leur communiqué par le numéro de série – A16192 – d'un revolver MAS fabriqué sous licence Beretta, l'arme du meurtre du préfet Erignac. C'était la première des deux armes prises à Pietrosella. L'attaque de la gendarmerie, elle, avait été revendiquée, le 11 novembre 1997, en même temps que deux autres attentats, l'un perpétré le même jour contre un établissement hôtelier à Vichy, l'autre réalisé le 4 septembre 1997 contre les locaux de l'Ecole nationale d'administration à Strasbourg. Dans les deux cas, les textes ne présentaient aucun hologramme distinctif d'origine. Leurs auteurs soulignaient même l'absence volontaire de sigle d'identification.

Après avoir vérifié les indications de la lettre du 19 septembre, les magistrats de la division nationale antiterroriste (DNAT) ont délivré des commissions rogatoires à la gendarmerie de Corse et aux enquêteurs chargés des investigations sur l'attaque de Pietrosella, ainsi qu'aux hommes du SRPJ de Corse, chargé, avec la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), de l'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac.

Les auteurs de ce nouveau texte *« sans sigle »* prônent encore l'indépendance de la Corse et emploient le discours habituel des nationalistes dénonçant l'*« Etat colonial de la France »*.

« HAUTEMENT POLITIQUE »

Ils semblent justifier *a posteriori* le meurtre du préfet de la région Corse en s'accaparant une partie des conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire, présidée par Jean Glavany, recommandant le partage des responsabilités entre l'Etat, les élus et les citoyens : *« L'action hautement politique contre le préfet Erignac a permis de faire tomber définitivement les masques. Ce que l'Etat feint de découvrir aujourd'hui est son propre système colonial : le lourd endettement agricole, l'utilisation clientéliste de l'argent public, la bétonisation du littoral et le non-respect des lois d'urbanisme, les carences en matière d'équipement sanitaire, sportif, culturel, d'infrastructures de transport. Tout cela est une politique et ce n'est en rien le fruit du hasard. Sans notre action, jamais l'Etat n'aurait été déstabilisé au point de devoir se mettre à nu et donner raison point par point à trente ans de lutte nationaliste. »*

Dans ce long texte d'autosatisfaction, les élus ne sont pas moins visés que l'Etat, et les menaces sont précises : *« Ceux qui se targuent d'être les élus de la Corse (en particulier à l'Assemblée de Corse) devront prendre, dans les semaines à venir, leurs responsabilités. L'heure n'est plus à s'interroger sur des questions aussi fondamentales qu'une agriculture de production, un tourisme maîtrisé, des transports en rapport avec l'intérêt économique de la Corse, un code des investissements, l'enseignement obligatoire de la langue corse, etc. Nous serons très vigilants sur l'établissement d'objectifs précis les concernant et sur les mesures d'exécution prises pour leur concrétisation rapide. Nous ne prendrons aucun compte des simples promesses et des habituels discours verbeux. »*

L'échéance *« des semaines à venir »* évoquée par les auteurs de ce nouveau communiqué *« sans sigle »* concerne les débats en cours à l'Assemblée de Corse sur la préparation du contrat de plan quinquennal Etat-région. L'ensemble des questions citées y seront examinées.

Enfin, ce texte, qui, comme le précédent, ne cite jamais l'assassinat de Claude Erignac qu'en termes d'*« action politique »*, termine sur la menace d'autres assassinats. *« Sans notre action, la Corse ne serait pas sur les bases du redressement et du renouveau actuel. Nous sommes donc plus déterminés que jamais à en engager de nouvelles si, dans les plus brefs délais, l'Etat colonial ne renvoie pas des signes forts, au grand jour, sous la pression populaire. »*

Cette lettre anonyme est prise très au sérieux par les magistrats de la DNAT. Outre les menaces, elle recèle les offres de nouvelles opportunités d'investigation. Car, depuis huit mois, les enquêteurs s'occupent principalement à fermer des portes sur des pistes périphériques (agricoles, nationalistes ou financières) sans arriver à atteindre concrètement le cercle des véritables acteurs ou commanditaires du drame du 6 février 1998.

Michel Codaccioni

Grenoble met fin au contrat actuel de gestion de l'eau

GRENOBLE
de notre correspondante

Le conseil municipal de Grenoble a décidé, lundi 21 septembre, de mettre fin au mode de gestion du service de l'eau et de l'assainissement, tel qu'il résulte du contrat de privatisation passé en 1989 par Alain Carignon avec la Lyonnaise des eaux. Bien qu'elle ait, dans le même temps, décidé de faire appel, c'est là une des conséquences tirées par la ville du jugement rendu cet été par le tribunal administratif. Ce dernier a annulé les délibérations par lesquelles l'actuel conseil municipal avait, en mai 1996 et novembre 1997, approuvé plusieurs avenants au contrat initial, au motif qu'il n'avait pas appliqué la procédure de mise en concurrence prévue par la loi Sapin (*Le Monde* des 9 et 10 août).

TROIS SOLUTIONS

Le principe de résilier des contrats *« issus de la corruption »* a toujours été défendu par Raymond Avrillier et ses amis écologistes. Pour la première fois, l'ensemble de la majorité municipale se range à cet avis. Trois solutions vont être étudiées : la résiliation unilatérale des contrats, avec le risque de devoir verser des indemnités importantes à la Lyonnaise ; la saisine du juge des contrats pour obtenir leur nullité, solution qui présente l'inconvénient d'entraîner la ville dans une longue procédure ; ou la négociation à l'amiable avec l'actuelle Société des eaux de Grenoble (dans laquelle la ville est majoritaire à 51 %).

Le conseil municipal devra trancher avant le 31 mars 1999. Mais, d'ores et déjà, la dernière solution est privilégiée, y compris par les écologistes, car permettant de *« préserver au mieux les intérêts des usagers et des contribuables »*. Raymond Avrillier et son groupe ont en revanche voté contre deux autres délibérations, qui portaient sur la mise en place de mesures transitoires, et notamment sur le régime des tarifs de l'eau, annulé au même titre qu'une quarantaine de dispositions réglementaires, par le tribunal administratif. Les écologistes, qui reprochent à la majorité de s'être octroyé *« un sursis à exécution »*, proposaient la mise en régie provisoire des services de l'eau et de l'assainissement, avec baisse immédiate du prix de l'eau, de façon à *« faire cesser de faire supporter aux usagers les conséquences de la corruption »*.

Nicole Cabret

L'excédent commercial français est resté stable en juillet

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a dégagé un excédent de 14,1 milliards de francs au mois de juillet, selon les données publiées, mardi 22 septembre, par la direction des douanes. Ce niveau est très proche de celui constaté en juin (14,7 milliards de francs). L'approfondissement de la crise financière internationale et le recul du dollar n'ont donc pas, de nouveau, affecté la balance commerciale française. Tout juste constate-t-on un léger tassement des exportations (145,4 milliards de francs), mais aussi – ce qui est plus inattendu compte tenu du bon niveau de la consommation intérieure – des importations (131,3 milliards de francs).

Commerce extérieur
excédents (cvs) en milliards de francs

	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J
	1997					1998						
	9,9	16,5	18,7	11,1	16,2	15,1	13	11,9	14,2	12,6	14,7	14,1

En données cumulées sur les sept premiers mois de l'année, l'excédent commercial est de 95,5 milliards de francs en 1998, contre 96,1 milliards de francs en 1997.

Tirage du *Monde* daté mardi 22 septembre 1998 : 525 007 exemplaires. 3

Le Parlement européen menace de lever l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités du Parlement européen s'est prononcée, lundi 21 septembre, à Bruxelles, pour la levée de l'immunité de Jean-Marie Le Pen, à la demande du ministère public de Munich. Le Parlement doit statuer sur cette recommandation lundi 5 octobre. Le résultat du vote au sein de la commission parlementaire (16 voix pour, 3 contre, 1 abstention), qui a tenu sa séance à huis clos, laisse supposer une issue défavorable pour le chef de l'extrême droite française.

Le parquet munichois demande à pouvoir poursuivre M. Le Pen pour des propos tenus le 5 décembre 1997 dans la capitale bavaroise, à l'occasion d'une conférence de presse organisée pour la présentation d'un livre – *Le Pen, le rebelle* – écrit par l'ancien Waffen SS et ancien député européen Republikaner Franz Schönhuber. A une question, le président du FN avait répondu : *« Je l'ai dit et je le répète (...), les chambres à gaz représentent un détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale (...) Si vous prenez un livre de mille pages sur cette guerre, que dans ces mille pages il n'y en a que deux qui mentionnent les chambres à gaz, que sur chacune de ces deux pages seules dix à quinze lignes sont consacrées au problème des chambres à gaz, on a bien affaire à ce que l'on appelle un détail. »*

Pour la justice allemande, cette déclaration nie consciemment la vérité et prétend que *« l'extermination de toutes ces personnes qui ont péri dans les chambres à gaz ne constitue qu'un détail anodin de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. Le code pénal d'outre-Rhin prévoit une peine de prison maximale de cinq ans pour *« quiconque (...) présente comme inoffensif tout acte commis sous le régime national-socialiste »*. Au début de ce mois, devant la commission parlementaire, M. Le Pen avait discouru sur les multiples significations et interprétations du mot « détail » sans, visiblement, convaincre les autres eurodéputés.

Interrogé lundi soir par l'AFP, le secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch, qui assurait la défense de Jean-Marie Le Pen, a estimé que la décision de la commission était *« prévisible compte tenu de la partialité qui règne au sein du Parlement »*. A plusieurs reprises – notamment pour le fameux *« Durafour-crématoire »* –, la justice française a demandé la levée de l'immunité parlementaire de M. Le Pen. Mais c'est la première fois qu'un Etat autre que la France formule cette requête.

Marcel Scotto



